J.-A. 1950 SION 1 – 21e ANNÉE – Nº 267

JEUDI 17 NOVEMBRE 1988

NF QUOTIDIEN
Ø (027) 23 30 51
Service des abonnements:
Ø (027) 23 43 55 - 23 43 56
Publicité: Publicitas Sion
Ø (027) 21 21 11
1 fr. 20

Caisse Raiffeisen
Sion
Rue des Mayennets 5
(027) 22 61 87
pour votre **COMPTE SALAIRE**
La banque du cœur de Sion ouverte le samedi matin

Votre concessionnaire officiel
Mercedes Benz
GARAGE CHARLES Hediger SION
Tél. (027) 22 01 31

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

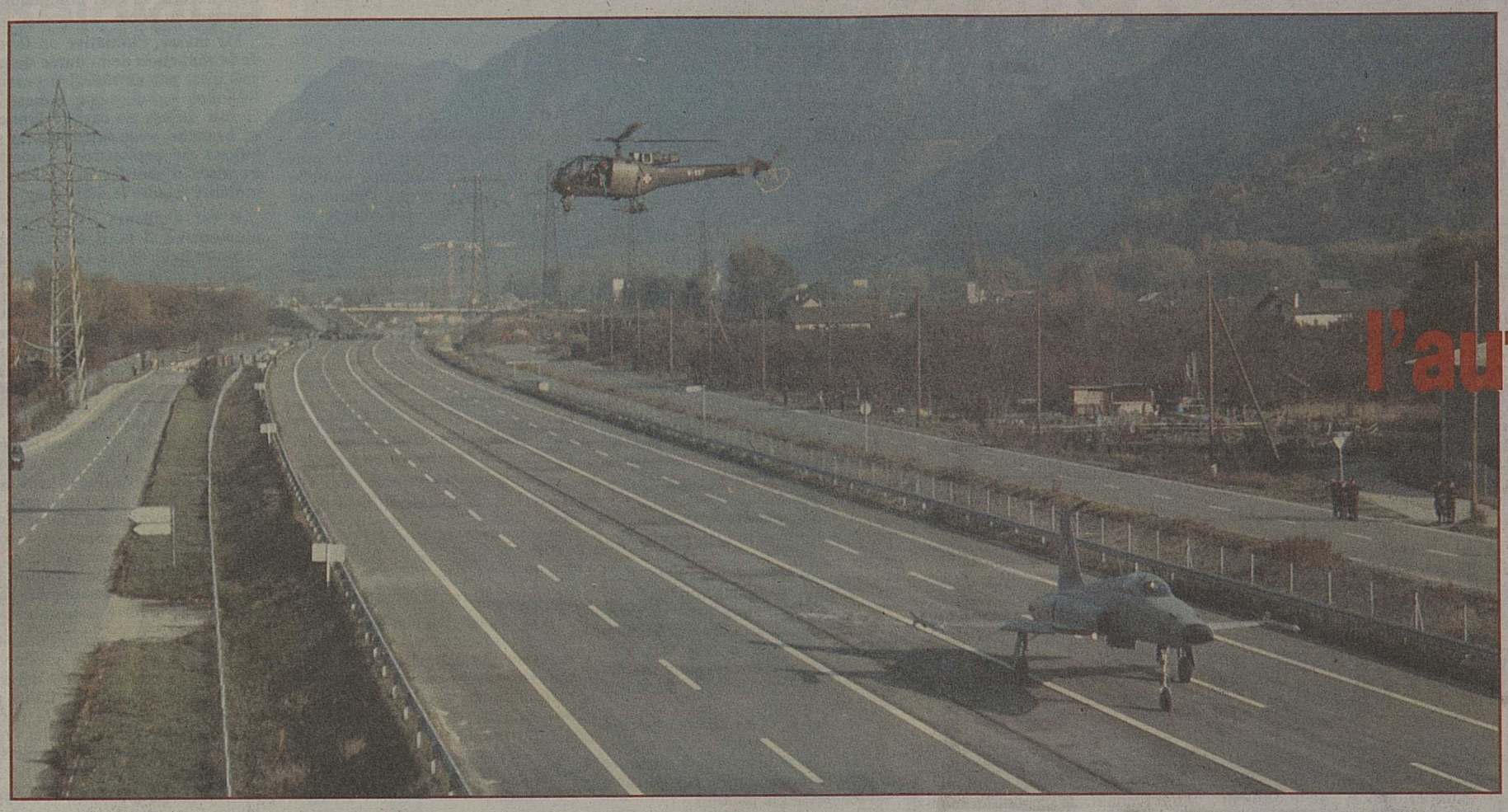

Des Tigres sur l'autoroute

SION. – Huit avions militaires de type Tiger ont décollé hier de Sion en utilisant une piste de fortune aménagée sur l'autoroute N 9. Après un passage à 150 km/h sous un pont routier, envol parfaitement réussi malgré la proximité de lignes à haute tension.
Impressionnant! 25

Moins d'un kilomètre de piste pour atteindre une vitesse proche de 300 km/heure...

Hlasek: la série rose...

Trois jours après sa première victoire dans un tournoi du Grand Prix – c'était dimanche à Wembley – le Suisse Jakob Hlasek a entamé victorieusement sa semaine sud-africaine en éliminant l'Italien Paolo Canè en deux manches. Le Zurichois est tête de série numéro deux du tournoi de Johannesburg, derrière le «Genevois» Henri Leconte qu'il vient de battre à Londres! Qui arrêtera Jakob? 3 6

AP

Grand Conseil

La bombe d'à côté

Lors de cette session parlementaire – de l'examen du budget 1989 – chacune et chacun attendait de la discussion, de la polémique, de la réplique, au chapitre surtout du Département de l'instruction publique (particulièrement en raison d'initiatives budgétisées à retardement par le conseiller d'Etat Bernard Comby).

En fait, la bombe n'a pas manqué d'éclater. Mais elle a éclaté à côté des prévisions.

Cette bombe fut lancée par le député Lucien Bruchez (en annexe de la décentralisation des maturités), et provoqua tellement d'éclats que M. Bernard Comby prévoit une sorte d'abri plus accommodant, pour la session de janvier 1989.

M. Lucien Bruchez n'a pas forcément raison, mais, en l'occurrence, il a formidablement acquis de la résonance.

La bombe d'à côté?... En fait, ce pourrait être du détonateur en pleine face. 2

Roger Germanier

Venthône

La belle polyvalente

La nouvelle salle polyvalente de Venthône est un bel exemple de réalisation architecturale simple et unitaire, respectueuse des rapports que le site entretient avec le village. Samedi, on procédera à son inauguration. La population est invitée à découvrir les nouveaux locaux. Coût de la réalisation: 5,5 millions de francs. 32

Guerre des camions

Strasbourg riposte

Le Parlement européen s'est prononcé massivement, hier, en faveur de mesures de rétorsion contre la Suisse, qui entend maintenir l'interdiction de transit aux camions communautaires de plus de 28 tonnes. Par 260 voix contre 7 et 6 abstentions, les députés européens ont adopté une résolution demandant que, par réciprocité, les poids lourds helvétiques soient limités à 28 tonnes sur tout le territoire de la communauté. Actuellement, les camions suisses roulant à l'étranger pèsent jusqu'à 44 tonnes. Si l'idée fait son chemin, il leur faudra donc se serrer la ceinture... 47

RESTAURANT
Au Comte Vert
Propriétaire: J.-J. LUYET
Route cantonale, Conthey
Tél. (027) 36 13 76
A votre disposition pour les menus de fin d'année
36-1251

Session ordinaire d'automne du Grand Conseil valaisan

L'examen du budget 1989

Instruction publique

La pertinence de Jean-Marie Luyet

Il était attendu, ce chapitre. Il ne fut cependant guère contesté (sauf par le rapport de la commission des finances). Toutefois, les députés Jean-Marie Luyet et Lucien Bruchez ont soudainement animé ces débats.

En dehors du demi-poste «pour un conseiller à l'orientation professionnelle», obtenu de justesse par le député Otto Pfammatter (52 voix contre 51), une question fut posée non sans raison par le député Jean-Marie Luyet, concernant les activités parascolaires. A ce sujet, le député Luyet demande une rubrique nouvelle de quelque 300 000 francs. Il ne cherche pas querelle à M. Bernard Comby, il recherche tout simplement une application de la loi (art. 120 ter) votée par le peuple en 1986. Cet article de loi prévoit en effet que «l'Etat encourage les activités parascolaires...», or, le budget ne prévoit quasi rien.

Certes, M. Bernard Comby le regrette... Mais la loi le promettait. Aussi n'est-il pas impertinent de soupçonner, à la limite, le Conseil d'Etat d'illégalité (selon la formule de M. Luyet).

Mais comment dénoncer des excédents de dépenses, puis réclamer des rubriques supplémentaires? Impossible de répondre à cette question, surtout quand la réponse n'est pas entendue par la loi...

Restrictions budgétaires, d'accord, mais entente préalable sur un projet définitif de loi.

rg

Le réquisitoire de Lucien Bruchez

L'examen du budget – en particulier le chapitre sur le Département de l'instruction publique – promettait des réactions relativement nerveuses. En fait, il n'a pas déçu ces promesses... sauf qu'il a entraîné des interventions assez imprévues, dont celle du député Lucien Bruchez, qui fut si remarquable que personne ne songea à prendre des notes (à l'exception naturelle de M. Bernard Comby).

En toute candeur, M. Lucien Bruchez commence son propos par ces termes: «Je prends la respectueuse liberté de poser quelques questions au sujet de la construction du collège de Sierre et du concept général de décentralisation des maturités promis par le Conseil d'Etat.»

Après cette respectueuse liberté, M. Lucien Bruchez ajoute: «Lors des premiers débats relatifs à cette construction, le Conseil d'Etat a pris l'engagement d'exposer ce concept pour l'ensemble du canton avant les deuxièmes débats.» Et M. Bruchez de souligner alors: «Ne voyant rien venir, je m'étonne... Est-ce par hasard ou par oubli (car je n'ose pas dire qu'il s'agit d'incurie de la part de l'autorité), que les deuxièmes débats n'ont pas été agendés à ce jour et que le concept n'a pas encore été présenté?»

Dès cet instant, le député Lucien Bruchez devient un magnifique orateur, presque procureur d'une révolution, inquisiteur d'une suspicion. Il n'annonce rien (sinon son postulat de naguère, et celui d'un collègue parlementaire), mais il dénonce avec tant d'éloquence, et d'impertinence, qu'il obtient bientôt le silence total de la salle, puis des applaudissements à la fois stupéfaits, éberlués aussi. Il est vrai que le député Lucien Bruchez n'a pas ménagé son dictionnaire (en parfaite courtoisie, mais en franchise au superlatif).

Je le cite (par prudence et précaution):

«Est-ce peut-être que les interventions tous azimuts des intéressés au monopole de l'enseignement secondaire du deuxième degré, uniquement préoccupés de leurs intérêts particuliers et locaux, est-ce peut-être que ces interventions, ou ces pressions (le terme serait plus exact), auraient eu sur l'autorité exécutive une influence prépondérante?»

Non encore content de cette première exclamation, ou de cette première interrogation, M. Lucien Bruchez ajoute: «Depuis que le peuple valaisan a sanctionné la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on eût pu croire que l'influence de la haute autorité ecclésiastique sur la politique aurait disparu...»

Impossible de citer ici toute l'intervention de M. Lucien Bruchez – une authentique merveille d'un réquisitoire parlementaire – mais indispensable de rapporter une conclusion: «Le politicien est celui qui pense à sa prochaine élection, l'homme d'Etat est celui qui pense à la prochaine génération...»

Face à cette avalanche d'arguments frappants et percutants, M. Bernard Comby a promis à l'intervenant de répondre mieux, lors de la session du mois de janvier prochain... rg

Horaire des écoliers

Pétition 34

Economie publique

Sur fond d'initiatives... dangereuses

«J'ai l'impression de me trouver au jardin des Hespérides. Vous me couvrez d'argent, c'est de la cruauté mentale. J'ai la tentation d'accepter vos propositions d'autant plus que mes collègues sont absents présentement!»

Ainsi s'est adressé, avec son humour coutumier, le chef du Département de l'économie publique, le conseiller d'Etat Raymond Deferr, aux nombreux députés qui voulaient enfler le budget à coups de centaines de milliers de francs, et même de millions. Mais en bon gestionnaire, il a évidemment refusé de déséquilibrer le budget 1989, qui, comme tous les budgets, forme un édifice cohérent qui, sous les coups de boutoir des députés, pourrait n'être plus d'aplomb.

Les propositons d'augmentation les plus diverses ont été formulées: intensifier la lutte contre les hannetons, la promotion des produits valaisans, les subventions pour l'achat de machines agricoles, la viticulture plus particulièrement, rendre les examens de cafetiers plus probants, l'achat d'un appareil à mesurer le taux de sucre dans le vin, et cela dans le canton qui en éprouve le moins le besoin, etc.

Un député, le socialiste Karl Berchtold, a même proposé 4,4 millions pour améliorer le rendement agricole alors que la base légale, qui doit encore être élaborée et approuvée suite à une motion par lui déposée et acceptée, fait défaut.

M. Deferr n'eut aucune peine à inciter les députés à faire preuve de raison tandis que les quelques récalcitrants n'ont pas trouvé grâce devant le plenum.

Le péril du 4 décembre

Intermède passionnant que celui engendré par l'intervention de M. Pierre Valterio qui estime catastrophiques les conséquences des initiatives populaires proposées en votation populaire le 4 décembre prochain. En cas d'acceptation, quelle parade a prévu le gouvernement? Fustiger les «40 heures» a soulevé l'ire du député Germain Varone qui a exprimé son sentiment avec virulence.

Le conseiller d'Etat Raymond Deferr a remis les pendules à l'heure. Son analyse clairvoyante de la situation économique valaisanne constitue la meilleure réponse à toutes les interrogations. En les partageant, il ne fait aucun doute que le triple scrutin fédéral de décembre mérite un triple non.

En substance, M. Deferr souligne que: **«La tendance actuelle tend à considérer que l'économie valaisanne a pris des allures euphoriques. Mais il convient de ne pas ignorer que les situations d'euphorie sont passagères et qu'un Valais mieux équipé sera aussi à même de faire face aux difficultés futures. Il faut, par ailleurs, remarquer que l'image du canton en plein boum que donne la construction ne doit pas masquer le fait que dans d'autres secteurs économiques, si les choses vont bien, elles n'autorisent pas pour autant la satisfaction béate.»**

Et M. Deferr de citer le tourisme (taux d'occupation insuffisant donc salaires peu attractifs), la viticulture (entrée certes dans une phase sereine mais encore en équilibre instable), les handicaps de l'agriculture et l'industrie.

A cet égard, l'analyse de M. Deferr est révélatrice: **«Dans notre industrie, les capacités de production sont utilisées à plein, mais le véritable défi technique lancé à nos entreprises est loin d'avoir été définitivement relevé. Le manque de main-d'œuvre qualifiée se fait sentir et ce n'est pas l'aboutissement, que je ne souhaite pas, de l'initiative pour la limitation de l'immigration qui pourrait améliorer la situation alors même que le nombre de jeunes Suisses en état de se former va aller diminuant au tournant du siècle.**

De même, l'initiative en faveur de la réduction de la durée du travail n'est pas de nature à permettre dans ce domaine délicat de choisir de cas en cas, de branche en branche, avec souplesse les solutions qui permettront à nos entreprises d'aborder avec toute la mobilité requise le défi européen.

Il est d'ailleurs curieux qu'au moment où il nous est vivement recommandé de ne rien faire qui puisse accentuer nos différences avec la CEE, nous ayons à voter le 4 décembre sur trois initiatives dont l'acceptation conduirait à une crispation de nos structures, à une nouvelle singularisation de la Suisse face à la CEE, à un étatisme accru et forcément à une baisse de la vitalité de nos entreprises et de notre économie. Or, nous savons tous que nous ne pourrons affronter le défi de 1992 que si la vitalité de notre économie nous met en position favorable de négociation, voire de confrontation et si nous sommes capables, sans adhérer, de nous placer dans un mouvement de libération de l'économie qui nous donne le format européen.»

Ainsi, il ne fait guère de doute qu'une acceptation des initiatives populaires en votation le 4 décembre mettrait en péril la vitalité de l'économie valaisanne et la poursuite de la mise en place des conditons favorables qu'elle requiert.

Roland Puippe

La constitution de réserves de crise

Retour à Jacques Allet

En deuxième lecture, cette loi «sur la constitution de réserves de crise bénéficiant d'allégements fiscaux» n'a suscité aucune discussion. Et pourtant, elle est d'une importance littéralement vitale, et sera soumise à votation populaire le printemps prochain.

Puisque nul n'a jugé nécessaire de la discuter, hier, puisque personne n'est intervenu, je rappelle ici quelques éléments pertinents du rapport du député Jacques Allet (à l'occasion des premiers débats).

Le système général de la loi est le suivant:

«En période faste, les entreprises peuvent constituer des réserves au moyen de prélèvements qui ne seront pas soumis à l'impôt. Ces réserves pourront être utilisées au moment où il s'agira de prendre des mesures générales ou ponctuelles, destinées à relancer l'économie. La loi fédérale de 1985 est applicable à l'impôt fédéral direct, mais à condition que les cantons et les communes adoptent des dispositions analogues.»

Pour un complément d'information, j'espère que les députés prendront la peine de recourir au rapport de M. Jacques Allet, avant l'échéance de la votation populaire. rg

Affaires sociales

Asile: le rôle du Valais

(rp). – Le député Bernard Bonvin intervient au chapitre du Département des affaires sociales pour soulever le lancinant problème posé par les requérants d'asile.

Les sommes prévues au budget suffisent-elles à honorer nos engagements?

Qu'en est-il des centres valaisans d'hébergement, notamment à Sion?

Le conseiller d'Etat Bernard Comby dédramatise d'emblée la question. De 413 au début de l'année, le nombre de requérants pris en charge par le canton est aujourd'hui de 800, sur une population de près de 240 000 habitants. La proportion n'est pas exagérée. Le problème réside dans la détermination des lieux de séjour. Si le choix de Chandolin fut une erreur, il n'en demeure pas moins que le Valais se doit d'accomplir également cette mission humanitaire, non pas en créant des ghettos mais de petites unités disséminées dans tout le canton. Divergence d'avec la Berne fédérale, M. Comby estime qu'il faudrait procéder à une recherche immédiate de places de travail pour les requérants.

Quant à la ville de Sion, qui doit jouer le rôle de foyer principal, M. Comby relève que, grâce à la compréhension de la ville, les difficultés actuelles, causées par la transformation prochaine en home pour personnes âgées de l'ancien grand séminaire, lieu de séjour de 67 requérants, sont en passe d'être réglées.

S'agissant du budget, il répond en tous points aux exigences.

De même, le budget prévoit également de couvrir les besoins de la fondation en faveur des handicapés mentaux, souci du député Pierre Délèze.

Blocage-financement

Bon pour un an 43

La revalorisation générale des traitements

Le postulat Anthamatten

En deuxième lecture, ce décret fut d'abord l'objet d'un retour à la première lecture. Hier matin, le rapporteur de la commission, M. Alfons Imhasly, signale d'emblée que cette commission a décidé de ne pas «entrer en matière sur les amendements proposés lors des premiers débats». Il est vrai que, si elle était entrée dans cette matière, elle n'en serait certainement pas encore sortie. Certes, des «inégalités de traitement» demeurent encore, mais cette revalorisation ne constitue qu'un premier pas, ainsi que le rappelle le président de la commission, le député Paul Fellay.

D'ailleurs, le message du Conseil d'Etat précise très clairement quels seront les autres pas:

«*Ultérieurement, nous envisageons d'autres mesures, à savoir: règlement des cas criards par le biais d'une adaptation sectorielle du classement des fonctions, et correction des faiblesses structurelles du système actuel de traitement (le tout fondé sur les revendications du partenaire social de même que sur l'évolution économique et financière du canton).*»

Dans ce contexte, il ne restait vraiment à connaître que l'attitude du Conseil d'Etat face au postulat du député Adolf Anthamatten.

M. Hans Wyer n'a nullement esquivé le problème: le Conseil d'Etat s'est déjà prononcé sur l'examen et la correction des faiblesses structurelles du système salarial actuel... Le Conseil d'Etat est dès lors disposer à instaurer une commission d'étude et à prendre des mesures suite aux propositions de ladite commission, voire de les soumettre au Grand Conseil.

Et M. Hans Wyer d'ajouter encore: ces mesures peuvent être de la compétence du Conseil d'Etat. Ainsi, poursuit-il, «sur proposition de la commission de classification et de la commission précitée, les décisions du Conseil d'Etat s'y rapportant pourront être prises et les crédits nécessaires devront être inscrits au budget».

Les faiblesses structurelles touchent une grande partie de la fonction publique, les fonctionnaires comme le corps enseignant, comme le personnel des tribunaux (même s'il est plus facile d'accéder à un échelon supérieur dans l'un ou l'autre de ces secteurs).

Sur ce point excessivement sensible, M. Hans Wyer insiste et souligne: il s'agit de la révision de l'échelle des traitements de base, de l'institution du 13e salaire en remplacement de la prime de fidélité, de l'éventuel élargissement de la durée du paiement des primes d'âge, de la durée d'enseignement du corps enseignant ainsi que de la durée hebdomadaire de travail des fonctionnaires, de la situation de la femme aussi.

En conclusion, M. Hans Wyer rappelle que «l'objectif de cet examen doit tendre vers la simplicité et la clarté d'un système salarial flexible et performant, ayant pour principes l'égalité de traitement et l'équité sociale».

A la suite de ces déclarations, le député Adolf Anthamatten se déclare évidemment satisfait, d'autant que M. Hans Wyer l'assure que cette révision «sera entreprise tout de suite, par une commission nommée par le Conseil d'Etat» (commission rassemblant aussi bien le partenaire social que la branche économique).

rg

Les salaires dans les écoles supérieures

Loin du compromis

(rp). – Les premiers débats, en septembre dernier, avaient révélé une certaine confusion dans le Parlement chargé de déterminer les traitements du corps enseignant des écoles de formation professionnelle supérieure en Valais.

Ces traitements concernent:

– le centre de formation pédagogique et sociale, à Sion (CFPS);

– l'école suisse de tourisme, Sierre (EST);

– l'école technique cantonale en informatique, Sierre (ETC);

– l'école d'ingénieurs ETS du canton du Valais, Sion (ETS);

– les écoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration, Viège et Saint-Maurice (ESCEA).

Lors des premiers débats, les députés, constatant de la distorsion salariale et un manque de clarté dans la distinction hiérarchique des différentes écoles, avaient émis une série de réserves qu'ils désiraient voir étudiées par la deuxième commission, ce qu'elle s'est empressée de faire. Même si M. Comby remarque d'emblée que la plupart des députés de la commission (par manque de courage?) ont préféré céder leur place à leurs suppléants.

Toujours est-il que la deuxième commission a quasi chamboulé les conclusions de la première. Elle a tout d'abord créé une classification précise, à savoir deux niveaux: école technique et école technique supérieure, conformément aux dispositions de l'OFIAMT.

L'ETC et une partie de l'enseignement de l'EST et du CFPS se retrouvent dans la catégorie «école technique», tandis que l'EIV, les ESCEA et une partie de l'EST et du CFPS sont dans la catégorie «école technique supérieure».

Les salaires devraient, selon la deuxième commission, être de 5% supérieurs à ceux des enseignants secondaires du 2e degré pour la catégorie «école technique» et de 10% pour la catégorie «école technique supérieure».

Conséquence par rapport aux premiers débats: une dépense supplémentaire de 169 000 francs.

Quant aux salaires des directeurs des ESCEA, ils ont été maintenus au niveau décidé en septembre, supérieurs de 10% à celui d'un recteur.

Par ailleurs, la commission justifie un salaire plus élevé pour le directeur de l'EIV (seule école de ce type en Valais, bilingue et plus complexe que les autres), pour les chefs de département de l'EIV (pour avoir les meilleures forces, les meilleurs techniciens, il faut les payer), pour le sous-directeur et le doyen de l'EST et de l'ETC (travail administratif supplémentaire).

Cette refonte du premier projet a provoqué une opposition virulente de la part des groupes chrétien-social et démocrate-chrétien du Haut, soutenus partiellement par le groupe d.c. du Centre. Le groupe radical soutient, quant à lui, la deuxième commission pour la raison simple et évidente qu'il est à l'origine de ce chambardement.

Les groupes socialiste et d.c. du Bas doivent probablement méditer le proverbe: «qui ne dit mot consent».

M. Comby justifie de tels salaires non seulement par la qualité des enseignants mais par les efforts considérables que ces mêmes enseignants devront fournir, surtout s'agissant d'un enseignement nouveau, dispensé de surcroît également le soir et le samedi.

Réponse aujourd'hui.

métrailler sa

Sols: tapis, moquettes, parquets linoléums, sols plastiques
Asphaltage, isolations, étanchéité
Dallage de terrasse et toitures attiques.
EXPOSITION - VENTE
Rue des Ronquoz 1, SION
Tél. (027) 22 24 04

Sport-Handicap Valais

Une équipe motivée

8

sports Nouvelliste

Belgique Espagne

La bonne affaire

Portugal

Bof!

Sur le plan international, la soirée était en grande partie consacrée au football et au tour qualificatif pour les championnats du monde 1990. Deux équipes ont réalisé une bonne affaire. Dans le groupe de la Suisse, la Belgique a obtenu un point en Tchécoslovaquie avec une équipe profondément remaniée en raison des absences. Dans le groupe 6, l'Espagne a réussi son entrée dans la compétition en dominant l'Eire. Quant au Portugal, le prochain adversaire de notre sélection, il s'est contenté d'un petit but face aux faibles Luxembourgeois. Et à domicile en plus!

4

Dos à dos. *Le Tchécoslovaque Kadlec (à gauche) et le Belge Veyt (à droite) se sont partagé l'enjeu. Sans but...* AP

à propos de...

Le hasard et la nécessité

Jakub ou Jakob, peu importe! Quelle que soit l'orthographe de son prénom, Hlasek fait désormais partie des grands bras du cirque jaune. Treizième au dernier classement de l'ATP (Association des tennismen professionnels), le Zurichois, exilé tchécoslovaque du défunt printemps de Prague, offre à la Suisse son premier vrai champion de l'ère moderne. Juste avant que le tennis ne devienne une des étoiles du monde sportif, Dimitri Sturdza cumulait les honneurs helvétiques. Puis arriva Heinz Günthardt, sans aucun doute le plus doué joueur produit par notre pays. Malheureusement pour lui, son mental manquait de consistance et l'empêcha d'entrer dans le club que sa technique méritait: celui des dix. Jakub – ou Jakob – en fera bientôt partie. A coup presque sûr. Précisément parce qu'il possède une confiance et une volonté au-dessus de la moyenne suisse. Travailleur, intelligent, ouvert – il parle cinq langues! – Hlasek a le gabarit du champion. Physique, technique et psychique. Son admirable saison, paraphée par sa première victoire en grand prix dimanche à Wembley, tient à la fois du hasard et de la nécessité. Le hasard, malheureux, qui le fit se briser le poignet lors d'un accident de voiture au début de l'année. Au repos forcé durant plusieurs semaines, le Zurichois engrangea des forces que ses adversaires ont lentement perdues au tour du monde. La nécessité l'obligea, elle, à demander l'appui d'une personne compétente. Le Français Georges Deniau, responsable de l'équipe suisse de coupe Davis, est ainsi devenu son entraîneur. Et il est en train de réussir ce qu'il avait raté avec Guy Forget! Certes, Hlasek n'a pas la fantaisie d'un McEnroe ou la présence spectaculaire d'un Noah. Son style s'apparente plus à celui de Lendl. Mais pour une bonne fois que la Suisse a son roi, il serait bien malvenu de se montrer républicain...

...et encore

Tennis

Le Masters féminin

Martina à la peine

14

Gymnastique

Ces dames délibèrent samedi à Vollèges

14

Etes-vous prêts pour affronter l'hiver?

Ils vous attendent! MM. Hervé Divorne et Pascal Dayer (à droite) de la maison Adam Touring vous conseilleront en spécialistes. NF

14

«Séoul 88» est sorti de presse

Le livre officiel des Jeux olympiques de Séoul 1988 a été présenté et officialisé par le CIO et le COJO. Cet ouvrage de 224 pages, relate tous les grands événements des Jeux d'été, avec de nombreuses illustrations en couleurs. Il est tiré en plusieurs langues (sept versions) et cela à plus de 100 000 exemplaires. Vraiment, un document de valeur pour sa bibliothèque.

De gauche à droite: MM. Takac, directeur d'IMS Studio 6, Juan Antonio Samaranch, président du CIO et Raymond Gafner, administrateur délégué du CIO. ASL

Italie 90 – Groupe 7 : Tchécoslovaquie - Belgique 0-0

Quand la meilleure défense, c'est la défense!

Tchécoslovaquie: Stejskal; Chovanec; Bielik, Kadlec, Vlk; Weiss (79e Moravcik), Nemecek (87e Danek), Hasek, Bilek; Luhovy, Griga.

Belgique: Preud'homme; Demol; Gerets, Grun, Albert, Dewolf; Scifo (75e Vanderlinden), Emmers, F. Van der Elst, Veyt; Christaens (79e Nilis).

Notes: stade de Slovan Bratislava. Spectateurs: 48000. Arbitre: Midgley (Ang). Avertissement: 85e Vanderlinden.

Domination. *Les Tchèques Nemecek (à gauche) et Weiss (à droite) ont pris la mesure territoriale du duel. Mais Van der Elst (au centre) et ses camarades belges ont résisté. Farouchement...* AP

La démonstration

En prenant un point à Bratislava (0-0), à la faveur d'une impressionnante démonstration de force défensive, la Belgique a confirmé son rôle de favori dans le groupe 7 de la coupe du monde.

Pour la Tchécoslovaquie, ce résultat constitue un semi-échec. Malgré une supériorité territoriale de tous les instants, les protégés de Venglos ne sont jamais parvenus à battre le gardien Preud'homme. Pourtant au départ, les Tchécoslovaques semblaient avoir de grandes chances de succès. Guy Thys n'avait-il pas été contraint d'aligner un «onze» de fortune en raison des indisponibilités de plusieurs titulaires?

Les remplaçants de Thys

Le capitaine Ceulemans, mal remis du naufrage brugeois à Monaco en coupe des champions, faisait défaut, tout comme le libero Clijsters (déchirure des ligaements du genou), le latéral Versavel (claquage) et les Anderlechtois Nilis et Vervoort (jugés en méforme). Par rapport au match de Bruxelles contre la Suisse, six changements avaient donc été opérés.

Le sélectionneur belge mobilisa à Bratislava un stoppeur de haute taille, Philippe Albert (1 m 94) qui épaulait deux autres grands gabarits, Demol, promu libero, et Grun. La Belgique présentait cinq arrières, avec Gerets à droite et de Dewolf à gauche. En fait, elle ne comptait qu'un seul vrai avant de pointe, le petit Christiaens.

Devant le mur érigé par leurs adversaires, les Tchécoslovaques, malgré le soutien passionné de près de cinquante mille spectateurs, se révélèrent impuissants. En nonante minutes, ils ne se créèrent que deux chances de but. La première à la 59e minute lorsque Weiss, démarqué par Griga, se présentait seul devant le gardien mais son tir, trop croisé, longeait la ligne. A la 82e, un recentrage de Hasek offrait à Luhovy la possibilité de fusiller le gardien de près. A la grande déception de la foule, l'attaquant cafouillait, tirait à côté.

La seule intervention digne de ce nom du gardien Stejskal se situa à la... 91e minute sur un centre tir de Vanderlinden.

La bonne formule

Aux vestiaires, le sélectionneur belge exprimait toute sa satisfaction: ***«Nous étions bien organisés défensivement. La solution avec deux stoppeurs a été une parfaite réussite! Philippe Albert m'a comblé: il a bouclé Luhovy de magistrale façon.»***

Un seul Belge faisait grise mine: le Bordelais Scifo, victime d'une luxation de l'épaule, laissait percevoir sa douleur. Dans ce match, il n'avait pas eu la tâche aisée, les appuis lui faisant singulièrement défaut dans l'entrejeu. Contre la Suisse, le contexte lui avait été beaucoup plus favorable.

Très abattu, le capitaine tchécoslovaque Chovanec confiait: ***«Nous avons manqué de réussite. Je pense surtout à notre engagement total au début de la seconde mi-temps où nous aurions dû trouver l'ouverture!»***

Chovanec, libero très offensif, se signala par quelques coups francs bien ajustés. En compagnie du stoppeur Kadlec et du latéral Vlk, le patron de la défense tchèque mérite une mention. Il faut encore souligner la vitalité du demi Hasek. Mais dans l'ensemble, la Tchécoslovaquie a déçu.

Chez les Belges, les arrières furent évidemment en évidence. Le vétéran Gerets, remplaçant contre la Suisse, se révéla extrêmement précieux en début de partie surtout par le poids de son expérience. Malgré leur football négatif, les Diables rouges ne commirent qu'un minimum de fautes, facilitant ainsi la tâche de l'arbitre anglais Neil Midgley.

Amical: Italie - Hollande 1-0 (1-0)

Gianluca Vialli bien sûr

La «squadra azzurra» d'Azeglio Vicini a signé un succès de prestige à Rome face à la Hollande, championne d'Europe en titre.

Goal! *Koot (à droite) tente l'interception. Le tir de Vialli fera mouche. Ce sera le seul!* AP

Les Italiens ont remporté ce match amical 1-0 grâce à une réussite de l'attaquant gênois Gianluca Vialli à la 43e minute de jeu.

Les deux formations étaient privées de plusieurs titulaires pour cette rencontre disputée devant 28 000 spectateurs seulement. L'Italie jouait sans son gardien Zenga, son demi Donadoni et son attaquant Mancini, tous trois blessés.

Pour sa part, le coach hollandais Thijs Libregts a dû faire face à une cascade de forfaits, parmi lesquels le Milanais Gullit, les Malinois Bosman et Erwin Koeman, ainsi que le défenseur d'Anderlecht Van Tiggelen. Libregts a ainsi été contraint de lancer dans le bain trois néophytes, Reekers (Bochum), Huistra (Twente) et l'attaquant de Groningue René Eykelkamp.

Mais malgré ces défections, les Bataves ont parfaitement entamé le match. Ils ont exercé une emprise totale en première période, ratant d'un rien l'ouverture du score à la demi-heure lorsqu'un tir de Huistra était repoussé par la transversale de la cage de Tacconi.

En revanche, les Italiens n'ont pas raté leur première véritable chance. Une passe millimétrée de Baggio permettait à Vialli de prendre toute la défense adverse de vitesse pour tromper Van Breukelen d'un tir croisé.

Ce but, inscrit juste avant le repos, fouettait l'ardeur des Transalpins. Ainsi, ils survolaient les débats en seconde période et auraient pu doubler la mise à la 54e minute lorsque Rijkaard commettait une faute sur Baggio qui avait le poids d'un penalty. Mais curieusement, l'arbitre espagnol Soriano Aladren ne bronchait pas.

Au sein de la formation italienne, le néophyte de la Fiorentina Roberto Baggio s'est montré l'élément le plus incisif. Il convient d'accorder également une mention spéciale au défenseur de l'Inter Giuseppe Bergomi, intraitable dans son marquage sur Van Basten.

Côté hollandais, l'ailier Pieter Huistra a réalisé des prouesses sur le flanc gauche. Mais il a souffert de l'effacement, de l'apathie même, des deux Milanais Rijkaard et Van Basten, qui n'ont pas réédité leur fabuleux match de jeudi dernier à Belgrade.

A la 43e minute

Italie: Tacconi; Baresi; Bergomi, Ferri, Maldini; De Agostini (82e Berti), De Napoli, Giannini; Baggio, Vialli, Rizzitelli (52e Ferrara).

Hollande: Van Breukelen; Silooy, Reekers, R. Koeman, Koot; Suvrijn (68e Rutten), Rijkaard, Vanenburg; Eikelkamp (61e Van Loen), Van Basten, Huistra.

But: 43e Vialli 1-0.

Notes: Stade olympique de Rome. 28 000 spectateurs. Arbitre: Soriano Aladren (Esp).

Portugal - Luxembourg 1-0 (1-0)

Le Portugal n'a pas brillé lors de son premier match du tour préliminaire de la coupe du monde. Il s'est contenté du minimum contre les modestes Luxembourgeois, battus par 1-0 (score acquis à la mi-temps), à Porto, devant 30 000 spectateurs.

C'est Fernando Gomes qui a réussi le seul but de la rencontre, après trente et une minutes de jeu.

Espagne - Eire 2-0 (0-0)

Espagne: Zubizarreta; Andrinua, Gorriz, Quique (86e Solana), Jimenez; Sanchis, Roberto, Michel, Martin Vazquez; Manolo Sanchez (76e Ramon), Butragueño.

Eire: Bonner; Moran, McCarthy, Stauton, Morris; O'Leary, Houghton, Galvin, Sheridan (85e O'Brian); Cascarino, Aldridge (65e Quinn).

Buts: 53e Manolo Sanchez 1-0. 65e Butragueño 2-0.

Notes: Séville. 50 000 spectateurs. Arbitre: Savchenko (URSS).

Face à une équipe irlandaise dans laquelle l'entraîneur Jack Charlton n'avait finalement pas aligné les «anciens» Liam Brady et Frank Stapleton, qui figuraient pourtant dans sa sélection, les Espagnols ont ouvert le score par un néophyte: Manolo Sanchez (Atletico Madrid).

Le succès ibérique ne souffre d'aucune discussion. Durant les 45 premières minutes, les Irlandais ont réussi à contenir les attaquants adverses grâce à une bonne organisation au milieu du terrain et en défense, grâce aussi à quelques interventions de leur gardien Pat Bonner. Dès le début de la seconde mi-temps, les Espagnols accéléraient l'allure. Débordés, les Irlandais encaissèrent alors deux buts face à une formation espagnole qui a sans doute disputé son meilleur match depuis le dernier Mundial au Mexique.

Groupe 7

Luxembourg - Suisse	**1-4 (0-3)**
Luxembourg - Tchécosl.	0-2 (0-2)
Belgique - Suisse	**1-0 (1-0)**
Tchécoslovaquie - Belgique	0-0
Portugal - Luxembourg	1-0 (1-0)

Classement

1. Tchécoslovaquie	2	1	1	0	2-0	3
2. Belgique	2	1	1	0	1-0	3
3. Portugal	1	1	0	0	1-0	2
4. Suisse	**2**	**1**	**0**	**1**	**4-2**	**2**
5. Luxembourg	3	0	0	3	1-7	0

Restent à jouer

15.02.89 Portugal-Belgique
26.04.89 Portugal-Suisse
29.04.89 Belgique-Tchécoslovaquie
10.05.89 Tchécoslovaquie-Luxembourg
31.05.89-
01.06.89 Luxembourg-Belgique
07.06.89 Suisse-Tchécoslovaquie
06.09.89 Belgique-Portugal
20.09.89 Suisse-Portugal
06.10.89 Tchécoslovaquie-Portugal
11.10.89 Luxembourg-Portugal
11.10.89 Suisse-Belgique
25.10.89 Tchécoslovaquie-Suisse
25.10.89 Belgique-Luxembourg
15.11.89 Portugal-Tchécoslovaquie
15.11.89 Suisse-Luxembourg

Groupe 6

A Séville
Espagne - Eire 2-0 (0-0)

Classement

1. Irlande	3	1	1	1	3-1	3
2. Espagne	1	1	0	0	2-0	2
3. Hongrie	1	1	0	0	1-0	2
4. Eire	2	0	1	1	0-2	1
5. Malte	1	0	0	1	0-3	0

Football

RFA

Matches en retard: Kickers Stuttgart - Werder Brême 0-6. Eintracht Francfort - Karlsruhe 1-0. Bayer Uerdingen - Kaiserslautern 3-1. Waldhof Mannheim - Hanovre 96 1-1. Cologne - Bayer Leverkusen 3-0.

Classement

1. B. Munich	14	7	7	0	29-10	21
2. VfB Stuttgart	14	8	2	4	27-18	18
3. Werder Brême	13	6	5	2	23-14	17
4. SV Hambourg	14	7	3	4	26-17	17
5. Bayer Uerdingen	14	5	7	2	21-14	17
6. Borussia M.	14	6	5	3	20-17	17
7. Cologne	14	7	2	5	22-11	16
8. Karlsruhe	14	7	2	5	25-22	16
9. Bayer Leverkusen	14	4	8	2	21-19	16
10. St. Pauli	14	3	9	2	15-14	15
11. VfL Bochum	14	5	4	5	16-17	14
12. Kaiserslautern	14	4	5	5	24-23	13
13. B. Dortmund	13	3	6	4	15-12	12
14. W. Mannheim	14	1	7	6	13-24	9
15. Hanovre 96	14	1	6	7	13-27	8
16. E. Francfort	14	3	2	9	7-21	8
17. Nuremberg	14	3	2	9	12-27	8
18. K. Stuttgart	14	2	4	8	13-35	8

● **SUÈDE. Finale du championnat, match aller:** Djurgaarden IF - Malmö FF 0-0. Retour samedi à Malmö.

L'Angleterre en échec!

Une réussite de la tête du défenseur Tony Adams, à la 54e minute, a évité à l'Angleterre l'affront d'une défaite en Arabie saoudite, à l'occasion d'un match amical disputé à Ryad devant 8000 spectateurs et conclu sur le score de 1-1. Les Saoudiens avaient en effet pris l'avantage dès la 15e minute, par Majed Abdullah.

Les hommes de Robson – qui avait fait confiance à trois néophytes, le gardien Seaman (Queen's Park Rangers), le latéral Sterland (Sheffield Wednesday) et le demi Thomas (Arsenal) – se sont vu refuser deux buts pour hors jeu et ont tiré sur la latte par Beardsley. Mais leur manque d'imagination, autant que la malchance, explique le résultat final.

● **Arabie saoudite - Angleterre 1-1 (1-0).** – Ryad. 8000 spectateurs. **Buts:** 15e Majed Abdullah 1-0. 54e Adams 1-1.

Jesper Olsen à Bordeaux

Le milieu de terrain international danois Jesper Olsen, qui jouait à Manchester United, a signé un contrat d'une durée de deux ans et demi avec la formation française des Girondins de Bordeaux, actuellement neuvième du championnat de France de première division.

Olsen, âgé de 27 ans, 1 m 68, 60 kg, milieu de terrain offensif, ne pourra effectuer ses débuts avec sa nouvelle équipe mercredi prochain contre Naples. Son nom n'a pas été inscrit avant le 15 juillet sur les listes de l'UEFA, il ne peut donc disputer les huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA. Le joueur, en revanche, pourra participer aux quarts de finale si Bordeaux se qualifie.

«Je joue à Manchester United depuis quatre ans et demi et j'avoue que le football pratiqué sur le continent commençait à me manquer. Aussi, quand les dirigeants bordelais se sont manifestés, j'ai réfléchi tout d'abord puis j'ai accepté leurs propositions. Bordeaux est un grand club avec une très bonne équipe. Les responsables veulent gagner deux titres et moi aussi», a déclaré Jesper Olsen, après avoir signé son contrat. Le montant du transfert s'est élevé à quelque 1,5 million de francs suisses.

Défaite des «moins de 18 ans»

La sélection suisse des «moins de 18 ans» s'est inclinée 2-0 (1-0) face à une sélection d'Allemagne du Sud lors d'une rencontre amicale disputée à Friedrichshafen.

Dans l'équipe allemande figuraient plusieurs joueurs appartenant à des clubs de Bundesliga. Les Suisses ont paru un peu en retrait au niveau technique et n'ont pas affiché la même détermination que leurs hôtes.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Grande Dixence

Nous cherchons, pour notre équipe du service électromécanique du centre d'exploitation de Sion, un jeune collaborateur en qualité de

dessinateur électricien

répondant au profil suivant:
- âge idéal du candidat: 25 à 28 ans
- certificat de capacité professionnel
- quelques années de pratique
- entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Nous offrons:
- travail indépendant dans un petit groupe
- des activités variées, un emploi stable
- bonnes conditions d'engagement avec prestations sociales d'une grande entreprise.

Si ce poste correspond à vos aspirations et vous intéresse, nous vous prions d'envoyer vos offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, photo et copies de certificats, à:

GRANDE DIXENCE S.A.
Service du personnel
Case postale 444
1951 SION.

36-517179

Coiffure Rive-Gauche à Sion

engage pour compléter son équipe

2 coiffeurs(ses) pour dames
1 permanentiste-coloriste

très motivés(es), formation continue.

Entrée tout de suite ou à convenir, au plus tard début janvier 1989.

Faire offres écrites à:
Coiffure Rive-Gauche, r. Dent-Blanche 18, Sion.
Partenaire Mod'Art - Membre ASMC.

036-066500

Ouverture à Verbier
Boutique Bjorn Borg

Prêt-à-porter. Cherchons

vendeuse responsable

anglais-français, pour décembre 1988.

Tél. (022) 81 06 10
soir 36 49 76

18-322559

---

ecco

TRAVAIL TEMPORAIRE

Agence de Sion

Nous cherchons, pour postes stables et missions temporaires,

menuisiers
charpentiers
maçons
installateurs sanitaire
monteurs en chauffage
ferblantiers
monteurs électriciens
mécanicien électricien
mécanicien méc. gén. (usinage)
serruriers
tuyauteurs

Suisses ou permis B ou C.

Votre conseiller: **A. Casarini**
1950 SION, place du Midi 29 - Tél. (027) 22 30 44

36-517127

MITE DAVET – 1895 Vionnaz

PLACEMENT DE PERSONNEL

Urgent! on cherche des
mécaniciens électriciens
mécaniciens mécanique générale
dessinateurs bât., B.A. + G.C., machines
maçons carreleurs
chauffeurs poids lourds
machinistes grutiers
aides (usine, chantier)
Excellents salaires. Suisses ou permis B ou C.
Tél. (025) 81 32 19.

36-507413

Employée de commerce

français-anglais, cherche travail pour saison d'hiver, tourisme, hôtel ou autres.

Tél. (024) 41 35 56, dès 19 heures.

22-354284

Café-restaurant de Val-d'Illiez cherche

1 sommelière
1 personne

pour divers travaux de nettoyage et entretien.

Entrée:
1er décembre 1988.

Tél. (021) 36 07 59, dès 19 heures, pour fixer un rendez-vous.

22-354315

Café-Restaurant National, Chez Noëlle, Martigny-Bourg, cherche une

sommelière

et une

barmaid

Tél. (026) 2 37 85 dès 11 heures.

036-517484

Verbier
Nous cherchons pour la saison d'hiver

vendeuses

skiman-vendeur

Faire offres avec références et photo à Oreiller Sports, 1936 Verbier.

036-517534

Urgent!, cherchons

comptable

français-allemand,
à temps partiel, en soirée.

Ecrire sous chiffre J 36-517575, Publicitas, 1951 Sion.

036-517575

Commerce de vins au centre du Valais cherche

caviste responsable

pour une cave de moyenne importance.
Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre Y 36-067613, Publicitas, 1951 Sion.

036-067613

Rayonnages métalliques Unimondial
Une solution à chaque problème d'organisation

tubac

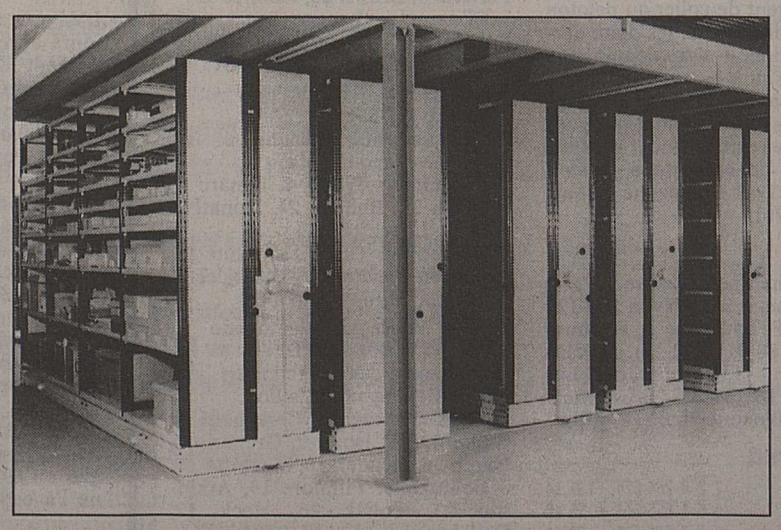

Rayonnages modulables pour le maintien de stocks, étagères mobiles sur rails pour un archivage rationnel, étagères élégantes pour l'agencement de surfaces de vente ou bibliothèques, les meubles métalliques Unimondial offrent une réponse appropriée à chaque problème de rangement.

De nombreux accessoires standardisés permettent une adaptation spécifique à chaque besoin, à des prix usine particulièrement avantageux!

Demandez notre documentation!

BH Agent exclusif:
BH Borgeaud Habitat SA
Av. de la Gare 15–1870 Monthey
Tel. 025-712 917

THEOREME

Ski alpin

Coupe du monde

Pas d'annulation en vue

Aucune décision n'a été prise concernant une éventuelle annulation des épreuves d'ouverture de la coupe du monde, dames et messieurs, qui doivent se tenir aux Menuires (deux super-G) et à Val-Thorens (deux géants) du 24 au 27 novembre, ont fait savoir les organisateurs.

Les températures ayant baissé, les canons à neige des deux stations fonctionnent régulièrement et, compte tenu des prévisions météorologiques annonçant un nouveau refroidissement, l'enneigement artificiel des pistes devrait être assuré dans les prochains jours.

Bobsleigh

Nouvelle victoire de Hoppe

Après sa victoire en bob à deux le week-end passé, l'Allemand de l'Est Wolfgang Hoppe a remporté un nouveau succès international lors d'une épreuve de bob à quatre disputée à Winterberg. Il a devancé de 0"59 le bob Autriche I de Ingo Appelt et de 1"22 celui de la RFA piloté par Toni Fischer.

Lors de sa troisième descente, Hoppe a établi un nouveau record de la piste en 55"38. A noter par ailleurs que les Suisses, qui s'entraînent actuellement à Igels, n'étaient pas présents à Winterberg.

Basketball

La sélection suisse pour l'Espagne

Maurice Monnier a retenu douze joueurs pour affronter l'Espagne, jeudi prochain à la salle du Bois-des-Frères de Genève (20 h 15), dans un match comptant pour le tour préliminaire du championnat d'Europe. Le coach national devra ramener son contingent à dix éléments le jour du match.

Maurice Monnier déplore plusieurs défections. Ainsi, le Nyonnais Robert Margot a décliné sa sélection, le néo-Bellinzonais Bernhard Runkel est blessé et le Pulliéran Mike Stockalper souffre d'une excroissance osseuse au pied.

Par rapport au tournoi préolympique d'Amsterdam, on enregistre les retours du Nyonnais Patrick Gothuey et du Montheysan Christophe Roessli pour Mike Stockalper et Runkel.

La sélection établie par Maurice Monnier est la suivante: Michel Alt (Fribourg Olympic), Vincent Crameri (Union Neuchâtel), Olivier Deforel (Champel), Thierry Girod (Pully), Igor Gojanovic (Pully), Patrick Gothuey (Nyon), Roland Lenggenhager (Champel), Claude Morard (Vevey), David Perlotto (Pully), **Christophe Roessli (Monthey),** Christof Ruckstuhl (SF Lausanne) et Steve Spiegel (Fribourg Olympic).

Mort de Giacomo Franchi

L'entraîneur italien Giacomo Franchi, qui a dirigé en Suisse Pregassona, Viganello et Lugano, est décédé à Varese, à l'âge de 48 ans, des suites d'un infarctus.

Natation

Fédération suisse

Nicolas Wildhaber se retire

Le président central de la Fédération suisse de natation, Nicolas Wildhaber (59 ans), a décidé de se retirer de son poste, qu'il occupait depuis dix-huit ans. Le successeur du Genevois (né à Zurich) sera désigné lors de l'assemblée des délégués qui se tiendra les 26 et 27 novembre à Bienne. Il devrait s'agir du Bernois Hans Ulrich Schweizer, proposé par le comité central.

La retraite de Nicolas Wildhaber n'est toutefois que partielle, puisqu'il se consacrera à l'avenir, en tant que délégué, aux relations internationales de la FSN, tout en travaillant dans le domaine des «sponsors».

Hockey – 1re ligue: Champéry - Chaux-de-Fonds 4-4 (2-2, 1-1, 1-1)

Un point d'honneur!

Au terme d'une rencontre d'une folle intensité, les Champérolains, héroïques et superbes d'abnégation, ont contraint le leader à plier un genou. Après l'exploit des Montheysans à Lausanne, le derby de demain soir s'annonce donc sous les meilleurs auspices...

Décidément, les grosses cylindrées de ce championnat, celles que l'on cite généralement comme favorites – on ne sait plus trop au nom de quoi d'ailleurs, n'est-ce pas Lausanne – ne sont pas à la fête sur les hauts du Val-d'Illiez. Après Neuchâtel il y a une dizaine de jours, le leader La Chaux-de-Fonds a en effet pu mesurer l'étendue du travail à fournir pour venir à bout de ces teigneux Bas-Valaisans, merveilleux combattants et une fois de plus animés d'une volonté et d'un esprit de corps hors du commun. Oui, la troupe de Jean Trottier, dont on ne cachera pas qu'elle a déçu la petite chambrée accourue au centre sportif, a souffert mille maux pour préserver son invincibilité. Plus même, sans travestir la vérité, nous dirons que Champéry a passé plus près de la victoire que son «prestigieux» adversaire, obligé de s'arc-bouter sur son but dans les ultimes minutes de ce match devenu complètement débridé dans son final.

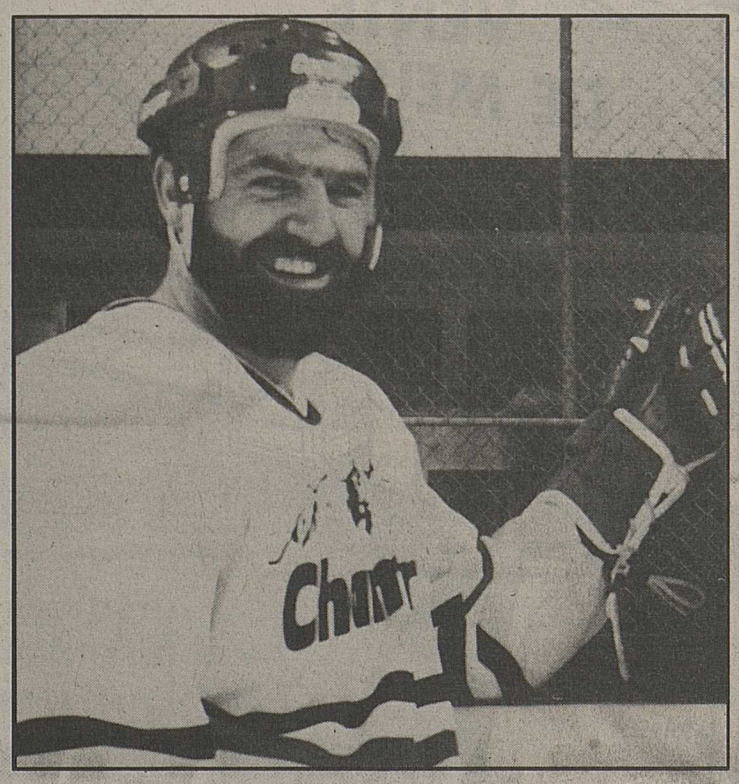

Croci-Torti. *Le sourire avant d'affronter... Monthey!* Bussien arch.

Les blancs de Schnegg

Les Champérolains annoncèrent d'ailleurs la couleur dès les premiers coups de lames de cette partie qui valut plus par son incertitude que par son niveau technique. Deux minutes ne s'étaient en

Par Christian Rappaz

effet pas encore écoulées que Cachat profitait déjà d'un des trois blancs de Schnegg – sur les trois premiers buts – pour ouvrir les feux. La «Tchaux» était avertie. Avertissement sans frais dans un premier temps puisque le lucide Vuille pouvait rétablir la parité. Piqués dans leur amour-propre, Mouche (!) et les siens montaient dès lors aux barricades. Fuchs parvenait à élargir la brèche et l'on se dit à ce moment que la révolution amorcée par les Bas-Valaisans allait être tuée dans l'œuf. C'était bien mal connaître le cœur et la santé de Grenon – quelle débauche d'énergie – et de toute la bande «blanche et noire». Certes, les Neuchâtelois, qui eurent le tort de s'emberlificoter dans un jeu compliqué et stérile, dominaient les débats. Mais à chaque fois, ils se brisaient sur la défense ou sur «Skypi» Vouilloz, une nouvelle fois intraitable. Et puis, jouant crânement leur chance en contre, les Val-d'Illiens rendaient coup pour coup. Ainsi, après que Siegrist eut redonné l'avantage à ses couleurs d'un maître tir de la ligne bleue, Grenon et Rouiller sortirent un mouvement de derrière les fagots pour revenir à la hauteur de leurs huppés vis-à-vis, lesquels, visiblement désireux d'en finir, accélérèrent encore la cadence dès le début de la troisième période. Bien leur en pris car Leuenberger réussit à redonner de l'air aux Montagnards. Mais Champéry, qui ne manquait pas de souffle, lui non plus, raccrocha encore et toujours le wagon, d'un coup de crosse magique de Coulon. Le point d'honneur était acquis et largement mérité. A quarante-huit heures d'un certain Monthey - Champéry, on ne pouvait espérer meilleur dénouement. Chaud les Verney...

Coulon à la 56e!

Champéry: Vouilloz; Erismann, Leuenberger; Croci-Torti, D. D'Amico; Grenon, Rouiller, Donnet-Monay; Cachat, Coulon, Payot; Clément, Spadone, X. D'Amico. **Entraîneur:** Yves Croci-Torti

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Siegrist, Goumaz; Raess, Schmid; Mouche, Tschanz, Stehlin; Rhorbach, Bergamo, Fuchs; Vuille, Naef, Leuenberger. **Entraîneur:** Jean Trottier

Buts: 2e Cachat (1-0); 7e Vuille (1-1); 14e Fuchs (1-2); 18e Clément (Croci-Torti, 2-2); 33e Siegrist (2-3); 35e Grenon (Rouiller, 3-3); 48e Leuenberger (3-4); 56e Coulon (Erismann, 4-4)

Notes: Centre sportif, 400 spectateurs; arbitre M. Biedermann, assisté de MM. Ehrler et Furrer. Chaux-de-Fonds sans Dubois et Angst.

Pénalités: 5 × 2' contre Champéry plus 5' à David d'Amico; 7 × 2' contre la Chaux-de-Fonds plus 5' à Tschanz.

Première ligue

Groupe 3

Résultats

Yverdon - Moutier	4-12
Champéry - Chaux-de-Fonds	**4-4**

Classement

1. Viège	4	3	1	0	30-12	7
2. Chaux-de-Fonds	4	3	1	0	26-15	7
3. Moutier	4	2	2	0	26-15	6
4. Neuchâtel-Sports	4	2	1	1	21-16	5
5. Villars	4	2	1	1	20-18	5
6. Lausanne HC	4	2	0	2	23-17	4
7. Yverdon	4	2	0	2	18-27	4
8. Forward Morges	4	1	1	2	14-27	3
9. Monthey	4	1	0	3	15-18	2
10. Saas-Grund	4	0	2	2	12-20	2
11. Champéry	4	0	2	2	13-22	2
12. Star Lausanne	4	0	1	3	12-23	1

● **Groupe 1. Derniers matches de la 4e journée:** Küsnacht - Saint-Moritz 5-6. Arosa - Weinfelden 2-7.

Classement

1. Winterthour	4	3	1	0	27- 5	7
2. Dübendorf	4	2	2	0	15- 9	6
3. Weinfelden	4	1	3	0	17-12	5
4. Rheintal	4	2	1	1	12- 8	5
5. Urdorf	4	2	1	1	16-18	5
6. Wil	4	1	2	1	14-15	4
7. Illnau-Effretikon	4	2	0	2	15-18	4
8. Arosa	4	2	0	2	15-20	4
9. Küsnacht	4	1	1	2	14-15	3
10. Grasshopper	4	1	0	3	20-17	2
11. Saint-Moritz	4	1	0	3	14-18	2
12. Bâle	4	0	1	3	5-29	1

● **Groupe 2. Match de la 4e journée:** Grindelwald - Soleure 4-1.

Classement

1. Lyss	4	4	0	0	36- 7	8
2. Grindelwald	4	4	0	0	28-12	8
3. Langenthal	4	3	1	0	30-15	7
4. Wiki-Münsingen	4	2	1	1	24-18	5
5. Thoune	4	2	1	1	18-13	5
6. Soleure	4	2	0	2	18-12	4
7. Berthoud	3	1	1	1	16-16	3
8. Rotblau Berne	4	1	1	2	19-29	3
9. Worb	4	1	0	3	9-24	2
10. Adelboden	4	0	1	3	15-23	1
11. Signau	3	0	0	3	9-18	0
12. Zunzgen-Sissach	4	0	0	4	6-41	0

Basketball

Le championnat suisse

Sept équipes à égalité!

Nyon et Pully font de plus en plus «chambre à part» en championnat de LNA.

Les deux formations vaudoises ont en effet mis à profit la 7e ronde, disputée en semaine, pour accroître leur avantage sur leurs poursuivants, qui comptent désormais quatre longueurs de retard sur le second. Derrière le duo de tête, en revanche, la situation est plus serrée que jamais, avec sept formations à égalité pour revendiquer une des quatre autres places dans le tour final!

En déplacement à la salle Arnold-Reymond de Pully, le champion en titre, Champel, a subi une nouvelle défaite. Les Genevois se sont inclinés de dix points (102-92) face à une formation pulliérane pourtant privée de Mike Stockalper. Au repos, les visiteurs menaient pourtant 44-49... Quant au leader nyonnais (54 points de Murphy!), il n'a guère eu de mal à s'imposer à Chêne (106-102), malgré les 45 points inscrit par Foster pour des Genevois maintenant décramponnés en queue de classement.

A Lausanne, Fribourg Olympic a obtenu deux points précieux devant SF (91-80), deux points qui lui permettent de coller au peloton intermédiaire. Enfin, les deux derbies à l'affiche – l'un alémanique, l'autre tessinois – se sont soldés par des victoires à l'extérieur assez inattendues et qui ne sont pas pour rien dans le regroupement général: Reussbühl l'a emporté à Birsfelden (116-93) et Bellinzone à Massagno (89-76).

7e tour

Pully - Champel Genève 102-92 (44-49). Chêne BC - Nyon 106-120 (47-64). SF Lausanne - Fribourg Olympic 80-91 (42-44). CVJM Birsfelden - TV Reussbühl Lucerne 93-116 (37-55). SAM Massagno - Bellinzone 76-89 (35-40).

Classement

1. Nyon	7	7	0	764-625	+139	14
2. Pully	6	5	1	653-603	+ 50	10
3. Birsfelden	6	3	3	537-606	– 69	6
4. Champel	7	3	4	625-641	– 16	6
5. SF Lausanne	7	3	4	634-641	– 7	6
6. Massagno	7	3	4	661-671	– 10	6
7. Reussbühl	7	3	4	705-670	+ 35	6
8. Bellinzone	7	3	4	586-612	– 26	6
9. Fribourg	7	3	4	624-627	– 3	6
10. Chêne	7	1	6	669-762	– 93	2

En bref

● **Chêne - Nyon 106-122 (47-64)**
Sous-Moulin. 400 spectateurs. Arbitres: Busset et Werly.

Chêne: Magnin 2, Lenggenhager 5, Alberi 19, Faggi 4, Reinmann 6, Foster 45, Bracelli 25.

Nyon: Zali 2, Gothuey 4, Flocard 2, Nusbaumer 4, Margot 10, Vine 2, Murphy 54, McCollum 38, Rufli 4.

● **SF Lausanne - Fribourg Olympic 80-91 (42-44)**
Vallée de la Jeunesse. 350 spectateurs. Arbitres: Badoux et Stauffer.

SF Lausanne: Ruckstuhl 9, Mani 6, Fragnière 5, Charlet 11, Rankovic 2, Garrett 20, Vicevic 25, Bongard 2.

Fribourg: Binz 2, Spiegel 14, Alt 13, Siviero 7, Kuczenski 27, Bell 24, Alessandrini 4.

● **Pully - Champel 102-92 (44-49)**
Collège Arnold-Reymond. 350 spectateurs. Arbitres: Martin et Leemann.

Pully: D. Stockalper 16, Luginbuhl 4, Gojanovic 2, Girod 14, Perletto 9, Brown 26, Holmes 31.

Champel: Lenggenhager 16, Deforel 12, Brandt 7, Vine 2, Schott 4, Jackson 20, Figaro 31.

● **Birsfelden - Reussbühl 93-116 (37-55)**
Kriegacker. 400 spectateurs. Arbitres: Romano et Sala.

Birsfelden: Traub 4, Lanaro 2, Johnson 29, Bullock 24, Donati 2, Hug 12, Lopez 16.

Reussbühl: Tusek 17, White 31, Robinson 39, Peter 10, Gugler 2, Bucher 9, Dünner 7, Walti 1.

● **SAM Massagno - Bellinzone 76-89 (35-40)**
Breganzona. 500 spectateurs. Arbitres: Bendayan et Caillon.

SAM Massagno: Cereghetti 4, Gaggini 4, S. Isotta 2, Gregorio 1, Hatch 36, Seaman 18, M. Isotta 11.

Bellinzone: Fillmore 19, Atkinson 23, Poljak 26, Heck 12, Dell'Acqua 9.

Tennis

Le tournoi de Johannesburg

Hlasek passe, Mezzadri casse

Vainqueur dimanche de son premier tournoi du Grand Prix, à Wembley, le Zurichois Jakob Hlasek (N° 2) s'est qualifié pour le second tour en éliminant en deux manches l'Italien Paolo Canè 7-5 7-6 (7/3). Le Tessinois Claudio Mezzadri a été moins heureux: il s'est incliné devant l'Australien Brad Drewett, vainqueur 6-4 6-4.

Hlasek (24 ans) et Canè (23 ans), qui ne s'étaient affrontés qu'une fois précédemment, en 1986 à Hilversum (le Zurichois l'avait emporté 6-4 3-6 6-1), ont disputé une partie très équilibrée. Les deux hommes se sont appuyés sur une excellente mise en jeu, de sorte qu'un seul break est intervenu de tout le match, en faveur du Suisse, à 6-5 au premier set. Dans la seconde manche, «Kuba» a dû avoir recours à un tie-break pour s'assurer une victoire récompensant le joueur le plus agressif.

Le Zurichois devait expliquer son succès relativement étroit par des problèmes de respiration (en raison de l'air ambiant) et de balles. Par ailleurs, Hlasek – arrivé lundi en Afrique du Sud – n'avait guère eu de temps d'adaptation. Le Suisse reconnaissait également les mérites de l'Italien, venu trois jours plus tôt à Johannesburg et auteur d'un excellent match.

Au second tour, Hlasek se mesurera à l'Américain Tim Wilkison (29 ans), qu'il a battu en trois manches lors de leur seule confrontation, en 1985 à Milan. Mezzadri (23 ans) ne sera pas à ce stade de la compétition: une nouvelle fois, l'Italo-Suisse a échoué prématurément. Face au gaucher Brad Drewett, le joueur de Cadro n'a certes pas été surclassé, mais n'a pas paru non plus en mesure d'inverser la tendance en sa faveur.

● **JOHANNESBURG. Tournoi du Grand Prix, 590000 dollars. Simple, 1er tour:** Henri Leconte (Fr/1) bat Kevin Moir (AfS) 6-7 (8/10) 6-1 6-3. Brad Gilbert (EU/3) bat Jimmy Arias (EU) 7-5 7-5. Kevin Curren (EU/5) bat Broderick Dyke (Aus) 6-3 6-3. Pietie Norval (AfS) bat Neil Broad (AfS) 7-6 6-7 6-4. **Jakob Hlasek (S/2)** bat Paolo Canè (It) 7-5 7-6 (7/3). Brad Drewett (Aus) bat **Claudio Mezzadri (S)** 6-4 6-4. **2e tour:** Gilbert bat Greg Holmes (EU) 6-2 6-4. Curren bat Simon Youl (Aus) 5-7 7-6 6-1.

Bruxelles: Noah déclare forfait

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, le Français Yannick Noah, souffrant d'une tendinite qui l'a contraint au repos depuis deux mois, a déclaré forfait pour le tournoi de Bruxelles, doté de 490000 dollars, qui se déroulera la semaine prochaine. En revanche, les organisateurs belges devraient pouvoir compter sur la présence de John McEnroe, qui leur a demandé une «wild card».

Navratilova change d'entraîneur

Peu après s'être qualifiée pour les quarts de finale du Masters, à New York, l'Américaine Martina Navratilova a annoncé sa décision de s'attacher les services d'un nouvel entraîneur pour remplacer Tim Gullikson, son coach actuel, qui entend se consacrer à sa famille. L'élu est Craig Kardon, un Texan plus jeune que la joueuse et qui n'a jamais exercé les fonctions d'entraîneur. Navratilova le connaît depuis dix ans.

● **WELS (Aut). Tournoi WITA (25000 dollars). Qualifications. 1er tour:** Henrike Kadzidroga (RFA) bat **Mareke Plocher (S)** 6-1 6-1. **3e tour: Sandrine Bregnard (S)** bat Kadzidroga 7-5 6-3. **Tableau principal, 1er tour: Bregnard** bat Elizabeth Galphin (EU) 6-1 6-1. **Cristina Casini (S)** bat Virginie Paquet (Fr) 3-6 7-5 6-1.

Boxe

Neuf jours après sa victoire

Leonard abandonne ses titres

L'Américain Ray Sugar Leonard a annoncé, neuf jours après une rentrée fracasssante, qu'il abandonnait les deux titres mondiaux conquis en une seule soirée, mais n'a pas précisé la suite qu'il entendait donner à sa carrière sportive.

Selon une information publiée par le «Washington Post», Leonard a fait part de sa décision dans une lettre adressée au président du Conseil mondial de la boxe (WBC), José Suleiman, de rendre ses couronnes de champion du monde des poids mi-lourds et super-moyens, conquises le 7 novembre, à Las Vegas, aux dépens du Canadien Donny Lalonde, par arrêt de l'arbitre à la 9e reprise.

«Du fait que je ne sais pas actuellement la suite que j'entends donner à ma carrière de boxeur, j'ai décidé de rendre mes deux titres», a déclaré Leonard, qui totalise cinq titres mondiaux dans cinq catégories différentes. L'Américain, qui avait annoncé sa retraite après sa victoire sur Marvin Hagler en 1987, pour la couronne des poids moyens, ne l'a cependant pas sa retraite», a déclaré à ce sujet son homme d'affaires, Mike Trainer. Ajoutant, pour expliquer la décision de Leonard: ***«La raison en est simple. Ray n'est pas un poids mi-lourd, ni même un véritable super-moyen. L'important était de gagner les titres, pas de les conserver.»***

Leonard, 32 ans, a sans doute mesuré, à la lumière du knock-down qu'il a subi en début de combat face à Lalonde, les risques à continuer dans une catégorie trop lourde pour lui qui demeure un véritable poids moyen.

Les possibilités de nouveaux combats fructueux, et plus à sa mesure, ne sont cependant pas exclues. Il reste encore un Thomas Hearns vieillissant chez les moyens, voire même, en perdant un peu de poids, le Mexicain Julio Cesar Chavez, ou encore le moyen qui monte, son compatriote Michael Nunn, champion du monde IBF. Mais avec ce dernier les risques paraissent importants.

Pour l'instant, Leonard va pouvoir compter ses rentrées d'argent. Sa victoire sur Lalonde doit lui rapporter environ 15 millions de dollars.

VALEUR PERPETUELLE

Ogilvy&Mather

LA NOUVELLE GARANTIE REPARATION LONGUE DUREE DE FORD

Ford, c'est doublement le bon choix. Parce que vous roulerez doublement en sécurité, c'est garanti! Dès que vous immatriculerez votre nouvelle voiture jusqu'au moment où vous vous en séparerez. Car, dès le premier jour, Ford vous en offre plus pour votre argent. Plus de rendement, plus d'économie. Et lorsque vous désirerez échanger votre voiture, vous serez comblé d'aise en constatant que votre Ford vaut plus que vous ne le pensiez. Tout concessionnaire Ford vous offre une assurance d'un genre nouveau: la nouvelle garantie réparation longue durée de Ford.

Qu'est-ce que la garantie? Votre concessionnaire Ford vous donne sa promesse par écrit. Pour toutes les voitures de tourisme, le Van Escort et le Transit – indépendamment de l'année de construction. La garantie s'applique ainsi également aux voitures d'occasion. Indépendamment de l'âge et du nombre de propriétaires précédents. Cette nouvelle et unique garantie est également valable à l'étranger.

Qu'est-ce que la réparation? Vous ne payerez toute réparation qu'une seule et unique fois, et ensuite plus jamais. Ainsi, au cas où un défaut se manifesterait à nouveau, Ford prendrait à sa charge l'ensemble des frais de dépannage, de travail en atelier ainsi que les pièces de rechange. A l'exclusion, bien sûr, de l'usure normale des pièces et des travaux d'entretien usuels.

Qu'est-ce que la longue durée? La garantie s'applique aussi longtemps que vous possédez votre Ford. Jusqu'au dernier jour et au dernier kilomètre. La garantie réparation longue durée de Ford est entièrement nouvelle et unique. Seul un constructeur parfaitement persuadé de la qualité et de la fiabilité de ses produits peut se permettre d'offrir cette double prestation: des voitures de première classe et un service clients de première classe.

Si vous désirez des informations complètes sur cette nouvelle garantie réparation longue durée de Ford, envoyez-nous ce coupon.

Nom: NOU 2

Adresse:

Ford Motor Company, LRG
Case postale 372, 9001 St-Gall

Ford

Ford. Le bon choix.

Sport Handicap

Une équipe de basketball motivée

M. Jon Oprescu, au centre, entraîne à nouveau une équipe soudée et déterminée.

Depuis de nombreuses années, le basketball constitue l'une des activités prisées par les handicapés, notamment les paraplégiques. Dès cet automne, la formation valaisanne, composée d'une douzaine de membres, est heureuse de retrouver son ancien entraîneur, M. Jon Oprescu.

Fort de son expérience et de son amabilité, le mentor sédunois sait stimuler et parviendra sans doute à d'excellents résultats avec son équipe. Plusieurs joueurs s'adonnent à ce sport depuis fort longtemps et permettent ainsi une bonne intégration des nouveaux. Quelques bonnes performances témoignent déjà de l'efficacité de leur préparation.

Autres activités

Les handicapés sédunois se distinguent aussi dans d'autres disciplines. Pour leur première saison, André Luyet et Roland Bugna ont réussi de très bons résultats dans les épreuves de karting. Prochainement, ils seront récompensés officiellement.

Un petit saut en arrière... Rappelez-vous les prestations de Françoise Jacquerod à skis!

Natation, gymnastique, athlétisme, équitation, tir à air comprimé, ski de fond complètent ce large éventail d'activités appréciées par les divers membres.

Pour tout renseignement: Mme Jeanine Cotter, Saint-Léonard, ou Mme Françoise Baudin, à Leytron.

F. Pralong

Association valaisanne de football

Communiqué officiel N° 20

1. Résultats des matches des 8, 9, 10, 11, 12 et 13 novembre 1988.

Les résultats des matches officiels cités en marge, parus dans notre communiqué officiel du lundi 14 novembre 1988 sont exacts à l'exception de:

4e ligue

St-Léonard - Hérémence 5-0

2. Décision du contrôle des joueurs de l'ASF.

Rectifications de résultats

Juniors D

3.9.1988:Leuk-Susten - Steg 2 (2-0) en 3-0 forfait en faveur du FC Leuk-Susten.

14.9.1988: Steg 2 - Brig 2 (0-2) en 3-0 forfait en faveur du FC Brigue 2.

24.9.1988: Massongex - USCM (1-3) en 3-0 forfait en faveur du FC USCM.

1.10.1988: Steg 2 - Leuk-Susten (1-3) en 3-0 forfait en faveur du FC Leuk-Susten.

Juniors E

14.9.1988: Ayent 2 - Grône (2-1) en 3-0 forfait en faveur du FC Ayent 2.

3. Avertissements

Actifs: Beney Erhard, Agarn; Imboden Daniel, Brig; Troger Bernhard, Brig; Basili Serge, Bramois; Tankovski Zarko, Salgesch; Mathier Alain, Salgesch; Bagnoud Michel, USCM; Varone Sébastien, Savièse; Flury Jean-Claude, Leytron; Varone Christian, Leytron; Roduit Daniel, Leytron; Bridy Fabrice, Leytron; Jossen Thomas, Lalden; Gasser Hugo, Lalden; Gerster Claude, Conthey; Biner Christian, Chippis; Varonier Philipp, Varen; Bumann Mario, Visp; Schmid Reinhard, Visp; Schnidrig Moritz, St. Niklaus; Jeiziner Daniel, St. Niklaus; Brasvskovic Nenad, Grône; Mosca Daniel, Grône; Pillon Alain, Naters; Duc Stéphane, Montana-Crans; Bregy Erwin, Turtmann; Marty Silvio, Turtmann; Germanier Pascal, Chalais; Monnet Daniel, Chalais; Moix Claude, Vex; Bovier Didier, Vex; Carruzzo Daniel, Vex; Gasser Hérold, Termen; Chenaux Patrick, Bagnes; Carruzzo Alphonse, Chamoson; Neuwerth Gilles, Riddes; Denis Jérémie, Riddes; Reichenbach Norbert, La Combe; Moret Didier, La Combe; Jordan Christian, Ardon; Constantin Jean-Edward, Leytron 2; Mercier-Bosny Régis, Saint-Gingolph; Fournier Philippe, ES Nendaz; Bressoud François, Vionnaz; Bressoud Armand, Vionnaz; Pittier Pascal, Vionnaz; Rapalli Fabrice, Vétroz; Doerig Martin, Brig 2; Stelitano Ottavio, Sierre 2; Tudisco Marc-André, Sierre 2; Facchi Ivano, Noble-Contrée; Berclaz Patrick, Noble-Contrée; Favre Romuald, Noble-Contrée; Valles Donato, Chermignon; Bregy André, Salgesch 2; Montani Ralph-Patrick, Salgesch 2; Constantin Roger, Salgesch 2; Tenud Renald, Salgesch 2; Schnyder Peter, Steg; Holzer Christian, Lalden 2; Providoli Roger, Raron 2; Walker Daniel, Visp 2; Fragnière Jean-Edouard, US ASV; Fournier Régis, US ASV; Bonvin Daniel, Arbaz; Chabbey Yves, Ayent 2; Mabillard Olivier, Chalais 2; Sierro Pierre-Alain, Evolène; Loesch Christian, Bramois 2; Morath Christian, Bramois 2; Baeriswil Pierre, Aproz; Villani Primo, Aproz; Rouiller Michel, La Combe 2; Gabioud Luc, La Combe 2; Bianco Philippe, Conthey 2; Pellouchoud Ismaël, Orsières; Prastaro Antonio, Martigny 3; Gay-Balmaz Yves, Vernayaz; Hérin Jean-Bernard, Bagnes 2; Stenguel Didier, Vouvry 2.

Juniors A: Bovio Christian, Fully; Schmidhalter Roger, Brig; Karlen Roger, Brig; Schmidhalter Stefan, Brig; Devanthéry Thierry, Chalais; Mathieu Christian, Leuk-Susten; Schrœter Patrick, Steg; Delaloye Frédéric, Ardon; Cabezas Juan, Saint-Maurice.

Juniors B: Burgener Alois, Brig 2; Fryand Marco, Turtmann; Ebener Christian, Naters; Amoos Olivier, Noble-Contrée; Bonvin Sébastien, Chermignon; Gaillard Jean-Jacques, Vétroz; Michellod Stéphane, Liddes; Marquis Simon, Liddes; Vouillamoz Pierre-Alain, Saint-Maurice.

Juniors C: Hildbrand David, Steg.

4. Joueurs suspendus pour avoir reçu trois avertissements.

Un match officiel

Troger Bernhard, Brig (17-18-20); Basili Serge, Bramois (9-11-20); Mathier Alain, Salgesch (6-17-20); Roduit Daniel, Leytron (7-13-20); Bridy Fabrice, Leytron (7-15-20); Biner Christian, Chippis (9-13-20); Brasvskovic Nenad, Grône (15-19-20); Pillon Alain, Naters (6-16-20); Reichenbach Norbert, La Combe (7-16-20); Bressoud François, Vionnaz (11-19-20); Bressoud Armand, Vionnaz (7-16-20); Rapalli Fabrice, Vétroz (8-16-20); Constantin Roger, Salgesch 2 (15-17-20); Prastaro Antonio, Martigny 3 (6-10-20); Gay-Balmaz Yves, Vernayaz (15-17-20).

5. Suspensions

Un match officiel

Amato Francesco, Bramois; Cina Patrick, Salgesch; Berisha Fadil, Leytron; Marin Bernard, Riddes; Mathieu Joël, Chalais 2; Grand Benno, Leuk-Susten juniors A; Bessard Joël, Saillon juniors A; Derivaz Stéphane, La Combe juniors B.

Deux matches officiels

Polling André, Visp 2; Theler Patrick, Leuk-Susten juniors A.

Trois matches officiels

Abgottspon Klaus, Lalden; Barbieri Sandro, Bramois 2; Mutter Xavier, Bramois 2; Mabillard Olivier, Saint-Léonard juniors A.

Quatre matches officiels

Schmidli Fabrice, Leytron; Jeltsch Nicolas, Conthey; Wyder Jean-Pierre, Sierre; Curdy Olivier, Saint-Gingolph; Fournier Gaëtan, ES Nendaz; Volken Michel, Termen juniors A; Gmünder Mario, Raron juniors B.

Ces décisions sont susceptibles de recours dans les huit jours auprès de la commission de recours de l'AVF, par son président, Me Charles-Marie Crittin, avocat et notaire, 1956 Saint-Pierre-de-Clages, numéro de compte de chèques postaux 19-985-7 et selon le règlement en vigueur.

6. Arbitres - Changement d'adresse.

Oswald Moulin, 1941 Vollèges (pour la fin de l'année).

Nanzer Roger, chemin des Voirons 34, 1912 Petit-Lancy.

7. Championnat des juniors D, E et F du printemps 1988.

Les clubs qui désirent inscrire de nouvelles équipes pour le championnat cité en marge, sont invités à le faire d'ici au mercredi 30 novembre 1988, dernier délai, auprès de la commission de jeu de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion.

Ces inscriptions seront prises en considération selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles.

Les clubs qui désirent retirer des équipes dans ces catégories sont invités à le faire dans le même délai.

8. Calendrier

Les matches qui seraient renvoyés les 19 et 20 novembre 1988 seront, sans exception, fixés à nouveau les 26 et 27 novembre 1988.

9. Permanence

Elle sera assurée par M. Hans-Peter Constantin, Salgesch. Samedi de 9 à 11 heures et dimanche de 8 à 10 heures au numéro de téléphone (027) 55 21 23.

10. Joueurs suspendus pour les 18, 19 et 20 novembre 1988.

Actifs: Egli Pierre-André, Ardon; Basili Serge, Bramois; Amato Francesco, Bramois; Barbieri Sandro, Bramois 2; Mutter Xavier, Bramois 2; Troger Bernhard, Brig; Mathieu Joël, Chalais 2; La Spina Gaëtano, Chermignon; Biner Christian, Chippis; Jeltsch Nicolas, Conthey; Bochatay Jean-Daniel, Evionnaz-Collonges; Revaz Cédric, Evionnaz-Collonges; Brasvskovic Nenad, Grône; Reichenbach Norbert, La Combe; Abgottspon Klaus, Lalden; Roduit Daniel, Leytron; Bridy Fabrice, Leytron; Berisha Fadil, Leytron; Schmidli Fabrice, Leytron; Grand Jérôme, Martigny 2; Prastaro Antonio, Martigny 3; Pillon Alain, Naters; Fournier Gaëtan, ES Nendaz; Quiros Juan, Riddes; Marin Bernard, Riddes; Haddou Daniel, Saint-Gingolph; Curdy Olivier, Saint-Gingolph; Imboden Yimmi, St. Niklaus; Cina Patrick, Salgesch; Mathier Alain, Salgesch; Constantin Roger, Salgesch 2; Wyder Jean-Pierre, Sierre; Briand Amadé, Varen; Gay-Balmaz Yves, Vernayaz; Rapalli Fabrice, Vétroz; Bressoud François, Vionnaz; Bressoud Armand, Vionnaz; Polling André, Visp 2.

Juniors A: In-Albon René, Chalais; Ançay Tarcis, Fully; Mabillard Olivier, Saint-Léonard; Aschbacher Gérald, Saint-Maurice; Bessard Joël, Saillon; Mathier Dominique, Salgesch; Volken Michel, Termen; Millius Sandro, Visp.

Juniors B: Derivaz Stéphane, La Combe; Linhares Georges, Monthey 2; Gmünder Mario, Raron; Übelhardt Christophe, Vétroz.

AVF - Comité central
Le président: André Reynard
Le secrétaire: Jean-Charles Grand

Course pédestre

Sion, samedi 10 décembre
Course de Noël
20e Grand Prix Titzé
Organisation: Centre athlétique de Sion
Patronage: «Nouvelliste»

Programme des courses

Catégories	Ages	Distances	Finances	Horaire
Ecolières C	1980-	1030 m	Fr. 5.–	14 h 30
Ecolières B	1978-1979	1030 m	Fr. 5.–	14 h 40
Ecolières A	1976-1977	1030 m	Fr. 5.–	14 h 50
Ecoliers C	1979-....	1030 m	Fr. 5.–	15 h 00
Ecoliers B	1977-1978	1030 m	Fr. 5.–	15 h 10
Ecoliers A	1975-1976	2060 m	Fr. 5.–	15 h 20
Proclamation des résultats				15 h 30
Cadets B	1973-1974	3090 m	Fr. 8.–	15 h 40
Cadettes B	1974-1975	3090 m	Fr. 8.–	16 h 00
Cadettes A	1972-1973	3090 m	Fr. 8.–	16 h 00
Cadets A	1971-1972	5150 m	Fr. 8.–	16 h 20
Juniors	1969-1970	5150 m	Fr. 12.–	16 h 20
Proclamation des résultats				16 h 50
Vétérans	dès 1948	7000 m	Fr. 15.–	17 h 00
Seniors	dès 1968	7000 m	Fr. 15.–	17 h 40
Dames + Jun.	dès 1971	4200 m	Fr. 12.–	18 h 20
Elite Hommes	dès 1968	7000 m	Fr. 15.–	18 h 45
Proclamation des résultats				19 h 15

Les coureurs ayant réalisé moins de 26 minutes à la Course de Noël 1987 ou 1 h 08' à Morat - Fribourg 1988 doivent s'inscrire en élite.

Inscriptions: par écrit avec prénom, nom, année, catégorie, club CA Sion, case postale 150, 1950 Sion.

Délai: 30 novembre.

Finances: c.c.p. 19-142-8 UBS Sion, pour le compte 546008.L3W CA Sion, Course de Noël.

Renseignements: François Mudry, téléphone (027) 22 00 05. Dominique Favre, téléphone (027) 22 73 23.

Prix spéciaux: record du parcours élite (7 km), jackpot de 600 francs. Record féminin (4 km 200), prix artisanal. Prix spéciaux aux trois premiers Valaisans. Tous les concurrents en élite recevront un prix point chaud, au premier tour: 100 francs.

Municipalité de Sion

Appel aux sportifs méritants

La Municipalité favorise l'activité des sociétés locales qui invitent la jeunesse à pratiquer le sport. Cette démarche contribue à l'éclosion de champions nationaux ou même internationaux.

Désireuse de récompenser les athlètes ou les dirigeants pour leurs résultats, la Municipalité organisera, à la mi-décembre, à Sion, la remise des mérites sportifs.

A cette occasion, le président de la ville de Sion récompense personnellement les lauréats en présence des membres de la commission des sports, des présidents de clubs, des entraîneurs et des représentants de la presse au cours d'une agape offerte à la salle Supersaxo, à Sion.

Le mérite sportif peut être remis:

– à chaque athlète, club ou équipe ayant remporté en cours d'année le titre de champion suisse. Il peut s'agir de minimes, cadets, juniors, élites ou seniors;

– à des dirigeants ou des entraîneurs en exercice depuis au moins dix années consécutives et ayant une activité déterminante dans l'obtention du titre national par leur club ou équipe. Les autres membres de leur société peuvent également être récompensés.

Nous prions les responsables des sociétés dont un ou plusieurs membres ont remporté, soit individuellement, soit par équipes, le titre de champion de Suisse de 1988 de nous en communiquer les noms, prénoms, adresses complètes, disciplines, catégories et la performance en temps, mètres ou scores du candidat au palmarès. Pour un entraîneur, il y a lieu, à la place de la performance, d'établir un curriculum vitae ainsi qu'un rapport succinct de l'activité du ou des candidats présumés.

Ces renseignements sont à adresser au service des sports, rue des Remparts 6, 1950 Sion, jusqu'au 22 novembre au plus tard.

Le chef du service des sports

Tennis de table

AVVF

Martigny toujours

Le championnat officiel de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table se poursuit avec bonheur pour le CTT Martigny. En effet, trois de ses équipes occupent la place de leader dans leur catégorie de jeu respective. La première garniture se détache avec une marge de sept points sur son poursuivant immédiat, Renens 2. La deuxième garniture est tout aussi performante pour la compétition de troisième ligue. Même remarque pour la quatrième formation bien que toujours menacée par Yvorne 2.

Première ligue: Monthey 3 - Romanel 1: 9-1.

Deuxième ligue: Sion 1 - Monthey 4: 10-0. Renens 2 - Collombey 1: 5-5. Monthey 4 - Viège 1: 1-9. Vevey 2 - Dorénaz 1: 1-9. Martigny 1 - Yvorne 1: 10-0.

Troisième ligue: Vevey 3 - Zermatt 1: 4-6. Zermatt 1 - Monthey 5: 6-4. Orsières 2 - Aigle 1: 5-5. Salquenen 1 - Vevey 3: 6-4. Sion 2 - Martigny 2: 4-6. Viège 2 - Orsières 1: 7-3.

Quatrième ligue: Nestlé 1 - Martigny 4: 0-10. Collombey 3 - Vevey 6: 3-7. Sporting 78 2 - Yvorne 2: 1-9. Aigle 2 - Collombey 2: 5-5. Sierre 2 - Stalden 1: 1-9. Viège 3 - Sierre 1: 8-2. Sierre 2 - Zermatt 2: 8-2. Dorénaz 2 - Viège 3: 2-8. Stalden 1 - Martigny 3: 10-0.

Cinquième ligue. – Groupe 10: Dorénaz 5 - Blonay 3: 2-8. Yvorne 3 - Sion 3: 5-5.

Classement: 1. Sion 3, 5 matches, 17 points. 2. Glion 2, 5-15. 3. Blonay 3, 5-14. 4. Yvorne 3, 5-13. 5. Montreux Riviera 10, 5-13. 6. Montreux Riviera 8, 5-9. 7. Chexbres 3, 6-8. 8. Nestlé 2, 5-6. 9. Dorénaz 5, 6-1.

Groupe 11: Sion 4 - Monthey 6: 8-2. Martigny 5 - Orsières 3: 6-4. Collombey 5 - Sion 4: 4-6. Monthey 8 - Dorénaz 3: 2-8. Bex 1 - Monthey 6, 8-2.

Classement: 1. Orsières 3, 5 matches, 15 points. 2. Martigny 5, 5-15. 3. Dorénaz 3, 5-14. 4. Sion 4, 5-13. 5. Bex 1, 6-11. 6. Monthey 8, 6-9. 7. Montreux Riviera 9 et Monthey 6, 5-7. 9. Collombey 5, 6-5.

Groupe 12: Orsières 4 - Salquenen 2: 2-8. Martigny 6 - Bex 2: 9-1. Collombey 4 - Grône 1: 10-0. Sierre 3 - Monthey 7, 2-8. Salquenen 3 - Dorénaz 4: 6-4.

Classement: 1. Monthey 7, 6 matches, 21 points. 2. Collombey 4, 6-20. 3. Salquenen 2, 5-17. 4. Salquenen 3, 6-14. 5. Sierre 3, 6-12. 6. Dorénaz 4, 6-11. 7. Orsières 4, 6-10. 8. Martigny 6, 6-7. 9. Grône 1, 5-4. 10. Bex 2, 6-0.

Assemblée générale du SC Ardon

Le président du club, M. Jean-Michel Coudray, ouvre cette 45e assemblée, le 8 novembre, au Hall populaire, en présence d'une quarantaine de participants.

L'assemblée accepte la démission de M. Philippe Bérard qui a fonctionné durant dix ans en qualité de chef OJ puis de vice-président et l'acclame membre d'honneur.

Le nouveau comité mis en place pour deux ans se présente ainsi: MM. Jean-Michel Coudray, président, Fabrice Monti, vice-président, Raphaël Delaloye, chef OJ, Mlle Anne-Florence Zambaz, secrétaire, MM. Jean-Charles Fellay, caissier, William Barmaz et Bertrand Delaloye, membres, Claude-Henri Delaloye et Christian Albasini, vérificateurs des comptes.

Le programme de la saison 1988-1989: 8, 10 ou 11 décembre, cours à l'intention des monitrices et moniteurs, au Mont-Fort; du 26 au 29 décembre, cours OJ et adultes, à Thyon; 8 janvier 1989, sortie OJ et actifs, à Thyon; 15 janvier 1989, sortie OJ et actifs, à Loèche-les-Bains; 21 et 22 janvier 1989, sortie de deux jours actifs, à Zermatt; 5 février 1989, sortie OJ et actifs, à Ovronnaz; 19 février 1989, sortie OJ et actifs, à Vercorin; 5 mars 1989, sortie OJ et actifs, à Grimentz; 12 mars 1989, concours OJ et actifs, à Nendaz.

Situation dans le Chablais

Entraîneur limogé à Vevey

Ce dernier week-end devait coïncider avec la fin de la première période des compétitions de deuxième et troisième ligues. Cette journée fut cependant copieusement arrosée et quelques matches furent reportés à dimanche prochain.

Autre fait à retenir: le limogeage de l'entraîneur de Pontaise-Vevey, M. Pierre Vogel. Décision pour le moins surprenante de la part du comité du club veveysan, cette formation étant bien classée (4e rang).

En deuxième ligue, une seule rencontre fut reportée. Il s'agit du match Vignoble-Cully - Stade Payerne. Petite déception dans cette catégorie de jeu avec une nouvelle contreperformance de Bex 85, qui n'occupe plus que la huitième place. Roche, par contre, fut plus heureux avec son succès sur Espagnols Lausanne, un résultat psychologiquement très important pour le néopromu.

Deuxième défaite des Veveysans de Polisportiva face à leur voisin de Pontaise. Ce derby veveysan tint ses promesses et, malgré son importance, il a été marqué d'un excellent esprit. La deuxième équipe bellerine prend une sérieuse option quant à un classement honorable, à la suite de sa nouvelle victoire obtenue, cette fois-ci, devant San Marco. Rien ne va plus à Villeneuve, battu par Yvorne sur un score sans appel. Les protégés de l'entraîneur Boris Nicolet sont bien mal partis.

DEUXIÈME LIGUE

Stade Lausanne 2 - CS La Tour-de-Peilz 0-4. Moudon - Lutry 4-0. Bex 85 - Pully 1-3. Roche - Espagnols-Lausanne 3-2. Concordia Lausanne - Le Mont 2-3.

Classement

1.	Payerne	12	11	1	0	23
2.	Pully	13	7	5	1	19
3.	Concordia	13	6	3	4	15
4.	CS La Tour	13	5	4	4	14
5.	Le Mont	13	6	2	5	14
6.	Roche	13	5	2	6	12
7.	Moudon	13	5	1	7	11
8.	Bex 85	13	5	1	7	11
9.	Lutry	13	4	2	7	10
10.	Vignoble	12	3	3	6	9
11.	Espagnols	13	2	4	7	8
12.	Stade 2	13	3	2	8	8

TROISIÈME LIGUE

Montreux 2 - Rapid Montreux 6-0. Espagnols Montreux - Saint-Légier 4-1. San Marco - Bex 85 2 2-3. Polisportiva Vevey - Pontaise Vevey 0-1. Yvorne - Villeneuve 5-1.

Classement

1.	Polisportiva	12	8	2	2	18
2.	Montreux 2	11	7	3	1	17
3.	Saint-Légier	12	5	4	3	14
4.	Pontaise	11	6	1	4	13
5.	Yvorne	12	5	1	6	11
6.	Bex 85 2	12	4	3	5	11
7.	Rapid Mont.	10	3	3	4	9
8.	C. Gallego	11	3	3	5	9
9.	Espagnols	11	2	4	5	8
10.	San Marco	12	2	4	6	8
11.	Villeneuve	12	3	2	7	8
12.	Concordia 2					Retrait

QUATRIÈME LIGUE

Groupe 7: Aigle 2 - Espagnols Montreux 2 6-0. Atlantic Vevey - Roche 2 5-2. **Classement:** 1. Chile 1A 10 matches, 17 points. 2. Centro Gallego 2 10-14. 3. Slavia Lausanne 10-14. 4. Aigle 2 10-13. 5. Roche 2 10-11. 6. Ollon 10-11. 7. Atlantic Vevey 10-9. 8. Collonges 9-7. 9. Villeneuve 9-6. 10. Espagnols Montreux 2 10-4. 11. Espagnols Lausanne 2 10-2.

Groupe 8: Chile IB - CS La Tour-de-Peilz 2 2-2. Montreux 3 - Puidoux-Chexbres 2 1-0. Saint-Légier 2 - Epalinges 2 1-6. **Classement:** 1. Cheseaux 2 10-18. 2. Chile 1B 10-15. 3. Prilly 2 10-15. 4. Beaumont 2 11-12. 5. Epalinges 2 11-10. 6. Montreux 3 10-10. 7. CS La Tour-de-Peilz 2 10-9. 8. Puidoux-Chexbres 2 10-9. 9. Saint-Prex 2 11-8. 10. LUC 2 11-8. 11. Rangers 10-7. 12. Saint-Légier 2 11-2.

CINQUIÈME LIGUE

Groupe 3: Yvorne 2B - Saint-Légier 3 3-0. Ticino - Ollon 2 5-2. Espagnols Vevey - Cité Lausanne 5-2. Vevey 2 - Pugliese 2 3-1. **Classement:** 1. Yvorne 2 B 10-18. 2. CS La Tour-de-Peilz 3 10-14. 3. Ticino 10-14. 4. Vevey 2 10-12. 5. Ollon 2 10-11. 6. Le Cazard 10-11. 7. Espagnols Vevey 10-10. 8. Saint-Légier 3 10-9. 9. Espagnols Lausanne 3 10-5. 10. Pugliese 2 10-4. 11. Cité Lausanne 10-2.

Groupe 8: PTT Lausanne - Yvorne 2A 2-9. Polisportiva Vevey - Chailly 2 2-1. Romanel 2 - Bex 85 3 1-3. Savigny 2 - Leysin 0-4. **Classement:** 1. Leysin 10-19. 2. Concordia Lausanne 3 9-17. 3. Polisportiva Vevey 2 10-15. 4. Bex 85 3 11-15. 5. Vignoble Cully 2 10-13. 6. Yvorne 2A 10-11. 7. Pully 3 10-9. 8. PTT Lausanne 11-7. 9. Savigny 2 10-6. 10. Chailly 2 9-3. 11. Romanel 2 10-3. 12. Vileclair retiré.

PROCHAINE JOURNÉE

Troisième ligue: Rapid Montreux - Pontaise Vevey. **Quatrième ligue:** Puidoux-Chexbres 2 - Cheseaux 2. **Cinquième ligue:** Leysin - Concordia Lausanne 3. Yvorne 2A - Pully 3. Romanel 2 - Polisportiva Vevey 2.

Du 7 novembre au 16 décembre

La ligne directe du Père Noël

Tél. 027/21 31 61

Tous les enfants qui appelleront le PÈRE NOËL recevront une carte-souvenir...

PLACETTE
Monthey / Sierre / Sion

MARTIGNY
A louer **magnifiques**
appartements 2½-3½ pièces
dans immeuble résidentiel neuf.
S'adresser à:
Léonard Gianadda
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
(026) 2 31 13

A vendre **aux Agettes**
parcelles de 4500 m²
en zone agricole.
Fiduciaire FYS, tél. (027) 31 29 87.
036-517348

A vendre
à Grimisuat
parcelle de 1200 m²
zone villas, vue dégagée.
Fr. 168 000.–.
bernard roduit gérances
LICENCIE SC ECON ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL 027/ 22 34 64 - 22 90 02

Sion-Platta
A louer
appartement neuf
dès novembre 1988
4½ pièces
Fr. 1020.– +
Fr. 180.– charges.
garage
Fr. 70.–
Tél. (027) 22 02 89.
036-067444

Monthey
Centre ville, à louer
studios meublés
Fr. 600.– charges comprises.
Tél. (025) 71 58 97 heures de bureau.
036-517505

A louer dans villa résidentielle à Gravelone
grandes chambres meublées
Indépendantes avec salle de bains, possibilité TV 6 chaînes. Fr. 400.– charges comprises. Libre tout de suite.
Tél. (027) 22 91 05 heures de bureau.
036-834334

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

FIVA SA FIDUCIAIRE
Grône, à vendre
– studio
– appartement 2½ p.
Fr. 275 000.–
à louer dès le 1.1.1989
– studio
Fr. 500.– par mois charges comprises.
Renseignements et visites: FIVA S.A., route de Sion 29, 3960 Sierre, tél. (027) 55 16 75.
36-2501

A louer à Sion, rue de l'Envol 8, dans immeuble neuf
studio
Loyer: Fr. 570.– + charges.
Prise de possession: 1er décembre 1988.
bernard roduit gérances
LICENCIE SC. ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02

Martigny
Maladière 8
A louer pour date rapprochée ou à convenir, appartements spacieux, remis en état, de
4 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains/W.-C., **Fr. 1150.–** + charges.
Immeuble proche de la gare et du centre ville.
Pour visiter: (026) 2 26 64.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01.

A vendre à **Veysonnaz**
1 parcelle de terrain équipée
1150 m².
Vue panoramique sur les Alpes bernoises et sur la plaine du Rhône.
Excellent ensoleillement.
Possibilité de construire 2 chalets.
Fiduciaire FYS, tél. (027) 31 29 87.
036-517346

A vendre dans la région de Conthey
appartements 3½ p. + 4½ pièces
dans petit immeuble neuf.
Financement assuré.
Renseignements et visites:
Tél. (027) 23 27 88.
036-517312

FULLY VILLAS indépendantes, terrain 600 m², dès **Fr. 248 000.–.**
Case postale 37, 3960 Sierre
Tél. (027) 55 30 53

Serola
COSTA BLANCA ESPAGNE
Terrains et villas directement du constructeur
Votre partenaire en Suisse
SEROLA-Immobilier
1782 Lossy-Fribourg **Tél. 037 45 24 55**

FIVA SA FIDUCIAIRE
A louer à Sierre, immeuble Domino B
attique de 192 m²
et 60 m² de balcons
Fr. 1900.– par mois + charges.
Renseignements:
Fiduciaire FIVA S.A.
Route de Sion 29, 3960 Sierre
Tél. (027) 55 16 75.
36-2501

Comme une partie de vous-même

Que vous hantiez une réunion mondaine en tenue de soirée, ou que vous partiez, sac au dos, à l'assaut d'un 4000, votre Rado est de toutes les fêtes. Sans jamais de fausse note. Rado a toujours su utiliser les matières les plus dures et les plus résistantes pour créer des montres d'une élégance exceptionnelle et d'une beauté qui défie le temps. En particulier la Rado DiaStar Anatom, d'une extrême minceur et de forme anatomique. Elle épouse si étroitement votre poignet que vous la ressentez physiquement comme une partie de vous-même. Fr. 1750.– pour dames, fr. 1800.– pour hommes, (illustration). Avec bracelet en métal dur et incrustations d'or 18 ct. fr. 3400.– pour dames, fr. 3500.– pour hommes.

RADO
Montres Rado SA, marché suisse, 2543 Lengnau

Représentations officielles Rado dans le Bas-Valais
Crans s/Sierre: A. Taramarcaz; **Martigny:** H. Langel; **Monthey:** R. Langel; **Sierre:** G. Bonnet; I. Hansen; **Sion:** G. Farine; P. Gaillard.

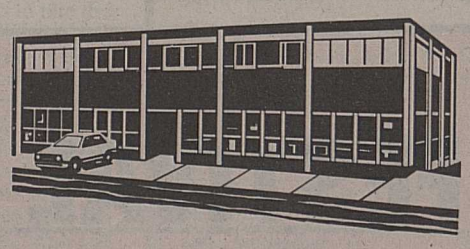

SAINT-LÉONARD
Immeuble commercial «ADECO»

BORDURE ROUTE CANTONALE - Accès direct
A VENDRE ou A LOUER
LOCAUX ADMINISTRATIFS
AU 1er ÉTAGE
conviendraient à: ● Cabinet dentaire ● Bureau d'avocat ● Bureau technique ● Photographe ● Assurances, etc.
Surface disponible: 260 m². **Dès Fr. 1750.– le m² (location: dès Fr. 180.– le m²)** places de parc comprises
CONTRE-AFFAIRE POSSIBLE
Promotion et vente:
PROMOTION YVES SCHWÉRY
3958 SAINT-LÉONARD
Tél. (027) 31 29 87

Informations Coop:

Coop Hit «week-end»
du jeudi 17 au samedi 19 novembre 1988

SPANIA

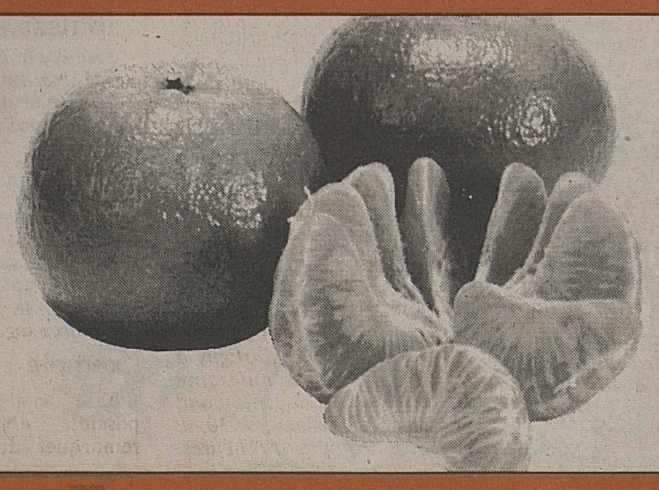

Clémentines
d'Espagne
filet d'un kg **1.70**

Coop Hit hebdo
du 16 au 22 novembre 1988

Nescafé Gold de Luxe, Espresso ou **Finesse**
café soluble 200 g **11.95** au lieu de 13.95

Nescafé Gold Serenade
café soluble, décaféiné
200 g **12.95** au lieu de 15.20

Nesquik
boisson instantanée cacaotée 1 kg **6.75** au lieu de 8.75

Tous les plats cuisinés Midi le Menu 1.– de moins
p.ex.: Midi Le Menu Chicken Curry, barquette de 350 g **3.90** au lieu de 4.90

Toutes les sortes de riz 900 g/1 kg –.40 de moins
p.ex.: Riz Uncle Ben's, 900 g **2.55** au lieu de 2.95, Riz USA-Vitamin, 1 kg **1.50** au lieu de 1.90

Disponible à partir de samedi
Beaujolais nouveau 1988 vin rouge jeune et fruité 7 dl **4.90**

Tous les yoghourts de 180 g –.10 de moins
p.ex.: yoghourt au lait entier moka, 180 g **–.60** au lieu de –.70, yoghourt Fitness light fraise, 180 g **–.50** au lieu de –.60

Gold Star Croustilles de poissons toutes prêtes **les 16,** 400 g **3.40** au lieu de 4.20

Quanto concentré revitalisant textile concentré 3 fois 2 x 1 litre **7.20** au lieu de 9.60

Persil lessive complète 5 kg + ½ kg gratuit **14.90** au lieu de 18.90

Shampooing Nivea 2 x 300 ml **5.90** au lieu de 7.90

Gloria Belle Fraîcheur 2 x 250 ml **5.70** au lieu de 7.20

Coca-Cola, Coca-Cola light, Fanta, Fanta Mango, Sprite light
boissons sucrées le litre **–.95** au lieu de 1.25 (+ consigne)

Baisse de prix

Chocolats Lola Lait nouveau **–.75**
100 g ancien –.90
200 g* ancien 1.70 **nouveau 1.40**

Lait avec noisettes brisées nouveau **–.85**
100 g ancien –.90
200 g* ancien 1.70 **nouveau 1.60**
*Disponible dans les Centres Coop

Fleurs et plantes

Etoile de Noël **5.90**
plante d'appartement, plusieurs inflorescences, en pot blanc avec soucoupe
1 plante

Prix choc

Collants pour dames Fantaisie
100% polyamide, divers coloris et motifs la paire **2.90**

Fruits, jus, noix — En promotion

Cacahuètes USA le sachet d'un kg **3.40** au lieu de 4.–

Noix de Grenoble le sachet de 500 g **2.60** au lieu de 3.40

Dattes d'Israël le pot de 250 g **2.–** au lieu de 2.50

Golden Delicious catégorie I cabas de 2,5 kg **4.25**

Raisin noir «Napoléon» d'Espagne le kg **3.20**

Orange «Navelinas» d'Espagne le filet de 2 kg **2.40**

Pamplemousse «Jaffa», jaune le kg **1.60**

TP 46/88

Côtelettes de porc
kg **11.80** au lieu de 17.–

Gendarmes
vac, 2 paires duo **2.90**

Notre chef pâtissier propose

Cake suédois
300 g pce **2.90** au lieu de 3.50

Gaufrettes Miletto
coop 4 paquets à 50 g
multipack **2.60** au lieu de 3.20

Coop Valais

FESTIVAL NIVEA

NIVEA CRÈME DOUCHE
2×250 ml duo **5.80** au lieu de 7.–

NIVEA SAVON-CRÈME
6×140 gr sixpack **4.90** au lieu de 7.80

NIVEA CRÈME
200 ml boîte **3.95** au lieu de 4.60

NIVEA CRÈME
125 ml boîte **2.40** au lieu de 2.90

Coop Valais

En rondelles – En rondelles – En rondelles

HC Martigny

Au revoir !

Le public du Hallenstadion, cerné de gorilles impressionnants, fait souvent pression sur le match et son atmosphère. A ce sujet, signalons au passage l'excellent arbitrage de M. Bregy qui ne s'est pas laissé berner par les cris excédés des excités zurichois. Qui peuvent néanmoins être «polis».

Quand Steve Aebersold, blessé à la 26e minute, quitta définitivement la «salle» huit minutes plus tard, les spectateurs chantèrent: «Auf wiedersehen!» A propos de l'ailier droit de la première ligne valaisanne, signalons que sa douleur au dos ne devrait pas être trop grave. Et qu'il sera sans doute en piste, samedi, du côté de Langnau. Ouf!

Amateur

Il y a les pros et les autres. Dans le milieu de la presse également. On ne sait pas encore dans quelle catégorie classer le sympathique Eric Willemin. Mardi soir, à l'heure des résultats du championnat de hockey, le brave citharíste de la TV romande cu-

Par Christian Michellod

mula les imprécisions. Il parla d'abord de l'excellente performance de Martigny chez le leader Zurich – qui était deuxième... – et de la possibilité octodurienne de revenir dans la bande des quatre lorsqu'il aura rattrapé son match en retard à Bülach – il s'est joué samedi passé! Bref. «On ne prête qu'à Eric» murmura le... pauvre Barnabé!

Invitation

Les supporters du HC Langnau ont gardé un souvenir lumineux de leur passage au Forum octodurien. Au-delà de la défaite, ils avaient fraternisé avec les fans du HC Martigny jusque tard dans la nuit noire. Cette folle sarabande va trouver son écho, samedi, à l'occasion du match retour à Langnau. Le fan's club bernois a ainsi officiellement invité la Guggenmusik et les supporters octoduriens. Une manifestation est prévue à 15 heures à la patinoire de l'Ilfis. Un car partira de la patinoire de Martigny à 13 heures. Il reste une quinzaine de places disponibles. Un second véhicule s'en ira, lui, à 17 h 30, le match ayant lieu à 20 heures.

Belle soirée en perspective, dis donc...

Retour. *Les supporters de Langnau s'en étaient allés battus mais heureux. Ils préparent leur «revanche» pour samedi. Ça promet...* Bussien

HC Sierre

Impuissance

«Je ne comprends pas ce qui s'est passé. Nous avions pourtant tenu une séance d'équipe la veille et tout le monde était motivé pour le match de Rapperswil.» Le sentiment d'Eric Gauthier au sortir des vestiaires traduisait l'impuissance sierroise. Et le jeune attaquant d'ajouter: ***«Habituellement, nous nous retrouvons après le match au bistrot pour l'analyse. Ce soir, je crois que chacun va rentrer sagement chez lui...»***

Exemple

Juhani Tamminen, discret au possible, s'est tout de même fait remarquer sur la glace. Il a écopé

Par Blaise Craviolini

de deux fois deux minutes de pénalité, dont une pour geste antisportif. Quand l'entraîneur montre l'exemple...

Imbécile

On joue la 47e minute. Un tir d'une rare puissance de Bell est dévié; la rondelle ricoche contre la bande et frappe violemment M. Megert, l'arbitre principal. Celui-ci s'effondre, complètement groggy. Dans le public, certains se permettent d'applaudir et de saluer ce k.-o. par des cris de joie. A Sierre, il y a aussi des imbéciles!

Relève-toi

Au HC Sierre, lorsque la première équipe tousse, tout le club a la grippe. Les juniors élites se sont ainsi déplacés dimanche à Bienne avec un gardien et... six joueurs de champ! Les autres, visiblement peu concernés, ont trouvé des excuses bidons pour éviter le périple seelandais. Le match a été arrêté après vingt minutes sur le score de 6-0. Quelle belle relève! **Crab**

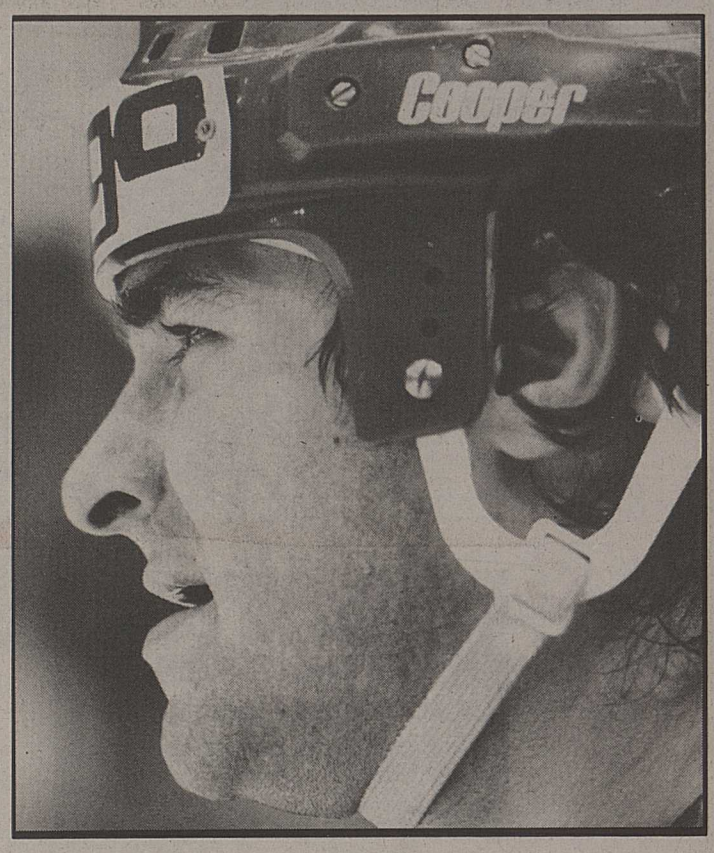

Daniel Métivier: *à l'époque, le public accourait le voir sous le maillot sierrois.* Bussien

P.S. – Nous pourrions clore ces «rondelles» ici, à l'image des journaux télévisés qui, actualité oblige, ne relatent que les drames du quotidien. Pourtant, nous ne résistons pas au plaisir de terminer ces lignes par une note plus gaie. Une note qui sort de l'imagination d'un observateur déçu, mais une note qui pourrait s'avérer utile pour le club. Dans le programme du match, sous la rubrique «Que deviennent nos anciens joueurs», le rédacteur de service, Emmanuel Favre (bravo pour l'excellente initiative!) s'est entretenu avec Daniel Métivier, dont le passage dans la cité du soleil est encore dans toutes les mémoires. Dany a déclaré en substance: ***«Si un dirigeant sierrois me proposait un nouveau contrat, comme ma femme adore le Valais, je réfléchirais sérieusement à la question.»***

Métivier, qui soit dit en passant a chauffé le banc des remplaçants mardi face à Berne, déplacerait à lui seul 500 spectateurs de plus à Graben. Il y a des fois où il serait bon de racler les fonds des tiroirs, même si ceux-ci sont vides...

Association cantonale valaisanne de volleyball

Résultats et classement hommes

1re ligue masculine

CLASSEMENT

1.	Ch.-de-Fonds	4	12- 4	8
	Lausanne	4	12- 4	8
3.	Düdingen	4	9- 3	6
4.	Ecublens	4	10- 4	6
5.	Yverdon	4	10- 6	6
6.	Montreux	4	8- 8	4
7.	Payerne	4	6-11	2
8.	Chênois	4	6-12	0
9.	Fully	4	2-12	0
10.	Naters	4	1-12	0

2e ligue masculine

RÉSULTATS

Sion 1 - Sierre	0-3
Ayent - Bramois	3-2
Martigny - Grimisuat	1-3
Raron - Chalais	3-1

CLASSEMENT

1.	Sierre	4	12	0 8
2.	Grimisuat	3	9	3 6
3.	Ayent	4	9	7 6
4.	Sion 1	3	6	3 4
5.	Rarogne	4	6	7 4
6.	Chalais	4	6	10 2
7.	Martigny	4	5	11 2
8.	Bramois	3	4	9 0
9.	Port-Valais	3	2	9 0

PROGRAMME

Ve 18.11 Chalais - Sierre

3e ligue masculine

RÉSULTATS

Monthey - Castellione	3-0
Conthey 2 - Sedunum	0-3
Sion 2 - Saxon 1	3-1
Conthey 1 - Saxon 2	3-0

CLASSEMENT

1.	Monthey	5	14	5 8
2.	Sion 2	3	9	3 6
3.	Conthey 1	4	11	6 6
4.	Nendaz	3	8	3 4
5.	Sedunum	3	6	5 4
6.	Saxon 1	4	9	8 4
7.	Viège	3	4	6 2
8.	Castellione	4	5	9 2
9.	Conthey 2	3	0	9 0
10.	Saxon 2	4	0	12 0

PROGRAMME

Je 17.11 20.30 Nendaz - Saxon 1
Lu 21.11 20.30 Castellione - Saxon 1
Lu 21.11 20.30 Sedunum - Conthey 1
Me 23.11 20.30 Sion 2 - Conthey 2

Juniors A masculins

RÉSULTATS

Naters - Sierre	3-0
Fully - Sion	0-3
Grimisuat - Ayent	3-0

CLASSEMENT

1.	Naters	4	12	1 8
2.	Sion	5	13	5 8
3.	Grimisuat	4	9	6 6
4.	Ayent	4	8	9 4
5.	Bramois	4	5	9 2
6.	Fully	5	5	12 2
7.	Sierre	4	2	12 0

PROGRAMME

Sa 19.11 17.00 Ayent - Naters
Sa 19.11 17.00 Fully - Grimisuat
Sa 19.11 19.30 Sierre - Bramois

Juniors B masculins

RÉSULTATS

Sion - Martigny	0-3
Rarogne - Monthey	1-3
Conthey - Martigny	3-0
Nendaz - Sion	3-0

CLASSEMENT

1.	Port-Valais	5	12	3 8
2.	Chalais	5	13	5 8
3.	Monthey	6	12	10 8
4.	Martigny	5	11	7 6
5.	Conthey	6	12	9 6
6.	Rarogne	5	7	9 4
7.	Nendaz	5	3	12 2
8.	Sion	5	0	15 0

PROGRAMME

Sa 19.11 15.00 Martigny - Nendaz
Sa 19.11 18.00 Monthey - Chalais
Me 23.11 14.30 Sion - Monthey

Résultats et classement dames

2e ligue féminine

RÉSULTATS

Saas-Fee - Sion 1	1-3
Chamoson - Saint-Maurice	2-3
Fully - Ayent	3-0
Viège - Brigue	2-3

CLASSEMENT

1.	Brigue	4	12	5 8
2.	Fully 1	4	10	5 6
3.	Sas-Fee	4	10	6 6
4.	Sion 1	3	8	4 4
5.	Viège	3	8	5 4
6.	St-Maurice	3	6	8 2
7.	Chamoson	3	3	9 0
8.	Ayent	3	2	9 0
9.	Martigny	3	1	9 0

PROGRAMME

Sa 19.11 17.00 Sion 1 - Viège

3e ligue féminine

RÉSULTATS

Nendaz 1 - Loèche-La Souste	1-3
Massongex - Bramois	0-3
Rarogne - Conthey 1	3-0
Gampel - Grimisuat	1-3
Viège 2 - Verbier	3-0

CLASSEMENT

1.	Loèche-La Souste	4	10	5 6
2.	Grimisuat	4	9	5 6
	Rarogne	4	9	5 6
4.	Verbier	4	9	7 6
5.	Viège 2	4	10	7 4
6.	Bramois	4	8	6 4
7.	Nendaz 1	4	9	8 4
8.	Massongex	4	6	9 2
9.	Conthey 1	4	4	11 2
10.	Gampel 1	4	1	12 0

PROGRAMME

Je 17.11 20.30 Loèche - Viège 2
Ve 18.11 20.30 Bramois - Rarogne
Lu 21.11 20.30 Massongex - Conthey
Ma 22.11 20.30 Verbier - Bramois

4e ligue féminine

RÉSULTATS

Saint-Nicolas - Savièse	3-0
Conthey 2 - Port-Valais	3-0
Sion 2 - Viège 3	3-0

CLASSEMENT

1.	Viège 3	5	12	7 8
2.	Conthey 2	4	10	4 6
3.	Saint-Nicolas	4	11	6 6
4.	Sion 2	5	12	8 6
5.	Savièse	4	5	9 2
6.	Port-Valais	4	4	10 2
7.	Mörel	4	2	12 0

PROGRAMME

Je 17.11 20.30 Sion 2 - Conthey
Sa 19.11 16.00 P.-Valais - St-Nicolas

5e ligue féminine

RÉSULTATS

Glis 2 - Savièse 2	3-0
Glis 1 - Nendaz 2	3-0
Monthey - Charrat	0-3

CLASSEMENT

1.	Glis 1	4	12	0 8
2.	Nendaz 2	4	9	4 6
3.	Glis 2	4	11	3 6
4.	Charrat	5	9	10 6
5.	Chalais	4	5	9 2
6.	Savièse 2	4	4	9 2
7.	Monthey	5	0	15 0

PROGRAMME

Je 17.11 20.30 Monthey - Glis 1

Juniors A F1

RÉSULTATS

Martigny - Sion	0-3
Fully - Chamoson	3-0
Monthey - Saint-Maurice	0-3

CLASSEMENT

1.	Fully	4	12-	0 8
2.	Sion	4	12-	0 8
3.	Nendaz	4	9-	5 6
4.	Martigny	4	6-	7 4
5.	Chamoson	4	3-	9 2
6.	St-Maurice	5	6-	12 2
7.	Monthey	5	0-	15 0

PROGRAMME

Sa 19.11 14.00 Chamoson - Nendaz
Sa 19.11 16.00 Monthey - Martigny

Juniors A F2

RÉSULTATS

Sion - Brigue	3-0
Sierre - Viège	1-3
Brigue - Ayent	3-1
Fiesch - Sion	0-3

CLASSEMENT

1.	Sion	4	12-	1 8
2.	Conthey	4	10-	4 6
3.	Brigue	3	8-	4 4
4.	Viège	4	8-	8 4
5.	Ayent	4	7-	10 4
6.	Fiesch	5	7-	14 2
7.	Sierre	4	3-	12 0

PROGRAMME

Sa 19.11 17.00 Fiesch - Brigue
Sa 19.11 17.00 Viège - Conthey
Sa 19.11 18.30 Ayent - Sierre

Juniors B féminines

RÉSULTATS

Nendaz - Gampel	3-0
Chalais - Martigny	3-0
Massongex - Fully	3-0
Savièse - Bramois	1-3
Ayent - Saas-Fee	3-1

CLASSEMENT

1.	Chalais	5	15-	6 10
2.	Massongex	5	14-	3 8
3.	Bramois	5	14-	5 8
4.	Nendaz	4	10-	3 6
5.	Sion	4	10-	5 6
6.	Ayent	4	10-	5 6
7.	Saas-Fee	4	7-	7 4
8.	Fully	4	1-	12 0
9.	Gampel	4	1-	12 0
10.	Martigny	4	0-	12 0
11.	Savièse	5	2-	15 0

PROGRAMME

Sa 19.11 15.30 Ayent - Nendaz
Sa 19.11 16.00 Saas-Fee - Sion
Sa 19.11 17.30 Gampel - Chalais

Cyclisme

Six-Jours de Gand: Freuler en tête

Associé au représentant du Liechtenstein Roman Hermann, le Glaronais Urs Freuler a pris la tête des Six-Jours de Gand à l'issue de la première nuit de course. Quatre équipes sont encore dans le même tour. Hans-Ruedi Märki occupe la 7e place en compagnie du Belge Vaarten, la paire Daniel Wyder-Pius Schwarzentruber la 8e.

Le classement à l'issue de la 1re nuit: 1. Urs Freuler-Roman Hermann (S/Lie). 2. Danny Clark-Ton Doyle (Aus/GB). 3. Stan Tourné-Etienne De Wilde (Bel). 4. Roland Günther-Volker Diehl (RFA). 5. Johan Bruyneel-Laurent Biondi (Bel/Fr) à 1 t. 6. Roger Illegems-Rik Van Slijcke (Bel).

Avis aux supporters!

Votre club favori mérite le déplacement

GRASSHOPPER-SION

Bar La Chott, Sion, «le coin des sportifs», organise un déplacement en car, **dimanche 20 novembre,** en collaboration avec Rhône-Tours.

Départ: gare de Sion à 10 h.

Renseignements et inscriptions **jusqu'à samedi midi: Bar La Chott, Sion,** (027) 22 27 30.
Le départ se fait seulement avec une participation suffisante.

36-516864

Association valaisanne de hockey sur glace

Résultats

JUNIORS A – Groupe 2

Martigny - Genève Servette	6-0
Sierre - Monthey	5-5
Sion - Meyrin	12-7
Villars - Monthey	9-4
Sierre - Martigny	5-8
Villars - Sierre	6-1
Sion - Martigny	5-20
Sion - Villars	4-7
Monthey - Martigny	1-9

CLASSEMENT

1.	Martigny	8	7	0 1	79-25 14
2.	Villars	6	5	0 1	47-21 10
3.	Sierre	7	3	1 3	30-36 7
4.	Meyrin	5	3	0 2	27-31 6
5.	Sion	8	3	0 5	42-79 6
6.	Monthey	7	1	1 5	25-45 3
7.	GE Servette	5	0	0 5	17-30 0

NOVICES A

Viège - Sierre	2-6
Monthey GPS - Martigny	1-7
Sierre - Martigny	8-2

CLASSEMENT

1.	Villars-Leysin	4	3	0 1	39-16 6
2.	Martigny	4	3	0 1	24-14 6
3.	Sierre	4	3	0 1	23-15 6
4.	Vège	4	1	0 3	20-31 2
5.	Monthey	4	0	0 4	10-40 0

NOVICES B

Nendaz - Zermatt	16-3
Nendaz - Montana-Crans	7-6

MINIS A

Martigny - Monthey	7-3
Sierre - Nendaz	16-0

CLASSEMENT

1.	Sierre	5	5	0 0	49-12 10
2.	Viège	3	2	0 1	10-15 4
3.	Martigny	4	2	0 2	19-14 4
4.	Monthey	5	1	0 4	23-30 2
5.	Nendaz	3	0	0 3	3-33 0

MOSKITOS A

Monthey - Nendaz	4-9

CLASSEMENT

1.	Viège	2	2	0 0	15- 4 4
2.	Sierre 1	2	1	1 0	6- 4 3
3.	Sierre 2	1	1	0 0	7- 6 2
4.	Nendaz	2	1	0 1	11- 8 2
5.	Martigny	1	0	1 0	2- 2 1
6.	Sion	2	0	0 2	10-13 0
7.	Monthey	2	0	0 2	4-18 0

Championnat de 1re ligue

Groupe 1

Bâle - Dübendorf	2-2

Classement

1.	Winterthour	4	3	1 0	27- 5 7
2.	Dübendorf	4	2	2 0	15- 9 6
3.	Rheintal	4	2	1 1	12- 8 5
4.	Urdorf	4	2	1 1	16-18 5
5.	Arosa	3	2	0 1	13-13 4
6.	Wil	4	1	2 1	14-15 4
7.	Illnau-E.	4	2	0 2	15-18 4
8.	Weinfelden	3	0	3 0	10-10 3
9.	Küsnacht	3	1	1 1	9- 9 3
10.	Grasshopper	4	1	0 3	20-17 2
11.	Bâle	4	0	1 3	5-29 1
12.	St-Moritz	3	0	0 3	8-13 0

Groupe 2

Langenthal - Thoune	7-7
Adelboden - Worb	3-4

Classement

1.	Lyss	4	4	0 0	36- 7 8
2.	Langenthal	4	3	1 0	30-15 7
3.	Grindelwald	3	3	0 0	24-11 6
4.	Münsingen	4	2	1 1	24-18 5
5.	Thoune	4	2	1 1	18-13 5
6.	Soleure	3	2	0 1	17- 8 4
7.	Berthoud	3	1	1 1	16-16 3
8.	R. Berne	4	1	1 2	19-29 3
9.	Worb	4	1	0 3	9-24 2
10.	Adelboden	4	0	1 3	15-23 1
11.	Signau	3	0	0 3	9-18 0
12.	Sissach	4	0	0 4	6-41 0

UN ABONNEMENT AU Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

UN CADEAU POUR TOUTE L'ANNÉE

Le saviez-vous?

Migros vous propose à présent de délicieuses soupes pour fins gourmets:

Le Potage.

Nouveau

Le Potage

Trois soupes de rêve préparées instantanément comme par enchantement: le velouté de brocoli, le velouté de champignon et la soupe à l'orge des Grisons.

Boîtes de 60 à 95 g pour 2 portions 2.–

En vente dans les centres MM et MMM.

Oui, à MIGROS

Comme vous lisez cette annonce d'autres lecteurs la lisent aussi

Nous engageons

chef d'équipe GC

Suisse, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

Pizzeria Pont-du-Rhône, Sion
cherche

cuisinier

Tél. (027) 31 37 21.

036-517288

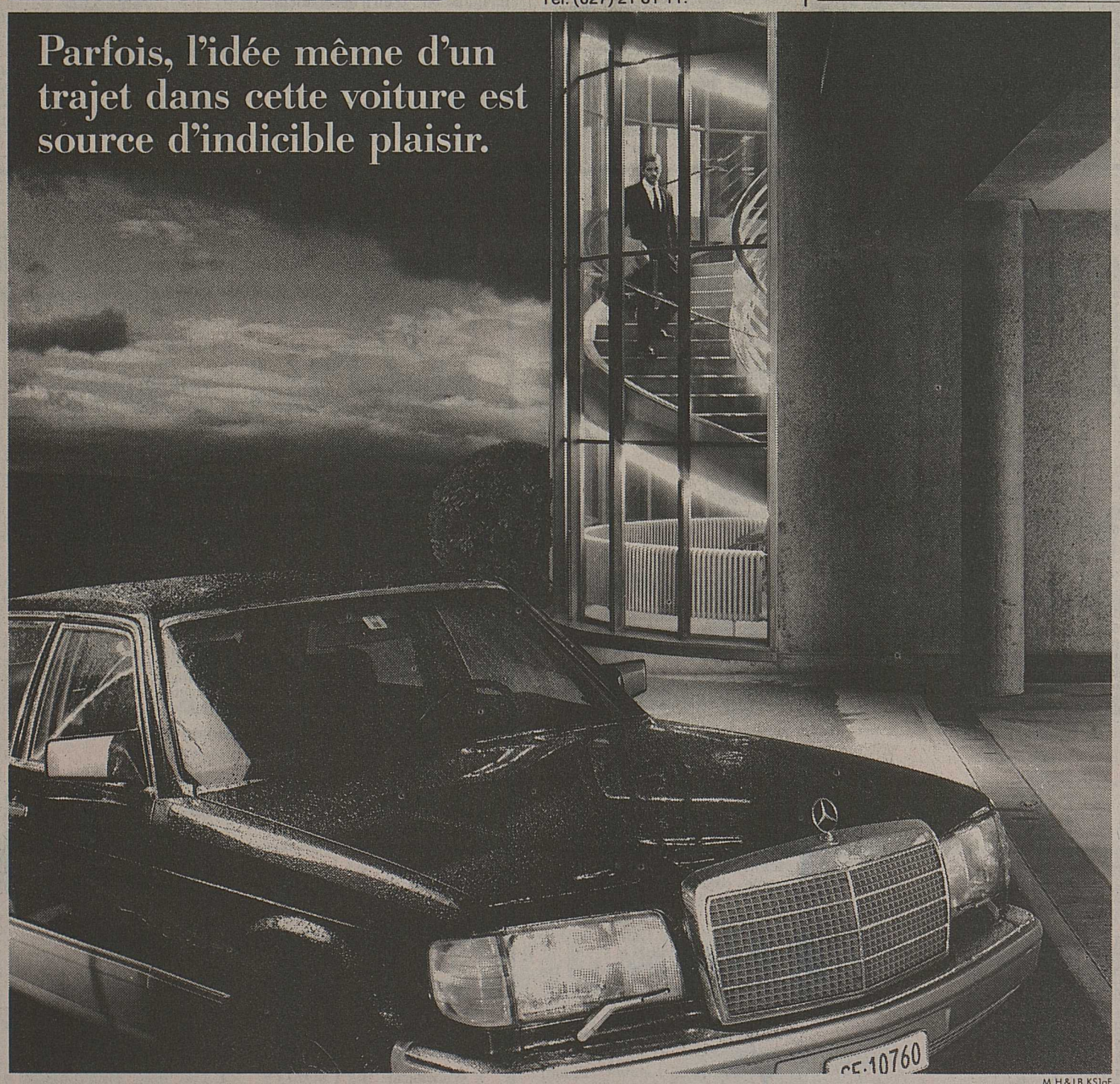

M,H & LB KS1aF

Imaginez-vous cette situation: après une longue réunion chez votre client, vous jetez un coup d'œil par la fenêtre. Le spectacle est désolant. La nuit s'installe et la pluie ruisselle sur le toit de votre voiture. Et pourtant, loin de vous lamenter, vous vous réjouissez plutôt à l'idée du voyage de retour. Vous fermez les yeux et il vous semble percevoir le chuintement de la portière qui se referme ou le démarrage en douceur du puissant moteur. Mais ce qui achève de vous détendre, c'est de savoir que vous allez retrouver le silence dans un habitacle où tout est générosité et espace. Votre regard pourra se poser où bon lui semblera. Partout, ce ne sera que calme et volupté. Quel incroyable sentiment de sécurité vous étreint à l'idée de négocier bientôt en toute quiétude les virages les plus serrés avant les rectilignes de l'autoroute.

Posséder une Mercedes et ne plus pouvoir attendre le moment de reprendre la route. Entre nous, cette situation, vous l'imaginez avec plaisir, non?

A propos: une course d'essai à bord d'une Mercedes de classe S est possible à tout moment. Réfléchir avant d'agir, c'est bien. Nous téléphoner, c'est mieux!

Agences régionales: Aigle: Inter-Auto SA, Route d'Ollon 1, Tél. 025 26 33 81. **Sierre:** Garage Le Parc O. D'Andrès, Route du Simplon 22, Tél. 027 55 15 09. **Sion:** Ch. Hediger, Batassé, Tél. 027 22 01 31.
Agence locale: Martigny-Croix: R. Pont, Garage Transalpin, Carrefour de la Forclaz et du Gd-St-Bernard, Tél. 026 2 28 24.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Cuisinier - Sommelier(ère)

Vous cherchez tout de suite ou courant de l'année un poste de travail fixe, remplacement, prenez contact tout de suite avec

LE SEUL SPÉCIALISTE DE L'HÔTELLERIE

H.M.S — HOTEL ☆ MAN ☆ SERVICE

1906 Charrat — Tél. (026) 5 54 53

143102502

Jeune dame dynamique et entreprenante

cherche **poste à responsabilités,** dans commerce de textile, alimentation ou autre en gérance, région Sion.

Ecrire sous chiffre U 36-302094, Publicitas, 1951 Sion.

036-302094

AULOS-MUSICA, librairie musicale
cherche

collaboratrice

pour vente, organisation et gestion de livres, partitions, disques, etc.
Connaissances **approfondies** de la musique indispensables.
Temps de travail modulable.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre écrite à:
Mme Rosa Gasser, Sanetsch 27, 1950 Sion.

036-067348

Importante entreprise de la branche alimentaire cherche en **Valais,** une personnalité profilée et dynamique en tant qu'

agent indépendant

pour la vente de ses produits renommés dans le secteur

gastronomie

Veuillez envoyer votre offre de service accompagnée des documents usuels et d'une photographie, sous chiffre L 6074 à ofa, Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

036-834383

La Genevoise Assurances cherche, pour son service des sinistres à Lausanne

un juriste

de nationalité suisse, de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Age idéal: 28-35 ans.

Ce poste demande un goût certain pour les recherches parfois ardues et les négociations ainsi qu'une bonne faculté de rédaction.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà des connaissances de la branche.

Merci de bien vouloir adresser vos offres, accompagnées des documents usuels, au service du personnel de notre direction générale.

GENEVOISE ASSURANCES
Direction générale
Avenue Eugène-Pittard 16
1221 Genève 25

Genevoise ASSURANCES

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Le déclic

Electriciens + aides
Serruriers
Menuisiers
Maçons
Peintres
Inst. sanitaire
Tourneurs (Haut-Valais)
Boucher

D3

Sion: rue des Mayennets 5
✆ 027/22 05 95
Monthey: rue du Midi 2
✆ 025/71 22 12

MANPOWER

---

ecco

Nous cherchons pour **région de Genève**

personnel qualifié
toutes professions

Suisses ou permis B ou C.

Les personnes intéressées sont priées de contacter **T. Pereiro.**

1870 Monthey, pl. Tübingen 5
Tél. (025) 71 76 37.

036-517271

Schwitzgebel, Riddes
Fabrique de biscuits

En raison du développement de nos affaires, nous cherchons

un pâtissier

Age idéal: 30 à 40 ans
Nationalité: suisse
Date d'entrée: à convenir.

une employée de bureau

Age idéal: 25 à 35 ans
Nationalité: suisse
Date d'entrée: à convenir
Langue: **français-allemand parlé**

Faire offres à: **M. Michel Schiess**
Avenue de la Praille 36
1227 **Carouge-Genève.**

18-580186

VOELKL Racing RS
Skinetic, pink,
y.c. fixation Salomon 957
Composite. 175–205 cm **399.–**

PLACETTE

PUBLICITAS 027/21 21 11

TRAK® Incroyable!

presque

La chaîne à neige qui se monte toute seule!

Une révolution technique fantastique.
Rapidité, facilité, sécurité!
Une démonstration vous convaincra.
Exclusivement chez les spécialistes conseil TRAK Service:

VALAIS: Ardon: Garage du Bisse, route du Simplon, ✆ (027) 86 13 57 – **Champlan:** Garage et carrosserie de la Côte, Aymon Frères, ✆ (027) 38 26 94 – **Conthey:** Garage des Alpes de Conthey S.A., Pont-de-la-Morge, ✆ (027) 36 16 28 - Garage Edelweis, Châteauneuf, ✆ (027) 36 12 42-43 – **Leytron:** Garage Besse Frères, agence Peugeot, ✆ (027) 86 12 51 – **Martigny:** Cristal Garage S.A., route du Levant 108, ✆ (026) 2 22 94 - Garage de la Côte, Darbellay Frères, rue de l'Hôpital 20, ✆ (026) 2 49 54 - Garage des Nations, centre de vente Toyota, av. du Simplon 148, ✆ (026) 2 22 22 - Garage du Simplon, Granges René & Cie, route du Simplon 112, ✆ (026) 2 26 55 - Garage Sportauto, rue du Simplon 148, ✆ (026) 2 90 80 – **Martigny-Croix:** Garage Transalpin, Pont R., agence Mercedes, ✆ (026) 2 28 24 – **Monthey:** Garage Croset, av. de France 11, ✆ (026) 71 65 15 – **Saxon:** Garage International, Monnet B., ✆ (026) 6 35 35 – **Sierre:** Garage Atlas Sierre S.A., route du Simplon 75, ✆ (027) 55 87 01 - Cité du Soleil S.A., Fellay & Quirighetti, route de Sion 66, ✆ (027) 55 11 48 - Garage d'Andrès O, rue du Simplon 22, ✆ (027) 56 22 22 - Garage Olympic, Antille A., av. de France 52, ✆ (027) 55 33 33 – **Sion:** Batteries-Accessoires aut., Roh & Constantin S.A., rue de la Dixence 27, ✆ (027) 22 40 39 - Garage de Champsec, Interpromotion S.A., av. du Grand-Champsec 51, ✆ (027) 31 39 17 - Garages des Deux-Collines, Frass Antoine, route de Lausanne 118, ✆ (027) 22 14 91 - Garage Hediger Ch., Batassé, ✆ (027) 22 01 31 - Garage Micheloud Tanguy, rue de la Dixence, ✆ (027) 31 36 68 - Garage de l'Ouest, Revaz S, agence Opel, rue de Lausanne 86, ✆ (027) 22 81 41 - Garage de Valère, Rattazzi Ugo, Petit-Champsec, (028) 31 20 64 – **Saint-Maurice:** Garage du Bois-Noir, Bossonnet & Fils, av. Simplon, ✆ (025) 65 12 66 - Garage de Saint-Maurice, Chabod + Garlet S.A., av. Simplon, ✆ (025) 62 12 06 – **Uvrier-Saint-Léonard:** Garage Touring, Farquet Louis Hoirie, ✆ (027) 31 27 96 – **Verbier:** Garage de la Piscine S.A., Jost Frères, ✆ (026) 7 59 14.

Tennis régional

Diego Gertschen prophète en son pays...

Le centre Intersports à Sion a organisé le week-end dernier un tournoi pour le moins original dans sa conception. Il s'agissait d'un tournoi de double à caractère familial, mis sur pied grâce à la précieuse collaboration des firmes Kuoni, Diners-Club et du CIS. Pour participer à ces joutes, une équipe devait obligatoirement être composée d'une mère et de sa fille, ou d'un père et de son fils. Inutile de dire que cette formule a donné à l'épreuve un attrait supplémentaire, le tout dans une bonne humeur de circonstances...

Au niveau purement sportif, Raphaële et Sarah Gaillard (TC Ardon) et Erna et Mireille Carrupt (TC Martigny) ont dominé la catégorie féminine. Chez les hommes, André et Yannick Délitroz (TC Châteauneuf), ainsi qu'Alfred et Diego Gertschen (TC Sierre) se sont révélés les plus homogènes. On soulignera que Diego Gertschen, gérant du CIS, a fait mentir le dicton qui affirme que nul n'est prophète en son pays!

Ce genre de tournoi s'est disputé un peu partout en Suisse. Les différents vainqueurs ont été sélectionnés pour prendre part aux finales, programmées les 11 et 12 février 1989 à Zurich. Les gagnants à l'échelon national seront ensuite invités une semaine à Lugano pour se mesurer aux représentants de huit autres nations en provenance de trois continents.

Le projet ne manque assurément pas de grandeur!

Du nouveau au CIS

Le tournoi en question était le dernier organisé au CIS sous la férule de Diego Gertschen. Gérant du centre depuis sa création, il y a cinq ans, l'intéressé a exprimé le désir (et le besoin...) de se retirer. Ce «transfert» sera officialisé à partir du 1er décembre prochain.

Le CIS continuera à être bien géré, puisque le successeur de Diego Gertschen n'est autre qu'Olivier Mabillard. Ce dernier dispose déjà d'une solide expérience tennistique, comme sa licence B3 en témoigne. En plus, Olivier Mabillard s'est spécialisé avec succès dans la formation des juniors. Son activité a ce sujet est aussi florissante qu'appréciée.

Durant la saison écoulée, les juniors valaisans étaient conviés à participer au Grand Prix Messerli-Minolta, dont c'était la première édition. Pour figurer au classement général de ce grand prix, notre relève cantonale devait se plier à différents critères. Parmi ceux-ci, l'obligation de s'inscrire aux championnats valaisans d'été et d'hiver, ainsi qu'à plusieurs tournois.

Voici les vainqueurs de cette épreuve:

Garçons

Catégorie 1: Rafaël Teysseire (TC Viège)
Catégorie 2: Laurent Kälin (TC Sierre)
Catégorie 3: Nicolas Pont (TC Sierre)
Catégorie 4: Patrick Loretan (TC La Souste)

Filles

Catégorie 1: participation insuffisante
Catégorie 2: Evi Venetz (TC Saas-Grund)
Catégorie 3: Caroline Leiggener (TC Viège)
Catégorie 4: Barbara Clavien (TC Sierre)

Tous ces vainqueurs ont été invités par les sponsors au récent tournoi de Bâle à l'occasion des quarts de finale.

● **DETROIT. – Tournoi du Grand Prix, 415000 dollars. Simple, 1er tour:** Dan Goldie (EU/4) bat Richey Renneberg (EU) 7-5 3-6 6-3. Paul Annacone (EU/5) bat Sammy Giammalva (EU) 6-3 7-6. Aaron Krickstein (EU/3) bat Don Goldberg (EU) 6-1 6-7 6-3.

Le Masters féminin à New York

Navratilova bousculée...

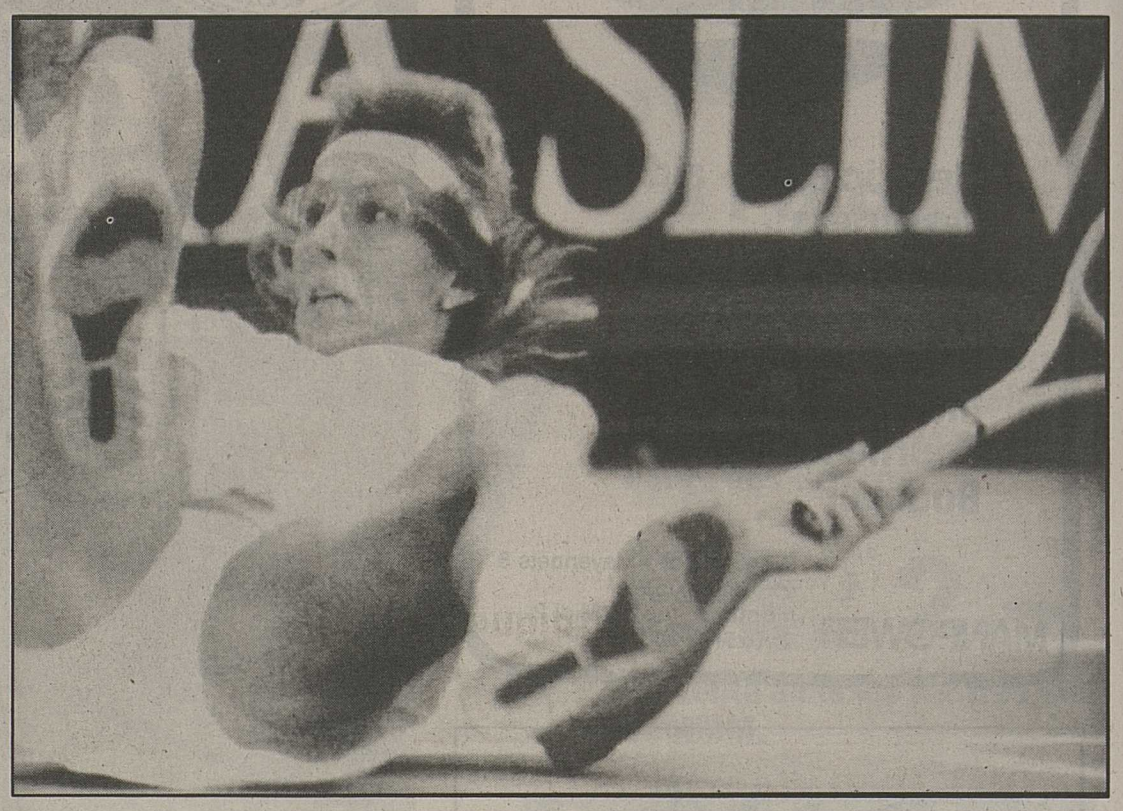

L'Américaine Martina Navratilova, tête de série N° 2, a été bousculée par la Soviétique Larissa Savchenko – remplaçante de dernière minute (forfait de Stephanie Rehe) – et contrainte à jouer trois sets pour parvenir en quarts de finale du Masters féminin, doté de 1 million de dollars, au Madison Square Garden de New York.

Navratilova, quadruple vainqueur de cette épreuve, avouait avoir été affectée par le changement d'adversaire, craignant le jeu plus agressif et la force de frappe de Savchenko. Et devant plus de 10000 spectateurs, la petite Soviétique (1 m 53) a confirmé ses craintes, défendant crânement sa chance. Elle a même forcé Navratilova à se mettre dans la peau du challenger en empochant le premier set, à l'issue d'un tie-break conclu 9 points à 7 après 55 minutes de bataille.

De quoi inquiéter Navratilova, visiblement soucieuse lors du temps de repos. Surtout qu'à la reprise, l'Américaine perdait son service d'entrée. Mais l'expérience de la championne (32 ans) devait parvenir à endiguer peu à peu les élans fougueux de sa jeune rivale (de dix ans sa cadette). Tout d'abord pour égaliser à un set partout grâce à deux breaks (2e et 4e jeux), puis pour signer finalement sa sixième victoire sur la Soviétique en autant de rencontres.

Manuela expéditive

L'essentiel était pourtant assuré pour Navratilova, toujours aussi avide de retrouver Steffi Graf, qu'elle n'a rencontrée qu'une fois cette saison. Mais avant ce possible face-à-face, elle trouvera d'abord sur sa route la gagnante de la rencontre entre sa compatriote Zina Garrison et la Tchécoslovaque Helena Sukova.

Manuela Maleeva-Fragnière sera pour sa part la prochaine adversaire de Steffi Graf, après sa qualification expédiée en deux sets et quelque 48 minutes face à l'Américaine Lori McNeil. L'aînée des Maleeva, tête de série N° 7, s'est montrée sans pitié pour sa rivale, ne lui laissant qu'un tout petit jeu. Une prestation qui réjouissait la Vaudoise d'adoption, prête au fond d'elle-même à faire trembler l'intouchable Allemande.

Quant à la Soviétique Natalia Zvereva (no 6), elle a dû sa qualification plus à la mauvaise prestation de son adversaire, la Canadienne Helen Kelesi, qu'à son talent. Victorieuse du premier set 6-2, la Soviétique ne marquait qu'un seul jeu dans le deuxième, puis empochait la manche décisive 6-2 sur une multiplication d'erreurs dues à la précipitation de la Canadienne.

Simple, 1er tour: Manuela Maleeva-Fragnière (Bul/S/7) bat Lori McNeil (EU) 6-1 6-0. Martina Navratilova (EU/2) bat Larissa Savchenko (URSS) 6-7 (7/9) 6-3 6-3. Natalia Zvereva (URSS/6) bat Helen Kelesi (Can) 6-2 1-6 6-2. **Double, 1er tour:** Navratilova/Pam Shriver (EU/1) battent McNeil/Betsy Nagelsen (EU) 6-4 6-1.

Il est temps de changer les pneus...

Etre prêt pour affronter l'hiver

Nous sommes déjà à la mi-novembre, la neige va certainement faire son apparition dans les prochaines semaines. Il est donc temps de penser à sa voiture pour affronter l'hiver. Chaque automobiliste conscient doit se préparer à la mauvaise saison et se soucier de ses pneumatiques. Nous sommes allés rendre visite aux spécialistes afin de prendre la température avant le rush du montage, lorsque les premiers flocons tomberont. MM. Pascal Dayer, gérant, et Hervé Divorne, chef d'atelier de la maison Adam Touring, à Sion, ont bien voulu répondre à nos questions.

– Est-ce le bon moment pour changer les pneus, est-ce que les Valaisans sont soucieux de cette période?

– Effectivement, on peut dire que le moment est venu d'y songer, mais chaque année, on assiste au même scénario. Le Valaisan attend jusqu'à la dernière minute, il faut que la «blanche» soit tombée pour qu'il vienne effectuer le changement. Par chance, ils se trouvent tous en même temps, et désirent être servis au plus vite.

– Souhaiteriez-vous mieux échelonner cette période de stress, quels sont les conseils que vous donnez à vos clients?

– Nous lançons un appel à tous les automobilistes des vallées, afin qu'ils viennent avant la neige, soit dès maintenant. De cette manière, nous pourrons mieux les servir et les conseiller. L'année dernière, en décembre, nous avons équipé plus de cinquante voitures par jour, c'est de la folie.

– Quels conseils donnez-vous? Comment choisit-on un pneu d'hiver? Peut-on rouler l'hiver avec un bon pneu d'été? Quelles sont les nouveautés pour cet hiver? Que pensez-vous du pneu toutes saisons?

– A ces différentes questions, nous répondrons tout d'abord, qu'il s'agit de connaître l'utilisation du véhicule, le type de voiture et le lieu de domicile du client. Cela déterminera le choix du pneu. En Valais, nous déconseillons formellement de rouler avec des pneus d'été, le risque est trop grand. Quant aux nouveautés de cet hiver, il n'y en a pas. La fabrication du pneu d'hiver s'est nettement améliorée, la gomme est plus tendre, le profil est différent et l'adhérence à la route enneigée ou verglacée est meilleure. Quant au pneu toutes saisons, chez nous, il est déconseillé et nous ne le recommandons pas.

– Quelle est la durée d'un pneu d'hiver, vous demande-t-on encore de monter des clous?

– En principe, l'automobiliste peut rouler deux hivers avec les mêmes pneumatiques sans prendre de risque. Ce qui est surprenant, on nous demande de plus en plus des pneus à clous. On peut classer 45% de notre clientèle dans cette catégorie et de plus, des voitures 4×4! L'année dernière, nous avions commandé 12000 clous (pour une voiture il faut compter 96 clous). Avant la fin de saison, le stock était épuisé. Néanmoins, on tente de faire comprendre aux clients que le pneu clouté n'offre pas une sécurité supplémentaire et surtout dans la neige fraîche, il ne permet pas de se sortir d'une situation délicate. Récemment, on nous a demandé de monter des pneus cloutés sur une jeep. Il est donc difficile de faire changer d'idée au client.

– Que coûte un jeu de quatre pneus? Y a-t-il une tendance à commander des jeux de roues complètes?

– De plus en plus, le client désire avoir son jeu de roues montées, on peut estimer 50% de nos commandes. Quant aux prix, ils peuvent varier selon la puissance de la voiture. En moyenne, il faut compter 100 francs le pneu.

– Avant la période hivernale, avez-vous un vœu à formuler à l'égard des automobilistes?

– Nous souhaiterions que tous les conducteurs valaisans soient conscients des risques de l'hiver, qu'ils se soucient à temps de faire contrôler le profil, l'équilibrage et la pression de leurs pneus, et qu'ils adaptent leur vitesse à la conduite hivernale. Cela seront nos vœux pour 1989.

Nous remercions les spécialistes du pneu, MM. Dayer et Divorne, pour leur amabilité, et espérons que leurs conseils soient suivis et entendus. Alors, messieurs les automobilistes, n'attendez pas que la neige tombe... **(Peb)**

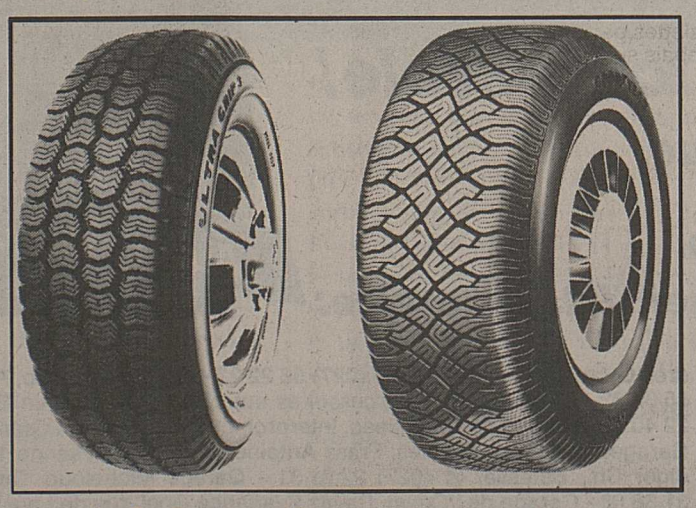

A gauche, le Goodyear Ultra Grip 3, un excellent pneu sur neige et glace qui vous donnera satisfaction; à droite, le Vector pneu toutes saisons, mais qui n'est pas recommandé pour les routes des vallées valaisannes.

Samedi à Vollèges, assemblée de l'AVGF

Les féminines font le point

Vollèges et sa société de gym-dames recevront ce samedi après-midi, 19 novembre, dès 13 h 30, dans la nouvelle salle polyvalente, les délégués des sociétés et sections de l'Association valaisanne de gymnastique féminine, AVGF, pour leur assemblée générale annuelle.

Quarante-sept sections, avec 182 droits de vote, auxquelles s'ajoutent le comité cantonal, la commission technique et les membres d'honneur, soit 211 droits de vote, auront à cœur d'être présents pour liquider un ordre du jour fort de seize points dont en particulier les rapports et les comptes 1988 et surtout les nouveaux statuts et les élections statutaires triennales.

A la veille du 60e anniversaire de l'AVGF, nous avons rencontré la présidente cantonale de Saint-Maurice, Mme Josiane Papilloud, qui a bien voulu répondre à nos différentes questions.

– Madame la présidente, l'année 1988 a-t-elle été marquée par des événements particuliers car étant la dernière d'une période administrative?

– A part le travail courant et de routine, cette année 1988 a été marquée surtout par:
– la mise en place du nouveau concept de formation des monitrices avec comme but de donner une nouvelle formation technique dans les sociétés en suivant la filière de la SFG et surtout parce qu'on est de plus en plus en concurrence avec la multitude de clubs privés qui offrent des activités sportives féminines très grandes sans contrainte de participation à la vie de la société et sans engagement personnel, et en plus par la multiplicité des sports ouverts toute l'année;
– la remise à jour des droits de participation aux cours cantonaux à la suite du nouveau concept de formation et du département jeunesse;
– la coordination du nouveau concept jeunesse, nouvellement entièrement rattaché à l'AVGF;
– la mise à jour des nouvelles fiches d'indemnités aux sociétés, à tous les cadres et aux participants aux cours, indemnisation qui est plus un défraiement, étant donné le grand bénévolat.

– A l'ordre du jour, l'adoption de nouveaux statuts et d'un nouveau règlement de gestion du comité cantonal va-t-elle remettre en question les bases même de l'AVGF?

– Les statuts ont subi une révision totale nécessaire d'une part pour les adapter à ceux de la FSG avec une nouvelle répartition des droits de vote basés sur les groupes et les cotisations et d'autre part avec l'introduction de nouveautés telles que le département «jeunesse», le département «finances» adaptés avec les structures, le département «information».

Le règlement de gestion du comité cantonal définit d'une façon beaucoup plus précise les attributions, les tâches et les compétences détaillées du comité cantonal.

En plus de ses études qui seront présentées à l'assemblée des délégués, les membres du comité cantonal ont aussi mis au concours un nouveau nom pour le challenge Presse et propagande, un nouveau règlement et barème et modifié complètement la présentation de «Gym-Echo», le journal officiel de l'AVGF.

La présidente cantonale toujours aussi souriante et détendue...

Tout cela laisse bien apparaître que les bases de l'association n'ont pas été mises en question.

– 1988, année d'élections et aussi année de renouvellement de votre comité. Verrons-nous du bouleversement ou de la continuité?

– Dans leur ensemble, les autorités cantonales remettent leur mandat à disposition, surtout dans les postes clefs. Nous enregistrons tout de même deux démissions au comité cantonal, Danièle Payot de Martigny (trois ans), présidente de l'information, Suzanne Richard de Vernayaz (sept ans), secrétaire administrative, une à la commission technique, Angela Bonvin de Leytron (dix ans), secrétaire, et une au département jeunesse, Josette Bori de Vernayaz (six ans), responsable des concours et manifestations.

Toutefois, plusieurs membres du comité cantonal qui remettent leur mandat à disposition ont annoncé leur dernière législature après plus de dix ans de collaboration. Aussi les autorités en place chercheront à échelonner ces départs pour assurer une bonne continuité, surtout aux pistes charnières.

– L'année 1989 coïncide avec le 60e anniversaire de l'AVGF. Prévoyez-vous de le marquer d'une manière particulière?

– Vraiment 1989 sera à nouveau une grande année. Plusieurs raisons ont incité le comité cantonal a fêter particulièrement ce 60e anniversaire.

D'abord des raisons sentimentales:
– l'AVGF compte encore dans ses rangs tous ses membres d'honneur dont en particulier son président d'honneur et membre fondateur, Charles Wirz de Monthey;
– le désir de mieux populariser toutes les activités ouvertes à toutes les catégories d'âge avec sa participation à la Foire du Valais avec deux fois trente ans de gymnastique par une présence au cortège et dans un stand;
– la joie de recevoir en Valais, après dix ans, les délégués de la FSG, pour leur assemblée générale dans la cité octodurienne.

Puis pour des raisons plus sportives avec:
– une nouvelle manifestation sans contrainte de prescriptions, de jugement pour laisser libre cours à l'imagination des responsables techniques de société avec un «festival de gymnastique», en juin 1989, à Martigny, petite Gymnaestrada ouverte à la Suisse romande et au Tessin;
– une rétrospective sous forme de revue de «soixante ans de gymnastique», à Sion en avril 1989;
– un camp polysportif pour le département jeunesse où soixante pupillettes seront invitées au centre sportif d'Ovronnaz pour une semaine symbolisant les soixante bougies de l'AVGF.

Après une telle ouverture, Madame la présidente, nous ne pouvons que vous féliciter et vous souhaiter, en vous remerciant, une toute bonne assemblée à Vollèges avec une participation importante de vos délégués.

Rendez-vous donc ce samedi après-midi dans l'Entremont où la gym-dames du coin vous attend avec joie et amitié.

Roland Gay-Crosier

ANNONCES DIVERSES

Simplon Gondo Iselle

UNE EXPOSITION A VISITER

MOBILI VINZIO

GRIGNASCO

Tél. 0039.163.41.74.89

- A 100 km de Gondo
- Grand choix
- Service après vente et garantie
- 5000 m² d'exposition

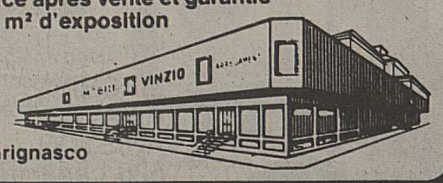

Gozzano, Omegna Gravellona Domodossola

Prato Sesia Boca Borgomanero

Crédit immédiat

Nos prestations en matière de crédit:

premier, deuxième et troisième crédits,

rassemblement de crédits (un seul paiement) etc.

PS. vous obtenez plus de crédit que vous pensez

MBS *Landstrasse 26 5430 Wettingen 056-27 15 51*

Continental

TS 740

Promenade du Rhône - Zone industrielle - Wissigen - SION - Tél. (027) 31 31 70

PNEU VAL

Ouvert samedi matin

36-517515

A vendre

Action spéciale

duvet nordique

4-saisons, duvet oie/canard gris 90%, 160 x 210 cm, à Fr. 390.- et 200 x 210 cm à Fr. 490.- et 240 x 240 cm. à Fr. 690.-

Envoi rapide.

Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève (022) 86 36 66

A vendre, pour cause de grandeur,

manteau de vison

brun, état de neuf. Taille 38.

Tél. (027) 55 53 84.

36-436503

A vendre

peau de lion

très belle et grande crinière noire, Fr. 4500.–. Ecrire sous chiffre 22-120-88, «Est Vaudois», 1820 Montreux.

Votre Magasin de Sport

The Swiss Art in Ski Boots

Le Choix. Le Conseil. Le Service.

Raichle RX 870

BRICO LOISIRS

MARTIGNY ROUTE DU SIMPLON

JOUETS

Visitez notre super rayon jouets!

MIGROS VALAIS

SOCIETE COOPERATIVE MIGROS VALAIS

Centrale d'émissions de banques régionales suisses

Emission d'un emprunt 4⅝%

série 68, 1988–96 de fr. 108 000 000

La Centrale d'émissions se réserve de l'emprunt de fr. 108 000 000 un montant de fr. 10 000 000.

But:	Financement des affaires actives de banques membres et remboursement de l'emprunt 5¼%, série 27, de 1980, de 66 millions de francs, venant à échéance le 16 décembre 1988.
Souscription:	du 17 au 23 novembre 1988, à midi.
Prix d'émission:	100%.
Durée:	8 ans ferme.
Garantie:	Pour le capital et les intérêts, 48 banques affiliées se portent cautions, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.
Cotation:	sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Zurich.
Libération:	le 16 décembre 1988; coupons annuels au 16 décembre.
No de valeur:	48 767.

Des bulletins de souscription portant les modalités essentielles de l'emprunt peuvent être obtenus auprès de la plupart des banques.

LE CONSTRUCTEUR DES SPORTIFS

LA CHENAIE MONTHEY S.A.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS

025/71 60 70

Avec 10% de fonds propres ou 10% de travaux personnels

NOUS VOUS FINANÇONS VOTRE VILLA OU CHALET

PALETTE - EUR

Fr. 18.– dès 100 pièces franco.

Palettes perdues toutes grandeurs. Rabais sur grandes quantités.

Reppalette S.A., Yverdon. Tél. (024) 24 32 62.

22-15050

Pour raison de transformation de notre exposition, nous vendons

10 agencements de salle de bains

à prix réduit, ainsi que

divers appareils sanitaires

36-512117

MAJO

1907 Saxon - Tél. 026/6 27 27

---

21 21 11 PUBLICITAS 21 21 11

X Procrédit- le prêt personnel rapide et discret

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. .....

NP/Domicile .....

Signature .....

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. des Mayennets 5
1951 Sion
Tél. 027/23 50 23

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide • simple • discret — Mon prêt Procrédit un Procrédit X

Xprocrédit

2/NOU/46/JE

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

S'ouvrent actuellement à Sion

Anglais pour débutants
Chaque jeudi à 20 heures.
1½ heure par semaine.

Introduction à l'informatique
20 heures de pratique permettant aux débutants de démythifier l'ordinateur et de se diriger vers des cours plus poussés.

Psychologie pratique
Mieux se connaître, mieux connaître les autres.
Cours de 8 leçons de 1½ heure.

Aérobic danse LOW IMPACT
Un aérobic plus doux (les pieds restent au sol).
Chaque mercredi
à 19 h 45 et 20 h 30.

Figurama le matin
Suite d'exercices qui vous gardent en pleine forme.
¾ heure par semaine
les mercredi et jeudi
à 9 h 15 et 10 heures.

Gym dans l'eau
Pour tout âge. Même pour non nageurs.
¾ heure par semaine
le mercredi soir.

Taï Chi
Gymnastique chinoise.
1½ heure par semaine
le jeudi à 14 h 30.

Soins de beauté
Cours de manucure, maquillage et soins esthétiques.
Cycle de 8 leçons
le lundi à 19 heures.

Bien-être par le massage
Apprentissage de techniques simples et sans danger pour usage dans le cadre familial. Ce cours ne constitue pas une formation de masseur.
Cycle de 8 × 1½ heure
le mercredi à 20 h 15.

Peinture paysanne
2 heures par semaine
le mercredi à 18 heures.

Poterie
2 heures par semaine
le mercredi à 20 heures.

Tissage
2 heures par semaine
le mardi à 18 heures.

Peinture sur porcelaine
2 heures par semaine
le jeudi à 14 heures.

Couture
le mardi à 14 heures.

Formes et couleurs
Comment les composer, les assortir?
10 × 2 heures d'expériences pratiques et théorie.

Plus de 150 cours à disposition.

Place de la Gare, Sion
Tél. (027) 22 13 81

école-club migros

K ACTIONS de la semaine

Bouilli côte couverte maigre, os à moelle gratuit	le kg	15.-
Cervelas 3 pces le paquet	300 g	2.-
Foie de porc en tranche ou émincé	500 g	2.-
Tomates d'Espagne	le kg	2.-
Oranges Navels	le kg	1.80
Whiskas poulet+lapin	boîte de 400 g	1.50
Riz au lait	500 g	2.50
Danette chocolat-caramel	2×125 g	1.25
Nescafé Classic le bocal	200 g	8.95
A notre rayon parfumerie		
Dentifrice Elmex	duo	5.50

KUCHLER-PELLET AUX GALERIES DU MIDI
SION Tél. 23 17 51

MACHINES A LAVER DE MARQUE à prix MAGRO!

MACHINE A LAVER SIEMENS VW 2859, capacité 4,3 kg 18 programmes, programme économie d'énergie **1349.-**

MACHINE A LAVER ARISTON AR 525 capacité 4,5 kg 15 programmes, touche économique **839.-**

MACHINE A LAVER KENWOOD MINI E, la plus petite machine entièrement automatique du monde!
capacité 2,7 kg
lar. 45 cm
haut. 65 cm
profond. 43 cm
1098.-

Livrées et raccordées sur installation existante
Garantie - Service après vente
Faites confiance au spécialiste!

MAGRO MENAGER
CENTRE MAGRO GRAND PARKING GRATUIT
UVRIER (027) 33 11 61
ROCHE (021) 960 32 21

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Restaurant réputé du Bas-Valais cherche

collaboratrice

qualifiée pour seconder le patron.
Bon salaire, nourrie, logée.

Faire offres sous chiffre P 36-101061, Publicitas, 1870 Monthey.
Discrétion absolue.

036-101061

Martigny et Sion

pour notre département

librairie

nous engageons

vendeuses auxiliaires

à mi-temps (jeudi, vendredi, samedi). Bonne culture générale. Dactylographie souhaitée. Date à convenir.

Faire offres sous chiffre P 36-920092, Publicitas, 1920 Martigny.

036-517489

Laiterie de Villars-sur-Ollon cherche une

vendeuse

saison d'hiver, du 1.12 au 1er avril.

Sans permis s'abstenir.

Tél. (025) 35 21 83.

22-169417

On cherche

ouvrières

pour nettoyer des appartements à Haute-Nendaz.

Tél. (027) 88 34 73.

036-305090

Cherche

boucher

pour le vendredi et le samedi.

Tél. (027) 25 22 42.

036-067648

Café-restaurant-brasserie cherche pour la saison d'hiver

serveur ou serveuse

Verbier, tél. (026) 7 60 62.

036-091056

Boucherie Dala, à Loèche-les-Bains
cherche d'urgence

vendeuse

cadre de travail agréable
possibilité d'apprendre l'allemand
prestations sociales modernes
débutante acceptée
Entrée à convenir
S'adresser à:
Mlle Grütter, tél. (027) 62 51 09, de 7 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30.

036-067655

Fond important à placer dans l'immobilier.

Recherche rapidement immeubles toutes régions

Ecrire sous chiffre V 17-643036 à Publicitas, 1701 Fribourg.

L'Ecole Lémania (internat env. 60 élèves) cherche

cuisinier (ère)

seul(e) à partir de janvier 1989.
Faire offre écrite avec copies des certificats et prétentions de salaire à: Internat, Ecole Lémania, chemin de Préville 3, 1003 Lausanne.

22-304134

Institut de la Côte vaudoise cherche

une esthéticienne collaboratrice

Bonnes connaissances de l'esthétique et des massages du corps.
Ecrire sous chiffre 1 P 22-65137 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Personne du troisième âge vivant seule dans une villa **à Sion,** cherche

personne de confiance

pour lui tenir compagnie et lui faire le ménage. Salaire à convenir.
Faire offres sous chiffre C 36-305084, Publicitas, 1951 Sion.

036-305084

Dancing Le Lapin Vert à Nendaz
cherche

portier

pour la saison d'hiver.
Sans permis s'abstenir.
Tél. (027) 88 10 93 dès 17 h ou 88 20 03 dès 22 heures.

036-517463

Urgent!
Cherchons

serveuse

pour Fully.

Tél. (026) 5 30 51.

036-401273

Urgent!
On cherche **pour Sion**

jeune fille au pair

pour garder un enfant de 2½ ans.

Tél. (027) 22 17 86, de 7 h à 15 heures.

036-302096

Cherche

jeune fille

16 ans révolus, 15 à 20 heures de travail (surveillance) par semaine.

Tél. (026) 8 14 55.

036-401275

Jeune fille, 17 ans,

cherche place comme

aide-sommelière

à Crans ou Montana.

Tél. (027) 38 16 34.

036-302100

Bar Tchin-Tchin, Nendaz-Station, cherche

barmaid

bon niveau, entrée le 1er décembre, Suissesse ou permis B.

Tél. (026) 6 29 36
(026) 6 31 08.

22-304174

Café-Restaurant-Pizzeria du Casino à Saxon cherche

sommelière

connaissant les 2 services. Sans permis s'abstenir.

Tél. (026) 6 22 68.

036-067450

ANNONCES DIVERSES

Depuis 282 ans,

l'Almanach du Messager Boiteux

Aujourd'hui 300 000 personnes le lisent

Et vous?

En vente dans tous les kiosques et librairies

Le Messager Boiteux: ce que vous ne lirez pas ailleurs.

Ing.dipl. Fust

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager Cuisines Luminaires

Lave-linge automatiques

Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novamatic, Hoover, Bauknecht ...

Par exemple:

Bosch V 454

Pour 4,5 kg de linge sec. 18 programmes principaux, touche économique, réglage continu de la température

Prix avantageux FUST

au lieu de 1590.- **1290.-**

Electrolux WH 5045

Entièrement automatique, 5 kg, choix progressif de la température, touche économique

Prix vedette FUST

Loc/droit d'achat 62.-/m*

au lieu de 1990.- **1490.-**

- Paiement contre facture.
- Toutes les marques dispon. stock.
- Service complet Fust.
- Garantie possible jusqu'à 10 ans.
- En permanence, occasions et modèles d'exposition.

Sion, av. de Tourbillon 47	027/ 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera	021/960 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37	021/921 70 51
Lausanne, rue Haldimand 12	021/ 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1	021/ 22 33 37
Réparation rapide toutes marques	*021/ 20 10 10*
Service de commande par tél.	021/ 22 33 37

Occasions

1 machine à laver Sobal, 220 volts	45.–
1 projecteur super 8 avec tonalité	165.–
1 trésor 35×25×20, 2 clés, état de neuf	185.–
1 machine à écrire de bureau	45.–
1 guitare, état de neuf	75.–
1 trompette de jazz	195.–
1 mini-accordéon chromatique, touches piano, 12 basses	98.–
1 paire de jumelles Zoom, 8×17×40	145.–
1 télescope 60 fois agrandissement	285.–
1 vélo de sport pour homme, 5 vitesses	125.–
1 vélo de sport pour dame, 5 vitesses	125.–
10 draps de lit	55.–
4 fourres de duvets avec fourres de coussins	32.–
1 manteau militaire, taille 52	45.–

E. FLÜHMANN
Schloßstrasse 137, 3008 Berne
Tél. (031) 25 28 60
05-304215

MINOLTA
Copieurs ZOOM
● Offres spéciales de reprise
● Leasing
dès 139.-
par mois (48 mois)
(autres modèles dès 49.—)
Agent général pour le Valais
FELIX
ORGANISATION DE BUREAU
RILKE 4 SIERRE
027/55 08 35 FAX 56 15 29

DENNER SUPERDISCOUNT

10% de rabais sur tous les vins

(valable du 17.11. au 19.11.88)

par ex.

Vins rouges français

Fleurie 70 cl ~~8.95~~ a.c. 1987 **7.95**

Savigny Les Beaune Jaboulet Vercherre a.c. 1986 70 cl ~~11.45~~ **9.45**

Château Lafitte Laguens 1ère Côtes de Bordeaux 75 cl a.c. 1986 **7.45** seulement

Château Bellevue Figeac St. Emilion Grand Cru 75 cl MDC, a.c. 1986 seulement **9.95**

Vins rouges italiens

Brunello di Montalcino Castello Poggio alle Mura D.O.C.G. 1983 75 cl **12.95**

Vino Nobile di Montepulciano Riserva D.O.C.G. 1982 75 cl ~~7.95~~ **6.95**

Vins rouges espagnols

Rioja Gran Reserva F. Paternina 1980 75 cl ~~9.95~~ **8.45**

Marques de Murrieta Rioja 1983 75 cl ~~11.95~~ **9.95**

Señorio de los Llanos Valdepeñas Reserva 1981 70 cl ~~4.95~~ **4.25**

Vin rouge de Californie

Cabernet Sauvignon Inglenook 1983 75 cl ~~8.95~~ **7.45**

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des

bons de tabac

d'une valeur de

Fr. **1.25**

DO-46/171188

Hit de produits frais

Oranges Navels d'Espagne en filets de 2 kg 2.60 le kg **1.30**

no 1 pour les spiritueux

Achetez maintenant!

Poire William étrangère 40 Vol.% 70 cl

Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

La loi nous interdit malheureusement de spécifier nos prix avantageux pour les spiritueux.

Pepsi Cola Pepsi light boîte 33 cl ~~-.65~~ **-.45**

Pâtes Bonita • Frisettes 500 g ~~1.90~~ **1.50**

Creolito Macarons à la noix de coco 250 g 250 g ~~2.80~~ **2.20**

Sais Friture 100 3 litres ~~14.70~~ **12.70**

Zweifel Snacketti 75 g ~~1.60~~ **1.35**

Rastella Crème aux noisettes à tartiner 400 g ~~3.05~~ **2.45** (100 g = -.57)

Cailler Fémina Hit 500 g ~~16.50~~ **14.25**

Sauces Chirat Sextopack 6×110 g **8.35**

Gaufrettes du Toggenburg • Chocolat • Noisettes 250 g ~~2.50~~ **1.95**

Dolmio Sauce Spaghetti Bolognese • Classico • Champignons en verre 475 g 1 verre 2.80

3 pour 2 3 verres **5.60** au lieu de 8.40

Aliment pour animaux

Délices pour chats • avec poulet, bœuf, thon + crevettes • avec cœur, bœuf, volaille + gibier 400g 400g ~~2.80~~ **2.30** (100 g = -.57)

pour chats Sheba • avec bœuf • avec volaille • avec gibier • avec saumon 100 g ~~1.10~~ **-.85**

KiteKat • Boulettes au poulet • Boulettes au bœuf 415 g ~~1.35~~ **1.10** (100 g = -.27)

Catsan Litière hygiénique 10 litres ~~7.95~~ **6.75**

Chappi Aliment complet pour chiens • avec bœuf et foie 830 g 830 g ~~2.30~~ **1.80** (100 g = -.22) • avec poulet et légumes 1240g 1240g ~~3.10~~ **2.60** (100 g = 2.097)

pour chiens **Pal avec bœuf** 800 g ~~2.90~~ **2.40** (100 g = -.30)

Mélange de Pal pour chiens Idéal pour mélanger avec Pal 4 kg ~~12.80~~ **10.75**

Dolly Supersoft papier hygiénique 3 couches 10×200 feuilles **4.70**

NOUVEAU CHEZ DENNER

Odol fluor actif Solution bucco-dentaire 300 ml ~~5.05~~ **4.20** (100 ml = 1.40)

~~5.60~~ **Colgate F + M** Dentifrice Fresh Mint DUOPACK 2×115 g ~~5.80~~ **4.80**

Prima Savon crème liquide & recharge HIT 2 sortes 2×300 ml DUOPACK **4.95**

Bon Fr. 2.–

Dixan DENNER SUPERDISCOUNT Nr. 184

Lessive complète 30 – 95° 5 kg 14.90 avec bon **12.90**

Ce bon est valable du 17.11.88 au 26.11.1988 pour un Dixan. 1 seul bon valable par emballage.

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le 17.11.88

DO-46/171188

POURQUOI SUIS-JE LE PLUS CONNU?

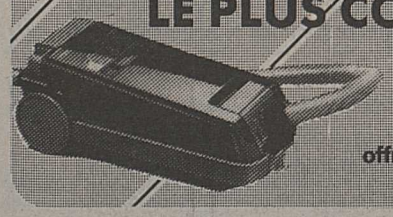

Une technologie de pointe et des détails pratiques offrent un confort optimal.

Concours Electrolux
Renseignez-vous chez
Clément Savioz
Grand-Pont 14
SION
Tél. (027) 23 10 25

Contact des partenaires d'après photos

Remplissez ce coupon et envoyez-le encore aujourd'hui. Vous recevrez sans frais ni engagement un choix de photos accompagnées d'une brève description de personnes de la Suisse romande cherchant un(e) partenaire.

Nom/Prénom: .....

Rue/No: ..... NP/Domicile: .....

Téléphone privé: ..... prof.: .....

Date de naissance: ..... Profession: .....

Etat civil: .....

Prière de remplir et d'adresser à AMI S.A. - Avenue de Jordils 4
1000 Lausanne 6 - Téléphone (021) 26 40 45

91-139

Changement de pneus:
Et stockage de pneus

Continental GOODYEAR MICHELIN PIRELLI Sava SEMPERIT UNIROYAL

Adam Touring

Le crack en pneus, jantes et batteries.

1950 Sion, av. M.-Troillet 65, tél. 027/23 27 80.

Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 19.11.88

Margarine Planta Duo 2x250 g **3.30**

Mandarines «Satsumas» d'Espagne douces, sans pépins kg **1.50**

Œufs suisses ponte au sol Classe Extra, 52/64 g 6 pièces **2.40**

Tam Tam ● Chocolat ● Vanille ● Caramel 2x125 g **–.85**

Jambon modèle en tranches 100 g **2.10**

Cervelas 1 paire 200 g **1.45**

Actions Usego du 17.11. au 23.11.88

Côtes-du-Rhône 1987 Sélection Bergeron 70 cl **3.45**

Chianti Classico 1985 «Brolio» DOC 70 cl **6.95**

Bière Kronenbourg 6x3,3 dl **4.80**

Café Hag moulu, sous vide 250 g **4.10**

Caramels tendres mélange 400 g (100 g –.94) **3.75**

Pâtes aux œufs **Bschüssig** ● Spaghetti ● Nouilles 4 mm ● Cornettes fines 500 g **1.70**

Confitures Delicia ● cerises noires 320 g (100 g –.75) **2.40**

Flup Nettoie-tout 870 g (100 g –.32) **2.80**

Elmex Pâte dentifrice 104 g (100 g 2.69) **2.80**

Multi Matic Lessive complète 5 kg **10.50**

Persil liquide Lessive complète 3 kg (1 kg 4.13) **12.40**

BU/LY-f UB 1/46 N 88

En vente dans tous les magasins la Source

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

VENDEURS ET COMMERCIAUX: SEULE UNE SÉRIEUSE FORMATION CONTINUE VOUS CONDUIRA AU SUCCÈS!

Dans le cadre d'une importante restructuration effectuée sur une période de 2 ans, la direction d'une grande chaîne de magasins cherche

DES JEUNES TALENTS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

afin de former dès aujourd'hui les

futurs cadres de demain

Ces plans de «carrière ambitieuse» peuvent débuter à divers niveaux, suivant l'expérience professionnnelle de chacun. Cette opportunité sera offerte à 20 jeunes gens, au bénéfice d'une formation de vente ou de commerce. Une expérience de la vente en magasin constitue un atout incontestable.

Sens commercial, vivacité, ténacité, personnalité affirmée, aptitude à mener des collaborateurs sont autant d'avantages indispensables vous permettant, à moyen terme, d'accéder à une position de responsable et de meneur d'hommes.

Homme ou femme de 24 à 39 ans, suisse ou permis valable, nous attendons votre dossier pour étudier ensemble vos perspectives professionnelles.

Stages disponibles dans 20 villes de Suisse romande.

C. Morel

〈SOPAC〉

Cabinet Conseil
Place du Molard 6, 1204 Genève, Tél. 022 28 64 03
Genève, Zurich, St-Gall

Cuisinier suisse
sachant travailler seul, bonnes références, cherche emploi, **libre tout de suite.**
Tél. (021) 843 15 25.
22-354310

Médecin-dentiste suédoise
au bénéfice d'une autorisation de séjour et de travail en Valais, plusieurs années d'expérience, cherche
place dans cabinet privé
Langues: français, allemand, anglais.
Tél. (027) 22 63 18 ou 23 39 39.
036-067640

ecco
TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons

aides-appareilleurs
aides-ferblantiers
aides-menuisiers
avec expérience.

Suisses ou permis B ou C.

Les personnes intéressées sont priées de contacter **A. Casarini.**
1950 Sion, place du Midi 29.
Tél. (027) 22 30 44.
36-2252

Pour la distribution de nos cours de développement personnel, nous cherchons

agent(e) libre

– dynamique
– bonne présentation
– au profit d'une solide expérience.

Ecrire sous chiffre 22-653510 à Publicitas Lausanne, case postale, 1002 Lausanne.

Institut central des hôpitaux valaisans
Zentralinstitut der Walliser Spitäler

Wir suchen

Kaufm. Angestellte

Bedingungen: Fähigkeitszeugnis oder Handelsschule. Muttersprache Deutsch. Französischkenntnisse erwünscht aber nicht Bedingung.

Eintritt: Januar 1989 oder nach Vereinbarung.

Offerten mit Lebenslauf sind zu richten an das Personalbüro des Zentralinstituts der Walliser Spitäler, case postale, 1951 Sion 3.
36-517435

COSMOS MODE

Conthey
Route Cantonale
Places de parking à disposition P

Des superprix pour une superqualité

Dames:	Blouse 9.50	Pullover en maille jersey 25.–	Veste matelassée 34.50
	Pantalon en velours côtelé 20.–	Pullover en jacquard 30.–	Jupe en cuir véritable 65.–
Hommes:	Chemise en flanelle 15.–	Pullover en jacquard 30.–	Veste matelassée 50.–
	Sweatshirts 20.–	Pantalon quatre saisons 25.–	

La qualité à des prix nettement plus avantageux COSMOS

Assistance et conseil aux entreprises de construction

✦✦✦

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE!

Nous sommes mandatés par une entreprise de maçonnerie de la place de Vevey dans le but de repourvoir un poste de

TECHNICIEN EN BÂTIMENT

à la suite du décès subit du titulaire.

Notre mandant est une entreprise de 60 personnes environ, très bien implantée à Vevey, jouissant d'une excellente renommée et bénéficiant de belles perspectives de travail.

Un profil d'homme compétent et expérimenté serait souhaité. Cependant, même jeune et encore en phase de formation notre candidat, qui sera appelé à seconder directement le chef d'entreprise, sera le bienvenu! Il devra cependant nécessairement être enthousiaste et motivé. Il bénéficiera d'une grande indépendance et, d'un système de rémunération particulièrement intéressant correspondant à son engagement.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Alors vite, écrivez-moi ou appelez-moi

Claude TERCIER
Technique et Economie pour la Construction
Ch. du Petit-Flon
1052 Le Mont
tél.: 021 / 37 95 93

... et bien sûr une totale discrétion vous est assurée!

A MILLE LIEUES

L'âme de Paris

Que ce soit Londres, Athènes ou Paris, toutes les grandes villes du monde offrent aux visiteurs d'identiques plaisirs, de semblables désagréments. Au charme des vastes artères s'oppose la nuisance causée par d'innombrables véhicules. La pollution, le stress, l'anonymat devraient suffire à nous tenir éloignés de ces lieux en constante efferves-

Inlassablement, la tour Eiffel veille sur la capitale.

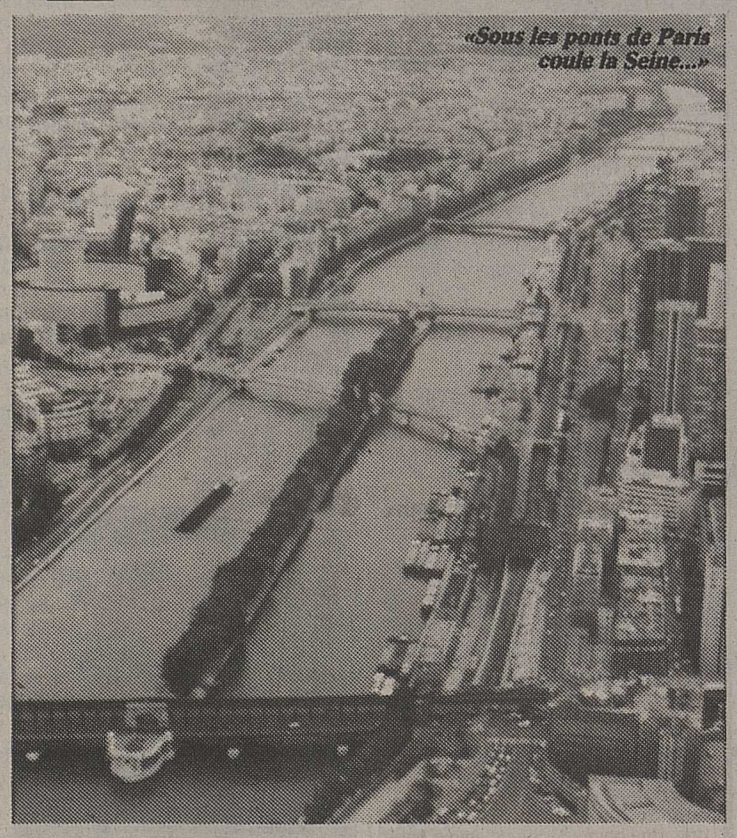

«Sous les ponts de Paris coule la Seine...»

cence. Et pourtant, une affluence marquée témoigne de l'intérêt des touristes pour ces cités-fourmilières. Paris n'échappe pas à ce décor, rapidement esquissé. Véritable coffre à trésors, inépuisable source d'émerveillement, Lutèce – c'est ainsi que l'on nommait Paris au temps des Romains – lance avec force ses éclats mystérieux de pierre précieuse. Montmartre, Notre-Dame, la Seine ou le bois de Boulogne, autant de richesses à découvrir, de contrastes à apprécier.

Mais celui qui veut vraiment connaître Paris n'hésitera guère à troquer son sommeil contre la promenade nocturne. L'ambiance n'est plus la même. Paris enfin respire. Sur les trottoirs, les robes longues s'harmonisent aux blousons de cuir. L'étudiant croise le directeur d'entreprise, le touriste devise avec un Parisien attardé. Au petit matin, vous rencontrerez quelques amoureux transis, heureux d'être enfin presque seuls dans la capitale. Place de l'Opéra, vous assisterez au bal infernal des balayeuses.

«Il est 5 heures, Paris s'éveille», chante Jacques Dutronc. Peut-on vraiment affirmer que cette belle ville ferme ses yeux? Certes non! Tout au plus, s'apaise-t-elle un peu. Le métro, avec ou sans grève, cesse son trafic lancinant. La foule s'estompe sans disparaître pour autant. Les taxis sillonnent avec agilité des rues moins obstruées.

Ces quelques heures trop brèves, volées à l'agitation d'un jour qui se lève, vous permettront de goûter aux délices d'une rencontre impromptue. Dans le calme retrouvé, l'homme songe soudain à communiquer, à partager. Paris aux milles visages montre enfin son âme.

Ariane Alter

L'ECOLE DES PARENTS

L'Ecole de parents se pose la question

L'école : double langage?

Lorsque ma fille commence sa première année d'école enfantine, je reçois, comme chaque parent, un message du Département de l'instruction publique. A sa lecture, je me réjouis car ces quelques lignes décrivent un monde merveilleux où vont évoluer nos enfants. Une petite phrase écrite en caractères gras me ravit tout particulièrement. «L'école enfantine respecte le rythme et le développement de chaque enfant.» En outre, je peux lire: «L'école enfantine ne suit pas un programme rigide. Elle éduque et s'efforce d'adapter cette éducation aux possibilités de l'enfant.»

Les premiers mois se passent bien. Je rencontre la maîtresse et visite la classe. Au fil des mois, plusieurs indices me mettent la puce à l'oreille. Chez ma fille, qui adorait aller en classe, je perçois quelques signes de malaise par rapport à certaines activités. Un jour, elle rentre de l'école avec une remarque négative sur un cahier. Lorsque j'y fais allusion, elle éclate en sanglots. Après discussion, elle me dit être souvent la dernière à terminer un travail et cela lui pèse. Alors elle se dépêche et les résultats ne sont pas concluants. Par la suite, elle se plaint de maux de ventre durant la nuit et vomit sans d'autres symptômes de maladie.

Lors d'une nouvelle entrevue avec la maîtresse, j'entends ceci: ma fille ne se concentre pas suffisamment et ne travaille pas assez vite. Elle est en retard sur les travaux effectués par les autres élèves. Alors là, je déchante. Où est le paradis décrit dans le message reçu. Car, en reprenant chacun des «points négatifs» du comportement de ma fille, j'y trouve une solution dans les lignes du Département de l'instruction publique.

Mais peut-être existe-t-il deux langages à l'école: celui de la théorie décrit dans le message précité et celui de la pratique qui a plus de mal à se calquer sur cette théorie de rêve. **G.C.**

Communauté romande des écoles de parents

81

FEUILLETON

L'HONNEUR DES ALBUCCI

PAR GINETTE BRIANT

A peine plus couvert qu'en plein mois d'août, son éternel feutre rabattu sur les yeux, il était perdu dans ses songes. J'avais été surpris de la chaleur avec laquelle il avait félicité son cousin de son prochain remariage et interrogé Gladys:

– Espérez-vous avoir des enfants?

– Si Roméo le veut..., avait-elle répondu en rougissant légèrement.

Alors, se tournant vers lui, Lionel avait enchaîné:

– Tu dois assurer la pérennité de notre nom. Un fils, Gladys, il faudra lui donner un fils.

Il n'en avait pas dit plus long, mais j'avais compris qu'il ne considérait pas Guido comme un héritier convenable. Etait-il au courant de son double crime? Savait-il que Joan et Ramon Garcia étaient morts de sa main? Tout en repensant à cette conversation, je me rapprochai de Lionel. Il ne tressaillit pas lorsque je l'interpellai:

– Beau temps aujourd'hui encore... Si seulement il pouvait en être ainsi, samedi! Ce serait tout de même bien agréable pour vos amis...

– Amis? Appelez-les plutôt curieux ou profiteurs... Que voulez-vous, toutes les fois que Roméo est heureux, il éprouve le besoin d'en parler à la terre entière! On ne le changera jamais!

– Et vous, dis-je, n'avez-vous jamais eu envie de fonder un foyer?

– Non, mais il est de peu d'importance que la branche cadette des Albucci s'éteigne avec moi. Seul Roméo a des devoirs envers ses ancêtres. Aussi douloureux que pourraient être les éventuels sacrifices qu'il serait amené à faire, il ne doit pas perdre de vue le prestige de notre nom.

– Diantre! dis-je, ces principes ne sont-ils pas périmés?

Un éclair de colère traversa son regard. Il répliqua d'une voix mauvaise:

– On m'a appris que la reine d'Angleterre vous anoblira probablement. Qu'éprouverez-vous?

– J'en serai heureux et fier, conscient de la rareté de cette distinction...

– On vous appellera Sir Herbert et l'on s'inclinera devant vous... Vous en serez grisé comme d'un vin nouveau! Peut-être prendrez-vous alors conscience de ce que signifient pour moi, comme pour mon cousin, un nom et un titre qui se transmettent de génération en génération. Au Xe siècle, un Albucci était doge de Venise. Un autre accompagna Marco Polo dans ses périples. Pour l'indépendance de l'Italie, plusieurs Albucci donnèrent leur vie. Si j'avais le temps, je vous montrerais les documents exceptionnels que Roméo a pu réunir et qui, tous, attestent du glorieux passé de notre famille. C'était pour les classer que Joan Franck avait été engagée... Quand elle mourut, elle n'était pas arrivée au bout de sa tâche!

L'orgueil animait le beau visage de cet homme. Sur lui passait un souffle de grandeur. Pourquoi en éprouvai-je un sourd malaise? Ce respect des traditions, cette morgue m'inspiraient plus de répugnance que d'admiration. J'y voyais une sorte de fanatisme, et Dieu sait si je me récriais contre toutes formes d'intolérance qui englobent souvent le dédain des autres! Cependant, parce que l'honneur avec un grand H était pour tous deux le premier souci, je ne doutais pas que Roméo eût pris Lionel pour confident. Etait-ce lui qui lui avait conseillé de confier Lucrezia aux sœurs de l'abbaye de Monte Lucia? Lui encore qui l'enjoignait de se taire et de protéger Guido?

Jusqu'ici, je n'avais pas compté avec Lionel. D'où venait que soudain il me semblait le voir sous un autre jour?

– Vous êtes un passionné! m'exclamai-je en riant. Moi qui vous croyais plutôt froid!

– Les êtres ont souvent deux personnalités, Mr. Smith. En bon écrivain, vous ne pouvez l'ignorer!

Il n'y avait pas beaucoup de sympathie dans la façon dont il s'exprimait... Je ne m'en étonnai guère.

A suivre

FEMMES

Gourmandise jardinière

QUENELLES DE POMMES DE TERRE «ELISABETH»

Pour quatre personnes: peler 800 g de pommes de terre, les couper en gros morceaux et les cuire à peine dans de l'eau salée. Egoutter et réduire en purée. Ajouter un bouquet de persil et un de marjolaine hachés, 80 g de farine, 100 g de gruyère râpé, 2 œufs, sel, poivre, muscade. Bien mélanger.

Avec cette masse encore chaude, procéder comme suit: à l'aide de 2 cuillères à soupe former des quenelles allongées, les mettre dans de l'eau salée en ébullition et laisser cuire une dizaine de minutes. Sortir les quenelles avec une écumoire, les dresser sur un plat et garder au chaud. Préparer un poireau et deux grosses carottes, les détailler en fines lamelles ainsi que 100 g de jambon. Etuver le tout dans 30 g de beurre pendant cinq à six minutes, puis répartir sur les quenelles. Servir sans attendre.

Fruits et légumes frais... pour éviter certains cancers

Consommez fréquemment des fruits et des légumes frais et des aliments riches en fibres; évitez l'excès de poids et limitez la consommation d'aliments riches en matières grasses. Votre santé en bénéficiera!

Ces recommandations font partie du code européen contre le cancer, élaboré par d'éminents oncologues. La Ligue suisse contre le cancer entend propager ce code chez nous. Mais que dit-il au juste, hormis les «commandements» précités?

Certains cancers peuvent être évités en: modérant la consommation de boissons alcoolisées; limitant au maximum la fumée, pour soi et... les autres; évitant des expositions excessives au soleil; respectant les directives de santé et de sécurité, en particulier dans les activités professionnelles où la production, la manipulation ou l'usage de tout produit peuvent être dangereux pour la santé.

En cas de toux persistante, de trouble du transit intestinal, d'un grain de beauté qui évolue, d'une grosseur anormale, etc., consultez le médecin. Les femmes devraient pratiquer régulièrement un frottis vaginal et faire effectuer, après 50 ans, des mammographies à intervalles réguliers.

Transpiration excessive

Vous aimez les produits naturels? Alors sachez que la camomille matricaire, utilisée en bains complets (à raison d'une tête florale par litre d'eau) passe pour être l'un des meilleurs déodorants naturels.

Pensez également aux bains à la sauge, très bénéfiques pour ralentir les excès de transpiration des différentes parties «critiques» du corps. Pour cela, portez à ébullition 2 litres d'eau additionnée de 120 g de feuilles. Laissez frémir dix minutes, puis infusez dix autres minutes, filtrez et ajoutez cette préparation à votre bain.

Enfin, 40 gouttes de teinture de sauge dans un verre d'eau, une fois par jour, constitue également une potion de choix pour lutter contre une sudation trop importante.

Rien ne leur résiste ou... presque

Etonnants et surprenants, les nouveaux ciseaux universels de Zyllis! Ils coupent pratiquement tout à la cuisine et dans le ménage: carton, papier, tissu, fleurs, fils de fer, tapis, etc. Rien ne leur résiste. Eux, en revanche, sont très résistants: lames coudées et aiguisées, inoxydables. Ils s'installent au mur par un astucieux support mural et peuvent être verrouillés pour plus de sécurité. Petit appareil pratique et avantageux, il deviendra très vite indispensable.

LA CHRONIQUE DE MARIA GESSLER

MÉTÉO

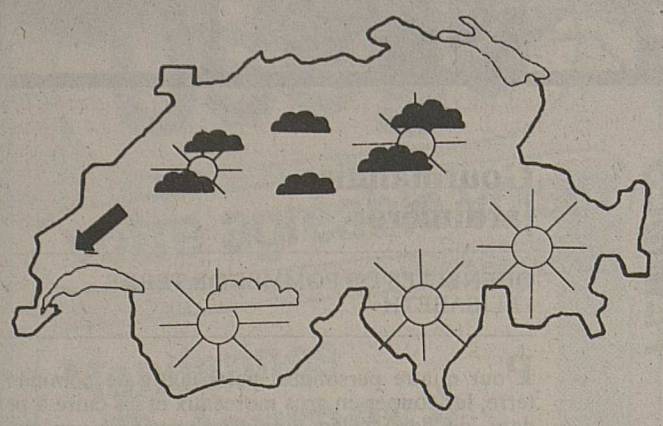

Limite du stratus à 900 m et du zéro degré à 3000 m

Pour toute la Suisse: des stratus parfois tenaces sur le Plateau avec limite vers 800 à 900 mètres. Au-dessus et ailleurs, temps ensoleillé. Environ 8 degrés en plaine. Limite du zéro degré vers 3000 mètres. Vent tournant au sud-ouest en montagne (ce qui signifie un radoucissement).

Evolution probable jusqu'au lundi 21 novembre

Demain: au nord, augmentation de la nébulosité et quelques pluies par l'ouest, nuageux au sud. **Samedi:** très nuageux et quelques pluies dans l'est, éclaircies dans l'ouest, assez ensoleillé au sud. **Dimanche et lundi:** évolution incertaine, probablement variable et encore plus froid au nord.

A Sion hier: une belle journée, passages de minces cirrus l'après-midi et le soir, vent faible, 8 degrés (coteau). **– A 13 heures:** –3 à Moscou (neige) et Oslo (brouillard), 6 à Prague, 13 à Sydney, 18 à Bogota (pluie partout), 2 à Varsovie, 3 à Turin (!), 5 à Vienne, 6 à Saint-Gall, 7 à Zurich, Genève, Milan et Munich, 10 à Athènes (ciel très nuageux partout), 8 à Hambourg, 9 à Locarno, 11 à Amsterdam, 12 à Francfort, 16 à Palerme, 19 à Tunis (peu nuageux partout), 0 au Säntis, 5 à Belgrade, 7 à Bâle, 8 à Berne, 11 à Paris et Londres, 12 à Jérusalem, 14 à Pékin, 17 à Rome, 19 à Malaga, 20 à Palma, 23 à Las Palmas, 29 à New Delhi, 32 à Bangkok (beau partout). **– A 7 heures:** –5 à Oslo, –4 à Moscou et Stockholm, –3 à Clermont-Ferrand, –2 à Aoste, –1 à Sion, Turin, Bordeaux et Lyon.

Les précipitations moyennes à Amman (Jordanie), de janvier à décembre: 68 - 56 - 31 - 11 - 4 - 0 - 0 - 0 - 1 - 7 - 22 - 61 = 261 mm. Maximum en décembre-janvier-février où il tombe pas mal de pluie; de mai à octobre, les pluies sont insignifiantes et extrêmement rares de juin à septembre.

L'ensoleillement en octobre 1988: Weissfluhjoch 167, Säntis 165, Pilate 163, Crans-Montana 140 (85%), Samedan 138, Sion coteau et Chasseral 136, Davos 134, Sion aérodrome et Coire 130, Viège 127, Magadino 126, Locarno et Scuol 125, La Dôle 124, Lugano 117, Vouvry-Aigle 114 heures.

Listes de mariage

Avenue du Grand-Saint-Bernard 3
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 23 24

CINÉMA

SIERRE

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 10 ans
Le plus grand éclat de rire de l'année arrive...
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT
Spielberg et Disney associés pour l'événement cinématographique.
027 / 55 01 18 **BOURG**

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 14 ans
Une des meilleures comédies de l'année.
Robert de Niro, Charles Grodin
MIDNIGHT RUN
par le réalisateur du «Flic de Beverly Hills».
027 / 55 14 60 **CASINO**

SION

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 7 ans
L'OURS
de Jean-Jacques Annaud.
La chronique d'une amitié entre un ourson orphelin et un grand ours solitaire, des chasseurs et leur meute. Une aventure passionnante, des images jamais vues. Un film pour aimer le cinéma.
027 / 22 32 42 **ARLEQUIN**

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 16 ans
NOCE EN GALILÉE
Un film d'une beauté fascinante, qui montre le choc des traditions et des mythes en Galilée. Une réussite totale, un film superbe, d'une sensibilité infinie, réalisé par Michel Khleifi. A voir...
027 / 22 32 42 **CAPITOLE**

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 12 ans
Le Pinoteau nouveau est arrivé
L'ÉTUDIANTE
avec Sophie Marceau et Vincent Lindon. Une bonne histoire d'amour entre un musicien et une étudiante. Scénario original de Danièle Thompson, musique de Vladimir Cosma.
027 / 22 15 45 **LUX**

MARTIGNY

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 14 ans
La grâce et la légèreté de Miou-Miou font merveille dans le film de Michel Deville
LA LECTRICE
Un pur joyau intellectuel et libertin.
026 /2 17 74 **CASINO**

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 12 ans
Prolongation deuxième semaine.
Pierre Richard, Emmanuelle Béart, Fanny Cottençon et Richard Bohringer dans
A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR
Jamais vous n'aurez autant ri!
026 /2 26 22 **CORSO**

SAINT-MAURICE

Jusqu'à vendredi: RELÂCHE
Dès samedi
ACTION JACKSON
025 / 65 26 86 **ROXY**

MONTHEY

Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 14 ans
Première!
Une interprétation époustouflante!
Gérard Depardieu, Catherine Deneuve dans
DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE
Le déjà très célèbre premier film de François Dupeyron.
025 / 71 22 60 **MONTHEOLO**

Attention! Chef-d'œuvre!
Jusqu'à dimanche, à 20 h 30 – 14 ans
Grand Prix spécial du jury + trois prix d'interprétation Cannes 1988.
Le film de Chris Menges
UN MONDE A PART
Bouleversant! Un film coup de foudre du magazine (Première).
025 / 71 22 61 **PLAZA**

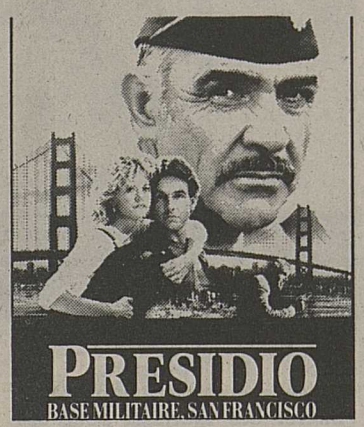

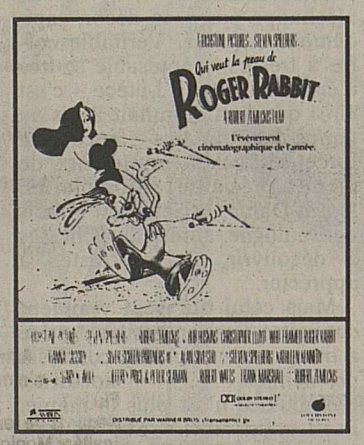

URGENCES

SERVICES MÉDICAUX

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, tél. 111. **Saint-Maurice:** en cas d'urgence, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. **Monthey:** service de garde, tél. 71 11 92. **Bex et Aigle:** hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.

PHARMACIES DE SERVICE

Sierre: Siegrist, tél. 55 10 74. **Crans-Montana:** s'adresser au 111. **Sion:** Buchs, tél. 22 10 30. **Martigny:** tél. 111. **Saint-Maurice:** en cas d'urgence, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12. **Monthey:** Buttet, tél. 71 38 31. **Bex:** pharmacie Centrale, tél. 63 16 24 (sur ordonnance). **Aigle:** hôpital d'Aigle, tél. 26 25 11.

AMBULANCES

District de Sierre – moins Saint-Léonard – et district de Loèche: tél. 55 17 17. **Sion:** police municipale, tél. 23 33 33. **Martigny:** tél. 2 24 13. **Saint-Maurice:** tél. (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13. **Monthey:** tél. 71 62 62. **Aigle:** tél. 26 27 18.

SERVICES DENTAIRES

Sierre, Sion, Martigny: tél. 111.

AUTO-SECOURS

Sierre: garagistes sierrois, tél. 55 55 50. Auto-Secours sierrois, tél. 55 24 24. **Sion:** Auto-Secours mécaniques: Garage Touring, Hoirie Farquet, Uvrier - Saint-Léonard, tél. 31 27 96 (jour) et 31 28 66 (nuit). Auto-Secours accidents sédunois: 23 19 19. **Martigny:** Auto-Secours des garagistes région Martigny, 24 h sur 24, tél. 2 89 89. Groupement dépannages accidents de Martigny, tél. 2 81 81. **Saint-Maurice:** Garage de la Cascade, E. Bourgos, tél. (026) 8 22 22. **Monthey:** tél. 71 17 82. **Brigue:** patrouilleurs TCS, tél. (022) ou (031) 140. **Membres TCS:** tél. 140.

TAXIS

Sierre: Association des taxis sierrois, gare de Sierre, tél. 55 63 63. **Crans-Montana:** Taxi Luc, jour et nuit, tél. 41 78 48. Taxis Poncic Montana, 24 h sur 24, tél. 41 94 94. **Saint-Léonard,** tél. 31 12 69. **Sion:** station centrale de la gare, tél. 22 33 33. **Saint-Maurice:** taxiphone, tél. 71 17 17. **Monthey:** station place Centrale de la gare, tél. 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, tél. 71 17 17. **Bex:** taxiphone, tél. 71 17 17.

DIVERS

La main tendue, tél. 143. SOS futures mères, permanence 24 h sur 24, tél. (027) 22 12 02 **Sion** et (025) 65 30 30 **Chablais.** Service de dépannage du 0,8‰, tél. (027) 22 38 59. Baby-sitting: **Sion,** tél. 23 27 82 et **Martigny,** tél. 8 88 33. GAAM: Groupe d'appui à l'allaitement maternel Monthey et environs, tél. 71 69 70, 71 61 46, 71 46 59 et 71 83 41.

VALEURS

L'Industrade S.A. a franchi en 1988 la barrière des 100 millions de francs

L'Industrade S.A., Wallisellen, a enregistré, à fin octobre 1988, un chiffre d'affaires dépassant les 100 millions de francs. Pour la fin de l'exercice 1988, la société s'attend à un chiffre d'affaires atteignant les 110 millions de francs. Fondée en 1967, la société doit cette évolution aux objectifs précis fixés par la direction ainsi qu'à une offre qui tient parfaitement compte des besoins des utilisateurs. Actuellement, l'Industrade se range parmi les premières entreprises commerciales nationales dans la branche électronique.

La société occupe cette position de pointe grâce à sa conception ainsi qu'à sa capacité de s'adapter rapidement aux nouveaux développements technologiques et commerciaux. La diversification (électronique industrielle, communication, solutions CAE et les ordinateurs personnels Apple), sur laquelle s'appuie l'Industrade, a certainement aussi contribué à ce succès.

Contact: Peter Frey, délégué du conseil d'administration de l'Industrade S.A., Hertistrasse 31, 8304 Wallisellen, ∅ (01) 832 81 11.

Les vingt ans de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire (FSETT)

(sp). – La Fédération suisse des entreprises de travail temporaire (FSETT) fête cette année ses vingt ans d'existence. Elle compte 44 membres, soit quelque 15% de bureaux de travail temporaire qui sont actifs en Suisse. Les membres de la FSETT ont réalisé en 1987 un chiffre d'affaires global de 520 millions de francs, soit une proportion de deux tiers à trois quarts du chiffre d'affaires de la branche, qu'on estime situé entre 700 et 800 millions pour la Suisse. Chaque année, ce sont de 50000 à 60000 personnes qui, dans notre pays, ont une ou plusieurs fois recours au travail temporaire.

Pour porter une appréciation sur l'importance que revêt cette branche pour l'économie dans son ensemble, il faut tenir compte du fait qu'en Suisse le travail temporaire ne représente qu'une part de 0,3% des heures de travail effectuées. De même, les personnes qui travailleraient temporairement en permanence font partie de la légende; il n'en va pas autrement des entreprises qui ne feraient occuper certains postes de travail que par de la main-d'œuvre temporaire. En revanche, la statistique des engagements montre que le travail temporaire remplit très nettement une fonction de transition, tant pour le travailleur que pour l'employeur.

L'importance de la FSETT tient, entre autres, au fait que ses membres sont tenus de respecter un code de déontologie très strict dans l'intérêt des travailleurs et des entreprises qui ont recours à leurs services. De surcroît, la FSETT s'emploie à faire du travail temporaire un instrument d'une grande souplesse par définition et qui permette de sauvegarder sur tous les plans, y compris celui de la législation en la matière, un excellent fonctionnement dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

BOURSE ET TENDANCES

COMMENTAIRE

Le rendez-vous avec le trade déficit américain de septembre était depuis longtemps fixé au 16 novembre. Mais les investisseurs l'ont attendu, semble-t-il, avec une certaine indifférence: les prévisions n'étaient pas spécialement alarmistes... pour le grand bien du marché, qui n'en a pas souffert puisqu'il s'affiche pour la deuxième séance consécutive en hausse, et toujours plus franchement. L'indice s'octroire près de 0,5%, dans des volumes malgré tout modestes. L'événement du jour est sans conteste la spectaculaire progression des titres Holzstoff, un des principaux producteurs de papier d'Europe, avec des assises dans de nombreux pays de la Communauté. La nominative marque +9,1%, l'action 7,5% et le bon 3,3%. Les Valaisans seront sans doute intéressés de savoir que l'action Alusuisse est sur le point d'atteindre le seuil des 800 francs. C'est encore loin de son plus haut de l'année (865 le 10 août) mais la bonne direction est prise. Les pharmaceutiques sont en verve, spécialement les bons Ciba et Sandoz. Il faut remarquer que les nominatives de ces deux titres font, avec l'action Roche, partie d'un nouveau fond de placement, et que les investisseurs étrangers peuvent, par là-même, flirter avec elles. Les plus belles hausses couronnent les actions Buss, Pick Pay, BSI, Industrie, les nominatives Biber et Sibra, les bons Attisholz et Sulzer. Deux reculs excèdent 2%: le bon Zuger et la nominative Eichhof.

M. Doggwiler (SBS Bourse)

Dollar	1.4565 ▼
Mark	83.90 ▲
Dow Jones	2038.50 ▼
Or	425.50 ▲
Swissindex	918.90 ▲
Indice SBS	546.90 ▲

BOURSE DE ZURICH

Actions suisses

	15.11.88	16.11.88
UBS port.	3225	3260
UBS nom.	606	606
SBS port.	382	384 L
SBS nom.	296 L	297
CS port.	2760 L	2765 L
CS nom.	515	515
BPS	1770	1775
BBC port.	2730	2730
Ciba-Geigy p.	3275 L	3310 L
Ciba-Geigy n.	1765 L	1775
G. Fischer port.	1240	1240 L
Jelmoli	2850	2880 L
Losinger port.	535 d	535
Globus port.	7650	7675
Nestlé port.	8790 L	8820
Nestlé nom.	4310 L	4310
Sandoz port.	11775	11825
Sandoz nom.	6000	6020
Alusuisse port.	788	798
Alusuisse nom.	280 L	278
Sulzer nom.	4875	4875
Viège-Zermatt	170 d	170 d
Crossair port.	1400	1380 d
Swissair port.	1105	1110 L
Swissair nom.	980	970
Bâloise nom.	2400	2400
Réassur. p.	12600	12650
Winterthur port.	5500	5525
Winterthur nom.	2790	2790
Zurich port.	5740 L	5740
Zurich nom.	2820	2810
Adia port.	8990	9020
Ascom port.	5460	5525
Elektrowatt p.	2770 L	2800 L
Forbo port.	3000	3050
Holderbank p.	5360	5360 L
Interdiscount p.	3950	3965
Jacobs Such. p.	7425	7475
Landis & G. n.	1420	1420
Maag nom.	830 d	830 d
Mercure port.	3680	3725
Motor Col.	1290	1310
Mövenpick port.	5550	5700 L
Bührle port.	1105 L	1115
Pargesa port.	1570	1580
Schindler p.	5775	5850
SGS BJ	4875	4900
Pirelli port.	250	256

Actions étrangères cotées en Suisse

ALLEMAGNE	15.11.88	16.11.88
AEG	156 L	158
Allianz	1442	1455
BASF	226	227.50
Bayer	243	244.50
Commerzbank	198	197.50
Daimler Benz	620	624
Deutsche Bank	427	431
Dresdner Bank	247.50	248
Höchst	246	248 L
Mannesmann	153.50	155
Nixdorf C.	330	331
Siemens	393	395
Veba	216 L	217 L
Volkswagen	259	262 L
ÉTATS-UNIS		
Abbott Labor	66	65.50
Aetna Life	69.75	69.25
Amexco	38.75	39.50
Atl. Richfield	112	113
CPC Internat.	72.50	71.75
Digital Equip.	132	132 L
Dow Chemical	123.50	124
Gen. Electric	64.50 L	65
Gen. Motors	117 L	118
Gillette	50.50	50.25
IBM	171	172 L
Lilly Eli	125	125.50
MMM	87 L	87.25
Pacific Gas	25.25	25.50
Philip Morris	135.50	135.50
Schlumberger	48.75	49.25
Texaco	69.25	69
Xerox	81	81.50 L
DIVERS		
Ang. Am. Gold	24	24
De Beers	16.50	16.25 L
Courtaulds	7.60	7.50 d
ICI PLC	27 L	27
AKZO	109 L	109
Hoogovens	45.50	45.50
Philips	23.50 L	23.50
Royal Dutch	164 L	165.50
Robeco	68.75 L	69.25
Unilever	85	84.50
Fujitsu	17	17.50
Honda	22.25	22.50 L
Sharp	11.75	12 L
Sony	69	71
Toshiba	12	12.25
Mac. Bull	22 L	22 L

BOURSE DE NEW YORK

	15.11.88	16.11.88
Alcan	29¼	29⅛
Amax	23⅜	22⅝
ATT	28¼	27⅝
Black & Decker	13	12⅝
Boeing Co	61⅝	60¾
Canada Pacific	16¼	16⅛
Caterpillar	60¼	60⅝
Coca Cola	42¼	41⅜
Control Data	17⅜	17¼
Dow Chemical	84½	82¼
Du Pont Nem.	80¾	79¾
East. Kodak	44½	43¾
Exxon	42⅞	41⅛
Ford Motor	50⅛	49⅜
Gen. Electric	44⅛	42⅝
Gen. Motors	81⅛	79¼
Gen. Tel.	44	42¾
Good Year	48⅞	48¾
Honeywell	60¾	60⅛
IBM	117⅝	115
Int. Paper	43⅝	42⅞
ITT	49¾	48
Litton	70	69
Mobil Oil	42⅞	42⅛
NCR	52⅞	51⅞
Pepsi Cola	40¼	39
Texaco	47	45⅝
Unisys	25¾	25⅜
US Steel	27	26¼
Technologies	38⅞	38⅜
Xerox	55⅜	54⅝

SWISSINDEX

	15.11.88	16.11.88
Industrie	**990.70**	
Métaux	1181.80	
Machines	959.20	
Energie	853.50	
Alimentation	1087.60	
El.techn.-él.tron.	943.60	
Construction	906.80	
Divers	1113	
	857.40	
Général		
Actions port.	**914.50**	**918.90**
Actions nom.	890.70	896.30
Port. et bons	1010.80	1013.40
Bons	866.60	871.80
	804.30	808.60
Service		
Banques	**847.10**	**851**
Assurances	835.70	840.40
Transports	943	944.90
Distribution	1035.80	1030.90
Divers	814.80	822.80
	742.70	746.10

OR

	Achat	Vente
Lingot	19 800.—	20 050.—
Plaquette 100g.	1 980.—	2 040.—
Vreneli	124.—	132.—
Napoléon	113.—	123.—
Souverain Elis.	141.—	151.—

ARGENT

	293.—	308.—

Change des billets

France	23.80	25.30
Angleterre	2.57	2.72
USA	1.43	1.50
Belgique	3.88	4.08
Hollande	73.50	75.—
Italie	–.1090	–.1150
Allemagne	83.10	84.60
Autriche	11.85	12.05
Espagne	1.22	1.32
Grèce	0.95	1.10
Canada	1.16	1.24
Suède	23.50	25.—
Portugal	0.96	1.08
Yougoslavie	0.02	0.05

Cours des devises

Allemagne	83.45	84.25
Autriche	11.86	11.98
Belgique	3.95	4.05
Espagne	1.2525	1.2925
USA	1.4475	1.4775
France	24.20	24.90
Angleterre	2.6225	2.6725
Italie	0.1115	0.114
Japon	1.179	1.191
Portugal	0.99	1.03
Suède	23.75	24.45

TV FLASH

FR3 – Jeudi 17 novembre – 20 h 30

Un médecin des lumières

Douce France...

A l'origine, René Allio était peintre. Un artiste de talent d'ailleurs, dont certains décors ont orné l'Old Vic de Londres ou la Scala de Milan.

A quarante et un ans, en 1965, René Allio se tourne vers le cinéma, et réalise un coup de maître avec la «Vieille dame indigne». Aujourd'hui, il vient de terminer un téléfilm qui sera diffusé en trois parties, «Un médecin des lumières».

Le thème de ce triptyque a été inspiré à René Allio par les archives françaises. Il y a une dizaine d'années, le réalisateur cherchait à proposer un documentaire sur le monde rural français du XVIIIe siècle. Le projet n'a pas abouti en tant que tel, mais a donné lieu à une fresque située dans le nord du Massif central, et portant le titre «Un médecin des lumières».

Car le XVIIIe siècle n'a pas seulement produit des charlatans tels qu'on les rencontre dans les pièces de Molière. De vrais médecins, issus des universités, ont tenté d'appliquer leur science sur le terrain. Avec un succès relatif.

Tel est le cas de Simon Bertigny, qui a été nommé «médecin des épidémies», une catégorie de praticiens qui étaient rémunérés par l'administration et qui étaient approvisionnés gratuitement en médicaments.

Comme les jeunes médecins de sa génération, Simon Bertigny s'engage sur la voie de l'hygiène et de l'éducation des malades. Mais le milieu paysan lui résiste. Pourquoi ferait-on confiance à cet étranger, fût-il héritier des encyclopédistes, ou pur produit du siècle des Lumières?

Le rôle principal a été confié à Vincent Gautier, un acteur de trente-huit ans, qui définit ainsi le personnage qu'il interprète: «Simon est un homme passionné par son métier à une époque où la médecine en est encore à ses balbutiements. Il s'attache à la faire progresser par l'étude et l'observation. Curieux de tout, c'est un homme qui adore la nature.»

A ses côtés, Emmanuelle Grange joue le rôle de la comtesse du village, une jeune femme mélancolique. «Elle a un tel rayonnement intérieur que la diriger est un bonheur de chaque instant», confesse à son propos René Allio, qui a choisi, pour les scènes d'intérieur, une atmosphère de clairs-obscurs proche des tableaux de Le Nain. Pour certaines prises de vue, il a même fallu parfois des centaines de bougies...

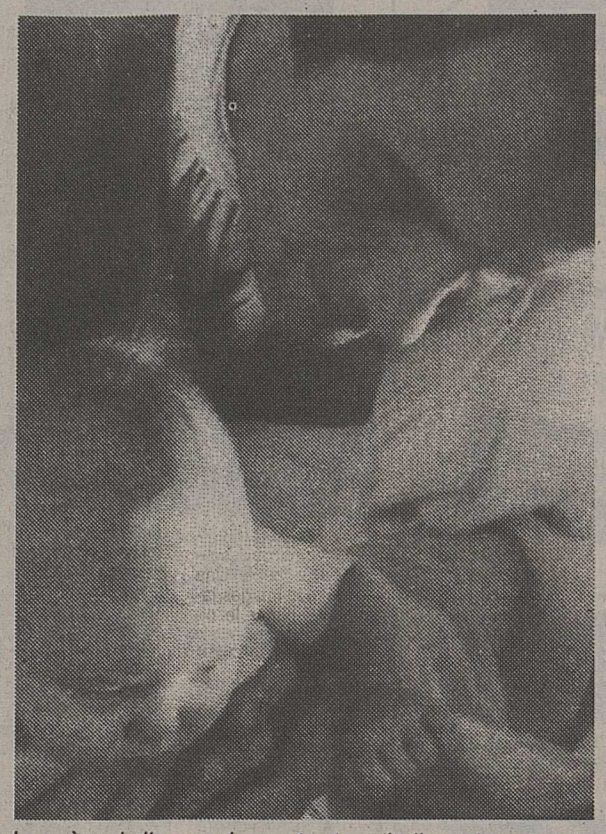

La scène de l'accouchement est symbolique des nouvelles méthodes appliquées par Simon.

PETITS ÉCRANS JEUDI 17 NOVEMBRE

TSR

11.05 Demandez le programme!
11.10 Petites annonces
11.15 A bon entendeur
11.30 Petites annonces
11.35 La petite maison dans la prairie
12.20 Les jours heureux
12.45 TJ-midi
13.15 Mademoiselle
13.40 24 et gagne
13.45 Le Virginien
Mélanie.
15.00 24 et gagne

15.05
Les nomades de la verticale
Par le biais de très belles images d'escalade en Jordanie, découverte des nomades de la verticale.

15.30 24 et gagne
15.35 Ecoutez voir
La Suisse et l'Europe – Nouvelles du monde des sourds.
16.05 24 et gagne
16.10 La croisière s'amuse
Romance à bas prix.
17.00 TJ-flash
17.05 C'est les Babibouchettes!
Spot le petit chien:
La première promenade de Spot.
Le mince de mine magazine,
présenté par Albert le Vert.
Le petit ours brun.
La chanson de Ginette la poule.
17.20 Rahan, le fils des âges farouches
11. La flèche blanche.
17.45 Zap hits
Présenté par Ivan Frésard.
18.05 La baby-sitter
10. Gags à gogo.
Avec: Véronique Boulanger, Christophe Guybet.
18.35 Top models
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
Présenté par Fabrice Daurèle.
19.30 TJ-soir
20.05 Temps présent
Ville de chiens.
Reportage de Marianne Lamour et Michel Schifres. Production: Claude Torracinta et Jean-Claude Chanel.
21.05 Dallas
Le réveil (2).
Avec: Barbara Bel Geddes, Linda Gray, Larry Hagman.
21.55 TJ-nuit

22.15
Providence
103' – France-GB – 1976.
Film d'Alain Resnais.
Avec: Dirk Bogarde (Claude), Ellen Burstyn (Sonia), John Gielgud (Clive), David Warner (Kevin), Elaine Stritch (Helen et Molly).
Un écrivain britannique célèbre, Clive Laughan, entreprend la rédaction d'un nouveau roman. Au seuil de la mort, malade, alcoolique, Clive imagine ses personnages à partir des êtres chers qui l'entourent et du souvenir de ceux qui, comme sa femme Helen ne sont plus.
24.00-0.05 Bulletin du télétexte

6.27 Une première
7.40 Club Dorothée matin
8.25 Flash info
8.30 Télé shopping
9.05 Haine et passions
9.45 Viva la vie
10.20 Drôles d'histoires
10.45 Et avec les oreilles...
11.10 C'est déjà demain
11.35 On ne vit qu'une fois
12.00 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal – Météo
13.35 La Bourse
13.40 Côte ouest

14.30
Arsène Lupin
La danseuse de Rottenburg.
Avec: Georges Descrières, Yvon Bouchard
Un expert en tableaux, un assureur et un brocanteur volent son seul bien à une jeune femme, Amélie: une toile de Van Beuken *La danseuse aux sabots*. Mais ce n'était qu'une copie... Une affaire douteuse pour Lupin...
15.30 La séquence du spectateur
15.50 Quarté à Vincennes
16.00 La chance aux chansons
16.30 Ordinacœur
16.50 Club Dorothée
17.50 Chips
Le frisson.
Avec: Erik Estrada, Tom Reilly, Robert Pine
Getraer est obligé d'arrêter sa fille Ellen qui manifeste contre le nucléaire.
18.40 Avis de recherche
18.55 Santa Barbara
19.25 La roue de la fortune
20.00 Journal – Météo
20.30 Tapis vert
20.40 Questions à domicile
Invité: Pierre Beregovoy

22.15
Gas-Oil
99' – France – 1955.
Film de Gilles Grangier. D'après le roman de Georges Bayle. Musique: Henri Crolla.
Avec: Jean Gabin, Jeanne Moreau, Ginette Leclerc, Camille Guerini, Marcel Bozzuffi, Roger Hanin, etc.
23.50 Journal – Météo
0.10 Mésaventures
0.35 Symphorien
1.00 Histoire des inventions
1.50 Histoires naturelles
4.00 Musique
4.20 Histoires naturelles
5.15 Histoire des inventions
6.00 Mésaventures

a2

6.45 Télématin
7.00 – 7.30 – 8.00 Le journal.
8.30 Matin bonheur
Invités: David et Jonathan.
8.35 Amoureusement vôtre
9.00 Matin bonheur
10.00 et 11.00 Flash info.
11.25 Aline et Cathy
11.55 Météo – Flash info
12.00 L'arche d'or
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal – Météo
13.45 Jeunes docteurs

14.30
Bonjour la télé
Présenté par P. Bellemare. Brassaï ou Les yeux d'un homme.
Rendez-vous, avec Danny Raye.
15.55 Flash info
16.00 Du côté de chez Fred
Spécial Marche à pied.
Invité: J. Lanzmann (pour son livre «Marches et rêves»).
17.10 Flash info
17.15 Graffitis 5-15
La panthère rose – La petite merveille.
17.55 MacGyver
Route dangereuse.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.10 Actualités régionales de FR3
19.30 Flash info
19.35 Tel père, tel fils
Planche pour rire.
Avec: Jacques Balutin (René), Micheline Dax (Jeanine), Pierre Deny (Olivier).
20.00 Journal – Météo
20.32 INC

20.35
Le chasseur de chez Maxim's
Film de Claude Vital. Avec: Michel Galabru, Jean Lefèbvre, Daniel Ceccaldi, Francis Perrin, Claude Gensac, Dominique Davray
Chez Maxim's, en 1920, c'était aussi son célèbre chasseur, monsieur Julien. Complice indulgent des grands hommes de ce monde et des petites femmes du demi, cet ambassadeur des princes de la débauche raffinée aurait pu arborer pour devise: *Regarder, écouter et se taire...*
22.00 Flash info
22.05 Résistances
23.25 Journal
23.45-0.50 Du côté de chez Fred

FR3

9.00 Espace 3
9.30 Terre des gangs
13 et fin
10.20 Les Badaboks
10.40 Géoscope
11.00 Espace 3
11.45 Croc note show
11.50 Espace 3
11.56 Flash 3
12.00 12/13
12.57 Flash 3
13.05 La famille Astro
13.30 Allô! Tu m'aimes?
13.57 Flash 3
14.00 Regards de femme
Invitée: Monique Pivot.
14.30 Questions du Gouvernement au Sénat
17.00 Flash 3
17.05 Amuse 3
Petit ours brun – Les gaffeurs – Diplodo – Tom Sawyer – Muppets Show. **Invité:** James Coco – Drevet vend la mèche.
18.30 Questions pour un champion
19.00 19-20
19.10-19.30 Le journal de la région.
19.53 Il était une fois la vie
20.02 La classe

20.30
Un médecin des lumières
1/3.Avec: Vincent Gauthier, Emmanuelle Grange, Jean-Paul Wenzel, Olivier Perrier, Sylvie Herbert, Judith Henry.
22.10 Soir 3
22.35 Océaniques... des hommes
23.30 Espace francophone
24.00 Musiques, musique
0.10 La pub mode d'emploi
1.00 Espace 3

TCR
TELECINEROMANDIE

12.00 Headline News CNN 12.30 Moneyline CNN 13.00 Les rues de San Francisco 13.50 La vie est un cirque 15.25 Bécébégé – Rambo – Popples – Signé Cat's Eyes 16.55 Le châtiment de la pierre magique 18.35 Cliptonic 19.00 La pluie d'étoiles 19.30 Les rues de San Francisco 20.24 Ciné-journal suisse 20.30 Surexposé Avec: Nastassja Kinski, Rudolf Nou reev Une jeune femme sert d'appât pour attirer un terroriste 22.10 Belle d'un soir Avec: Catherine Deneuve, Anita Ekberg, Curd Jurgens Boyce Druthers est un psychiatre parisien de grande renommée. Dans son cabinet défilent des femmes sexuellement frustrées. La jeune et belle Katherine est l'une de ses patientes 23.45 Les pionniers de la Western Union Avec: Robert Young, Randolph Scott, Virginia Gilmore Vance, un aventurier désireux de rentrer dans le droit chemin, est engagé par la Western Union pour participer à l'installation d'une nouvelle ligne télégraphique

Suisse alémanique

13.55 TS 14.00 Zeitspiegel: Prawda 16.10 TS 16.15 Treffpunkt 17.00 Das Spielhaus 1... 2... Papagei! 17.30 Spielzeit – Playtime 17.45 Gutenacht-Geschichte 17.55 Heidi 18.20 Meine kleine Robbe Laura 18.55 TS-Schlagzeilen 19.30 TS Sport 20.05 Eurocops 21.05 Prominenten-Tip Mit 21.10 Schirmbild-Spezial 22.05 TS 22.20 Schirmbild-Spezial 22.50 Backstage 23.35 Treffpunkt 0.15 Nachtbulletin

Suisse italienne

9.00-9.30 Telescuola 10.00-10.30 Telescuola 16.00 TG flash 16.05 La spedizione sulla Cordigliera – Heidi 17.30 Natura amica 18.00 Dusty 18.25 Tutifrutti 19.00 Attualità Sport 19.45 TG 20.20 Cogome e nome: Lacombe Lucien 22.35 TG sera 23.05 Carta bianca 23.55-24.00 TG notte

La5

6.00 Journal permanent 7.30 Claire et Tipoune 7.55 Creamy, merveilleuse Creamy 8.45 Les Schtroumpfs 9.00 Télé-chouchou 9.15 Voisin, voisine 10.40 Miss 11.35 La conquête du ciel 12.30 Le journal magazine 13.00 Journal 13.30 Vive la télé 13.35 Inspecteur Derrick 14.45 Bonanza 15.45 Capitaine Furillo 17.00 Youpi, l'école est finie! 17.00 Karine 17.25 Vas-y Julie! 17.50 Laura ou la passion du théâtre 18.15 Olive et Tom 18.55 Journal images 19.00 La porte magique 19.30 Boulevard Bouvard 19.57 Journal 20.30 Casanova 23.00 Cœur de coq Avec: Mireille Perrey, Gisèle Alcée, Maximilienne, Fernandel, Paul Azaïs 24.00 Journal 0.35 L'inspecteur Derrick 1.35 Miss 2.30 La conquête du ciel 3.25 Journal 3.43 Voisin, voisine 5.08 Voisin voisine

M6

5.40 Boulevard des clips A 7.00-8.00-9.00-10.00-11.00- 12.00-15.00-16.00-17.00-18.00 M6 express 8.30 Boulevard des clips 10.30 M6 boutique 10.45 Boulevard des clips 11.20 Les Mohicans de Paris 11.35 Le dessous du ciel 11.50 Hit hit hit hourra 12.30 La petite maison dans la prairie 13.20 La Clinique de la Forêt-Noire 14.05 Plein les baffles 15.45 Faites-moi 6 16.50 Hit hit hit hourra 17.05 Hawaii, police d'Etat 18.05 Daktari 19.00 Les routes du paradis 19.54 6 minutes 20.00 Cosby show 20.35 La bonne année 22.30 Le Saint 23.25 M6 le journal 23.40-3.00 Le glaive et la balance 0.10 Club 6 2.45 Le dessous du ciel 3.25 Quand la science mène l'enquête 4.40 Le monde sauvage 5.05 Les Mohicans de Paris 5.20 Le dessous du ciel 5.40 Boulevard des clips

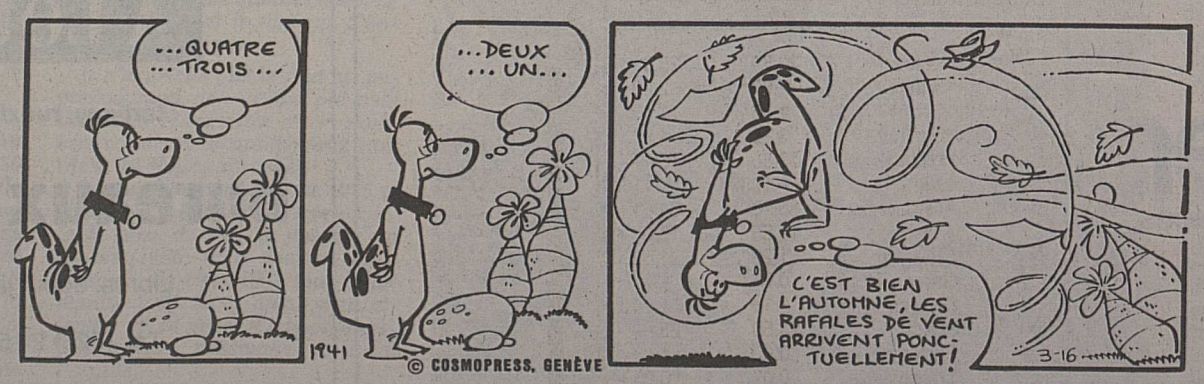

RADIOGRAMME

Chauffe Marcel!

«Chauffe Marcel!», c'est le cri d'amitié lancé par Jacques Brel à l'adresse de son accordéoniste, Marcel Azzola, lors de l'enregistrement de «Vesoul». Un cri qui résonne encore cette semaine, à l'écoute des souvenirs du musicien.

Violoniste à huit ans, accordéoniste virtuose à treize, Marcel Azzola côtoie les rois du tango, dont Astor Piazzolla, ceux du piano à bretelles, comme Tony Murena.

Si aujourd'hui il affectionne tout particulièrement les musiques contemporaines, il lui arrive encore de tourner avec Juliette Gréco, après avoir soutenu en scène ou dans les studios d'enregistrement Yves Montand, Charles Aznavour, Jean Ferrat ou Jacques Brel.

Ce seigneur de la musique fait tout avec passion et gentillesse. N'a-t-il pas appris le russe parce que, membre d'un orchestre de balalaïka le temps d'un engagement dans un restaurant russe, il voulait pouvoir converser avec ses collègues?

(La Première - La vie en rose - 10 heures en OM.)

RADIO... SCOPIE

RSR 1

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 8.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Matin-Première. 6.25 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions. 6.45 Portrait réflexe. 6.50 Journal des sports. 6.57 Minute œcuménique. 7.12 Le kiosque. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Minijournal. 7.35 Ristretto, l'invité du jour. 7.45 Jeu de la citation. 8.10 env. Revue de la presse. 8.30 Minijournal et Régions-contact. 8.40 Programmes de la télévision. 8.45 Mémento des manifestations. 9.05 Petit déjeuner. Invité: Philippe Morand. Sur OM: 10.05-12.00 La vie en rose. Sur FM: 10.05 5 sur 5. Le Bingophone. 12.05 SAS (Service assistance scolaire). 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Midi-Première. 13.00 Interactif. 13.30 Reflets. 15.30 env. Jeu. 16.10 env. Les histoires de l'Histoire. 16.40 env. Lyrique à la une. 17.05 Première édition. Invité: Siné. 17.30 Soir-Première. Journal des régions. 18.05 Le journal. 18.15 env. Revue de la presse suisse alémanique. 18.23 env. Journal des sports. 18.30 Page magazine. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

RSR 2

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.30 et 24.00. 0.05 Notturno. 6.10 env. Matin pluriel. 6.50 Mémento. 7.10 «Faites votre choix!» (tél. (022) 20 98 19). 7.33 Palmarès du disque classique. 7.45 Echos d'ici et d'ailleurs. 7.50 Découvertes et redécouvertes. 8.10 Nouveauté du disque. 8.20 Billet d'actualité culturelle. 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. Le livre de Madeleine. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et spectacles. 12.30 Informations. 12.40 env. Mémento: spectacles et concerts d'aujourd'hui. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. Helvétisme. 18.05 Espace 2: magazine. Dossier: littérature. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads (en romanche). 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 A l'opéra. «I due foscari». Musique de Giuseppe Verdi. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. Dé-marge. 0.05-5.59 Notturno.

Beromünster

Informations toutes les heures. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégrammes et musique. 20.00 «Z.B.»: responsabilité et solitude. 21.30 Programme musical. 22.30 Une vie pour la montagne. 23.00-24.00 Musique.

Monte Ceneri

6.00 Primo mattino. 9.05 Mille voix. 12.00 Journal. 12.10 Revue de presse, suivie de l'Ammazzacaffè. 16.05 Fatti vostri. 18.00 Le journal. 19.50 Buonanotte Bambini. 20.00 Mosaico Uno. 23.05 Orfeo-Morfeo. 0.05 Nottetempo.

Télédiffusion

6.03 Musique du matin. 7.10 Mattinata. 9.00 Bayerischer Rundfunk. 10.03 Podium international. 12.00 Harmonies et consonances. 13.30 Opéra inconnu de D. Cimarosa. 14.05 RSR-Espace 2. 16.00 Happy birthday. 16.30 Serenata. 18.05 Soirée musicale: N. Rimski-Korsakov, M. Moussorgski. 18.30 Les grands interprètes. 20.05 Concerto. 22.00 Les nouveaux disques. 23.00 W. A. Mozart. 24.00 Informations. 0.05 Notturno.

RADIO MARTIGNY

6.00 La Première de RSR. 10.00 Les infos. 10.05 Clin d'œil avec Pierre-Alain Roh et action Amis de Radio Martigny. 10.15 C'est à vous pour pas un rond. 11.00 Les infos. 11.05 Nostalgie à plein tube. 12.00 Les jeux de midi. 12.30 Midi-Première. 18.00 Les informations internationales, régionales et locales. 19.00 Jouons sur 90.8. 19.05 Enfantillages. 19.15 Administrativement vôtre: Hervé Rey reçoit M. Géo Bétrisey de Sodeval. Le Valais face à l'Europe de la technologie. 20.00 Les infos. 20.05 Disco-hit avec Sébastien, 22.00 FM & Compagnie avec Michel Mottiez. 22.30 Les infos de la nuit. 24.00 Musique de nuit.

TV ÉTRANGÈRES

ARD - Allemagne 1

9.45-13.15 ARD-ZDF 15.00 TS 15.05 Sinha Moça 15.30 Special 16.00 Die Trickfilmschau 16.15 Ich, Christian Hahn 16.40 Telekatz 16.45 Achtung Klappe! 17.15 TS 17.25 Regional-programme 20.00 TS 20.15 Fleischlos leben? 21.05 Telestar 22.30 Tagesthemen 23.00 Wilhelmsburger Freitag 0.30 TS

ZDF - Allemagne 2

9.45 ZDF-Info 10.00 Heute 10.30 Zwei einsame Herzen 12.30 Kennzeichen D 13.00 Heute 13.15-13.30 ZDF-Info 15.30 Videotext 15.55 Heute 16.00 Indian River 16.30 Der Regenmacher 16.55 Heute 17.45 Agentin mit Herz 18.15-18.30 So läuft's richtig 19.00 Heute 19.30 Tele-As 21.00 Leben ist mehr 21.45 Heute-Journal 22.10 Journalisten fragen, Politiker antworten 23.25 Elisabeth 1.05 Heute

SWF - Allemagne 3

8.30 Telekolleg II 9.00-10.20 Schulfernsehen 17.00 Das erste Kind 17.30 Telekolleg II 18.28 Henrys Kater 18.33 Fauna Iberica 18.55 Das Sandmännchen 19.00 Abendschau 19.30 Die Plünderer 21.00 Südwest aktuell 21.15 Politik aus Stuttgart 21.45 Sport unter der Lupe 22.30 Einsatz in Manhattan 23.15 Pop Souvenirs 24.00 Nachrichten

FSI - Autriche

9.00 Nachrichten 9.30 Land und Leute 10.00 Schulfernsehen 10.15 Eine Sesselgeschichte 10.30 Argumente 12.10 Neue Mythologie 12.15 Seniorenclub 13.00 Aktuell 13.10-13.40 Wir 16.30 Am, dam, des 16.55 Mini-Zib 17.05 Inspektor Gadget 17.25 Verschwörung auf der Themse 18.00 Wir 18.30 MacGyver 19.30 Zeit im Bild 19.55 Sport 20.15 Tele-As 21.55 Schatten des Ruhms 0.10-0.15 Aktuell

RAI - Italie

7.15 Uno Mattina 9.40-11.00 La valle dei pioppi 10.00-10.40-11.30 Ci vediamo alle dieci. 10.30 TG1-Mattina 12.00 TG1-Flash 12.05 Via Teulada 66 13.30 TG 14.00 Fantastico bis 14.15 Il mondo di Quark 15.00 Primissima 15.30 Cronache italiane 16.00 Big 17.35 Spaziolibero 18.00 TG1-Flash 18.05 Domani sposi 19.40 Almanacco del giorno dopo 20.00 TG 20.30 Robin Hood e i compagni della foresta 22.00 TG 22.10 Notte rock 24.00 TG1-Notte

TV5

16.05 Les brèves 16.10 Quand la liberté venait du ciel 16.30 Bonjour, bon appétit 17.00 Récréation 17.30 Des chiffres et des lettres 17.55 Les brèves 18.00 Le meilleur de la vie 19.30 Papier glacé 20.00 Peer Gynt 22.00 Journal télévisé 22.30 Météo 22.35 Apostrophes 23.45 Ushuaia 0.15-0.45 Papier glacé

Sky Channel

6.30 European Business Channel 7.00 Good Morning Scandinavia 8.00 The DJ Kat Wake-Up Club 9.00 Dennis 10.00 Countdown 11.00 Top 40 12.00 Pop Formule 13.00 Another World 14.00 Ask Dr Ruth 15.00 The Cisco Kid 16.00 Countdown 17.00 The DJ Kat Show 18.00 The Monkees 19.00 Family Affair 20.30 Fantasy Island Special 22.00 Miss World 1988 23.30 Superstars of Wrestling 0.30 Canada Calling

Super Channel

7.00 Super Channel News 8.00 Supertime 9.00 Sons and Daughters 10.00 Cover Story 11.20 Blizzard's Wizard Woodwork 12.30 Kate and Allie 13.30 Sons and Daughters 15.00 Power Hour 16.00 Supertime. 17.00 Tracking 18.00 Super Channel News 19.10 Touristic Magazin 19.40 Videofashion! 20.15 Super Channel News 20.30 American College Football 21.30 NBA Today. 22.00 Super Dutch Football 23.05 Super Channel News 23.30 World of Golf 23.40-0.40 Chart Attack

150 ANS Tronçonneuses 1838-1988

No 1 mondial: STIHL®

LA TRONÇONNEUSE tous usages

Professionnels et particuliers: exigez une machine de qualité!

2 chaînes gratuites avec l'achat d'une tronçonneuse professionnelle!

ACIERS - MACHINES
QUINCAILLERIE
OUTILLAGE
JARDINAGE
ROBINETTERIE, ETC.
SERVICE APRÈS VENTE

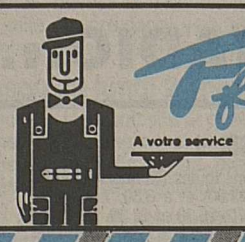

A votre service

Fefferlé & Cie Sa
SION
ROUTE DES RONQUOZ
TÉL. 027/22 10 21

«SEAT Malaga. A bon entendeur ...»

90 ch, moteur système Porsche, injection Bosch LU-Jetronic. Un prix imbattable, équipement «grand luxe» compris. SEAT Malaga 1,5 iGL à partir de 16 950 fr.

SEAT
UNE MARQUE DU GROUPE VOLKSWAGEN.

Pont-de-la-Morge/Sion

Garage du Mont d'Orge

René Vultagio - (027) 36 37 00

188. M. 21

A vendre **aux Agettes**

1 petit chalet

avec 5200 m² de terrain.
Fiduciaire FYS, tél. (027) 31 29 87.
036-517350

A louer entre Chalais et Noës

appartement 4 pièces

endroit tranquille. Fr. 500.– + charges. Libre tout de suite.

Tél. (027) 58 34 92 ou 58 28 68.
036-067533

Cherche à louer

studio ou appartement

meublé à Martigny. Pour tout de suite ou à convenir.

Tél. (026) 2 82 91 des 12 heures.
036-401269

A vendre **à Martigny**

appartement 2½ pièces

meublé, avec garage.

Fr. 218 000.–

Tél. (026) 2 71 10.
036-067644

Publicitas 027/21 21 11

Sion-Nord
A louer

appartement neuf

attique avec terrasse

3 pièces

Fr. 940.– +
Fr. 100.– charges.

Tél. (027) 22 02 89.
036-067447

Jeune couple cherche à louer

appartement 4½ pièces

région: Saint-Léonard, Uvrier, Sion, pour début mars 1989.

Tél. (027) 36 51 64.
036-302079

On cherche à acheter **à Sion**

appartement 3½ à 4½ pièces

de plain-pied avec pelouse privée.

Tél. (027) 22 81 06, heures des repas.
036-302103

A louer, tout de suite ou à convenir, à Sion

grand appartement neuf de 4½ pièces avec véranda, tout confort

Ensoleillé, en bordure zone agricole, place de jeux pour enfants. Poss. garage et jardin potager. Fr. 960.– + charges.

Tél. (027) 31 43 14 heures bureau.
036-517415

Sion, Vissigen
Immeuble Aroline
A vendre

beaux appartements neufs

– 3½ pièces, 95 m², Fr. 215 000.–,
– 4½ pièces, 120 m², Fr. 277 000.–,
– 5½ pièces, 144 m², Fr. 330 000.–.
Disponibles tout de suite.

Sion, coteau

villa

Fr. 780 000.–.

Tél. (027) 55 74 74, dès 14 heures (027) 58 19 70, dès 8 heures.
036-067601

Dans le Bas-Valais

nous remettons un

magasin de disques

en pleine expansion. Chiffre d'affaires intéressant. Bail à loyer de longue durée. Très bon rendement. Faire offres à:
Agence immobilière Dominique Bussien S.A., rue de l'Industrie 1, 1870 Monthey.
Tél. (025) 71 42 84.
036-517502

A vendre à Châteauneuf-Conthey

appartement 4½ pièces en duplex

avec garage, environnement de verdure.

Fr. 410 000.–.

bernard roduit gérances
LICENCIE SC. ÉCON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Médecin cherche à Sion

locaux pour cabinet médical

Faire offres avec situation et prix sous chiffre T 36-305064, Publicitas, 1951 Sion.
036-305064

A louer à
Martigny
Immeuble Galeries de la Louve

appartement ou bureau

d'une surface de 145 m² + terrasses. Fr. 1500.– + charges.

Tél. (027) 22 34 75.
036-516678

A vendre **aux Agettes**

1 mazot

avec cachet.
Sur parcelle de 700 m².
Vue panoramique.
Fiduciaire FYS, tél. (027) 31 29 87.
036-517349

Résidence **LES GURGENNES A COLLOMBEY-MURAZ** **A LOUER**
pour le 1er janvier 1989
dans immeuble neuf, situé à quelques minutes des écoles et du centre

très beaux appartements de

2½ pièces dès Fr. 805.–
3½ pièces dès Fr. 1140.–
4½ pièces dès Fr. 1360.–
charges en sus.

ADIM sa
AGENCE IMMOBILIÈRE
021/944 62 62
Rue du Château 1 1814 La Tour-de-Peilz
SVIT

Particulier vend à FLANTHEY (VS)

splendide appartement

144 m² + soupentes, en attique, avec cheminée.
Cave, garage, potager. Grand balcon sud. Altitude 750 m, à 10 minutes de Sion, Sierre, Crans-Montana. Libre.
Prix très intéressant: Fr. 345 000.–.

Tél. (027) 58 11 48.
036-067608

Saint-Maurice
A vendre

appartement 5½ pièces

avec cave, place de parc et galetas. Surface: env. 154 m².
Prix: Fr. 325 000.–.
Rens. et visites:
Agence immobilière Gabriel Evéquoz, Monthey.
Tél. (025) 71 64 20.
036-101064

Salquenen

A vendre

4½-pièces neuf

Fr. 252 000.–

+ garage **Fr. 25 000.–**

Rens.: (026) 2 63 21.
036-516019

A vendre à **Icogne**

parcelle de terrain

3200 m².
Excellente situation dans le calme et la verdure.
Possibilité de construire 4 chalets.
Fiduciaire FYS, tél. (027) 31 29 87.
036-517347

A louer à **Châteauneuf-Conthey,** situation calme et ensoleillée,

appartement 4½ pièces

tout confort.
Loyer: Fr. 845.– + charges.
Prise de possession: 1er janvier 1989.

bernard roduit gérances
LICENCIE SC. ÉCON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02

UNE PARFAITE PUISSANCE D'ÉCRITURE POUR VOTRE BUREAU PRIVÉ.

Le WP-1 de Brother possède tout ce que vous attendez d'une parfaite puissance d'écriture. Il est à la fois un système d'écriture complet avec écran, une imprimante qualité courrier et une unité de disquettes. Le WP-1 offre un traitement de texte professionnel à un prix très abordable et n'occupe guère plus de place qu'une machine à écrire classique. Dans cette dernière catégorie, les modèles AX confortables de Brother sont un choix judicieux pour vos travaux de dactylographie. La très large palette va de la machine standard simple à l'exécution de luxe avec affichage de deux lignes et mémoire de 13,5 K. Quel que soit votre choix, vous trouverez chez Brother la puissance d'écriture qui convient exactement à votre bureau privé.

COUPON

Veuillez svp nous envoyer des informations sur:

☐ WP-1
☐ les machines à écrire de maison
☐ les machines à écrire compactes
☐ les machines à écrire de bureau
☐ le programme téléfax
☐ les imprimantes NF

Nom:

Entreprise:

Adresse:

NPA/Lieu:

A retourner à:
Brother Handels AG, 5405 Baden

brother®
Des impressions privilégiées.

Brother Industries Ltd., Nagoya/Japon, Brother Händels AG, 5405 Baden

A LOUER

Martigny, rue du Simplon 7

bureaux 222 m²

Libres: début janvier 1989.

Tél. (026) 2 15 44, matin.

36-91059

Sion, la part du feu: se procurer le catalogue

La commémoration de l'incendie qui ravagea une partie de Sion en 1788 est faite d'une manière exemplaire, grâce à la participation de plusieurs scientifiques spécialisés en différents domaines de la vie socio-culturelle: l'histoire, l'archéologie, l'architecture, l'urbanisme, l'histoire de l'art, les archives...

Une exposition réalisée sous la responsabilité de Marie-Claude Morand et de Patrice Tschopp, et placée sous le haut patronage du Gouvernement valaisan et de la Commune de Sion, rend compte du contexte historique valaisan au début du XIXe siècle et du développement urbain de Sion des origines à nos jours. Par une présentation pluridisciplinaire, elle «scande la chronologie d'une société et d'une ville» en mettant «en perspective un certain nombre d'éléments significatifs».

L'exposition prend fin le 29 janvier. Mais il restera le catalogue qui est un document de grande valeur. François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon y signalent l'«état de la recherche» et les «hypothèses de travail» concernant la naissance de Sion et son évolution topographique jusqu'au XVIIIe siècle, en tenant compte des toutes dernières découvertes. Jean-Henri Papilloud analyse les transformations politiques, économiques et sociales de la ville de 1788 à 1839, «une époque de transition, de passage d'un monde à un autre». Gaëtan Cassina esquisse «quelques traits caractéristiques» des arts visuels en Valais à la fin de l'Ancien Régime et signale quelles ambitions étaient nées après l'incendie de 1788, ambitions restées des «utopies architecturales», étouffées par le «pragmatisme régional» des bâtisseurs. Dominique Studer décrit les transformations urbaines après l'incendie, afin de donner à la ville «un aspect plus digne de son rôle de capitale»; et Charles-André Meyer situe les nouvelles options des années septante. Marie-Claude Morand, dans un texte intitulé «de la perruque au gibus», brosse un tableau de la situation artistique valaisanne au début du siècle, dominée par quelques portraitistes de talent (Félix Cortey en particulier) et marquée d'un «curieux mélange entre une influence française superficiellement acceptée et la permanence de modèles traditionnels locaux».

La seconde partie du catalogue est intitulée «Vers la modernité 1830-1988». Elle comprend deux contributions importantes de Denise Francillon et Patrice Tschopp. La première fait comprendre «de l'intérieur la dynamique sociale et politique», une dynamique faite d'une part de l'«enchevêtrement des interférences et des choix», d'autre part d'une certaine rationalité. Celle de Patrice Tschopp fait «l'esquisse d'un canton en mouvement»: elle signale les débuts timides de la modernité vers 1850-1900 puis analyse la situation sédunoise dès 1945 vue à la lumière du «tissu socio-économique cantonal et local surtout».

Le catalogue est édité par les Musées cantonaux du Valais et par les Archives communales de Sion. Il est une source précieuse de renseignements pour la connaissance de notre passé... qui est tout proche du présent, qui l'explique et, à certains égards, le conduit.

Henri Maître ■

culture

Le roman historique par Yvon Allard

Le roman historique est un genre littéraire relativement nouveau: son entrée officielle dans la littérature peut être datée de 1814 lorsque paraît «Waverley» de Walter Scott. Mais il faut dire que ses origines et ses fondements sont beaucoup plus anciens, car il prend en fait le relais du théâtre, de la légende et de l'épopée.

Il s'épanouit surtout durant toute l'époque romantique, périclite ensuite durant un siècle, puis envahit le marché dans les années huitante, «prenant l'une des premières places parmi les best-sellers et renouant ainsi avec les beaux jours du roman feuilleton». Cette affirmation d'Yvon Allard illustre bien quel est l'accueil réservé à ce genre littéraire: d'une part l'intérêt populaire accompagnant celui que l'on a pour l'histoire elle-même, d'autre part le discrédit voué par les historiens qui ne sont pas loin de disqualifier l'écrivain en le ravalant au rang de feuilletonniste.

Le roman historique est très diversifié dans ses caractérisations littéraires et dans sa relation à l'histoire; Yvon Allard en distingue trois formes essentielles: le genre «réaliste», qui est proche des faits rapportés par les historiens et dont les héros sont des personnages véridiques; la forme lyrique, dans laquelle les personnages sont inventés ou copiés sur de multiples modèles; et une troisième manière qui pourrait se dessiner sur la trace du roman social et qui serait proche de la chronique romancée.

La diversification se révèle encore plus large si l'on considère le climat narratif et l'intention du propos; de ce point de vue, la distance est très grande, l'écart est profond entre «Les trois mousquetaires» de Dumas, roman de divertissement en capes et en épées, «La mémoire d'Abraham» de Marek Halter qui exprime en un texte infini le cheminement d'un peuple, «Texas» de Michener qui est un parcours et une évocation extraordinaire où l'imaginaire lui-même est historique et «La gloire de l'Empire», de d'Ormesson, qui est en même temps une mystification historique et une méditation sur l'histoire.

Le roman historique doit-il être discrédité, condamné au nom de la vérité historique? Certains historiens répondent par l'affirmative, craignant l'approximation ou la falsification. Alain Decaux, lui, pense qu'il joue, au contraire, un rôle positif, car il prédispose les lecteurs à la science historique: «Dans une seconde étape, ils voudront savoir si tout cela est vrai; ils aborderont un véritable livre d'histoire.»

Texte narratif en marge de l'histoire ou dans le cœur imaginaire du passé, le roman historique est avant tout divertissement, mais il a également un pouvoir d'évocation très fort qui imprègne le passé dans la sensibilité et dans la mémoire des lecteurs. Il n'est donc pas innocent; et les lecteurs devraient en connaître les caractéristiques essentielles; le livre proposé par Yvon Allard, à la fois répertoire et guide de lecture, pose de précieux jalons vers la découverte des romans historiques les plus célèbres.

HM ■

Deux nouveaux atlas visuels

Dans la série «Comment vivent-ils?», Payot continue l'étude et la présentation de notre environnement géographique et animal. Les numéros 19 et 20 de la collection sont intitulés «Les petits carnivores» et «Les pics».

Parmi les carnivores sont présentés cinq petits animaux familiers de nos campagnes: la fouine, la martre, le putois, l'hermine et la belette. L'étude est réalisée par Claude-Ph. Mermod et Paul Marchesi, deux spécialistes de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel. Pour chaque animal, les deux auteurs analysent la morphologie, le comportement, l'habitat, le mode de vie, le régime alimentaire, les techniques de chasse...

Livres

C'est un travail méthodique et vivant: le témoignage de présences furtives dans notre voisinage et surtout d'une vie animale forte, active, très utile au bon équilibre naturel.

Deux scientifiques de l'Université de Rennes, Philippe Clergeau et Patrick Chefson, présentent les différentes espèces de pics dans un excellent petit ouvrage. Habitat, nichage, ponte, utilisation des «forges», tambourinage, relations avec les espèces cavernicoles, tout est analysé de ces oiseaux qui symbolisent l'arbre et la forêt.

Ces deux nouveaux ouvrages sont fidèles à la tradition des atlas visuels Payot: œuvres de naturalistes de terrain, ils sont écrits en un texte clair et illustrés de nombreuses photographies, de cartes, dessins et schémas. De plus, ils sont porteurs d'un «message», d'une intention positive à l'égard de notre environnement; une connaissance vécue de la nature, disent les responsables de la collection, «sera le plus solide fondement d'une prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives dans ce domaine».

point d'orgue

Anniversaire à la Fondation Gianadda

La Fondation Pierre-Gianadda à Martigny tient à marquer de façon brillante son dixième anniversaire. Cette semaine, une série d'impressionnants spectacles donne à cet fête un faste en parfaite concordance avec ce que fut jusqu'ici la Fondation Pierre-Gianadda.

De la peinture à la musique

La manière et la rapidité avec lesquelles la fondation s'est imposée sont tout à fait exceptionnelles. Dès les premières années, elle attira l'attention du monde culturel en général, du monde artistique en particulier. D'admirables expositions mettaient Martigny, le Valais et la Suisse en contact direct avec les grandes villes d'art. Les cimaises de la Fondation Gianadda ont accueilli les œuvres les plus prestigieuses du monde de la peinture.

Et cela se continue aujourd'hui comme si ça allait de soi.

Parallèlement à ces expositions, la Fondation Pierre-Gianadda se mit au service de la musique. Ici, comme pour les expositions, elle visa haut, très haut, et réussissait si bien qu'elle fait encore des jaloux.

Les orchestres les plus prestigieux, les solistes les plus remarquables, et les grandes œuvres musicales occupent les affiches de la fondation. Nous avons relevé à plusieurs occasions déjà quelle reconnaissance les mélomanes valaisans et suisses romands devaient et doivent encore à la fondation de Martigny. Si les efforts consentis par les responsables n'apparaissent guère au grand jour (à tel point qu'on s'imagine que tout, à la Fondation Gianadda, va de soi, facilement), l'on ne doit pas ignorer les difficultés à vaincre pour offrir au public valaisan de telles soirées.

Puisse cet anniversaire nous en faire prendre conscience!

Un semaine festive

Cette semaine du 14 au 20 novembre 1988, semaine d'anniversaire, a été pensée dans le principe des «Soirées portes ouvertes». C'est ainsi que la fondation annonce:

- les 14, 15, 16 et 18 l'entrée libre à l'exposition «Trésors du musée de Sao Paulo» (avec diverses visites guidées);
- un concert-spectacle Les Gais Lutrins, spectacle plein d'humour, de fou-rire musical, enrégistré par la Télévision suisse romande;
- une magnifique soirée musicale avec I Solisti Veneti le samedi 19.

S'il nous appartient d'insister ici surtout sur les productions musicales, nous tenions à relever que la Fondation Gianadda, en cette semaine d'anniversaire, donne d'elle une excellente image, que ce soit dans le domaine de la peinture ou de la musique (sans oublier la sculpture, l'archéologie ou autre exposition de voitures anciennes).

Claudio Scimone

Mais revenons à la musique! Qui ne connaît pas I Solisti Veneti? Cet ensemble de musique de chambre a enregistré une telle quantité de disques de valeur, est paru si souvent à la radio et à la télévision, a parcouru tant de salles mondiales, que le mélomane le moins averti le connaît et l'apprécie.

L'ensemble I Solisti Veneti a été fondé non pas à Venise mais à Padoue en 1959. Il se bâtit autour d'un noyau de 11 instruments à cordes plus un clavecin, un peu comme les Festival Strings de Lucerne que nous avons entendus récemment à Martigny.

Le fondateur des Solisti Veneti, Claudio Scimone, en est encore aujourd'hui le chef permanent. Cet élève de Zecchi, Mitropoulos et Ferrera est un chercheur hors pair. Pédagogue avisé , il professa successivement à Venise et Verône avant de prendre la direction du Conservatoire de Padoue. Travaillant souvent avec le musicologue Pietro Spada, Scimone a aussi le mérite d'être un musicien qui a su élargir le répertoire de la musique de chambre, non seulement et créant avec I Solisti des œuvres contemporaines (Constant, Guaccera, etc.), mais aussi en restituant des œuvres anciennes qui dormaient dans les bibliothèques.

Relevons que Scimone est, depuis 1978, directeur de l'Orchestre de la fondation Gulbenkian (dont le chœur est sous la responsabilité du Suisse Michel Corboz).

Avec I Solisti Veneti, Claudio Scimone, sans négliger le répertoire moderne ou classique, se met surtout au service des maîtres vénitiens, Vivaldi en tête. Plusieurs de ses enregistrements passent pour référence en matière d'interprétation et d'authenticité.

Un programme de dessert

Ce prochain samedi I Solisti Veneti nous offriront un programme musical qui plaira à chacun. Il y aura un concerto brandebourgeois de Bach, des concerti pour solistes et cordes d'Albinoni, Torelli et Vivaldi, et la très célèbre «Petite musique de nuit» de Mozart.

En ce qui concerne les solistes, relevons d'abord deux mandolines. Voici de l'inhabituel. Par ailleurs deux œuvres seront interprétées par la trompette. Le soliste principal n'est autre que Bernard Soustrot.

Ce trompettiste français – c'est le frère du chef d'orchestre Marc – a été l'élève de Maurice André. Ses études furent couronnées par de nombreuses distinctions: premier prix à Prague, premier prix au Conservatoire de Paris, prix d'interprétation au concours de Genève, premier prix au concours du festival des jeunes solistes (1976). Engagé comme supersoliste à l'Orchestre symphonique de la radio à Stuttgart, puis au Nouvel orchestre philharmonique de Radio France, Bernard Soustrot entreprit une carrière internationale de soliste. Il a enregistré d'innombrables disques et ses qualités de musicien lui ont permis de créer plusieurs œuvres contemporaines.

Une soirée pas comme les autres

I Solisti Veneti vont attirer d'innombrables mélomanes. La Fondation Pierre-Gianadda, généreuse, offre ce concert aux Valaisans. Ce ne sera pas une soirée comme les autres. Ce sera soir de fête, avec des musiciens prestigieux et un programme convenant parfaitement en cette circonstance.

Attention, le concert débute à 20 heures! Puisse-t-il servir de feu d'artifice à cette semaine anniversaire de la Fondation Pierre-Gianadda à Martigny!

N. Lagger ■

Nous avons écouté

- **G. Verdi: «Un ballo in maschera».**
- **P. Domingo, M. Arroyo, P. Cappuccilli, F. Cossotto, R. Grist, etc.**
- **New Philharmonia Orchestra, Chœur du Covent Garden, direction: Riccardo Muti.**
- **2 CD's chez EMI, CMS 7 69576 2 (ADD).**

C'est là une des nombreuses intégrales du «Bal masqué», opéra qui sera interprété le mercredi 30 novembre à Saint-Maurice. Elle vaut surtout par l'impulsion qu'en donne Riccardo Muti (dont nous vous proposerons prochainement un portrait). De fait, le chef italien, maître non seulement de la partition mais aussi du drame verdien, assure à l'œuvre un respect d'authenticité et un dynamisme soutenu. A ce propos il convient de relever que l'orchestre et le chœur le suivent mieux que les solistes parmi lesquels émerge avec une certaine aisance Placido Domingo. Les dames, par contre, laissent quelque peu à désirer; non pas tant quant à leurs qualités vocales, mais surtout par le manque d'impulsion dramatique.

Il n'empêche que le tout est impressionnant, dans le plus pur style de Verdi. L'orchestre et les nombreux solistes instrumentaux méritent un éloge particulier.

L'enregistrement date de 1975 et comme il a bénéficié d'une excellente prise de son, le passage au digital (1986) nous vaut un «Bal masqué» de chez EMI tout à fait représentatif de ce qu'on peut attendre de ce genre d'intégrale qui, c'est vrai, passionne déjà à l'écoute.

Voyez chez votre disquaire habituel.

au calendrier

Jeudi 17

MARTIGNY, *Fondation Pierre-Gianadda (20 heures): Les Gais Lutrins présentent leur spectacle plein d'humour musical dans le cadre du 10e anniversaire de la fondation.*

Vendredi 18

AIGLE, *château (20 h 30): récital de Lied par R. Voyat (ténor). Au piano, Alice Michel. Le «Schwanengesang» de Schubert.*

CHIPPIS, *église (20 h 30): concert de la Sainte-Cécile donné par le Collège des cuivres de Suisse romande (dir. A. Besançon). Œuvres de Schubert, Mouret, Rossini, Gounod, Debussy, Strauss, Borel, etc.*

SION, *Petithéâtre (20 h 30): soirée avec La Lupa, chanteuse et comédienne.*

MARTIGNY, *Les Caves du Manoir: Kat ô Noma, le rock sombre et inspiré.*

MARTIGNY, *Fondation Pierre-Gianadda (20 heures): I Solisti Veneti (dir. Cl. Scimone). Œuvres de Mozart Bach, Albinoni, Torelli, Vivaldi. Avec Michel Soustrot (trompette). Voir ci-contre!*

EPARGNE 3

Le troisième pilier avec avantages fiscaux proposé par votre Banque Cantonale.

Une croissance dynamique.

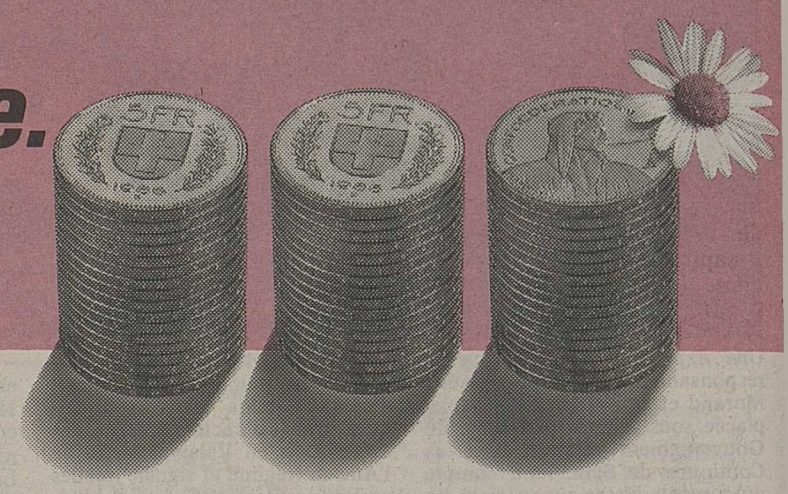

Grâce à son taux préférentiel, la prévoyance individuelle liée est particulièrement avantageuse. De plus elle est très souple puisque c'est vous qui décidez du montant et de la fréquence de vos versements. Et surtout, les sommes versées sont exonérées d'impôts.

Epargne 3 vous permet d'envisager une retraite, même anticipée, adaptée à vos besoins.

A nos guichets nous vous conseillons.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS
WALLISER KANTONAL BANK

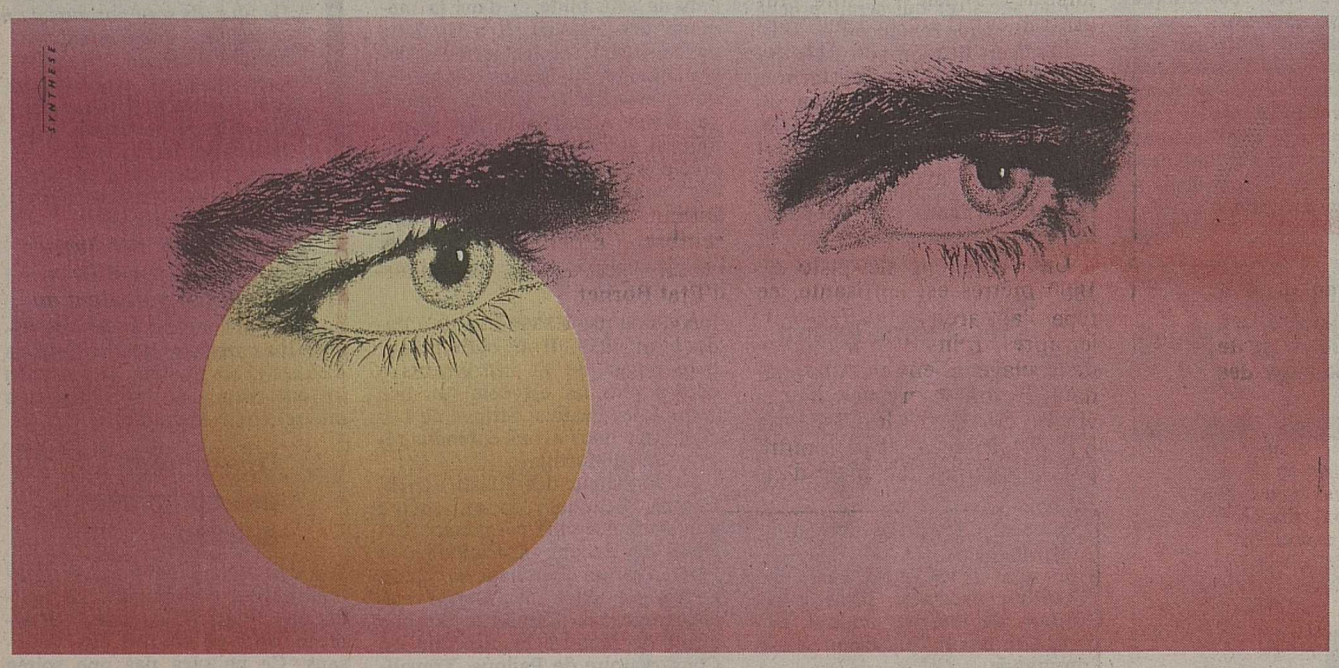

A l'aube de vos ambitions

Vous commencez votre carrière professionnelle. Avec de l'énergie et des projets plein la tête. Pour vous et les vôtres.

Vous avez besoin d'une assurance-vie qui suive vos ambitions sans pénaliser vos moyens actuels.

Zenith Vie innove pour vous

Super 3 et Super 5

Ces deux nouvelles assurances, qui mettent les vôtres à l'abri en cas de décès, progressent avec votre carrière et votre train de vie. Chaque année, votre capital de base augmente automatiquement de 3 ou 5%.

En 15 ans, avec la Super 5, vous aurez doublé le montant initial de votre assurance, sans formalité, ni visite médicale complémentaire. Quant à vos primes, basses au départ, elles suivent le même taux de progression que votre capital. Mais elles sont fortement réduites par la participation aux excédents de notre société.

Intéressant, non? Appelez-nous au 021/28 13 56, interne 46. Nous serons heureux de vous conseiller.

A gagner

200 montres sportives avec moniteur de pulsations

En superforme. *Contrôlez à votre guise votre rythme cardiaque. Une façon inédite d'adapter vos moyens à vos ambitions! Pour gagner la montre sportive avec moniteur de pulsations, répondez aux deux questions ci-dessous et envoyez ce coupon à:* ***Zenith Vie, case postale 492, 1009 Pully, jusqu'au 10 décembre 1988.***

Le tirage au sort aura lieu sous contrôle d'un notaire. Le concours est gratuit. Les gagnants seront avisés par écrit.

En combien d'années l'assurance-vie Super 5 permet-elle de doubler le capital initial assuré?

☐ *10 ans* ☐ *15 ans* ☐ *20 ans*

Avec la Super 3 et la Super 5, une visite médicale est-elle nécessaire en cours de contrat?

☐ *oui* ☐ *non*

☐ ***Envoyez-moi – sans engagement – la documentation sur les deux nouvelles assurances Super 3 et Super 5, une exclusivité de Zenith Vie.***

Nom: *Prénom:*

Rue: *No:*

NPA, Localité:

L'ambition d'aller plus loin **Zenith vie**

Nouvelle compagnie suisse d'assurances sur la vie, Zenith Vie bénéficie de la solidité du GAN, l'un des 15 premiers assureurs européens.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons des

messagers, messagères

pour la distribution, une ou deux fois par semaine durant quelques heures, d'imprimés à tous les ménages de

Bouveret, Saint-Gingolph
Chermigon, Evouettes, Le Châble

Si vous disposez d'un véhicule et que vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier, appelez-nous au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Rue de l'Industrie 7
1950 SION

ARL
Applied Research Laboratories

Notre société développe, fabrique et vend des instruments de laboratoire dans le monde entier depuis plus de 50 ans. L'entreprise se trouve près de Lausanne, entre Saint-Sulpice et Ecublens.

Au terme de leur construction, nos machines subissent dans notre département d'assurance de qualité une étape finale de mise au point et vérification de performances spécifiques à chaque client.

Pour renforcer nos effectifs, nous voulons engager plusieurs

électroniciens
laborants
mécaniciens-électriciens
micro-électriciens

à qui nous confierons la mise au point des instruments, les essais de réception avec nos clients et la responsabilité de définir les procédures de vérification en collaboration avec les autres départements de la société.

Si vous avez une bonne formation technique (ET ou CFC) et
de l'intérêt pour l'informatique
des connaissances d'anglais et/ou d'allemand
et le désir de collaborer pour satisfaire nos clients
faites-nous parvenir vos offres de service pour un poste de

technicien d'assurance de qualité

Nous sommes aussi intéressés par des candidats n'ayant que peu ou pas d'expérience professionnelle à condition qu'ils correspondent aux critères ci-dessus.

ARL - APPLIED RESEARCH LABORATORIES S.A.
Route de Vallaire, 1024 ÉCUBLENS (VD). ✆ (021) 961 15 15.

Des Tigres sur l'autoroute

Huit avions militaires de type Tiger ont décollé hier de Sion, en utilisant un tronçon de l'autoroute N9 aménagé en piste de fortune. Exercice spectaculaire, les appareils prenant leur envol à près de 300 km/h, entre deux lignes de haute tension, avec comme difficulté supplémentaire un passage sous un pont routier.

reportage

SION. – En cas de conflit, l'aérodrome militaire de Sion pourrait être rendu inutilisable. Les appareils basés dans la capitale pourraient tout de même quitter les lieux, en utilisant une piste d'envol de fortune prévue sur l'autoroute à proximité des installations militaires. Démonstration en a été faite hier après-midi, en présence du chef d'arme des troupes d'avation et DCA, le commandant de corps Walter Dürig, du vice-directeur des aérodromes militaires, M. Isenring, des conseillers d'Etat Bernard Bornet et Richard Gertschen, ainsi que de nombreux invités.

D'entente entre la Confédération et le Département cantonal des travaux publics, un tronçon d'autoroute de 1800 mètres a été spécialement équipé à cet effet à proximité de l'aérodrome. Les glissières de séparation ont été remplacées par une barrière amovible, la berme centrale recouverte de bitume, ne laissant apparaître qu'un étroit caniveau pour l'évacuation des eaux de pluie. La signalisation a également été conçue pour être rapidement déplacée. Les frais supplémentaires occasionnés par cet aménagement ont été entièrement pris en charge par les finances fédérales.

Dans le cadre d'un exercice

Ce sont les pilotes du régiment d'aviation actuellement en service à Sion qui ont reçu mission de tester cette «piste de fortune». Une première série de quatre Tiger ont pris tour à tour leur envol, après avoir été tractés des hangars sur l'autoroute, en utilisant un passage spécialement conçu à cet effet. Pour cette première série, la mise en marche s'est effectuée sur place, avec les moyens d'allumage mobiles de l'aérodrome.

Quatre autres appareils leur ont succédé, en gagnant l'autoroute avec la poussée de leurs seuls réacteurs. Décollage sans problème, face à un public qui n'a pas caché son admiration pour l'exploit des pilotes, en service depuis quelques jours seulement.

Envol à près de 300 km/h.

Sécurité garantie

Cet aménagement est absolument nécessaire pour assurer l'évacuation des appareils lorsque les pistes ne sont plus utilisables. C'est ce que rappelait le colonel René Achard, directeur de l'aérodrome militaire, qui confirmait l'excellente collaboration des services du conseiller d'Etat Bernard Bornet avec l'armée durant les travaux de préparation.

Une longueur de piste de 1800 mètres est suffisante, ce type d'appareil pouvant décoller après moins d'un kilomètre de roulage. L'envol s'effectue dans la direction aval, à une vitesse aprochant les 300 km/h. L'autoroute n'est par contre pas prévue comme piste d'atterrissage, vu les nombreux obstacles qui se dressent dans la zone d'approche. Selon l'un despilotes, l'exercice serait toutefois réalisable, en cas d'extrême urgence.

D'autres pistes de fortune du même genre ont été aménagées, notamment à Bex et à Münsingen. Il n'est d'ailleurs pas improbable que les mêmes travaux soient réalisés lors du passage de l'autoroute dans la région de Rarogne.

Après l'ouverture «aérienne»...

Après cette démonstration «aérienne» l'ouverture officielle de l'autoroute au trafic automobile aura lieu le 13 décembre prochain, comme l'avait prévu le conseiller d'Etat Bornet.

Avec une vitesse limitée selon la loi à 120 km/h, vouloir imiter les Tiger, ce ne serait plus décoller, mais prendre le risque de se faire coller...

Norbert Wicky ■

Tarmac transféré sur l'autoroute.

En place pour une première.

Monthey
Panique au dancing
26

Saint-Maurice
Remous autour d'une fermeture
26

Toxicomanies
Un film pour les parents
29

Conseil général de Sierre
30 candidats d.c.
33

Horaire des écoliers
Une pétition
34

forum

Jean-Baptiste Zufferey-Werro reçoit ce jour le diplôme de docteur en droit à l'Université de Fribourg. L'obtention de la mention «summa cum laude» l'autorise à la publication de sa thèse dans la collection Mémoires de la faculté de droit de l'Université de Fribourg. Un impressionnant volume de 450 pages à l'usage des praticiens où il est question de bonnes mœurs.

Jean-Baptiste Zufferey-Werro

Affaires de mœurs

Jean-Baptiste Zufferey-Werro est âgé de 28 ans. Il est valaisan d'origine et réside présentement à Lausanne avec son épouse. Le couple attend son premier enfant pour le début de l'année 1989.

M. Zufferey-Werro obtient sa licence en droit à l'Université de Fribourg en 1984. Il assiste ensuite le professeur Tercier et commence à rédiger sa thèse. Deux ans de stage à Genève lui permettent d'obtenir son brevet d'avocat. Conjointement, il termine sa thèse et la défend en mai 1988. Autorisée à la publication grâce à la mention «summa cum laude», elle paraît ces jours en librairie.

«Le contrat contraire aux bonnes mœurs» est épais de 450 pages. **«Un tel volume se justifie par le sujet choisi. Il s'agissait pour moi de traiter le double point de vue pratique et théorique.»** Revue a été ainsi faite d'abord de toute la jurisprudence suisse en matière de contrat contraire aux bonnes mœurs, sur le plan cantonal et fédéral, depuis les premiers arrêtés du Tribunal fédéral de 1870, certaines jurisprudences cantonales remontant même plus en arrière dans le temps. La compilation de 350 arrêts aboutit à l'établissement d'une casuistique dans laquelle sont déterminés, par induction, des critères généraux de violation des bonnes mœurs en matière de contrats.

Une première partie de la thèse de M. Zufferey-Werro pose le problème de la liberté contractuelle et tente de situer les bonnes mœurs par rapport aux trois autres limitations à la liberté contractuelle que sont la loi, l'ordre public et le droit. Pour ce faire, il est établi recension de toutes les dispositions du droit privé suisse qui mentionnent les bonnes mœurs. Une revue historique démontre l'existence de cette problématique dans le droit romain et germanique et à travers toutes les grandes codifications européennes (code civil Napoléon, code prussien).

Mais d'abord, que sont les bonnes mœurs? Une analyse sémantique permet à M. Zufferey-Werro de proposer la définition suivante: **«Les bonnes mœurs sont une clause générale de renvoi à des valeurs extra-juridiques déduites de la sociologie et de la philosophie** passent les droits de la personnalité. Les bonnes mœurs protègent en effet des valeurs individuelles (droits de la personnalité: liberté, intégrité corporelle, honneur, valeurs sociales et affectives), mais également des valeurs collectives (loyauté, sexualité et famille).

M. Zufferey-Werro analyse enfin le régime du contrat contraire aux bonnes mœurs et ses conséquences. **«Si le principe est celui de la nullité, les derniers développements de la doctrine s'accordent à la théorie de la nullité partielle défendue par le professeur Gauch. Le juge peut modifier le contenu du contrat par substitution ou réduction, lorsque l'élément choquant est quantitatif.»**

De plus en plus, le législateur intervient et limite la liberté contractuelle dans des domaines nouveaux. Le droit suit toujours la nouveauté, il ne peut ni la précéder ni la programmer. Dans ces circonstances, les bonnes mœurs gardent toute leur valeur. Elles sont d'une grande souplesse et font appel à des notions non quantifiables. Dans les nouveaux types de contrats (les mères porteuses, par exemple), les bonnes mœurs sont appelées à jouer un rôle considérable. Elles sont la seule clause que le juge pourra valablement utiliser pour déterminer la validité ou non de ces contrats.

Entretien Jean-Bernard Torrent ■

Les mots qui tuent

humeur

Tous les quatre ans, le spectacle électoral renouvelle ses affiches. Désormais, les partitions politiques se modulent au gré des thèmes. Pour ne pas écrire des mots. Quelques semaines durant, ces vocables clés s'articulent sur toutes les cadences. Or donc après la transparence, voici venue l'ère de la collégialité...

Le pouvoir collectif. Voilà bien le trémolo au goût du jour dans la cité du soleil. Naguère il est vrai, les «lonesome cowboy» sonnaient mieux aux oreilles de certains. Ceux-là mêmes qui prétendaient révolutionner Sierre d'abord et la planète ensuite.

Mais aujourd'hui, on ne saurait faire de politique sans bramer son sens exacerbé et inné (si, si!) de la corporation.

On étudie ensemble, on propose et on soutient de concert, on décide à l'unanimité; bref, on est tous frères et on le dit bien fort.

Ah! le doux temps que ces périodes électorales où (lorsque le poncif peut servir son homme évidemment), tous les partenaires apparaissent grands et beaux.

La mode étant par ailleurs à la médiatisation, il s'agit encore de porter le verbe haut. Et croiser le fer relève pour certains d'un exercice suicidaire. Dès lors, les esprits les plus roués, les plus malicieusement exercés, jonglent avec les phrases et finissent par nous assommer.

«Quand la politique est devenue une science des mots, tout est perdu», écrivait Charles Nodier. Taïaut! Sierre est en danger!

Alick Pachoud ■

Administrateurs postaux à Monthey

Salaires et concurrence

Première à Monthey hier matin. La cité des bords de la Vièze accueillait la conférence des administrateurs postaux du deuxième arrondissement, soit des cantons de Vaud, Valais et Fribourg.

Jean Clivaz, directeur général des PTT, en compagnie de l'administrateur postal de Monthey, M. Alphonse Medico.

MONTHEY. – Ces assises annuelles se sont déroulées en présence de quelque cent vingt personnes.

Elles auront permis à MM. Jean Clivaz et René Roy, respectivement directeur général des PTT et directeur de l'arrondissement II, de tirer le bilan de l'exercice écoulé, et d'évoquer les préoccupations majeures des administrateurs postaux de ce vaste secteur romand. Il est à noter que des fonctionnaires postaux italiens et français étaient invités à ces délibérations. L'arrondissement II dirige 775 centres postaux, dont 205 en Valais, ce qui représente 5400 collaborateurs (un cinquième de femmes).

Salaires

Dans son exposé, M. Jean Clivaz a souligné l'importance des efforts entrepris pour maintenir la qualité des prestations des PTT. Les problèmes liés au personnel furent également évoqués. «C'est là où ça coince!» nous a déclaré hier matin un des participants à cette journée montheysanne.

Selon M. Clivaz, l'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée – principalement dans les grandes villes – affecte les services postaux. Et le directeur général d'ajouter que ce problème supplante les inconvénients résultant des départs de collaborateurs et que la direction générale continuera à soutenir l'idée d'améliorations visant les conditions de travail et les salaires.

La conférence d'hier matin a également permis de souligner l'effet des mesures déjà prises ou en voie de réalisation, soit la durée de travail réduite à 42 heures, l'allocation d'automne, le relèvement des salaires réels, la révision de la classification des fonctions.

Concurrence

Abordant le problème de la concurrence, M. Clivaz rappella la création du service rapide international EMS. S'exprimant au sujet de l'opportunité de confier aux CFF le service des cars postaux, il marqua la volonté des PTT de conserver ce service. M. Clivaz souligna encore la nécessité de réintroduire le taux légal d'intérêt sur certains avoirs de comptes de chèques postaux, ce qui, selon les PTT, ne signifierait nullement un empiètement sur les activités bancaires.

Au terme de son exposé, le directeur général a communiqué aux administrateurs postaux les objectifs généraux de l'entreprise des PTT pour 1989, soit: l'amélioration du service express, la réalisation des mesures tarifaires (y compris celle du service des cars postaux), l'introduction, sous réserve de la décision du Conseil fédéral, de la rémunération de certains avoirs sur CCP, l'introduction du service des ordres permanents et la mise au net du concept Rail 2000 + Bus 2000 par régions, accompagnée des premières mesures de réalisation.

Projets des PTT en Valais

De nombreux projets sont actuellement à l'étude en Valais, comme l'a souligné M. René Roy, directeur de l'arrondissement II des PTT. Les plus importants concernent Martigny, Vionnaz et Fully, sans oublier Sion et Brigue où les cahiers des charges des architectes sont en préparation. Les offices de Sierre et Zermatt font l'objet d'études approfondies.

L'exode des facteurs

Le taux de départ de collaborateurs des PTT était de 1,5% en 1987. Les salaires versés n'ont pas de quoi susciter des jalousies. Même si la direction générale doit faire des efforts dans ce domaine, il faudra encore revoir le problème pour juguler l'exode des facteurs vers d'autres cieux plus rémunérateurs. A Monthey, on citait l'exemple d'un facteur touchant moins de 3700 francs... bruts, après 41 ans de service. Aux PTT, on parle de relèvement des salaires réels au lieu d'envisager sérieusement une réelle adaptation. Dernièrement, un facteur valaisan me disait vouloir postuler à la police cantonale plutôt que de rester aux PTT dans ces conditions. Si même un service public parvient à faire concurrence à nos postes, cela signifie qu'en matière de prestations salariales, le fossé entre public et privé s'est transformé en véritable gouffre!

G. Berreau

Bagarre à Monthey

Panique au dancing

Un Belge, un Yougoslave et un Valaisan s'en prennent à un employé d'un dancing montheysan. L'«astiquée» finira devant la justice.

MONTHEY (gib). – Dimanche soir, une bagarre a éclaté au dancing Treize Etoiles. Trois personnes ont été interpellées par la police après une rixe qui les a opposées au «videur» de l'établissement. Un ressortissant yougoslave a été arrêté. Deux personnes qui l'accompagnaient, un Belge et un Valaisan, ont également été interrogé. Le premier a pu regagner son pays. Quant au Yougoslave, il est toujours sous les verrous. En effet, il serait mêlé à une autre affaire, de mœurs cette fois. Les circonstances de cette rixe n'ont pas encore été déterminées avec exactitude. Il semble que cette bagarre se soit déroulée à main nue et qu'aucune arme n'ait été employée durant cet échange de vues pour le moins musclé. Une enquête judiciaire est en cours, nous a-t-on confirmé hier matin.

Ski-Club de Villars

Bilan favorable

Le président, Michel Dätwyler, entouré par la championne du monde, Michela Figini, établie à Villars depuis deux ans, et Annick Chappot, espoir villardou.

VILLARS (ee). – La championne du monde en titre, Michela Figini et M. Bertrand Roth, président du Ski-Club de Gryon, étaient les invités d'honneur de l'assemblée du Ski-Club de Villars.

«La saison 1987-1988 du Ski-Club de Villars a été excellente, tant au niveau des résultats des compétiteurs qu'au niveau de l'organisation des diverses épreuves de ski alpin et de ski de fond», a souligné le président Michel Dätwyler.

En ski alpin, la relève semble assurée par Céline Dätwyler, chez les OJ, et par Annick Chappot, chez les juniors, qui fait partie actuellement du cadre B; en fond par Fabienne Bonzon, qui court actuellement avec les fondeurs de Bex.

Toujours chez les fondeurs, notons aussi l'honorable quatrième place à la Patrouille des glaciers de MM. Gonet, Dupertuis et Pochon.

La bonne organisation du 5e Circuit de Coufin, qui a réuni plus de 120 fondeurs, et des Petits-Bouquetins (concours interne du ski-club) a prouvé une fois encore l'excellente motivation qui règne au sein de ce ski-club. Pour ce qui est des deux slaloms FIS, ils ont amené plus d'une centaine d'inscriptions et la participation des plus grands noms suisses du cirque blanc, tels que Pirmin Zurbriggen et Paul Accola.

« Goût du terroir » à Morcles

Le dimanche 20 novembre, de 16 h 15 à 17 heures, sur la Première de Radio suisse romande, c'est à Morcles que Michel Dénériaz présentera son émission, «Goût du terroir».

Autour du micro seront réunis Mmes Nelly Gorgé, Margareth Chassot, Louise Debonneville, ainsi que MM. Louis Ecuyer, Paul von Almen et le pasteur Daniel Pittet.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Ce soir au Manoir Rhodanien

Climats jazz de Joe Malinga

SAINT-MAURICE (bd). – Le Manoir Rhodanien poursuit son originale démarche en se démarquant considérablement des autres clubs du genre en Romandie. En terre d'Agaune en effet, on entend promouvoir non pas une mais bien toutes les musiques. A l'enseigne du jazz particulier pratiqué par Joe Malinga et proposé ce soir dès 21 heures.

Saxophoniste alto de grand talent, Malinga n'est d'ailleurs pas un inconnu dans le Vieux-Pays. Voilà quelques années déjà, ce Sud-Africain né au Swaziland il y a 39 ans sut réunir autour de lui quelques-uns des meilleurs musiciens et percussionnistes valaisans. Il en résulta plusieurs concerts mémorables où Joe Malinga fit valoir l'étendue de ses intéressantes aptitudes musicales. Axée sur le swing et, donc, le rythme tous azimuts, sa musique laisse une place assez large à l'improvisation, un style dans lequel il évolue visiblement avec aisance et délectation. Des arrangements de cuivres soignés, des saxes privilégiés, du swing, de la bonne humeur, des mélodies d'Afrique et beaucoup d'expression, de langage et d'humilité: Joe Malinga, c'est un peu tout cela à la fois. Mais c'est aussi une voix qui s'élève contre l'absurdité malsaine de l'apartheid, un combat que l'on ressent à l'écoute de ses albums («Tears for the children of Soweto», «One for Dudu» et, dernier en date, «Sandile») et, bien sûr, de ses concerts.

Ce soir à Saint-Maurice, Malinga se produira avec son groupe actuel appelé Southern Africa Force et composé de Paul Stoker (saxo), Steve Galloway (trombone), Marven Africa (piano), Pablo Nahar (basse) et Clarence Becton (batterie).

A signaler encore que le Manoir Rhodanien restera à l'heure sud-africaine ce samedi 19 novembre, et ce grâce à Malombo, le groupe de Philipp Tabane, bien connu de tous les passionnés de musique africaine.

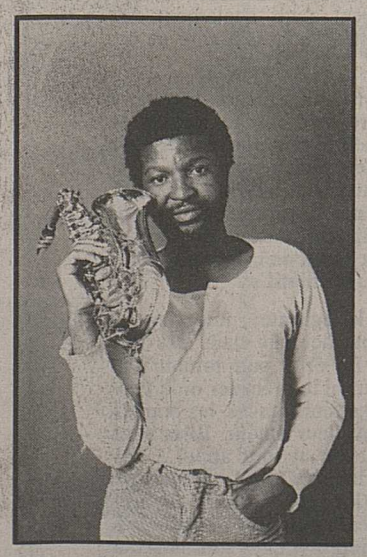

Joe Malinga et son groupe The Southern Africa Force se produiront ce soir, dès 21 heures, au Manoir Rhodanien de Saint-Maurice. Gilbert Vogt

Pompiers de Villeneuve

Une revue synonyme d'efficacité

VILLENEUVE. – Organisée chaque année à l'attention de la municipalité, de la commission du feu et de la commission de gestion, la revue des pompiers de Villeneuve s'est déroulée samedi après-midi, sous le très efficace commandement du major Marcel Riesen, à la tête du bataillon du feu... depuis très exactement vingt ans. Après l'inspection par le syndic Gilbert Huser et le municipal André Jeanneret, responsable du dicastère, la manifestation a pris l'aspect d'un exercice passionnant car difficile et surtout très proche de ce que pourrait être un cas réel.

L'exercice était en effet axé autour d'un important feu de combles déclaré au quatrième plancher de l'hôtel de l'Aigle, emplacement où se trouvaient quatre personnes à évacuer. Le scénario faisait état d'un hôtel totalement occupé, d'un escalier fortement enfumé et de la menace d'une extension horizontale du sinistre, direction nord-sud. De plus, deux difficultés supplémentaires étaient à prendre en considération: la nécessité de prendre l'eau directement au lac et l'existence d'un fort vent nord-sud.

Avec le premier-lieutenant Patrick Croci comme commandant d'exercice, les sapeurs, sous-officiers et officiers villeneuvois se sont fort bien tirés de ce canevas exigeant. Les quelque 55 hommes engagés ont su faire preuve d'une grande maîtrise, et d'un parfait esprit de collaboration avec le centre de renfort de Montreux. Les samaritains de Villeneuve – tout comme les blessés fictifs, finalement au nombre de six – ont également joué le jeu et les différentes phases du sinistre ont pu être circonscrites dans des délais extrêmement courts, de l'ordre de quelques minutes.

Une petite difficulté supplémentaire est venue se glisser dans l'exercice: la panne réelle de l'échelle automobile de Montreux, en réparation.

Lors de la critique, le major Riesen a dit sa satisfaction, tandis que le syndic Huser relevait trois points particulièrement importants à ses yeux: le choix du thème et du bâtiment – ce dernier constituant un réel danger de par son ancienneté et surtout l'absence de mur coupe-feu en direction de l'est – choisis pour l'opération, le niveau d'instruction du corps et la parfaite collaboration avec le centre de renfort de Montreux et les samaritains de Villeneuve.

Au club des aînés de Bex

BEX (jb). – Le noyau fidèle du premier lundi du mois se retrouvait, il y a quelques jours à la maison Chevalley pour accueillir M. Freudiger.

Les participants se sont plongés dans la Réformation, grâce aux explications de l'hôte du jour; l'on apprit ainsi comment les réformateurs avaient travaillé en notre canton.

Un nouvel après-midi enrichissant où, pour terminer l'exposé, le conférencier lut le psaume 62.

Fermeture d'un bistrot à Saint-Maurice

La commune s'insurge...

Polémiste! Le terme est utilisé par les autorités agaunoises pour parler d'un article paru dans un quotidien lausannois, article relatif à la fermeture d'un bistrot à Saint-Maurice. M. Jean-Paul Duroux, président, réagit vertement!

SAINT-MAURICE (ruc). – Un vent de colère souffle chez les Jeunesses agaunoises (JA) à Saint-Maurice. C'est ce que les Agaunois ont pu lire dernièrement en parcourant les pages d'un quotidien lausannois, «24 Heures» pour ne pas le nommer! Le journaliste «incriminé» par l'autorité exécutive locale affirme en effet qu'il y a pression politique. Complètement faux, rétorquent en chœur MM. Duroux, président, et Puippe, secrétaire communal. Ils s'expliquent en cinq points:

1. Le 11 mai 1988, la patente du Café-Restaurant Le Manoir Rhodanien fut transférée par le Conseil municipal à M. Tony Lathion, à Veysonnaz, lequel remplissait les conditions légales.
2. Le 22 juillet 1988, ce titulaire de patente était invité à respecter les exigences légales, en particulier celles touchant à la présence du tenancier dans son lieu public.
3. Le 11 août 1988, le Conseil municipal était contraint d'ordonner la fermeture du Manoir Rhodanien, le titulaire de la patente n'y assumant aucune responsabilité.
4. A la suite d'une entrevue explicative et d'une promesse formelle d'assurer une présence normale dès le 15 septembre 1988, il fut décidé de surseoir à l'exécution de la décision notifiée le 11 août.
5. Le 2 novembre, constatant une nouvelle fois que M. Tony Lathion n'exerçait ni activité ni responsabilité dans son établissement, le Conseil municipal leva le sursis à l'exécution de la mesure et confirma la fermeture du Manoir Rhodanien.

Les autres affirmations du «patron» du Manoir Rhodanien (ne s'agirait-il pas plutôt de son propriétaire...?) relatives aux obstacles dressés sur la route des Jeunesses agaunoises sont purement fantaisistes et n'ont en rien dicté la décision du Conseil municipal qui, du reste, ignorait totalement le programme mis sur pied par les JA dès le 14 novembre 1988.

Un amalgame fâcheux...

Laisser croire que l'autorité exécutive de Saint-Maurice se laisse aller à pareil amusement n'est pas très sérieux; l'amalgame politique est fâcheux.

La minirévolution causée en 1984 par la rentrée des «Bleus» agaunois sur la scène politique locale est en passe de favoriser un genre de discussion malsaine; dommage! Certains membres des JA ne semblent pas avoir compris le «jeu» politique communal. Ils s'en prennent aujourd'hui aux autorités exécutives en place pour une banale histoire de bistrot. On veut faire croire que la fermeture légale du Manoir Rhodanien, lieu de rencontre des JA, est une pure manœuvre électorale; burlesque!

Tout est pourtant si simple. Une loi est une loi, M. Sandro Clivaz, propriétaire du Manoir Rhodanien, devrait le savoir, lui qui est par ailleurs vice-président des JA! Le malaise vient peut-être (pour ne pas dire sûrement) de là! La commune a fait respecter la loi. Il est dès lors paradoxal de venir lui reprocher la fermeture du Manoir Rhodanien. A qui la faute? Poser la question, c'est y répondre! En affaire il y a une législation, en politique il y a du savoir-faire!

Gabriel Ruchet

En première partie du concert Gold

King Jason Hotel!

King Jason Hotel en première partie du concert Gold.

Pour terminer la première partie du megaconcert du groupe Gold qui se produira le samedi 19 novembre prochain au CERM de Martigny, il importera à l'excellent groupe King Jason Hotel de chauffer définitivement la salle. Une gageure à laquelle les onze musiciens du groupe se prêteront volontiers tant leur enthousiasme et leur sens de la scène sont communicatifs.

Formé en 1987 par Antoine Coppey, Hervé Forclaz, Dominique Clivaz et Isabelle Pralong, King Jason Hotel revient en force cette année puisque bon nombre de musiciens, choristes et danseuses ont rejoint les rangs de cette formation pour vous offrir, plus qu'un concert, un voyage où l'on part des atmosphères veloutées «fin de soirée» jusqu'aux ambiances jazz-funk musclées, en passant par la musique afro-cubaine et aux frontières du rock.

Un répertoire intégralement de leur cru, des textes en français, une originalité et une énergie hors du commun... le rendez-vous n'est pas à manquer, surtout lorsqu'on sait que la seule prétention de King Jason Hotel est de vous faire plaisir et de vous prendre par le cœur et les tripes pour vous emmener loin, très loin vers les étoiles. King Jason Hotel c'est, Alex Roger à la batterie, Antoine Coppey au clavier, Hervé Forclaz à la basse, Dominique Clivaz au saxo, Mike Lichtman à la guitare, Jacques Matter et Pascal Rey aux trompettes, Yvan Favre aux percussions, Nello Castelli, Sophie Garcia et Sandrine Hurlimann au chant.

Une soirée du 19 novembre qui débutera à 18 heures avec les concerts d'Eclyps, d'Helliot et de King Jason Hotel. Près de vingt musiciens et artistes valaisans qui sont prêts à vous démontrer que le Valais possède des groupes musicaux forts attractifs qu'il vaut la peine de découvrir ou de réentendre.

Gold présentera son show dès 21 heures, avant de laisser la place à l'orchestre de bal Dream qui ponctuera un événement haut en couleur et rythmé par plus de huit heures de musique. Exceptionnel!...

Les derniers billets sont encore en vente dans les marchés Migros et les succursales Crédit Suisse du canton ainsi qu'à Sion, chez Galaxie Vidéo, à Martigny chez Feeling Music et à Aigle chez Fadièse Musique. Le secrétariat de Spectacle Services Production est toujours disponible 24 heures sur 24 au (027) 23 50 86 pour les billets contre remboursement.

Noces d'or à Isérables

Rose et Maurice Crettenand

ISÉRABLES. – 13 novembre 1938, 13 novembre 1988: depuis cinquante ans, Maurice Crettenand et son épouse Rose Fort partagent leur existence. Ce demi-siècle de vie commune a été fêté dimanche.

De cette union sacrée sont nés sept enfants. Le couple compte également douze petits-enfants et une petite-fille.

Comme nombre de leurs congénères bedjuis, les époux Crettenand ont vécu des années difficiles, notamment durant la guerre.

Dans un premier temps, Maurice Crettenand a travaillé à la fois dans les mines et sur les grands chantiers de montagne, avant de rallier Téléverbier, l'entreprise bagnarde de remontées mécaniques qu'il servira fidèlement pendant une vingtaine d'années.

Sa femme Rose a, elle, voué toute son énergie au service de la famille.

Aujourd'hui, le couple en or jouit d'une retraite méritée, ô combien. Lui avoue deux passions, la chasse (cinquante et un permis l'an prochain) et la cueillette des champignons, tandis qu'elle consacre ses loisirs à la lecture et au tricotage.

Hommage à Gabriel Torrent

Le matin du 5 novembre la nouvelle de la mort de Gabriel Torrent se répandait dans la population arbazienne. Il avait été hospitalisé au début du mois d'octobre et rien ne laissait prévoir un dénouement si brutal. Son départ laissera un grand vide car Gabriel exerçait encore de nombreuses activités au sein de la communauté.

Né à Arbaz en 1922 dont il était bourgeois, il était l'aîné d'une famille de sept enfants. Après une bonne école primaire à Arbaz, il suivit l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf jusqu'à l'obtention du diplôme. Cette formation ne lui parut pas suffisante pour assurer un avenir lui permettant de créer un foyer, il fit des offres de service au Registre foncier de Sion où il fut admis comme employé. Grâce à sa disponibilité et à son amour du travail il était très apprécié de ses chefs et collègues.

Gabriel était, de par sa formation, un terrien de premier plan. Il vouait un soin particulier à ses vignes de Signèse et Molignon et il en était très fier. Bien des vignerons avaient recours à ses conseils en la matière.

Actif et généreux il mit ses compétences au service de la collectivité. Il exerça les fonctions de secrétaire communal, de teneur de cadastre, de secrétaire du comité de direction de la Caisse Raiffeisen et de caissier de la Caisse d'assurance du bétail.

Epoux et père de famille exemplaire, il eut la douleur de perdre successivement son fils André et son épouse Alice lors d'un pèlerinage à Lourdes en 1987. Ces deux deuils l'ont profondément marqué et sa santé fut quelque peu ébranlée. Au prix d'un grand courage il est parvenu à surmonter ces terribles épreuves.

Nous conserverons de Gabriel le souvenir d'un homme d'une grande bonté et d'un ami sincère et attachant. Nous prions son fils Jean-Jérôme, son épouse Monique et ses petits-enfants Julien, Denis et Alexandre de croire à notre sympathie attristée. **J.B.**

A Notre-Dame du Silence

Retraite pour hommes

Nous vous invitons à participer aux exercices spirituels que prêcheront les coopérateurs du Christ-Roi à Sion, Notre-Dame du Silence, du vendredi 25 novembre à 19 heures au mercredi 30 novembre à 18 heures.

Le père Bernard Lignan, venu renforcer l'équipe des pères de Grolley, serait heureux, à cette occasion, de prendre un premier contact avec un bon groupe de Valaisans.

Merveilleuse possibilité donc de rencontrer le Seigneur mais aussi moyen incomparable d'éviter le stress et le surmenage en s'octroyant cinq jours de repos spirituel.

Renseignements et inscriptions: (026) 8 10 73 ou (037) 45 14 38.

Vos annonces :
027/21 21 11

Frais.

Encore plus frais.

Chinoise
Raffiniertes à la minute Réussi à la minute Delizie subito pronte
Tiefgekühlt surgelé surgelato
300 g
FRIOLA

Une fois récoltés, les légumes mettent un certain temps pour arriver sur votre table, aussi ne sont-ils pas toujours de toute première fraîcheur! Rien de tel avec les nouveaux menus de légumes Friola à la chinoise, à la provençale et à la mexicaine: nos légumes frais sont immédiatement lavés, blanchis, surgelés et emballés. Vous les mettez dans la poêle sans les décongeler et tout est prêt en 5 minutes. Que vous dire de plus, sinon bon appétit!

Réussi à la minute.

Chinoise Mexicaine Provençale

FRIOLA

Plan-Cerisier s'embellit

Les potelets au rancart!

Après. Plan-Cerisier sans potelets et sans fils électriques.

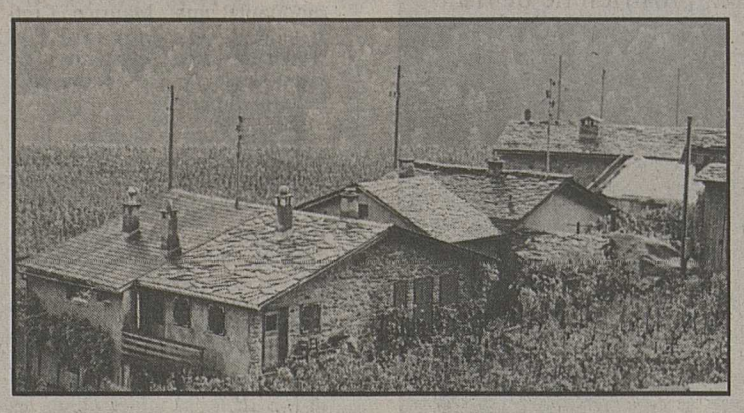

Avant. Le visage de Plan-Cerisier sali par les fils et potelets. Ce n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Caché dans les vignes, le hameau de Plan-Cerisier fait partie de ces sites privilégiés qui ont su conserver leur charme rustique. Il était donc normal que la commune mette tout en œuvre pour le protéger et l'embellir.

MARTIGNY-COMBE (gay). – Carte de visite du vignoble martignerain, Plan-Cerisier vient de subir un lifting réjouissant. Dans ce hameau composé de groupes de petits chalets et de mazots séduisants, les potelets et les fils électriques ont été supprimés. Cette initiative réalisée par l'exécutif comberain réjouit habitants et vacanciers, tout heureux d'admirer le nouveau visage de leur lieu de prédilection.

D'une pierre trois coups...

En décidant d'enterrer le réseau électrique, le premier citoyen de la commune a profité de l'occasion pour faire insérer les lignes téléphoniques et pour améliorer la distribution en eau potable. C'est donc l'ensemble des services qui a été amélioré.

Les Amis de Plan-Cerisier sourient

La société des Amis de Plan-Cerisier voit donc un de ses principaux souhaits se réaliser. «Il faut préciser que ces améliorations sont le résultat d'un travail en commun. Les propositions de l'exécutif ont été très bien reçues par les habitants de ce hameau qui ont dû participer financièrement en prenant à leur charge les modifications intérieures», précise le président qui ajoute: «Pour ne pas trop grever le budget communal, nous avons demandé l'aide au canton et à la Confédération qui se sont montrés très compréhensifs.» Heureusement, car le montant total de ces travaux se chiffre à 280000 francs environ.

Un site protégé

Déclaré d'intérêt national, ce site est protégé. Normal. Dominé par l'imposante masse de l'Arpille, le hameau de Plan-Cerisier constitue un lieu de promenade et de rencontre privilégié. Pour la commune comberaine, il tient donc une place de choix dans sa carte de visite. Une carte de visite qui peut désormais inscrire en lettres d'or le vignoble de Plan-Cerisier.

Ce soir aux Caves du Manoir

«Sarclo», l'aigre-doux

Canaille acerbe ou gentil poète, Sarcloret jongle avec les paradoxes. Ce soir, ce Romand acide et tendre vient cracher son venin aux Caves du Manoir.

MARTIGNY (pag). – Sarcloret a toujours fait tache dans le petit monde tranquille de la chanson romande. Se fichant des convivialités comme de Murielle Siki (l'élue du TJ-soir), il tape fort sur tout ce qui bouge: de la politique à l'immigration, en passant par le travail. Mais Sarcloret sait aussi balancer des chansons d'amour «tendres à faire fondre le meilleur des reblochons». A écouter ce soir aux Caves du Manoir.

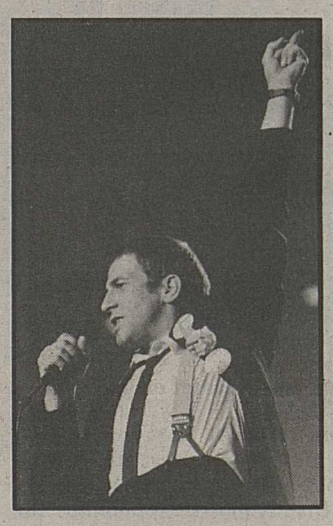

Sarcloret ce soir aux Caves du Manoir: des coups de gueule à faire grincer les dents, des paradoxes plein la tête et la voix.

Guillaume Tell

Le Sarcloret nouveau continue de déranger. Avec plein de nouveaux vilains mots. Celui que la presse française dépeint comme le «Guillaume Tell de la chanson» se présente en fait comme un bouffon des mots.

Enfant terrible du monde du spectacle, Sarcloret persiste donc et signe en jouant sur tous les registres. La tendresse, la révolte, la chaleur, la provocation, l'humour plus ou moins discret, la poésie pure sont autant d'armes qui lui permettent de décrocher ses coups de gueule comme un archer le fait de sa flèche. Flèches que Sarcloret décroche justement contre une télévision qui ne comprend rien au talent, contre des journalistes qui se foutent des différences, contre les politicards, les anars et les cons. Attention, cet empêcheur de tourner en rond vient occuper la scène des Caves du Manoir ce soir dès 20 heures.

Printemps de Bourges

La présélection terminée

MARTIGNY (pag). – L'Antenne suisse pour le Printemps de Bourges – dont font partie les Caves du Manoir – a rempli la première partie de son contrat. Elle vient en effet de terminer son travail de présélection, en vue de désigner un ou deux représentants suisses, en découverte lors du prochain Printemps de Bourges.

Une finale – qui aura lieu ce dimanche 20 novembre au Théâtre de Vidy dès 20 h 30 – permettra de sélectionner le ou les heureux élus qui pourront prendre ensuite part au plus important des festivals francophones. Restent encore en compétition Philippe Launaz, Gisèle Ratzé, Serge Cosendai, Pierrette Dufaux (pour la chanson) et Quartier interdit (pour le rock). Un jury va donc devoir choisir entre ces chanteurs ou groupe présélectionnés, jury composé d'un représentant de Bourges, des responsables de l'Antenne suisse, d'un représentant du public ainsi que d'un journaliste. A noter que l'entrée à cette finale est libre.

La route fleurie 1988: Grimentz en beauté

FULLY (pag). – Fully abritait, ce dernier mardi, la cérémonie de remise des prix de la «Route fleurie 1988», une manifestation qui a permis au jury de relever les mérites des Valaisans, toujours aussi motivés pour la décoration florale.

Le jury a inspecté façades, balcons, massifs et autres chaudrons de tout le Valais pour finalement établir un palmarès qui met en lumière, chez les privés, les qualités de goût des gens de Grimentz. Trois des quatre premiers lauréats sont en effet issus de ce village de montagne.

Quant au classement des hôtels, il permet, lui, de confirmer la domination dans ce domaine floral, comme dans d'autres d'ailleurs, des établissements du Haut-Valais.

Le classement

Voici le classement de cette «Route fleurie 1988».

Privés: 1. Fridelaide Salamin (Grimentz); 2. Jean-Pierre Salamin (Grimentz); 3. ex aequo Irma Terretaz (Vollèges) et Delphine Massy (Grimentz); 5. Catherine Savioz (Les Haudères).

Hôtels: 1. Hôtel Julen (Zermatt); 2. Hôtel Sport (Saas-Fee); 3. Hôtel des Mélèzes (Les Haudères); 4. Restaurant Zur Mühle (Saas-Fee); 5. Hôtel Felschlossen (Saas-Fee).

Dixième anniversaire de la Fondation Gianadda

Concert-spectacle Les Gais Lutrins

MARTIGNY. – La Fondation Pierre-Gianadda propose, ce jeudi à 20 heures, une soirée qui dévoile la musique classique, dans le cadre de la semaine anniversaire de ses dix ans.

Dix ans également que Les Gais Lutrins travaillent ensemble: quatre instrumentistes de formation classique, tous diplômés de conservatoire et régulièrement engagés dans des activités professorales ou solistiques, présentent un spectacle résolument nouveau. Mouna Saydjari, piano, Jean-Paul Jeanneret, violoncelle, Pierre-Henri Ducommun, violon, et Mathieu Schneider, à la flûte, prouvent que la parodie se travaille scéniquement pour que ça passe!

Musicalement, c'est somptueux; et en plus, l'humour, ça fait beaucoup par les temps qui courent. Le mélange Gais Lutrins est particulièrement habile: du caf'conc ça dérive vers le cabaret, vers la satire piquante et corsée et cette démarche n'altère en rien le respect que les interprètes ont de la musique. Les gags, les enchaînements entretiennent l'hilarité, les textes sont savoureux tandis que la musique pastiche «La Marseillaise» ou la «Danse des canards» en contrepoint sur Bach... Maurice Chevalier, Johnny Halliday, Gershwin sans oublier un pot-pourri génial où Moussorgski succède à Chopin, sur tous les rythmes... on sort d'un éclat de rire, on plonge dans le suivant!

Pour cette cure de dynamisme éblouissante, offerte par la Fondation Pierre-Gianadda, les billets gratuits peuvent être retirés tous les jours, de 10 à 18 heures. Signalons enfin que le spectacle sera enregistré par la Télévision suisse romande.

Et les enfants?

MARTIGNY. – Ils sont quelque dix mille élèves à avoir visité les expositions de la Fondation Pierre-Gianadda depuis le début de l'année 1988. Dix mille jeunes qui ont pu se familiariser avec des noms prestigieux de la peinture.

Dans le cadre de son dixième anniversaire, la Fondation Pierre-Gianadda a voulu associer les enfants de Martigny à cette commémoration en mettant sur pied plusieurs événements.

Tout d'abord, M. Michel Bovisi a lancé un concours de dessin dans toutes les classes primaires sur le thème: «Voiture ancienne» ou «Voiture futuriste». Les trois meilleurs dessins de chaque catégorie seront désignés par un jury et récompensés par des livres de la fondation. La remise des prix aura lieu à la fondation.

D'autre part, l'an dernier, les classes de cinquième et sixième primaires avaient exécuté sous la houlette de M. Michel Bovisi, des voitures anciennes avec des déchets de bois, voitures inspirées par celles du Musée de l'automobile. M. Bovisi a rassemblé une vingtaine de ses modèles dans une vitrine exposée au Musée de l'automobile. Ne manquez pas d'aller les admirer, c'est remarquable.

Enfin lundi, plusieurs classes primaires se sont rendues à la fondation et les enfants ont eu la chance de prendre place dans une des superbes voitures du musée et d'aller faire un petit tour avec M. Nato Visentini. Un souvenir certes inoubliable pour ces chers petits.

Une centaine de petits privilégiés se sont vu offrir une balade à bord de l'une ou l'autre des pensionnaires du Musée de l'automobile.

I Solisti Veneti et Bernard Soustrot, trompette

MARTIGNY. – Ce samedi 19 novembre, jour anniversaire des dix ans de la Fondation Pierre-Gianadda, un concert exceptionnel sera donné, à 20 heures, par les Solisti Veneti, sous la baguette de leur chef Claudio Scimone.

Rappelons que les Solisti Veneti, ensemble fondé en 1959 par Claudio Scimone, sont considérés par le public et la critique comme l'un des plus actifs et prestigieux orchestres au monde. Ils ont joué dans une cinquantaine de pays et sont régulièrement invités par les grands festivals. D'importantes chaînes de télévision leur ont consacré de nombreuses émissions et leur production discographique est presque unique au monde par son ampleur.

Pour fêter l'anniversaire de la fondation, lieu qu'il affectionne tout particulièrement, Claudio scimone a choisi, avec la complicité du trompettiste Bernard Soustrot, un programme alternant douceur et lumière: le 3e concerto brandebourgeois de Bach, le concerto pour trompette d'Albinoni, la petite musique de nuit de Mozart, la sonate pour trompette et cordes, de Torelli. Pour terminer, Vivaldi sera à l'honneur avec le concerto pour deux mandolines et l'éclatant concerto pour deux trompettes, interprété avec la complicité de Michel Bes.

Ce concert prestigieux est offert par la Fondation Pierre-Gianadda pour son dixième anniversaire. Les places numérotées doivent toutefois être retirées avant samedi. Pour tous renseignements, appelez le (026) 2 39 78.

UN CADEAU POUR TOUTE L'ANNÉE
UN ABONNEMENT AU
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Liaison Martigny - Fully - Saillon

Un car postal tout neuf

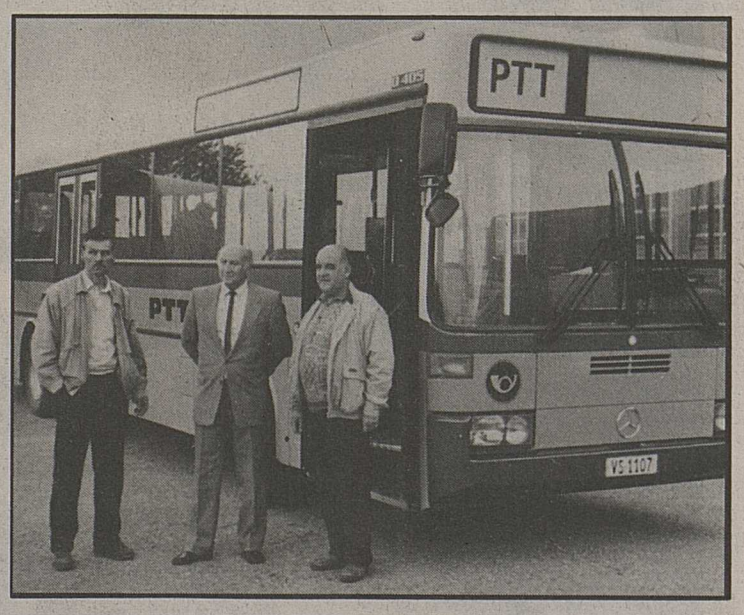

MM. Jean-Louis Abbet, responsable du service véhicules à la poste de Martigny, Gilbert Perrodin et Riquet Métral, entrepreneurs postaux, devant le nouveau Mercedes qui assurera la liaison Martigny - Fully - Bains de Saillon.

MARTIGNY (pag). – Le vieux Saurer avait bien fait son temps, avec son million de kilomètres parcourus. La ligne postale Martigny - Fully - Saillon devait donc forcément être dotée d'un nouveau car. C'est depuis ce matin chose faite.

Un Mercedes 045 flambant neuf assure désormais la liaison entre Martigny, Fully et les Bains de Saillon. Grâce à l'entreprise Perrodin & Métral à Martigny et au Châble, qui œuvre là pour le compte des PTT. Le nouveau véhicule peut prendre en charge pas loin d'une centaine de passagers (38 assis et 58 debout). Il présente plusieurs qualités que l'on ne retrouvait pas chez son prédécesseur, comme un plancher surbaissé qui facilite ainsi l'accès des personnes âgées, un moteur spécial antipollution et antibruit, le système de freinage ABS.

Ce nouveau car vient ainsi compléter une infrastructure déjà forte, sur cette seule ligne de Fully, de deux véhicules articulés.

PDC de Fully

Assemblée vendredi

FULLY. – C'est vendredi, dès 20 heures, au Café-Restaurant de Fully, que sont attendus les membres et sympathisants du PDC local. A l'ordre du jour figure notamment la désignation des candidats au Conseil communal.

Fondation Haut-de-Cry à Vétroz

Le home est sur papier

Avec la création de la Fondation Haut-de-Cry, à Vétroz, plus rien ne devrait retarder la construction du foyer pour personnes âgées. Le début des travaux est fixé au printemps.

Une séance de signatures qui ouvre tout grand les portes du foyer Haut-de-Cry.

VÉTROZ (jcz). – C'est signé! Les représentants des trois communes concernées par le home de Vétroz se sont réunis mercredi soir pour porter la Fondation Haut-de-Cry sur les fonts baptismaux. Autour de la table, MM. André Valentini, Roger Fellay et Guy Penon, présidents des communes de Conthey, Ardon et Vétroz, accompagnés de leurs secrétaires communaux respectifs, soit MM. Sylvain Udry, Serge Mariethoz et Abel Sauthier, ont apposé leur signature au bas des statuts de la fondation.

Plus rien ne s'oppose désormais à la mise en chantier du foyer. Le mois de janvier prochain sera consacré aux mises en soumission, les adjudications devraient se faire en février et le chantier s'ouvrira très vraisemblablement au printemps. Avant la fin juin, en tout cas, dernier délai accordé pour l'obtention des subventions.

Actuellement, les trois communes d'Ardon, Vétroz et Conthey, comptent 914 personnes de plus de 65 ans. Chiffre qui pourrait se situer, d'après les estimations du Département de la santé publique, à 1230 en l'an 2000. Au départ, deux centres avaient été prévus. Le premier, de 40 lits, sur la commune d'Ardon, et le second de 60 lits sur la commune de Vétroz. Mais l'étude des besoins a fait pencher la balance en faveur d'un centre unique, à Vétroz, qui comptera 72 lits.

Ouverture sur la lumière

Situé à l'est du vieux village, près de l'église, du centre médico-social et des établissements scolaires, le terrain choisi pour le foyer bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel. Une lumière qui a été prise en compte par le bureau d'architecte d'Elias Balzani à Brigue, auteur du plan retenu. Deux ailes, abritant les locaux communs et les chambres, sont en effet reliées par un immense patio, sorte de jardin d'hiver, dont l'éclairage est assuré par une verrière sur la toiture.

Mercredi soir, les représentants des trois communes ont approuvé les statuts de la Fondation Haut-de-Cry. Les participations respectives seront de 18% pour Ardon, de 52% pour Conthey et de 30% pour Vétroz. Le coût de l'opération est estimé à 15 millions de francs.

Ligue valaisanne contre les toxicomanies

Un film pour les parents

Un jeune sur quatre – entre seize et vingt ans – a expérimenté le haschisch (sans que cette consommation ne devienne forcément régulière). La Ligue valaisanne contre les toxicomanies (alcool, drogue etc.) vient de réaliser un film qui s'adresse aux parents et qui met en scène l'irruption de la drogue dans une famille.

Un film qui met en scène le désarroi de parents ne sachant pas trop comment réagir face à leur fille qui se drogue.

SION (vp). – La Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT) a mis au point un vaste programme de prévention qui touche aussi bien les parents que les adolescents ou les jeunes. Son action Bar-ouvert (prévention contre l'alcoolisme par un bar informatisé qui vous questionne et vous répond) est un bon exemple de ce qui peut être fait pour les jeunes. Quant aux parents, ils ont désormais un film traitant des problèmes de drogue chez les adolescents.

La situation

On observe un retour massif de la consommation d'alcool chez les jeunes, tandis que la population d'héroïnomanes vieillit et semble recueillir moins de nouveaux usagers chez les moins de vingt ans. Il y a cependant un accroissement du nombre de polytoxicomanes. A signaler aussi la part importante de femmes ayant des problèmes d'alcool. Elles représentent plus du tiers des nouvelles admissions dans les SMS-Alcool.

Centre documentaire

Toute personne intéressée par les thèmes de la drogue ou de l'alcool peut venir au centre de documentation de la LVT (place du Midi 40, à Sion) pour emprunter un ouvrage ou une cassette vidéo: plus de huit cents documents sont ainsi répertoriés grâce à un système informatique.

Tous concernés

La LVT est à disposition des associations pour des conférences ou des cours sur des thèmes liés à la drogue ou à l'alcool. Elle organise aussi des séances de réflexion pour des groupes d'adultes de dix à quinze personnes (aller à de telles rencontres ne signifie d'ailleurs pas du tout qu'on ait un fils ou une fille qui se drogue). C'est dans ce cadre qu'interviennent des supports «pédagogiques» tels que le film qui vient d'être réalisé. Il y a enfin l'entraide que peuvent s'apporter des familles directement touchées par l'alcool et la drogue. Dans de tels cas, les rencontres sont animées par des professionnels qui aident les personnes à partager leurs expériences et à trouver les remèdes appropriés.

Le film

MM. Jean-Daniel Barman, directeur de la LVT, et Daniel Cordonier, psychopédagogue, ont présenté hier à la presse le film «Chronique d'une famille ordinaire». Réalisé par le cinéaste Pierre-André Thiébaud et coproduit par la LVT, ce film de fiction dure douze minutes. Il est destiné à animer et à soutenir la discussion dans les groupes de parents ou même d'adolescents.

La famille F. vit une situation de crise. Les parents se sont rendu compte que leur fille Françoise, dix-sept ans, fume du haschich... Le scénario, assez crédible, est fait pour nous faire rentrer dans la peau des personnages. Le court-métrage n'apporte aucune réponse toute faite. Il pose surtout les bonnes questions. Accompagné d'un guide pédagogique, il sera sans doute un excellent travail et un moyen efficace pour lancer rapidement le débat à son juste niveau. Ce film est bien sûr appelé à avoir un certain retentissement hors du Valais. Il a été présenté hier soir – en première – à la salle du collège des Creusets où la LVT avait invité le docteur Jacqueline Renaud de Paris.

On a appris, lors de la conférence de presse d'hier, qu'une association ouvrira une Antennesida le 1er décembre à Viège.

Les acteurs

Notons que les interprètes du film sont des Valaisans. Il s'agit de Cathy Bétrisey, Françoise Gugger, Bernard Théler, Nicolas Maye, Françoise Valterio, Patrick Delétroz, Simon Bétrisey, Jean-Bernard Gillioz et Michel Dayer.

Le scénario a été élaboré par Pierre-André Thiébaud, Pierre-Alain Meier et les spécialistes de la LVT. Production: Amidon Paterson Film. Ce film n'est pas inutile: en 1987, la LVT s'est occupée de six cents jeunes ayant des problèmes de drogue. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg...

Entreprise Grichting & Valterio

Visite d'une délégation zaïroise

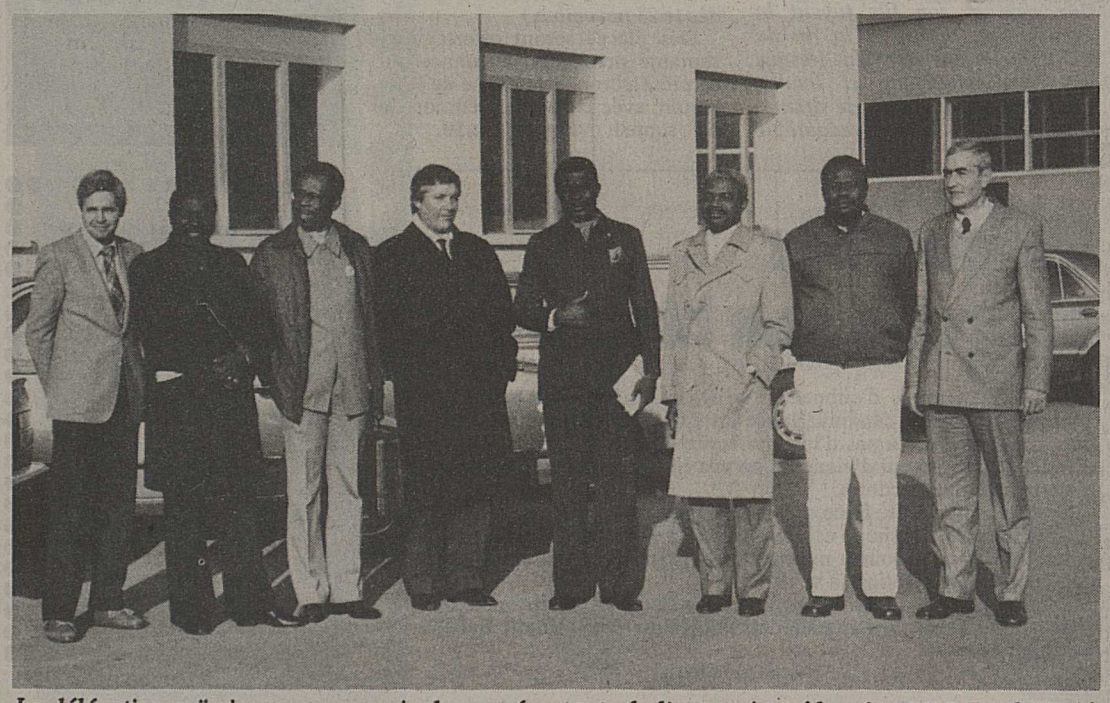

La délégation zaïroise en compagnie des représentants de l'entreprise sédunoise, MM. Paul Mariéthoz, Christian Zaengel et Kurt Pluss.

SION (vp). – L'entreprise valaisanne Grichting & Valterio (électricité et ateliers électro-mécaniques) recevait mardi la visite d'une importante délégation zaïroise.

Le Zaïre tenait en effet un stand à la Foire d'automne de Bâle. Quelques-uns de ses délégués en ont profité pour visiter les bâtiments de l'entreprise sédunoise qui effectue actuellement d'importants travaux au Zaïre: notamment sur le réseau à basse tension de la ville de Kinshasa, à l'ambassade de la Confédération helvétique, dans une centrale hydro-électrique ainsi que sur un autre réseau à basse tension. L'entreprise Grichting & Valterio réalise chaque année un chiffre d'affaires de dix à quinze millions de francs à l'étranger. Elle travaille actuellement au Burundi, au Nigéria, au Rwanda, au Soudan et au Zaïre.

La délégation zaïroise était composée des personnes suivantes: M. Faray, chef de la délégation et directeur de la Société nationale d'électricité (SNEL); M. Olela, sous-directeur de la SNEL; M. Mwepu, conseiller en communication à la SNEL; M. Bokani, délégué commercial de la Compagnie maritime zaïroise, et enfin M. Bomolo, ingénieur des Etudes hydrographiques à la Régie des voies maritimes.

Uvrier

La mort du canal

Tous partis confondus, le monde politique se veut protecteur de l'environnement. Louable intention demeurée trop souvent sans suite. A titre d'exemple, le canal d'Uvrier qui se meurt, faute d'eau...

Le canal d'Uvrier: canal de fuite pour eaux usées plutôt que cours d'eau!

UVRIER (wy). – Nouveau cas de pollution dans le canal d'Uvrier! Ou plutôt suite d'une pollution chronique de ce cours d'eau, où les poissons ont une espérance de vie de plus en plus courte... Hier matin encore, des pêcheurs en trouvaient enfouis dans les algues, ventre à l'air, morts comme bien d'autres avant eux!

La faute aux autorités, déclare-t-on dans le milieu des pêcheurs: «Depuis le temps que nous réclamons une prise d'eau dans la Lienne, pour alimenter et oxygéner le canal, rien n'a encore été fait. En dehors des périodes d'arrosage, le faible niveau d'eau est surtout entretenu par les eaux des stations d'épuration. Si l'on persiste à ne rien faire pour améliorer la situation, ce sera bientôt la mort définitive du canal...»

Immobilisme consternant! D'autant plus que si le canal d'Uvrier meurt, ce sera bien vite l'agonie de celui de Wissigen... Pêcheurs et poissons ne sont pas seuls concernés. Il existe aussi des promeneurs qui apprécient la tranquillité de ces rives. Une prise d'eau, une canalisation, ça ne devrait pas mettre en danger les deux communautés voisines de la Lienne...

LE REGARD NOUVEAU SUR LA VIE.

«La défense de l'intérêt général!»

Le système démocratique veut que l'on respecte l'intérêt général et que l'on en accepte les idées lorsqu'elles servent le bien commun. Mon combat est un combat pour la défense de l'intérêt général.

Alain Cottagnoud, conseiller communal

PRD Sion

3

Parti radical-démocratique

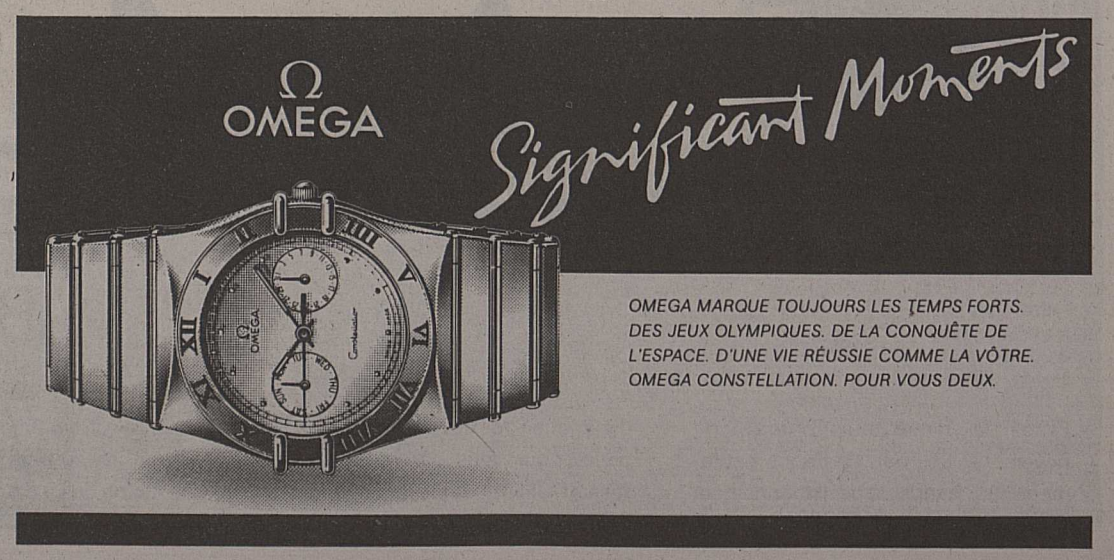

Tribunal

Un fonctionnaire du service des contributions condamné pour violation du secret de fonction!

(ddk). – Un fonctionnaire, réviseur des comptes au Service cantonal des contributions, à été reconnu coupable de violation du secret de fonction et il est condamné à vingt jours d'emprisonnement avec un sursis de deux ans. Quant à l'agent immobilier qui avait signé une déclaration mettant en cause un tiers, sur la demande du fonctionnaire, il a été acquitté.

Rappelons qu'un soir où il avait bu un verre, ce réviseur des comptes avait chuchoté à quelqu'un qu'il savait que X tenait une double comptabilité et qu'il allait lui faire la peau. Ce faisant, ce réviseur violait l'article 120 de la loi fiscale et les dispositions pénales concernant le secret de fonction. L'ami du fonctionnaire était allé colporter ce ragot au contribuable incriminé. Ce dernier, en litige depuis dix ans avec le fisc, avait alors saisi cette occasion pour déposer plainte pénale et demander que le fonctionnaire soit dessaisi de son dossier fiscal. Le Département des finances avait entamé une enquête administrative contre le fonctionnaire bavard mais celle-ci était suspendue jusqu'à ce que soit connue le verdict de la Cour pénale composée des juges Franzé, président, Pitteloud, de Preux.

Catch à quatre: tout le monde est condamné!

Les protagonistes d'une bagarre épouvantable à Granois ont tous été reconnus coupables de participation à rixe. H, qui avait à moitié assommé à coups de pierre l'athlète anglais Mike Short, a été le plus lourdement condamné. On lui reproche de s'être rendu coupable de lésions corporelles simples, lésions corporelles avec un instrument dangereux et il écope d'une peine de quatre mois de prison avec un sursis de deux ans. Son épouse, reconnue coupable des mêmes délits, est condamnée à une peine de trente jours de prison avec un sursis de deux ans. Leur ami, de 80 ans, qui avait ceinturé l'athlète, est condamné à 300 francs d'amende pour lésions corporelles simples. Quant à Mike Short, il est reconnu coupable de lésions corporelles simples tout comme son amie. Tous deux écopent d'une amende de 300 francs. Les amendes seront radiées du casier judiciaire après une année.

Vente des travaux des aînés

SION. – Les aînés de Sion et des environs, qui se sont regroupés chaque mardi à la Boutique des aînés pour exécuter différents travaux, ont le plaisir d'exposer et de vendre leurs bricolages et leurs travaux à l'aiguille.

Une vente spéciale aura lieu les 22 et 23 novembre, dans le hall d'entrée du centre commercial Migros à Sion.

Mesdames et Messieurs, pour vos cadeaux ou autres, venez nous rendre visite, vous y trouverez tout un étalage de jouets, de corbeilles, de patchwork, de tricots, de tapis, de crochet, etc.

La vente de ces objets est évidemment destinée à une œuvre en faveur des personnes âgées.

Pro Senectute Sion

« La Vie protestante » propose

Israël: la paix, certes, mais quelle paix? (Un reportage de Raphaël Aubert, de la RSR.) A l'écoute des disques. Sans l'eau, la terre ne serait qu'un astre mort. Un pasteur tchèque, destitué, signataire de la Charte 77 s'exprime: à l'Est, une société humaine réapparaît. Variétés en direct avec Bernard Haller.

Tourisme à Haute-Nendaz

Soirée d'information

NENDAZ. – Dans le but d'intensifier les contacts entre les diverses instances du tourisme nendard et les commerçants, le directeur sportif de la station, M. Jean-Pierre Fournier, a mis sur pied une soirée d'information publique. Elle se déroulera ce soir, dès 20 heures, à l'hôtel Les Chevreuils.

Cette rencontre servira à intensifier l'information interne, les contacts et les échanges d'idées entre tous les organes concernés par le tourisme dans la station de Nendaz. Elle permettra également de prendre connaissance des programmes, manifestations, tarifs et nouveautés prévues à l'aube de la prochaine saison d'hiver.

Ecole générale d'aviation Flite

Jusqu'au vol aux instruments

Dès l'an prochain, il sera possible, à Sion, d'acquérir une formation de pilote jusqu'au niveau professionnel IFR (vol aux instruments). Une offre proposée par l'école d'aviation générale Flite.

Le nouveau Piper Seneca III bimoteur de l'école Flite.

SION (gt). – Fondée en 1982 avec siège à Sion, l'école d'aviation générale Flite sera, dès l'an prochain, la seule de Suisse romande à offrir une formation complète de pilote. De la licence PP (pilote privé) à celle de pilote professionnel IFR (vol aux instruments). Cette nouvelle offre a été présentée par les responsables de l'école.

Président de Flite, M. Aldo Guanzini a précisé que cette nouvelle formation avait été décidée pour faire face à la demande croissante de pilotes professionnels. «Aujourd'hui, les candidats n'ont pas la possibilité d'atteindre cet ultime stade dans la même école. Ils doivent le faire en plusieurs étapes, dans des centres de formation différents. Dès l'an prochain, cette lacune sera comblée», explique encore M. Guanzini, qui ajoute «que plus de cent postes de pilote professionnels sont à repourvoir chaque année dans notre pays».

Un simulateur

L'enseignement pour l'obtention de la licence de vol aux instruments sera dirigé par M. Henri Chollet, ancien pilote professionnel en Allemagne et dans les Emirats arabes (Boeing 727 et 737). Les candidats auront à leur disposition un simulateur Frasca 142, acquis aux Etats-Unis. Avec cet appareil, il sera possible de réduire les nuisances, les élèves l'utilisant trente-cinq heures contre seulement vingt-cinq heures de vol réel.

Une flotte de Piper

L'école Flite dispose d'une flotte de huit avions Piper, du Tomahawk biplace pour l'écolage de base au Seneca III bimoteur utilisé pour le vol aux instruments. Ce dernier appareil offre six places.

Plaidoyer pour l'aéroport

Vice-président de Flite, M. Michel Clavien, lors de la présentation de cette nouvelle offre, a lancé un vibrant plaidoyer en faveur de l'aéroport de Sion. Avec la prochaine mise en service de l'ILS, Sion devrait connaître un développement certain. «Ce sera un atout indispensable à notre tourisme, comme celui de Samedan pour les Grisons ou encore celui d'Olbia pour la Sardaigne», dit M. Clavien.

Dans un premier temps, l'école Flite envisage de mettre sur pied trois cours annuels pour l'obtention de la licence professionnelle aux instruments. A préciser que lors de l'examen final, le candidat doit effectuer quatre procédures d'approche IFR sur quatre aérodromes différents, dont deux à l'étranger. La formation complète IFR est programmée sur une quarantaine d'heures.

Droit de réponse

Politique communale à Nendaz

L'art de faire parler les chiffres

Dans son édition du 8 novembre 1988, le «Nouvelliste» faisait paraître un article intitulé «Les erreurs d'Isabelle et Sébastien». Les propos qui y sont tenus à l'égard de l'Entente communale obligent ce mouvement à apporter quelques précisions.

Charges du personnel

L'examen des comptes de l'année 1987, selon le fascicule distribué à tous les ménages de la commune, laisse apparaître que les charges du personnel – y compris 1 million de francs pour le personnel enseignant – s'élèvent à plus de 4 300 000 francs, pour un total de recettes fiscales de 8 500 000 francs environ. Nous laissons à chacun le soin de déterminer quel pourcentage cela représente.

Cette proportion de charges, même si l'on veut jouer avec un pourcentage établi sur le total du compte ou sur les recettes fiscales, nous apparaît trop importante dans le ménage communal. Si la majorité actuellement au pouvoir pense qu'elle est normale, nous ne sommes pas de cet avis.

Endettement

Prétendre enlever de la dette brute certains «montants réalisables» est un artifice comptable qui relève de la fiction. Ces montants ne sont justement pas réalisables, à moins de mettre en vente, par exemple, les locaux abritant l'administration communale, ou encore quelques bâtiments scolaires. Cette hypothèse procède plus du vaudeville ou de l'utopie que d'un souci sérieux d'information.

Abri PC de Brignon

La construction de cet ouvrage n'est pas une priorité dans les investissements à faire. Même si le compte «abri PC» enregistre 1,65 million de francs de disponible, cette somme a depuis bien longtemps été utilisée dans le ménage communal et c'est normal et conforme à la loi. Cela veut dire que la commune, qui encaisse les taxes auprès des citoyens, enregistre ce montant sur ce compte «abri» et l'utilise comme elle l'entend.

Les quelque 2 millions de francs que coûtera l'abri de Brignon n'étaient donc pas disponibles dans un tiroir et il a bien fallu les retirer des recettes annuelles ou des banques.

Quant au cadeau du terrain, nous sommes très heureux que les constructeurs de la chapelle aient pu en bénéficier, mais ça ne peut pas être un argument pour activer la construction d'un abri PC.

Nous persistons à croire qu'il eût mieux valu maintenir une dette de 1,65 million de francs envers le compte «abri PC» et accélérer les travaux d'amélioration des accès à Nendaz puisque nous disposons encore d'un montant de 11 millions de francs auprès du canton. Ce montant est expressement destiné à ces travaux, et la part de la commune pour leur réalisation se monterait à 1,5 million de francs.

Un mot encore, et pour conclure. Il est vrai que notre mouvement a émis (était-ce indécent?) des reproches à l'encontre de la majorité en place, seule responsable de la gestion et de l'administration. On aurait pu souhaiter qu'elle nous y répondît en tant que telle et en son propre nom.

Entente communale
Case postale 56
1996 Basse-Nendaz

En avant-première au cinéma Arlequin

« Pelle le conquérant » Septante place offertes!

Venez découvrir en avant-première au cinéma Arlequin, à Sion, le samedi 19 novembre, à 9 heures,

« Pelle le conquérant »

Une père et son fils fuyant la Suède et sa misère, à la fin du XIXe siècle. Une splendide fresque intimiste, émouvante et tendre. Deux heures quarante de drames pour un film d'une redoutable beauté plastique.

Bill August, metteur en scène danois, a mérité, avec ce film qui a du souffle, la palme d'or au dernier Festival de Cannes.

(En salle au cinéma Capitole, dès le 23 novembre.)

Des places seront offertes aux septante premières personnes qui se présenteront à la caisse de l'Arlequin, avec la présente édition du NF, samedi matin dès 8 h 30.

Un quartier cherche son histoire

SION. – Le Groupe d'animation de Châteauneuf, en relation avec M. Tschopp, archiviste cantonal, lance un appel à tous les anciens du quartier. Châteauneuf n'a pas d'histoire écrite et archivée. Tous ceux qui ont connu le Châteauneuf d'hier sont invités à faire connaître leurs souvenirs, témoignages ou anecdotes.

Une rencontre a été fixée mardi 22 novembre, à 19 heures, à l'école de Châteauneuf. M. Tschopp est tout disposé à se mettre à l'écoute du passé, et les trésors qu'il pourra mettre en commun seront un inestimable cadeau pour les générations à venir.

Le groupe d'animation se propose par ailleurs de rendre visite aux personnes intéressées. Renseignements auprès de Mme Ginette Bacelli- Valentin au 22 85 76.

Le LAPIN-VERT à NENDAZ

Samedi 19 novembre 1988

SHOW JAZZ NEW ORLEANS

avec

Hairy Stompers

Que faire ce week-end?
Une journée d'évasion avec le billet Oiseaux migrateurs pour 15 francs seulement!

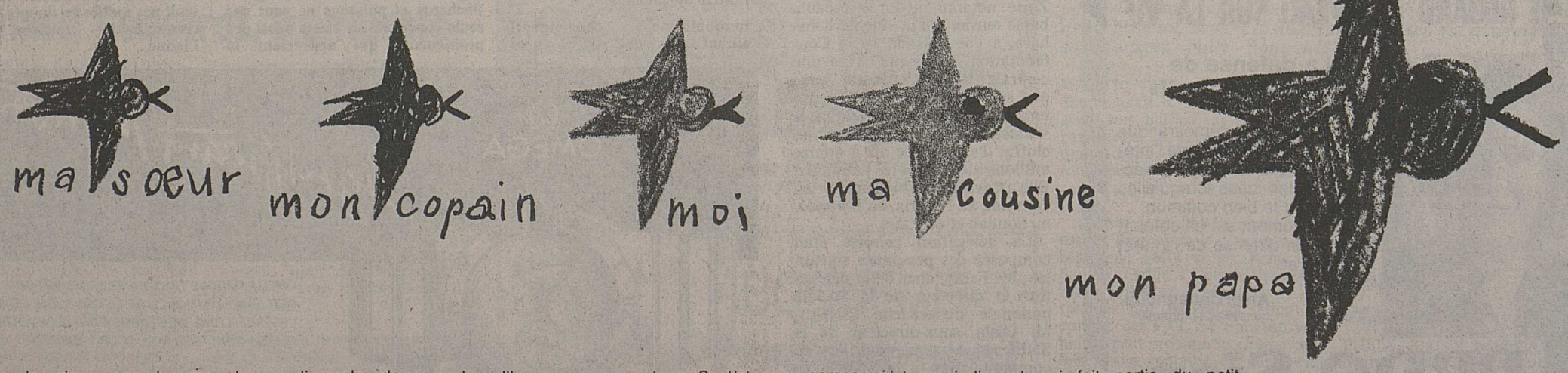

Faites la nique aux brumes de novembre! Et pour 15 francs seulement (20 francs sans l'abonnement 1/2 prix). Tout un samedi ou un dimanche de novembre, libre parcours pour vous sur l'ensemble du réseau CFF, presque tous les autres chemins de fer, les bateaux et les cars postaux. Seul(e) ou accompagné(e) de un, deux, trois ou quatre enfants de moins de 16 ans. Cinq autocollants sur votre billet Oiseaux migrateurs indiquent qui fait partie du petit groupe de voyageurs. Lorsque train rime avec entrain et automne avec étonne.

RailHorizon. CFF

KENYA COSTA RICA

Surtout ne perdez pas patience.

A moins que Ambiance se trouve déjà dans votre courrier!

Tout le monde du café sur une enveloppe qu'il est impossible de ne pas remarquer!

Dès la première dégustation, vous constaterez que nous n'avons pas exagéré en parlant d'une révolution en matière de café.

Ambiance, c'est un nouveau mélange de deux grands cafés, le Kenya pour la finesse de son goût et le Costa Rica pour la force de son arôme, que nos maîtres-torréfacteurs ont torréfiés légèrement, juste à point.

Une agréable surprise dans votre boîte aux lettres pour vous faire oublier factures et réclames habituelles!

Ambiance. Un nouveau NESCAFÉ GOLD.

FARNER PUBLICIS

MONDO

Salle polyvalente à Venthône

Une élégante simplicité

Sur les hauts de la commune de Venthône, on s'active fiévreusement. Les ouvriers sont nombreux sur le chantier de la nouvelle salle polyvalente. Et pour cause: le samedi 19 novembre, la Municipalité convie la population à l'inauguration des nouveaux locaux.

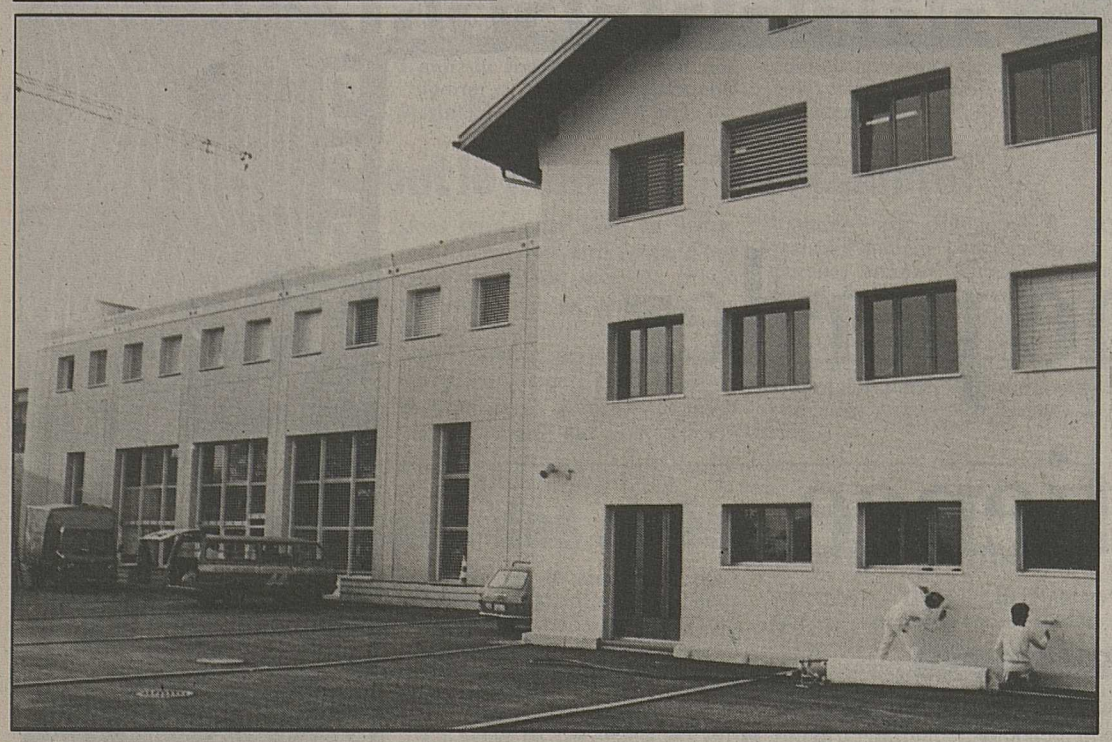

La nouvelle salle polyvalente s'ouvre sur un espace large et offre une belle fluidité intérieur-extérieur.

VENTHÔNE (jbdt). – En automne 1985, la commune de Venthône met sur pied un concours d'architecture pour la construction d'une salle polyvalente, à proximité de l'école primaire actuelle. Le concours est ouvert aux architectes domiciliés ou établis en Valais et aux architectes valaisans établis en Suisse. Des quinze projets déposés, le jury, présidé par M. Bernard Attinger, architecte cantonal, choisit celui présenté par le bureau Michel Zufferey à Sierre.

La nouvelle construction se situe à l'ouest de l'école actuelle. A ce propos, le jury relève ceci: «L'implantation libère la majeure partie du terrain utilisable à d'autres fins publiques. Dans le site, et par rapport au village historique, cette implantation ne modifie que très peu les rapports qu'entretiennent déjà l'école actuelle, l'espace ouvert et le village.»

La nouvelle réalisation en béton préfabriqué teinté rose comprend une salle polyvalente dotée d'une scène directement accessible de l'extérieur. Elle est raccrochée à l'ancien volume par un espace d'accueil et de liaison.

Le programme exigeait également la création de locaux scolaires et pour sociétés, des aménagements extérieurs (un terrain de basket, diverses installations d'athlétisme) et la rénovation de l'ancienne école.

Le jury souligne encore la simplicité de l'idée générale et le caractère unitaire de la composition architecturale. Un développement des espaces d'accueil au nord offrirait la possibilité de relier l'ensemble construit à la place est qui, débarrassée des automobiles, deviendrait la place de fête «haute» du village.

Le coût de la réalisation s'élève à 5,5 millions et demi de francs. L'Etat du Valais prend 1 million à sa charge. La commune peut bénéficier d'un crédit LIM de 1 million.

Présentement, les travaux d'aménagement extérieur ne sont pas terminés. Il faudra attendre le printemps 1989. Pour le reste, tout est prêt et l'inauguration est programmée ce samedi 19 novembre.

Les portes s'ouvriront dès 9 h 30. La partie officielle sera honorée par la présence du conseiller d'Etat Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique.

Prix des écrivains valaisans

De l'écriture considérée comme l'un des beaux-arts

SIERRE (jbdt). – Fabienne Julen, après une formation d'institutrice, entre en 1986 à l'Ecole cantonale des beaux-arts à Sion. Peinture, sculpture, graphisme, tous les cours passionnent la jeune fille. Et aussi, le cours de français que propose l'écrivain valaisan Germain Clavien.

En mai 1988, G. Clavien demande à ses élèves d'écrire quelques pages sur le thème de la normalité. Exercice auquel se livre très volontiers Fabienne. Sur le bureau du professeur, elle remettra deux petits contes moraux, «Histoire d'une boîte» et «Angle moral».

«Histoire d'une boîte» est le récit de l'ascension sociale d'une boîte qui, dès son enfance, rêve de devenir coffre-fort. Au sommet de la réussite, on lui confie un tableau de Van Gogh. Devant les tournesols éblouissants, le coffre-fort sent la tristesse l'envahir: il ne sait plus, ni le parfum, ni la délicatesse d'une fleur, d'une vraie fleur. Il abandonne tout, rejette tout hors de lui, mène une vie de bohème et d'errance, avant de se faire boîte à chaussures et de rencontrer «une délicieuse boîte à thé au doux parfum de bergamote». Ils s'emboîtèrent et eurent beaucoup (trois) de coffrets.

«Angle moral» est le quatrième angle d'un triangle qui devrait n'en avoir que trois. La non- acceptation de cet angle de trop qui le distingue et le différencie constitue «le drame psychologique» que tout un chacun peut éprouver quotidiennement.

Les deux petits contes de Fabienne plaisent à G. Clavien. Qui la convainc de les proposer à l'Association valaisanne des écrivains. Chaque année, la société attribue des prix pour des manuscrits qui lui sont présentés.

Le 15 septembre, une correspondance de l'association échoit dans la boîte aux lettres de Fabienne: le prix de la catégorie «Contes» lui a été décerné. Le 26 novembre, il lui sera remis lors d'une cérémonie officielle à la Fondation Louis-Moret à Martigny.

Les autres prix, attribués dans la catégorie «Adultes», sont ceux de prix de poésie, respectivement remis à MM. Roland Delattre de Champlan et Vital Bender de Fully, et du roman, qui récompense, en l'occurrence, M. Jean-Bernard Gillioz de Sion.

Samedi à Chippis

Toute la rutilance des cuivres

Pour la première fois dans notre région, le Collège des cuivres de Suisse romande.

CHIPPIS (apm). – Samedi à Chippis, le traditionnel concert de la Sainte-Cécile sera donné par le Collège des cuivres de Suisse romande. Placés sous la direction d'André Besançon, les musiciens de cette prestigieuse formation se produiront pour la première fois dans notre région. Au programme de cette prestation valaisanne figurent notamment des œuvres de Schubert, Rossini, Gounod, Debussy, Strauss, Rimski-Korsakov et Borel. Autant de partitions classiques et réputées qui bénéficient pour la circonstance d'arrangements et de transcriptions de qualité.

Le Collège des cuivres de Suisse romande regroupe une quinzaine des meilleurs instrumentistes romands, dont plusieurs Valaisans, tous diplômés des différents conservatoires romands. Et parmi les représentants du Vieux-Pays, relevons plus spécialement aujourd'hui Gérard Métrailler de Chalais qui, récemment, terminait deuxième du Concours international de trompette, à Paris.

Moins fanfare et plus classique

Le CCSR est en fait le fruit d'une restructuration des émissions musicales de la Radio romande qui souhaitait remplacer l'ERIC de Roger Volet par une «formation plus professionnelle, moins fanfare, plus classique et apte à s'intégrer dans les programmes d'Espace 2».

Quant à la carte de visite d'André Besançon, elle n'est plus à dénoncer non plus. Ancien prodige de la Fanfare des collèges de Lausanne, professeur au Conservatoire de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, soliste de l'OCL, il ne pouvait qu'être amené à diriger cet ensemble. Cette formation est d'ailleurs reconnue hors frontières puisque, cette année, le collège assurera notamment le concert de gala lors du Concours mondial des ensembles de cuivres de Hongrie.

Patronne des chanteurs et des musiciens, sainte Cécile ne pouvait finalement espérer meilleur ambassadeur. Rendez-vous donc ce samedi 19 novembre, à 20 h 30, à l'église paroissiale de Chippis. Les billets pour cet unique concert sont en vente auprès des succursales du Crédit Suisse à Sion, Sierre et Crans-Montana, ainsi qu'au kiosque de Chippis.

La BSCD a déménagé

La vie en mauve

L'ancien Hôtel Arnold s'est transformé en établissement bancaire. Sierre bouge, les temps changent. La Banque Suisse de Crédit et de Dépôts (BSCD) vient d'emménager dans des locaux modernes, design. La façade, qui s'est refait une beauté, conserve, elle, son charme d'antan. Le contraste est heureux.

La BSCD, ex-Hôtel Arnold: une façade de charme.

SIERRE (gez). – Depuis lundi, la BSCD a changé d'adresse. Elle est désormais située au cœur de la ville, en pleine métamorphose. Le premier des gros chantiers qui labourent le centre est ainsi achevé. Il aura fallu un an et demi et 12 millions de francs – terrain compris – pour rénover ce bâtiment.

Pas un cadeau

«Nous ne sommes pas seulement des banquiers, explique M. Hans-Ulrich Fässler, président de la direction centrale de la BSCD. Il nous tient aussi à cœur de contribuer à la conservation de notre patrimoine. C'est pourquoi nous avons voulu conserver la substance architecturale de l'Hôtel Arnold, véritable joyau de l'artère centrale.»

Et d'ajouter que raser aurait coûté moins cher.

Douze millions, c'est une somme! Cadeau de la direction de Zurich au Valais? «Que non, répond M. Fässler. Le développement de la filiale sierroise justifie ce déménagement. M. Yvan Rouvinet, son directeur depuis dix ans, est responsable de cette expansion.»

Ces locaux tout neuf stimulent ce dernier. «Il s'agira d'être plus performant encore sur le marché valaisan.»

Rayonnement cantonal

Aujourd'hui, la filiale sierroise, l'une des sept du pays, occupe vingt-cinq collaborateurs. Pas d'autre BSCD en Valais. Autant dire que son rayonnement est cantonal.

Installée dans ses meubles tout neufs, aux tonalités mauves, la banque dispose de 1300 mètres carrés, une surface deux fois supérieure à celle qu'elle occupa pendant près de vingt-cinq ans, avenue Max-Huber. Deux sous- sols et quatre étages lui sont réservés. Clarté, sobriété, espace, «au service du client et d'une organisation plus fonctionnelle», explique M. Rouvinet.

Notons enfin que des entreprises exclusivement valaisannes ont été sollicitées pour la rénovation de ce bâtiment conçu par l'architecte André Zufferey.

Le Dé à Chalais

CHALAIS (apm). – La comédie en deux actes de Murray Schisgal, «Love», sera présentée ce samedi, 19 novembre, à Chalais. Mise en scène par Pierre Jacquemoud, cette pièce sera interprétée sur la scène du cabaret Edelweiss par le Théâtre du Dé.

Le Théâtre du Dé, vous connaissez? Mais oui, souvenez-vous! L'an dernier, cette troupe bas-valaisanne enregistrait un véritable tabac en frappant les trois coups d'une œuvre de Dumas, «Les trois mousquetaires». Des chevaliers qui s'offraient, l'été durant, une pétillante jeunesse dans les carrières de Collonges.

Mais ce n'est là qu'un pâle aperçu des affiches libellées jusqu'ici par le Théâtre du Dé. En cette fin de semaine, à Chalais, les comédiens nous proposent donc une comédie grinçante et moqueuse qui fait un sort à la respectabilité bourgeoise. Cette pièce, que Schisgal écrivait en 1963, raconte l'histoire de trois êtres aux prises avec leur destin, leurs réactions face à l'adversité, trois êtres cruels et sentimentaux qui tentent vainement de trouver une raison de vivre.

N'en disons pas davantage et rendez-vous à Chalais, ce samedi à 20 h 30, au cabaret Edelweiss.

Biosphère, homme et climat

CHALAIS (a). – Les Amis du vallon de Réchy organisent, vendredi 18 novembre à 20 heures, une conférence publique sur le thème suivant: «Biosphère, homme et climat». Celle-ci sera donnée par le physicien Pierre Lehman. Il montrera les répercussions du comportement de l'homme sur les mécanismes de régulation de la biosphère. Il montrera comment cette interférence dans la biosphère peut déstabiliser le climat.

Cette conférence se tiendra à la salle du collège à Chalais. Entrée libre.

Lens

Nouvelles cartes civiques

Nous informons les électrices et les électeurs de la commune de Lens que les nouvelles cartes civiques, de couleur rose, valables du 24.11.1988 au 31.10.1992, ont été distribuées par la poste les samedi 12, lundi 14 et mardi 15 novembre 1988.

Nous prions les personnes n'ayant pas reçu ce document pour le lundi 21 novembre 1988 au plus tard, d'avertir immédiatement le bureau communal de Lens, tél. 43 24 51 et 43 10 81.

Nous vous rappelons également, qu'en cas de perte de la carte civique au cours de la période précitée, un duplicata peut être obtenu au bureau communal au prix de 5 francs.

L'administration communale

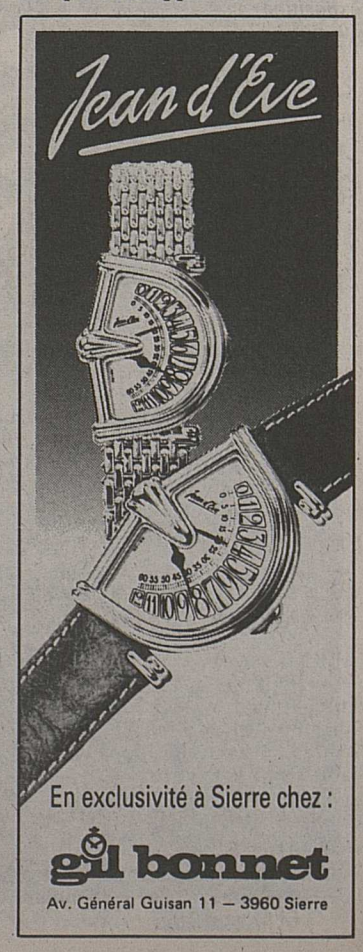

Conseil général

Les trente candidats d.c.

« Pas les copains des copains »

SIERRE (apm). – La liste établie par le PDC en vue de la prochaine élection du Conseil général (les 9, 10 et 11 décembre) dévoile aujourd'hui l'identité de trente candidats.

Trente, dont huit femmes et six représentants de la communauté de langue allemande. «C'est une liste dont nous pouvons être fiers», relevait hier matin René-Pierre Antille. Approuvées en assemblée extraordinaire, ces candidatures se veulent en définitive fortement représentatives des différentes sensibilités de la ville.

«On nous prédisait des difficultés à réunir des papables. En fait, remarque M. Antille, on aurait pu en inscrire septante et plus! Sacrifier quelque quarante candidats a d'ailleurs été l'opération la plus douloureuse qu'il soit».

Pas de figurants!

Aucun des trente représentants d.c. ne peut donc être soupçonné de faire de la figuration. Choisis en fonction de leur compétence, de leur dynamisme et de leur motivation, ils dessinent en conséquence et de manière plus marquée encore la régénération du parti telle que souhaitée par ses actuels dirigeants.

La moyenne d'âge des candidats s'élève à 39 ans et demi. Parmi eux (lire l'encadré ci-dessous) figurent par ailleurs douze anciens commissaires.

«Ce ne sont pas les copains des copains. La composition de cette liste est finalement une suite logique de notre démarche générale», concluait hier matin René-Pierre Antille.

Qui sont-ils?

Par ordre alphabétique, nous découvrons aujourd'hui les candidatures de Kurt Andenmatten, conseiller en informatique; Daniel Andreoli, président du PDC; Maurice Arbellay, maître agriculteur; Charly Berthod, ingénieur géologue; Monique Biderbost, institutrice; Marc Briand, avocat-notaire; Christian Broccard, ébéniste; Marguerite Crettol, commerçante; Patricia Ebenegger, secrétaire de direction; Léo Eggs, professeur au CO; André Florey, ingénieur chimiste EPFL; Gaspard Fournier, instituteur; Jean-Gérard Giorla, architecte EPFL; Cécile Huber, organiste; Elisabeth Julen-Favre, institutrice; Xavier Lamon, mandataire commercial; Françoise Lehner-Berra, professeur au conservatoire; Pierre Marguelisch, agent immobilier; Sylvain Massy, mandataire commercial; Arnold Petrig, technicien; Georges Pont, directeur d'entreprise; Charly Quinodoz, ingénieur-civil; Ghislaine von Roten-Rey, décoratrice; Clément Salamin, maître menuisier; Charly Vianin, organisation de bureau; Léon Vouardoux, vigneron; Jacques Melly, transports; Alain Zuber, installations sanitaires; Christian Zufferey, programmeur-analyste et Jeanine Zufferey, secrétaire.

La Guggenmusik Bin Bin retenue en otage!

Inauguration du local, de gauche à droite, Franz et Marie-Rose Andenmatten, Heini Müller, Richard Sermier.

SIERRE (a). – La Guggenmusik Bin Bin a été retenue en otage le vendredi 11 du 11 à 11 h 11, de l'autre côté de la Raspille. En effet, la fanfare humoristique sierroise inaugurait... à Salquenen, ses nouveaux locaux. C'est le président de la commission culturelle de Sierre, M. Serge Sierro, conseiller communal, qui en était l'invité d'honneur.

La Guggenmusik s'est réfugiée à Salquenen dans le vieux moulin des Andenmatten. Elle craignait, faute de trouver un local à Sierre, d'être expulsée au Zaïre...!

Elle a préféré le Haut-Valais.

La restauration de la minoterie a été confiée à M. Eini Müller. Celui-ci a prévu un local de répétitions, un local à costumes (140 actuellement), un local à instruments et un petit réfectoire.

M. Richard Sermier, responsable de la Guggenmusik Bin Bin a remis un cadeau souvenir aux initiateurs de la restauration: Franz et Marie-Rose Andenmatten et Eini Müller. Le nouveau costume et le masque pour le carnaval 1989 ont été présentés. Ils incarneront le «politicard sierrois», un homme qui ne dit que des mensonges, et son nez s'allonge, s'allonge.

La Guggenmusik ne touche aucun subside. Elle vit de ses cotisations, de ses engagements et de la vente de ses médailles. Depuis sept ans, chaque année, les vingt participants s'achètent leur masque à Bâle et les épouses confectionnent les costumes.

Actuellement, la Guggenmusik cherche des musiciens (qui jouent juste) pour leur garniture. Ceux ou celles que la chose intéresse peuvent écrire à la Guggenmusik Bin Bin, case postale 276, 3960 Sierre. Il n'y a pas d'examen pour y entrer!

Un grand bazar à succès

SIERRE (a). – La communauté protestante organisait dimanche son bazar bisannuel. Le président du conseil de paroisse, M. R. Dagon, a souligné lors du vin d'honneur offert aux autorités, l'importance de renforcer les liens d'amitié qui unissent la communauté à la vie sierroise.

Le but final du bazar consiste à entraider et renforcer les œuvres sociales protestantes. Chaque visiteur a pu choisir des objets divers, couture, tricot et des articles faits maison. Au jeu de la fortune et lors de la tombola, les participants pouvaient gagner des œuvres d'art offertes par des artistes sierrois. Le mauvais temps de dimanche a incité de nombreuses personnes à prendre part à cette fête dont les enfants étaient les rois.

Le concours de maquillage a été un grand succès.

Léonard Burger

Un retour attendu

SIERRE (apm). – Présent lors de certaines collectives, Léonard Burger ne nous a plus offert ces années passées d'exposition personnalisée. Le voici donc de retour – enfin! – à la salle de l'Hôtel de Ville de Sierre où il nous présente dès demain, vendredi, ses récentes créations.

Des créations puisant aux sources de la vallée d'Anniviers notamment et que servent aujourd'hui l'aquarelle et le pastel selon une technique mixte. Nos colonnes consacreront bientôt un article plus étoffé concernant cette exposition agendée à Sierre jusqu'au 30 novembre prochain. La salle de l'Hôtel de Ville est ouverte de 17 à 20 heures. Quant au vernissage, il est fixé ce vendredi 18 novembre dès 18 heures.

Concours-vitrines

Le vin à l'honneur

SIERRE (gez). – «Connaissez-vous les vins sierrois?» Si oui, vous gagnerez peut-être un voyage à Majorque, ou un autre prix. Les règles du jeu sont simples. Pour participer à ce concours organisé par l'UCCSI, l'Union des commerçants du cœur de Sierre, il suffit de faire du lèche-vitrines. Des bouteilles des meilleurs crus sierrois ornent ces jours les devantures des négoces du centre de la ville. Elles sont la clé de ce concours ouvert jusqu'au 23 novembre. Les bulletins de participation peuvent être obtenus chez chaque commerçant de l'UCCSI. Le tirage au sort aura lieu devant l'Innovation le samedi 26 novembre à 14 h 30.

Aux veuves du district

SIERRE. – Les responsables d'Espérance et Vie vous invitent chaleureusement à leur récollection qui aura lieu le dimanche 27 novembre à la salle de l'Institut Saint-Famille à Sierre.

Programme de la journée

10.00 Accueil.
11.00 Messe, animée par notre aumônier, le chanoine Bourgeois.
12.00 Dîner au Café National.
14.00 Diapositives avec saint François d'Assise.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses partager le pain de l'amitié.

Une tasse de thé clôturera la journée.

Veuillez vous inscrire pour le repas de midi jusqu'au vendredi 25 novembre, tél. 56 16 72 ou 55 28 21.

Frénésie sur les chantiers suisses

Quand le bâtiment va... trop bien, les lumières rouges commencent à clignoter. Surchauffe? L'HEBDO enquête sur les chantiers, compare les chiffres, interviewe les professionnels de la construction: des voix de plus en plus nombreuses crient casse-cou.

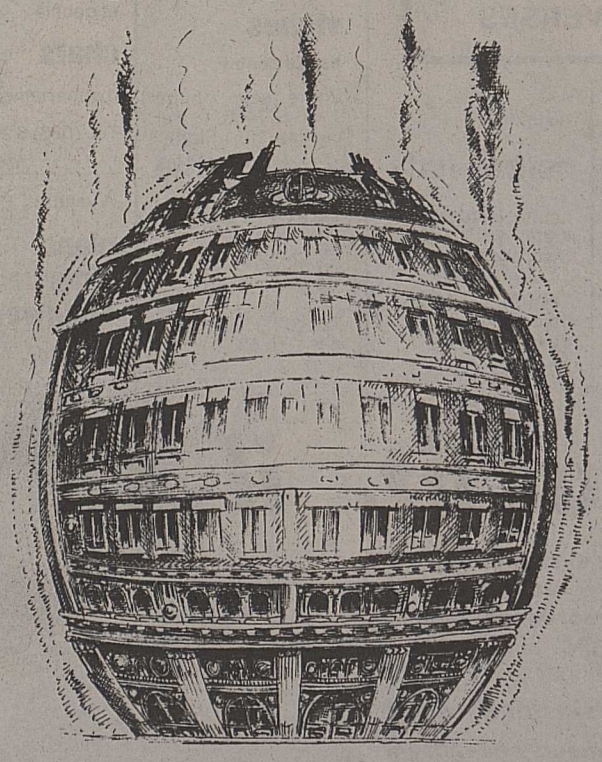

1988 sera l'année de tous les records. Rien que dans le canton de Vaud, on dépensera un demi-milliard de plus qu'en 1987. Pourquoi cette frénésie? Sur quels chantiers? Dans quelles conditions y travaille-t-on? Pourquoi les prix augmentent-ils si vite? Et les malfaçons?

Autant de questions qui préoccupent entrepreneurs, syndicalistes, politiciens et locataires.

L'HEBDO ouvre cette semaine le dossier de la surchauffe, analyse les premiers signes du coup de frein. Et même d'une sévère récession, selon certains.

Aujourd'hui dans L'HEBDO: attention, surchauffe?

L'HEBDO

bon pour la tête

Pétition pour la réduction de l'horaire des écoliers

Le fruit d'une collaboration

HAUT-VALAIS (and). – Le nouveau comité de l'Association du personnel des écoles primaires, qui réunit depuis cette année les instituteurs et institutrices du Haut-Valais, ne chôme pas. Tout en exigeant avec virulence une augmentation des salaires, il vient de remettre au Parlement une pétition signée par plus de 300 personnes qui demandent une réduction de l'horaire hebdomadaire des classes primaires dans le canton.

Lors des cours de perfectionnement de cet été, les instituteurs et institutrices avaient eu l'occasion d'analyser la question de l'horaire des écoliers. Le Valais, avec ses 5055 heures annuelles, est en tête des cantons. Les instituteurs et institutrices s'étaient inquiétés du rythme «adulte» de ces horaires et avaient pris comme point de référence la moyenne des cantons comparables (LU, FR, GR, TI, NE et JU) où les écoles primaires suivent un horaire hebdomadaire de 855 leçons, la moyenne suisse se situant à 842,5 leçons. La pétition remise au Parlement, hier, demande une réduction de 12,16% de l'horaire et propose l'introduction de l'année scolaire de trente-huit semaines prescrites par la Confédération et imagine pour atteindre ce but des semaines de vingt-sept leçons de cinquante minutes chacune, et le samedi matin congé.

Histoire de diminuer le stress des écoliers valaisans dont l'horaire hebdomadaire se situe actuellement 20,9% au-dessus de la moyenne suisse.

Pro Juventute à Conches

La continuité qui paie

Une organisation parfaitement rodée et animée par un secrétaire de Pro Juventute actif depuis trente ans, Me Heinrich Mutter, place le district de Conches au quatrième rang des donateurs helvétiques.

NIEDERWALD (and). – Les délégués de toutes les communes de la vallée de Conches se sont réunis hier après-midi à Niederwald pour organiser la campagne des timbres Pro Juventute 1988. Un travail animé depuis quelque trente ans par le président de la commune de Niederwald. A la suite de l'introduction d'un système de commande de timbres qui mobilise à trois reprises les écoliers qui font du porte-à-porte, la collecte annuelle a passé de 5000 à 35000 francs. Après déduction de la part qui revient aux PTT et à la centrale suisse, les responsables locaux de la fondation disposent du tiers de cette somme pour servir les intérêts de la jeunesse régionale.

Places de jeux

Les contributions de Pro Juventute ont permis de réaliser sept places de jeux dans les villages de la vallée au cours de ces derniers dix ans. Les écoles enfantines de la vallée profitent également de la collecte de la fondation, même si les sommes allouées restent symboliques et ne dépassent pas le millier de francs. Pour ce qui est du passeport-vacances que Me Mutter aimerait mettre sur pied pour la première fois cet été, le problème principal ne réside pas dans les finances, mais dans la disponibilité des personnes. Beaucoup trop de jeunes subissent encore la dure loi de l'émigration. Mais la volonté de créer un climat social et culturel intéressant subsiste.

Me Heinrich Mutter, l'âme de Pro Juventute du district de Conches.

Ecroulement d'une vieille étable

Dix vaches tuées

BRIGUE - DOMODOSSOLA (lt). – Dans la nuit de mardi à mercredi, la population de la périphérie de Domodossola a été alertée par l'écroulement d'une étable, sise à proximité de la route internationale du Simplon. Les dix vaches qui l'occupaient ont été tuées et, sur instruction des services vétérinaires, enterrées.

Il s'agit d'une vieille construction dont l'origine remonte à 1865 et qui n'a pas résisté aux effets de la vétusté. Si l'écroulement avait eu lieu à l'heure de la traite, on n'ose pas penser à ce qui serait arrivé.

Les dégâts matériels sont considérables.

Village touristique et apparthôtel à Blitzingen

Deux pas en avant, un en arrière

Chastebiel à Blitzingen: un complexe touristique qui se réalise par à-coups.

Sur le coteau ensoleillé au-dessus de Blitzingen, dans la vallée de Conches, deux groupes de promoteurs réalisent petit à petit un village touristique d'une capacité finale de 1200 lits. Un maillon de la chaîne, l'apparthôtel sur le Chastebiel, ne pourra toutefois pas être ouvert, comme prévu, cet hiver, l'industrie du bâtiment étant occupée ailleurs.

Certains propriétaires des 24 chalets construits ces années dernières au Chastebiel sont frustrés. Ils faisaient confiance aux promoteurs qui avaient promis l'ouverture de l'hôtel-restaurant pour ce décembre. Les indigènes observent avec une certaine appréhension l'évolution de l'ensemble du projet, ils évoquent des difficultés de financement. Et ils ne savent pas toujours qui est effectivement derrière le projet. Un projet qui est l'enfant indirect de plans d'équipements pour le ski alpin mis en veilleuse depuis la débâcle du projet d'aménagement du Sidelhorn.

Une commune intéressée

Le président de la commune de Blitzingen, Bruno Dietzig, se félicite des 10000 francs de recettes fiscales supplémentaires encaissées grâce aux chalets du Chastebiel. Cette somme pèse d'un poids certain dans une caisse communale dont les recettes fiscales dépassent difficilement les 100000 francs annuels. Un contrat qualifié d'extraordinaire a permis à la commune de faire supporter tous les frais d'infrastructure – eau, électricité et routes d'accès – aux promoteurs. Ceux-ci se recrutent dans la région de Viège et Brigue. Le décès d'un des initiateurs, Me Hugo Burgener, a entraîné la mise sur pied de l'association des promoteurs, composée des entrepreneurs Lauber de Naters, Kuonen Sepp de Viège et Kümpfen Alois de Brigue. Une deuxième société anonyme a racheté entre-temps une partie des terrains et obtenu les autorisations nécessaires pour une nouvelle série de chalets.

Pour ce qui est de la réalisation de l'ensemble des chalets prévus, personne ne peut avancer une date, la législation qui limite la vente des immeubles aux étrangers jouant quelques tours aux promoteurs qui visent, entre autres, le public allemand. De l'avis unanime, les constructions sont solides et confortables mais, par-ci, par-là, on éprouve de la peine à s'habituer aux changements radicaux de la topographie sur ce flanc sauvage qui domine l'entrée de la vallée supérieure de Conches.

Mon menu d'aujourd'hui

Marianne Kaltenbach, écrivain gastronome (Restaurant Raben, Lucerne), vous suggère:

Poulet à l'ail et aux lardons

Poulet
Huile d'olive
Lard
Mâche

Pour 4 personnes:
Saler et poivrer 1 poulet (1,2 kg) et le badigeonner de 2 c. à soupe d'huile d'olive. Saisir 10 mn au four chauffé à 240°C, puis poursuivre la cuisson 10 mn à 180°C. Ajouter 6 gousses d'ail et 50 g de lardons et les rissoler. Dégraisser le fond et le déglacer avec 1 dl de vin blanc. Finir la cuisson du poulet (20 à 25 mn), puis le sortir de la rôtissoire. Verser 1 c. à soupe d'huile d'olive pressée à froid dans le fond. Rectifier l'assaisonnement avec du vinaigre, du sel et du poivre. Dresser la mâche et le poulet découpé, napper de sauce et servir avec une baguette parisienne.

Au nom de la commission paritaire de la volaille.

ANNONCES DIVERSES

A donner à Sierre
terre pour vigne
environ 2500 m².
Tél. (027) 31 34 88.
036-302097

A vendre
banque frigorifique Castan
4 m 20 à enlever. Bas prix à discuter.
Tél. (022) 86 09 55.
18-322536

A vendre
coffres-forts
neufs et occasions, toutes dimensions. Discrétion assurée.
Tél. (027) 25 11 23 ou c.p. 35, 1965 Savièse.
036-305061

On cherche à travailler
vignes
Valais central.
Ecrire sous chiffre Z 36-517488, Publicitas, 1951 Sion.
036-517488

Fayard
à vendre, Fr. 60.– le stère.
Tél. (021) 36 23 28, dès 19 h 30.
22-354308

A donner contre bons soins jolis et gentils
chats
d'appartement.
Tél. (026) 6 29 19.
036-834258

A vendre
piano à queue Steinway
Tél. (025) 81 37 12.
22-120-11-64

M. Omar Sedique
voyant, médium efficace et rapide, résout tous vos problèmes. Paiement après résultats. Quels que soient vos problèmes passez me voir. Je vous les résous dans une semaine.
Tél. (023) ou (0033) 50 49 28 63.
18-578355

Martigny, route du Forum, à vendre
appartement 5 pièces
Tél. (026) 2 87 21.
036-401267

Donnez de votre sang Sauvez des vies!

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEYRIEZ
021 903 24 45

Express CRÉDIT
avec une limite maximale dans les 24 heures
Montant élevé, faibles mensualités, également pour crédits en cours!
056/27 25 45

Giul Karanain
médium voyant, Est-Africain, spécialiste incontesté. **Vous avez un problème?** Contactez-moi, je peux résoudre tous vos problèmes, amour, chance, protection, etc. Reçoit sur rendez-vous.
Tél. (0033) 50 75 50 74 (Evian).
036-425988

Notre action
TELEFAX
100 mémoires
3450.–/95.–/mois
Vallotton électricité
(026) 2 25 60

PUBLICITAS 027/21 21 11

Bico. Au lit, il se charge de tout.

BICO, c'est le sommeil sain avec système. Tout ce que vous attendez d'un lit complet, vous le trouverez chez BICO. Et parfaitement coordonné, bien sûr.

- *sommier bicoflex élastique*
- *matelas BICO*
- *duvets pure plume, traversins et coussins*

Des centaines de milliers de dormeurs se reposent sur nous. Pourquoi pas vous? Nous aurions encore pas mal de choses à vous dire sur la question. Mais allez plutôt en parler (en long et en large) avec votre spécialiste en literie. Ou demandez-nous, gratuitement et sans engagement de votre part, notre brochure. Tout sur le lit, en 24 pages et en couleur.

En vente dans tous les bons magasins de literie et de meubles. Fabriqué par BICO Birchler & Cie SA, usine bico, 8718 Schänis.

pam c'est moins cher

Vizir

lessive concentrée
tous lavages

3 litres

11.90

DANS NOS BOUCHERIES:

Côtelettes de porc 500 g 6.-

Rôti de porc cou 500 g 8.-

Rôti de porc carré 500 g 13.-

Dans nos 3 marchés

MARTIGNY - Route de Fully
SION - Sous-Gare
EYHOLZ - Près Viège

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Propriétaires de biens immobiliers

- Optimisez vos réserves latentes
- Restructurez vos hypothèques
- Rentabilisez vos investissements
- Bénéficiez des déductions fiscales maximales

Conseil informel
Secret professionnel
Veuillez faire parvenir votre carte de visite à:

Save Consult S.A.
26, avenue de Cour
1007 Lausanne

Etre belle jusqu'au bout des ongles...
en nouveauté à votre institut de beauté

Anaïs

CALIFORNIA NAILS
LE MODELAGE PARFAIT DES ONGLES

Ch. Grand, rue du Rhône 25 - SION - (027) 23 17 37

A LOUER

SIERRE - Av. Mercier-de-Molin

2-pièces
libre tout de suite
Fr. 560.– + charges

3-pièces
libre tout de suite
Fr. 700.– + charges

3-pièces
libre tout de suite
Fr. 710.– + charges

3-pièces
libre tout de suite
Fr. 710.– + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE TÉL. 021/22 28 15

A vendre entre Sion et Sierre

superbe villa

5 chambres, 2 salles de bains, 2 W.-C. séparés, vaste salon, salle à manger. Poutres apparentes, mezzanine, cheminée française, câble TV, surface habitable: 230 m², surface extérieure: 2200 m², terrain aménagé. Maison avec beaucoup d'allure, cachet. Garage 2 voitures, parking extérieur privé. Chemin d'accès goudronné. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre PW 354280 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Venthône
A vendre

ancienne maison familiale

avec parcelle de terrain, belle situation.
Renseignements: Tél. (027) 41 52 28, le soir.
036-305079

Sion
Tourbillon 80-82

A louer pour date rapprochée ou à convenir, appartements spacieux, traversants, d'environ 100 m² de

4½ PIÈCES, cuisine, frigo, bains/W.-C., Fr. 900.– + charges.

Pour visiter: (027) 22 63 51.

Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A., Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01.

A vendre
sur le coteau de Sierre

magnifique parcelle

èip2 de 3339 m², en zone villas.
Prix à discuter.
Tél. (027) 22 34 75.
036-516674

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherche
immeubles locatifs
récents ou à restaurer

MARC JORDAN
22, av. du Guintzet Tél. 037 / 24 48 78
1700 Fribourg 6

A vendre

A Veyras
dans immeuble neuf

appartement 4½ p.

Fr. 285 000.–

AGENCE MARCEL ZUFFEREY SIERRE Tél. 027/55 69 61

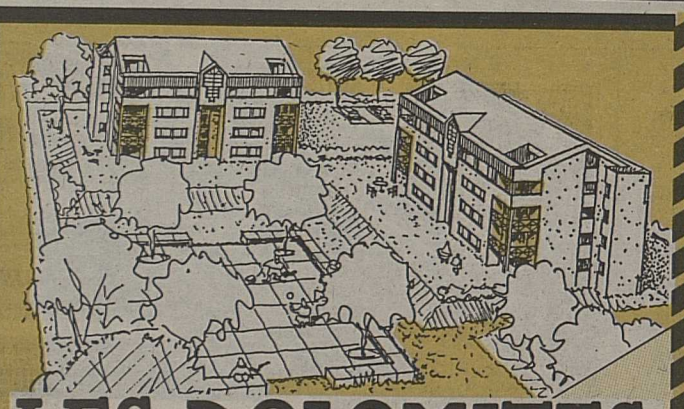

LES DOLOMITES

UN ÎLOT DE VERDURE AU PIED DE LA COLLINE DES POTENCES A SION-OUEST

Nous construisons pour vous deux immeubles luxueux de 8 appartements.

Nous vous offrons:

- appartement 3½ pièces 98 m² 265 000.–
- appartement 4½ pièces 120 m² 324 000.–
- appartement 5½ pièces 133 m² 359 000.–

Construction de première qualité. Grande cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau avec sanitaires en couleur, grand balcon.

Possibilité de choisir toutes les finitions.

Place de jeux pour enfants.

AGENCE PIERRE JACQUOD
Rue du Rhône 12 - Sion
Tél. (027) 23 21 56
Renseignements: Marc Aymon

Séduction de la soie – passez d'abord à l'UNIP

Les Subaru se dis

Les différences, si elles sautent aux yeux, ne sont pas dues au hasard. Car à leur tour, les goûts et les besoins en matière de transport sont différents. Mais même dans les modèles Sedan, le coffre est extensible progressivement vers l'avant, grâce au dossier de la banquette arrière divisé en trois. Et un toit ouvrant transparent revalorise encore davantage l'équipement. Le modèle de pointe, la Sedan Turbo 4WD, avec 120 ch, s'obtient dès Fr. 28 750.–, d'autres modèles Sedan s'obtiennent pour Fr. 25 750.–déjà.

Et les Subaru se d

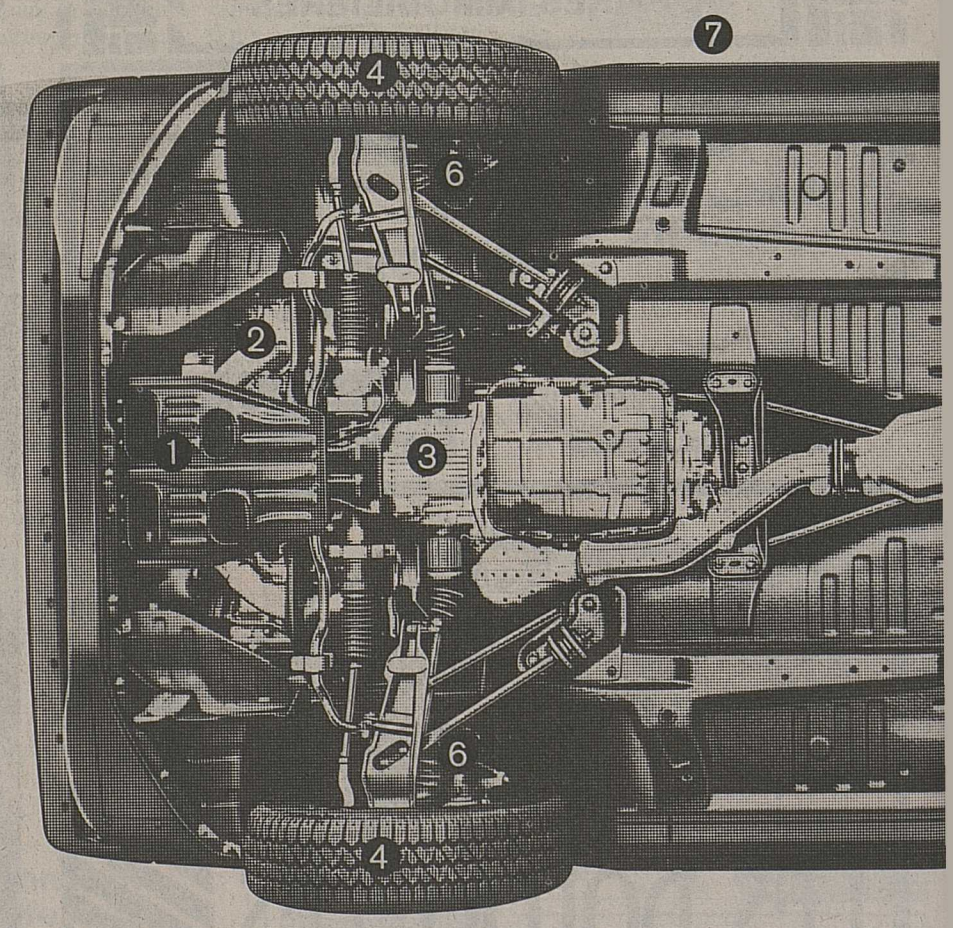

Les différences entre Subaru et les autres deviennent évidentes dès qu'on y regarde d'un peu plus près. Par exemple:

❶ Un bouclier de protection pour le carter d'huile rend les trajets à travers champs encore plus sûrs, alors que la Subaru est déjà parfaitement protégée.

❷ Le moteur Boxer de 1,8 litre avec injection électronique est peu encombrant et, grâce à la construction en alliage léger aussi d'un poids plume. Dans la version turbo, il développe 120 ch (88 kW) et atteint son couple maximal de 183 Nm à 3200/min. déjà: il en résulte une bonne force de traction, même à faible régime.

❸ Ceux qui aiment changer de vitesses y trouvent l compte: 2x5 vitesses + traction intégrale permanente esc dent les plus fortes pentes. Solution alternative: la boîte au matique à 4 rapports commandée électroniquement.

❹ La traction 4x4 permanente, combinée avec la b automatique à 4 rapports, forme la 4WDmatic. Comman électroniquement, celle-ci varie la force de traction à cha roue, automatiquement et en une fraction de seconde, se les circonstances.

❺ Avec la traction 4x4 permanente et les 2x5 vitesses,

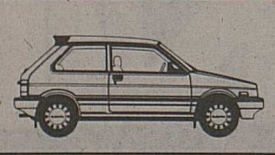

La Justy 3 portes: 1,2 litre, 49 kW (67 ch), Fr. 15 490.–.

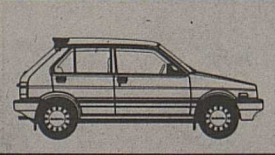

La Justy 5 portes: 1,2 litre, 49 kW (67 ch), Fr. 15 990.–.

La Wagon, la polyvalente: 1,2 litre, 38 kW (52 ch), dès Fr. 17 900.–.

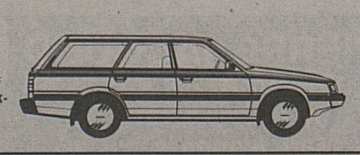

La 1.8 Station Jubilé: 72 kW (98 ch), le prix-choc: Fr. 23 550.–.

Les modèles 1.8 Sedan: 72 kW (98 ch) ou 88 kW (120 ch), dès Fr. 25 750.–.

ıguent entre elles.

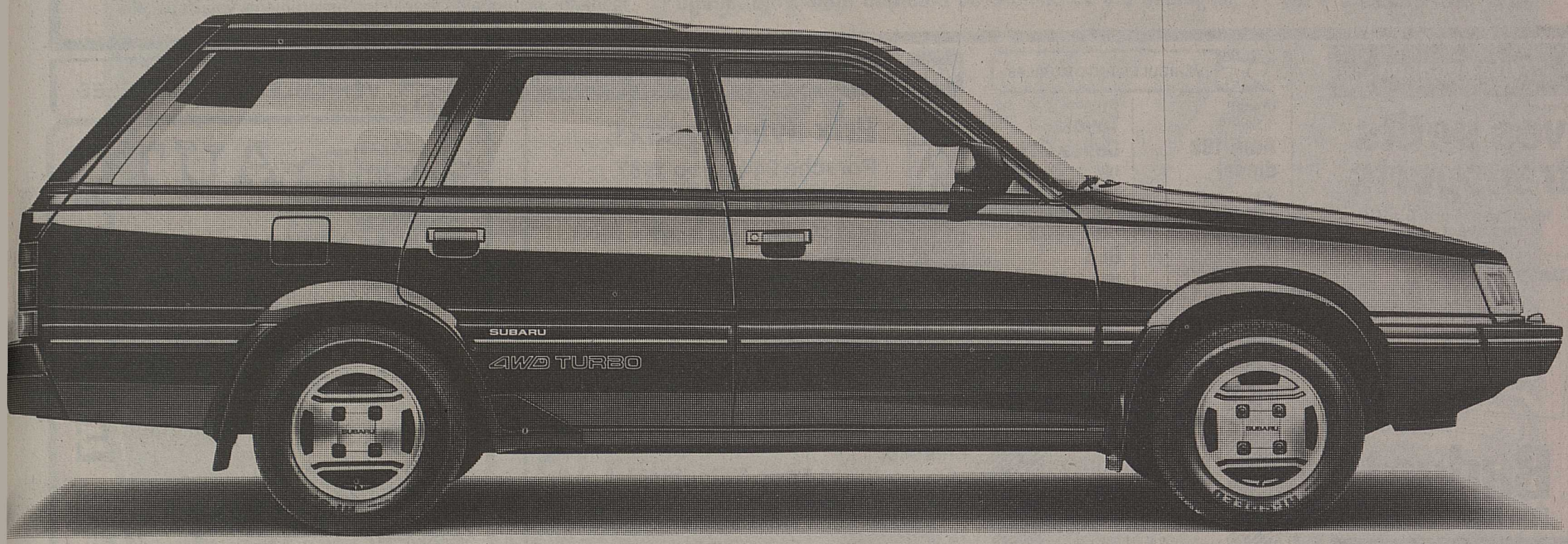

inguent des autres.

Les modèles Super-Station sont sans doute les Subaru les plus connues. Ce n'est pas étonnant qu'ils soient aussi estimés: ils n'offrent pas seulement tous les avantages d'un break spacieux, mais leur équipement est incroyablement riche – jusqu'aux jantes en aluminium et au volant gainé de cuir – sans compter leur aspect extérieur d'une élégance raffinée. La Super-Station Turbo 4WD, avec 120 ch, s'obtient dès Fr. 29 800.–, d'autres breaks Subaru s'obtiennent dès **Fr. 23 550.– déjà.**

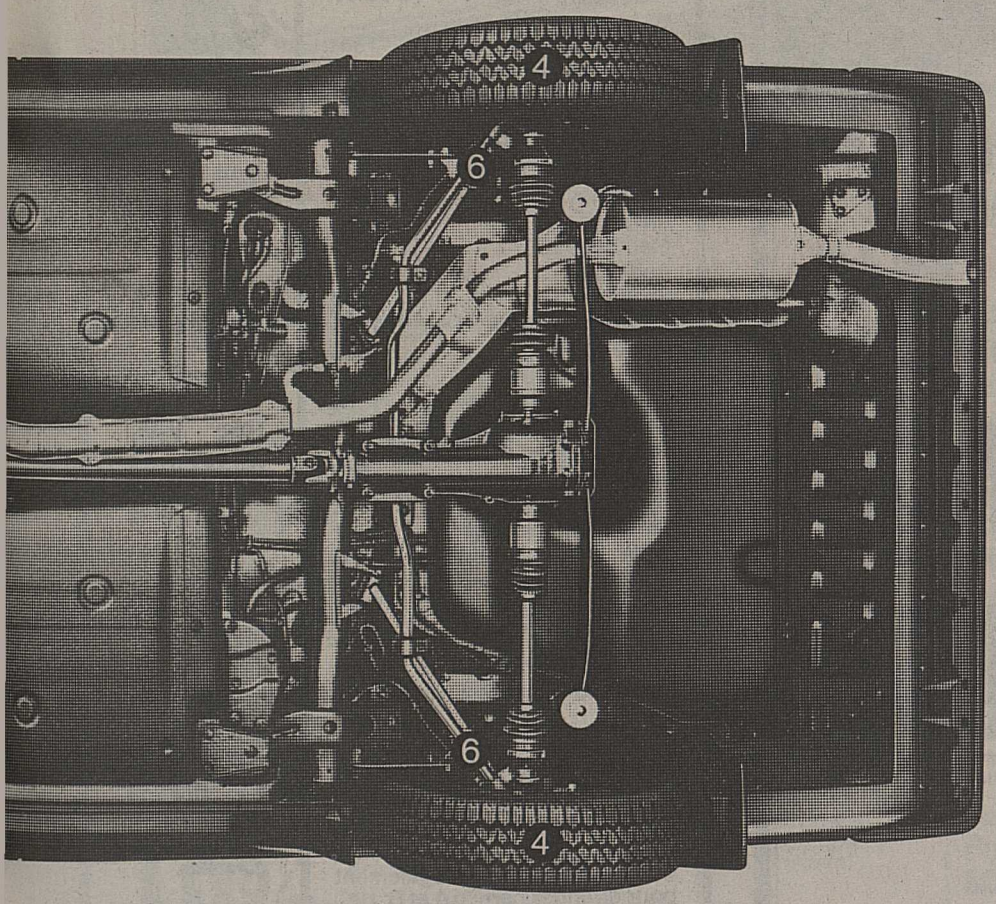

contre, il y a un différentiel central qui est verrouillable dans les circonstances difficiles. Ce qui rend l'avance irrésistible.

❻ Les modèles Sedan et Super-Station Turbo sont dotés d'une suspension électropneumatique à roues indépendantes avec correcteur d'assiette automatique. Ce qui porte au top-niveau les qualités de conduite et le confort de route.

❼ Voici que d'autres perspectives s'ouvrent au conducteur Subaru: la certitude de posséder l'une des voitures les plus fiables assorties d'une garantie de 6 ans contre la corrosion perforante, et d'obtenir, au bout de dizaines et de dizaines de milliers de kilomètres, une valeur de revente exceptionnelle.

Tous renseignements auprès de l'importateur, Streag SA, 5745 Safenwil, 062/67 94 11 (dès le 19.2.89: 062/99 94 11) ou auprès des 300 agents Subaru. Financement avantageux par Subaru-Multi-Leasing, 01/495 24 95.

SUBARU 4WD

Technique de pointe pilote

DDB NEEDHAM

Le 1.8 Coupé: 72 kW (98 ch), Fr. 25 750.–.

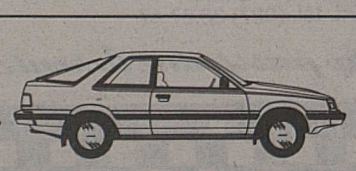

Le 1.8 Coupé Turbo: 88 kW (120 ch), dès Fr. 28 750.–.

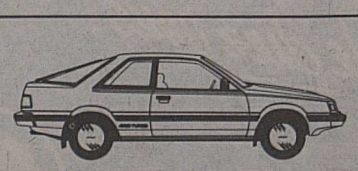

Les 1.8 Super-Station: 72 kW (98 ch) ou 88 kW (120 ch), dès Fr. 26 800.–.

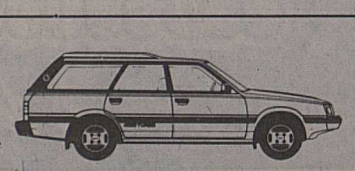

La voiture de sport 1.8 XT Turbo: 88 kW (120 ch), dès Fr. 33 200.–.

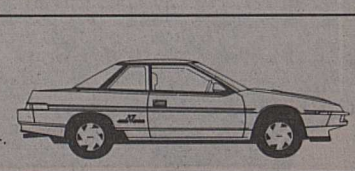

Miège

Salle de gymnastique

Vendredi 18 novembre dès 19 h 45

PLACETTE

GRAND LOTO

organisé par la société de musique Concordia, Miège

Abonnement de soirée: Fr. 25.–
20 séries à Fr. 2.50

10 séries: 1 assortiment valaisan, 1 fromage à raclette du Valais, 1 panier garni, 1 filet garni
10 séries: 1 jambon sec du Valais, 1 fromage à raclette du Valais, 1 panier garni, 1 filet garni

4 séries spéciales (abonnement Fr. 15.–)
avec four à micro-ondes, machines expresso, vidéos, robot ménager, mini-chaîne, transistor, assortiments valaisans, etc.

Auto Location

Pour
vos petits transports

Isuzu Van/Ford Transit
très avantageux

Martigny Auto-Electricité M. Rouge
026 **27070**
15, rue du Rhône

Sion Auto-Electricité M. Savioz
027 **22 57 16**
rue de la Bourgeoisie

Budget rent a car

VÉHICULES AUTOMOBILES

Urgent!
A vendre
Audi 100 diesel
automatique, gris métallisé, intérieur cuir noir, 5 roues neuves, autoradio stéréo, état de neuf, 89 000 km, Argus Fr. 16 000.–, au plus offrant.
Tél. (027) 31 36 25, le soir.
036-067643

A vendre
Toyota Celica GTi
1987, 37 000 km, Fr. 18 500.–
Mitsubishi Colt 1400 GLX
1983, 36 000 km, Fr. 7800.–.
Véhicules exp.
Tél. (027) 86 47 46-53.
036-067622

mazda
Votre agent de confiance
GARAGE CARRUZZO
St-Séverin-Conthey
Tél. (027) 36 22 43
Plus de **15 ans** au service de la marque

V·A·G GARÂGE DES TOISES ET DE VILLAMONT

Prix avantageux!

Porsche 944 turbo 1987
neuve d'usine, ABS, non immatriculée, toit ouvrant, noir mét. Fr. 65 000.–

Fiat Panda 4×4 1987
neuve d'usine, valeur Fr. 15 200.–, non immatriculée, gris mét. clair Fr. 13 600.–

Alfa 33 Giardinetta 4×4 1985
expertisée, gris mét., 53 700 km Fr. 9 800.–

Garage J.-P. Favre S.A., rue Ecole-Supérieure 11, 1005 Lausanne. Tél. (021) 23 77 93.
22-551832

Jeep Cherokee
1982, options, exp.
Fr. 12 900.– ou 300.– par mois.
Tél. (037) 61 63 43.
17-643106

Superbe occasion!
A vendre
bus Mitsubishi 4 ×4
8 places, 24 000 km. **Cause double emploi, Fr. 16 900.–.**
Tél. (027) 41 37 96.
036-834389

VÉHICULES AUTOMOBILES

nouveau **AUTOCASE**

A MARTIGNY
Le plus grand parc de véhicules d'occasion du district

300 véhicules disponibles

Atteignable par téléphone toute la journée au

(026) 2 46 62

Maryline et Laurent LATTION
Octodure 9, 1920 **Martigny**

Bureau: du LU au VE de 9 h - 11 h
13 h - 15 h
18 h - 19 h
SA 9 h - 17 h

143,733956

Des achats bien pensés – chez Famila!

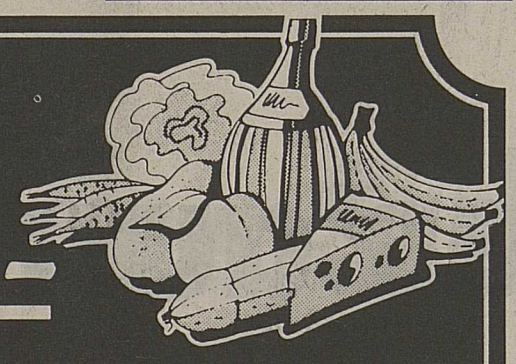

Produits frais de qualité

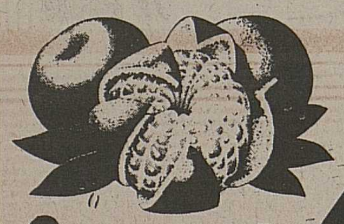

Oranges "NAVELINAS" d'Espagne kg **1.45**

Tomates d'Espagne kg **1.55**

Beurre de cuisine 250 g **3.40**

Produits frais en action du jeudi au samedi

Articles de marque à prix bas

Incarom Sachets de remplissage 2 x 275 g **9.95**

Sais Huile végétale 1 litre **4.75**

OMO lave propre de part en part
5 kg + ½ kg gratuit **15.90**

Amandes moulues 200 g **2.–**

Noisettes moulues 200 g **2.–**

Pedigree **PAL** avec boeuf ½, 400 g **1.50**

whiskas Délices de lapin ½, 400 g **1.50**

BLANC **PUSSY SUPER** LITIÈRE POUR CHATS 5 kg **3.95**

MAESTRO
Pâtes aux 3 oeufs
- Nouilles
- Bouclettes
- Spirales

500 g **1.20**

Offres spéciales sans concurrence

REGINA Miel Guatemala 500 g **2.75**

Sandra Mouchoirs en papier 4 couches 12 x 10 **1.65**

Pensez... prix, qualité... environnement!

famila *à deux pas de chez vous!*

AUTO-MARCHÉ

LA MANDRINOISE
Station **AGIP - Conthey**
Tél. (027) 36 54 44 - 86 13 07

Mercedes 240 diesel	1984
Mercedes 200 diesel	1984
Mercedes 300 diesel	1981
Mercedes 300 diesel	1978
Mercedes 240 diesel	1978
Mercedes 200 diesel	1978
Mercedes 230 E aut.	1981
Mercedes 230 aut.	1979
Mercedes 250	1980
Audi 80 GL	1982
Seat Ibiza 1,5i	1987
Honda Civic 1,5	1986
Fiat Uno 70 S	1986
Ford Escort XR3i	1982
Toyota Corolla Caravan	1983
Opel Ascona Berlina 1,6	1982
Daihatsu Taf diesel bâchée	1981
Daihatsu Charade, 5 portes	1982
BMW 323i Heidegger	1982
BMW 323i, toutes options	1980
BMW 528i, toutes options	1981

Offre hivernale:

Daihatsu Charade GT Ti	1988
Daihatsu Charade G 100, neuve	1988

Lors d'une vente au mois de novembre, nous vous offrons:
4 pneus neige neufs

Crédit total ou partiel également pour étranger permis A et B.
36-302101

A vendre

Kadett
1300 cm³, 1982, Fr. 3900.–

Kadett
1600 cm³, 1982, Fr. 4900.–

Toyota Celica
1979, Fr. 2900.–

Fiat Abarth 125
1982, Fr. 4900.–

Golf GTi
moteur révisé, Fr. 3900.–. Expertisées 11.1988.
Tél. (026) 2 71 10.
036-401283

Nos occasions

BMW 316 1800i
60 000 km, Fr. 10 800.–

Golf LS
moteur révisé, F. 3900.–

Ford Taunus 2,3 i GLS
1981, Fr. 4300.–

Fiat Ritmo 75 CL
4 p., 1981, Fr. 2900.–

Mazda 929 break
5 p., 1984, Fr. 8500.–.

Expertisées et garanties.

Garage de Copet, Vevey
Tél. (021) 921 44 33.

ALFA 75 TWIN SPARK

Livrable du stock

GARAGE DU MONT - SION
Av. Maurice-Troillet 65 - Tél. (027) 23 54 12-20
Agence officielle
Agent local:
Garage Gino Blanc
Ayent, tél. (027) 38 37 47

Alfa passionne la route

ACTIONS
DU 16 au 19 NOV.88

COU DE PORC
sans os kg 15.–

TRANCHES DE PORC ,cou kg 17.–

GARANTIE M SATISFAIT OU REMBOURSÉ

DANS TOUTES NOS BOUCHERIES
DU 23 NOV.AU 3 DEC.
GRANDE FOIRE DU LARD

RÔTI HACHÉ kg 9.–

MIGROS PRODUCTION

POMMES GOLDEN
du Valais, 2e choix
sachet de 2,5kg kg 1.30

DANS NOS POISSONNERIES
MONTHEY-MARTIGNY-SION-SIERRE

CABILLAUD FRAIS kg 12.–

MIGROS VALAIS
SOCIETE COOPERATIVE MIGROS VALAIS

PRESSING Misaneuf
NETTOYAGE CHIMIQUE à 2 pas de la Placette

C. Lagger-Nançoz
Avenue de la Gare 24, 1950 Sion
Tél. (027) 22 19 92

Samedi ouvert toute la journée

BON
10% contre remise de ce bon sur le nettoyage de vos vêtements.

36-066008

Saucisse appenzelloise
Saucisse rustique accompagnée d'une salade de pommes de terre et garnie de tomates, de cornichons et d'une feuille de salade.
5.50

Restaurant MIGROS

Renault 25
V6 injection, automatique, violet métallisé, modèle 1984, 88 000 km, expertisée, crochet de remorquage, radio, équipement complet. Fr. 13 500.– à discuter.
Tél. (025) 81 11 60, M. Cottet.
22-169418

Nissan Sunny break SLX
4×4, modèle 1988, cause double emploi, cédée au plus offrant.
Tél. (021) 781 14 48.
22-552215

Audi 200 turbo
1982, exp.
Fr. 10 900.– ou 300.– par mois.
Tél. (037) 62 11 41.
17-642714

A vendre
Mitsubishi Pajero
1985, blanche, carrossée, essence, Fr. 15 500.–

Range Rover Vogue
1986, toutes options, 68 000 km, Fr. 39 500.– leasing possible

Porsche 911 SC
1979, blanche, très belle, Fr. 25 000.–

Suzuki GTi 16S
1987, blanche, 40 000 km, Fr. 12 800.–

Ford Escort break
1986, blanche, 44 000 km, Fr. 9900.–

BMW 323i
1987, 36 000 km, noir mét., Fr. 18 500.–

Audi 80 Quattro
1984, blanche, 91 000 km, Fr. 13 800.–
A prix sacrifié:

moto Yamaha 1000 FZR
140 CV, 1987, 25 000 km, très belle, Fr. 9000.– reprise voiture possible.
Savioz Automobiles
Tél. (027) 31 18 53.
036-517425

Mazda 626 2,0i
1987, 20 000 km, options, exp.
Fr. 16 900.– ou 390.– par mois.
Tél. (037) 61 63 43.
17-643110

A vendre 4×4
Subaru 1800 4WD break
1983, 80 000 km, Fr. 7800.–

Subaru 1800 4WD break automatic
80 000 km, Fr. 8500.–

Subaru Justy 4WD
3 et 5 portes, dès Fr. 8500.–

Fiat Panda Ski 4×4
25 000 km, Fr. 8500.–

Audi 90 Quattro
1985, 40 000 km, options

2 VW Passat Synchro
1986, 40 000 km, options

Daihatsu Rocky F 75
20 000 km, turbo diesel

Isuzu Trooper
30 000 km, 5 portes, 1987, turbo diesel

BMW 325 IX automatic
1987, 15 000 km, options.
Tél. (027) 86 31 25 et 86 34 07, midi-soir.
036-517418

VÉHICULES AUTOMOBILES

Superbe occasion!
A vendre
Toyota Tercel 4×4
1987, 20 000 km. Fr. 15 000.–.
Tél. (025) 81 32 09.
036-426008

Audi Quattro turbo
1982, options, exp.
Fr. 26 900.– ou 610.– par mois.
Tél. (037) 61 63 43.
17-643104

Achète toutes voitures expertisées ou non
Garage Delta, Sion
Tél. (027) 22 34 69.
036-512760

Talbot Solara SX
1982, exp.
Fr. 4900.– ou 115.– par mois.
Tél. (037) 62 11 41.
17-642712

PUBLICITAS ✆ 21 21 11

A saisir!
Superbe occasion!
Toyota Celica 2,0 GTi
bleu mét., climat., 1988, 140 CV, options. Fr. 24 800.–.
Tél. (025) 71 31 03 repas.
036-426010

Audi Quattro turbo
200 CV, 1981, parfait état, bleu mét., expertisée du jour, 90 000 km. Fr. 21 500.– à discuter.
Tél. (021) 731 45 60, heures de bureau.
22-065092

Centre utilitaire camionnettes - bus - fourgons VW - Toyota et divers + 4×4
Marché de réelles occasions de différents modèles, garantis et expertisés. Samedi ouvert jusqu'à 16 heures.
Garage du Muzot
3968 Veyras
Tél. (027) 55 12 25.

Opel Ascona 1,8E CD
4.1985, 45 900 km, beige mét., 5 portes, très soignée, radiocassette 14 600.– ou 402.– par mois sans acompte, garantie + expert.
Garage du Nord S.A., Sion
Tél. (027) 22 34 13.
036-517237

FOURRURES A DES PRIX SUPER LÉGERS

Mouton réversible 500.–
Manteau chevrette 1350.–
Blouson vison 3980.–
Veste renard blanc 2450.–

ainsi que des splendides vestes mouton retourné

Semaine de la vitamine

Oranges d'Espagne filet 1 kg **1.10**

Citrons le kg **1.20**

Clémentines d'Espagne filet 1 kg **1.50**

Carottes du pays sac de 10 kg le kg **-.60**

Yogourt Milco nature, bidon 2,5 kg ~~5.40~~ **3.90**

Œufs suisses classe extra, ponte au sol les 6 pces ~~2.70~~ **1.80**

charcuterie du paysan

Ragoût de bœuf 1er choix le kg **13.50**

MAGRO

CENTRE COMMERCIAL UVRIER MARTIGNY ROCHE/VD

PRIX DE GROS — SUPER -.93 S/PLOMB -.85 — P 450 places gratuites — BANCOMAT SERVICE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

GALERIES 2000

CHATEAUNEUF-CONTHEY

Au cœur de Châteauneuf-Conthey on ne tourne pas en rond pour trouver une place de parc!

GALERIES 2000

Ensemble commercial animé par divers magasins, services publics, habitations et salle de jeux pour enfants «OBELIX» (disponibles printemps 1990).

UNIQUE EN VALAIS

Surface commerciale de 2000 m² divisibles en surfaces dès 50 m².

«Profitez des derniers 150 m²!»

Il reste encore quelques bonnes places.
PROFITEZ! 14 divers commerces au rez-de-chaussée, **dépôts** au sous-sol. Places de parc autour du centre.
Il faut recréer le contact entre commerçants et clients

PLUS D'ANONYMAT.
NE SOYEZ PLUS DES NUMÉROS!
GALERIES 2000 c'est cela!

- **A vendre logements, du studio au 5-pièces**
- Locaux à l'étage qui conviendraient pour **bureaux**
- Conditions exceptionnelles

Prenez contact avec:
CAMIL PAPILLOUD, promoteur et réalisateur immobilier, rue des Primevères, immeuble Grand-Plaine, Tél. (027) 36 19 13.
A CHÂTEAUNEUF-CONTHEY évidemment!

Saint-Germain, Savièse, Bâtiment Les Arcades, en face de la poste, à louer

grand 3-pièces

+ garage. Possibilité de conciergerie. Libre dès le 1.1.1989.
Tél. (027) 22 90 06 privé et 25 26 66 bureau.
036-067618

A louer à Chalais, en bordure de route

local commercial

avec vitrines et place de parc.
Tél. (027) 58 15 67, le soir.

Savièse
A louer

studio

avec petit balcon. Fr. 550.– charges comprises. Libre tout de suite.
Tél. (027) 22 38 23 heures de bureau.
036-067290

A louer **à Sierre**

studio meublé

Libre tout de suite.
Tél. (027) 55 65 42.
036-302099

Jeune fille sérieuse cherche à louer

chambre

à Sierre, entrée tout de suite ou à convenir.
Tél. (027) 55 72 57 (l'après-mid et le soir).
036-436500

A remettre pour cause de décès

commerce

de bière, eaux minérales et spiritueux
Tél. (026) 7 23 55.
036-401279

Icogne

A louer à l'année,

appartement meublé 3 pièces

Tél. (027) 22 77 03.
036-302095

Demoiselle cherche

chambre

Prix modéré.
Ecrire sous chiffre P 36-401264, Publicitas, 1920 Martigny.
036-401264

Sion, Platta, à louer tout de suite,

appartement 2½ pièces

entièrement rénové, avec place de parc. Fr. 800.– + charges.
Tél. (027) 22 48 27.
036-067595

Urgent! Crans-Montana, à louer cause double emploi

appartement 4 pièces

avec garage. Fr. 1200.– charges comprises.
Tél. (027) 43 28 07.
036-067623

Vétroz
A vendre magnifique

parcelle

située en zone villa. Surface de 930 m². Situation de 1er ordre.
Prix: Fr. 150.– le m².
Pour tous renseignements: **Agence immobilière D. Bussien S.A.**
Tél. (025) 71 42 84.
036-517501

A vendre à Salins dans un endroit calme et ensoleillé

magnifique villa mitoyenne

Financement assuré.
Renseignements et visites: Tél. (027) 23 27 88.
036-517314

Particulier cherche à acheter **région Savièse**

villa

grandeur moyenne,
dans endroit calme et ensoleillé.
Ecrire sous chiffre H 36-302104, Publicitas, 1951 Sion.
036-302104

A vendre au centre de Sion jolis

appartements 3 et 3½ pièces

entièrement remis à neuf.
Fr. 230 000.– et Fr. 270 000.–.
Pour tous renseignements: **Régie immobilière René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre, tél. (027) 55 88 33.**
036-517294

Martigny
A louer

appartement 4½ pièces

meublé dans immeuble résidentiel, tout confort.
Libre: 1er décembre 1988.
Tél. (026) 2 21 51 heures de bureau.
036-517477

A vendre à **Sion,** dans quartier calme et ensoleillé

superbe attique 2½ pièces 102 m²

comprenant: grand séjour, cuisine indépendante, 1 chambre à coucher, 2 salles d'eau.
Fr. 265 000.–.
Renseignements et visite: tél. (027) 22 66 22.
036-517578

A louer à
Sion
Chemin des Amandiers

studio 36 m²

Fr. 550.– + charges

places de parc

dans parking souterrain Fr. 90.– par mois.
Tél. (027) 22 34 74.
036-516683

Cherche à acheter ou à louer, Sion ou environs

terrain 500 m²

bordure de route pour exposition auto.
Forme du terrain sans importance.
Ecrire sous chiffre V 36-517419, Publicitas, 1951 Sion.
036-517419

Crans-Montana, à vendre de particulier à proximité des pistes

magnifique appartement

très bien meublé dans les **combles.** 140 m², sud, vue imprenable, balcons, garage.
Fr. 480 000.–.
Tél. entre 17 h 30 et 18 h 30: (027) 43 13 93.
036-517541

Particulier

cherche à acheter

studios, 2 pièces ou 2½ pièces, région Crans-Montana, agence s'abstenir.
Ecrire sous chiffre X 36-067605, Publicitas, 1951 Sion.
036-067605

SION

A vendre, éventuellement à louer, rue de l'Aéroport 13,

appartement de 4 pièces

en attique + garage + place de parc.
Fr. 250 000.–.

GESTIMMOB - Simon Derivaz, place du Midi 25, 1951 Sion, tél. (027) 23 25 02
Visites possibles sur rendez-vous les sa et di (au 1er étage au-dessus de MAT-Evasions, agence de voyages).
36-517568
GESTIMMOB

Ilarsaz

A louer, éventuellement à vendre,

2 villas

avec terrain 1200 m².
Tél. (025) 26 16 13.
036-426013

A vendre à **Sierre,** rte de Sion 57

appartement 3½ pièces

comprenant: 1 salon, 2 chambres, 1 salle d'eau, 1 cuisine, 1 cave.
Rénové en 1987. Partiellement meublé.
Fr. 157 500.–.
Fiduciaire FYS, tél. (027) 31 29 87.
036-517341

A vendre ou à louer
à Martigny
Immeuble Galeries de la Louve

places de parc

dans parking souterrain privatisé.
Prix de vente Fr. 18 000.–
Location mensuelle: Fr. 75.–
Tél. (027) 22 34 75.
036-516680

A vendre

- **ATTIQUE, 3 pièces,** beaucoup de cachet, à Sion-ville, Fr. 321 000.– y compris parking.

AGENCE IMMOBILIÈRE ISABELLE DEVENES
1996 FEY NENDAZ
Tél. 027/ 86 37 30

Sion Centre Informations

Le mensuel distribué à tous les ménages des communes de Sion, Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse, Nendaz, Salins, Veysonnaz

Tirage: 17 000 exemplaires

Prochaine parution le

6 décembre 1988

A l'approche des fêtes

L'occasion idéale d'atteindre lectrices et lecteurs attentifs à vos suggestions.

Notez le dernier délai: 10 jours avant la parution

▽ Sion (027) 21 21 11, int. 63, vous renseigne et prend note de votre message.

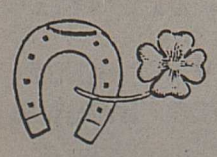

NE LAISSEZ PAS PASSER VOTRE CHANCE...

Participez nombreux à notre concours

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Pour l'ouverture à **Montana** de notre nouveau restaurant de spécialités italiennes et françaises, nous cherchons

sommeliers(ères)
commis et
filles de salle

Possibilité de logement.

Prière de prendre contact au: **(021) 26 18 92**

Piazza San Marco

Av. d'Ouchy 34, 1006 Lausanne.

22-552104

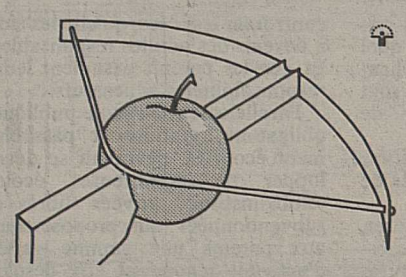

Für die Filiale **Sierre** suchen wir

Disponent/in

mit abgeschlossener Lehre im technischen oder Kaufmännischen Sektor.

Sprachen D/F.
Wir bieten guter Verdienstmöglichkeiten und Sozialleistungen.

Stellenantritt per sofort oder nach Vereinbarung.

Wenn Sie gerne selbständig arbeiten und sich angesprochen fühlen, senden Sie uns Ihre Unterlagen.

PRO WORK AG, av. de France 1, 3960 Sierre, Tel. (027) 559 959

PROWORK
Stellt i und uuf! Schweizweit.

Café de l'Escalier, Sion
cherche pour tout de suite
sommelière
Sans permis s'abstenir.
Tél. (027) 22 10 94 dès 10 heures.
036-067652

GARAGE TOURING BEX S.A.

1880 BEX

cherche

manœuvre de garage

Entrée: tout de suite ou à convenir.
Sans permis s'abstenir.

Se présenter au garage.
Tél. (025) 63 22 84.

89-9366

Pour renforcer notre service à la clientèle, nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir

mécanicien électricien ou métier similaire

et

représentant

Faire offres écrites avec curriculum vitae à:

R. Leuenberger
Outils-machines-moteurs
Avenue de France 62
1950 Sion

36-517531

Schwitzgebel-Riddes
Fabrique de biscuits
cherche
employées de fabrication

Permis valables.

Faire offres à:
M. Christian Meizoz,
tél. (027) 86 27 48.

18-580189

Malade et sans assurance pourriez-vous rester sous la pluie?

Etre malade peut entraîner beaucoup de soucis. Et coûter cher...
Une assurance maladie taillée sur mesure vous protège de ces mauvaises surprises financières. Pour les éviter, adressez-vous à votre conseiller en assurances. Il peut répondre à vos exigences. Il résout déjà vos problèmes d'assurance automobile, ménage et vie. Parlez avec lui! Il est de bon conseil. Ne vous exposez pas sans couverture.

Votre sécurité, c'est notre métier.

Votre compagnie d'assurances.

Alba · Alpina Assurances · Austria · La Bâloise Assurances · bernoise vie · bernoise assurance · Continentale Assurances · Fortuna · La Fribourgeoise Générale d'Assurances · Genevoise Assurances · Helvetia Accident · La Suisse Assurances · Limmat · Mobilière Suisse Société d'assurances · Nationale Suisse Assurances · La Neuchâteloise Assurances · Nieuw Rotterdam Compagnie d'assurances · Nordstern Assurance · Patria Assurances · Pax Assurances · phenix · Rentenanstalt · Schweiz Assurance · Union Suisse Assurances · Vaudoise Assurances · Vita Assurances vie · winterthur assurances · Zurich Assurances

882

Boulangerie Aux Croquignoles, à Verbier

cherche pour la saison d'hiver

un boulanger

Tél. (026) 7 40 32.

036-067505

Restaurant à Martigny
cherche pour décembre ou à convenir
sommelier(ère)
gentille fille au pair
entre 16 et 20 ans, pour s'occuper d'un petit garçon de 4 ans.
Tél. (026) 2 11 53.

036-517221

Cherche
vendeuse ou vendeur
pour la saison d'hiver, entrée décembre.
Se présenter au Bazar des Alpes, alimentation, 1865 Les Diablerets.
Tél. (025) 53 19 49.

036-834390

Restaurant de montagne cherche pour la saison d'hiver
jeune fille
pour aider en cuisine et ménage.
Entrée 20 décembre.

Tél. (026) 7 19 46.

036-067641

Nous cherchons des

messagers, messagères

pour la distribution tôt le matin du «Nouvelliste», d'autres journaux, d'imprimés ou d'échantillons à tous les ménages de

Chippis, Chalais, Saint-Léonard Bramois, Ardon, Fully, Vernayaz, Massongex, Vouvry, Collombey

Si vous disposez d'un vélomoteur ou savez maîtriser ce moyen de locomotion et que vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier et intéressant, veuillez faire vos offres de service au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Rue de l'Industrie 7
1950 SION

L'entreprise des PTT

PTT

engage

des apprenties pour le service de guichet
(assistantes d'exploitation)

Nous offrons dans nos offices de Sion et Crans-sur-Sierre une formation théorique et pratique de 15 mois.

Début de l'apprentissage: 9 janvier 1989.

Si vous êtes âgée de 16 à 20 ans, si vous avez terminé vos études secondaires, n'hésitez pas à vous renseigner au guichet de l'un des offices précités ou auprès de la direction d'arrondissement postal de 1001 Lausanne, tél. (021) 40 31 18.

Ravageurs de la vigne: ennemis naturels et (ou) insecticides?

Vous avez eu l'occasion de publier, sous la plume de M. F. Noiret, un article bien documenté sur les recherches entreprises au Tessin sur la cicadelle de la vigne par M. F. Cerutti, recherches subsidiées par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique et dirigées par le professeur V. Delucchi, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Le titre et certains aspects de votre article laissent croire au lecteur que l'agronomie en général et les viticulteurs en particulier ont fait fausse route en appliquant à tort et à travers des insecticides et qu'il n'y a qu'à utiliser une petite guêpe, parasite naturel de la cicadelle de la vigne, pour résoudre tous les problèmes.

C'est ignorer une partie de la réalité et nous voudrions souligner les contingences qui existent lorsqu'il faut concilier une lutte biologique, quelle qu'elle soit avec les impératifs de la lutte contre les autres ravageurs et maladies.

Nous sommes d'accord que la nuisibilité réelle de la cicadelle au Tessin a peut-être été surestimée. Mais cela ne veut pas dire pour autant que l'on puisse supprimer sans autre les insecticides. Les produits utilisés pour lutter contre les vers de la grappe et qui, dans l'état actuel, sont absolument nécessaires, détruiraient probablement la guêpe parasite en question à moins de disposer de produits ou de méthodes très sélectives. Si dans quelques situations ponctuelles du Tessin, il semble possible de recréer ce type de lutte, cela reste très problématique en Valais où la pression des vers de la grappe rend obligatoire un, voire deux traitements insecticides et où le climat ne conviendrait peut-être pas à ce parasite.

L'étude de l'introduction d'une lutte biologique dans un système cultural traité est donc complexe. C'est ce à quoi s'emploient les stations fédérales de recherches agronomiques en liaison avec le groupe européen OILB (Lutte intégrée en viticulture). Nous étudions les modalités d'application des recherches sur la cicadelle, mais il n'est pas certain qu'elles soient opérationnelles sans études complémentaires.

Il existe pour mémoire un exemple bien connu en arboriculture: la lutte biologique contre le pou de San José qui utilise une petite guêpe dont il a fallu faire l'élevage. Ce type de lutte n'a jamais eu pour conséquence de supprimer les insecticides nécessaires contre les tordeuses des fruits; tout au plus peut-on, depuis quelques années, recourir à des produits plus sélectifs.

En conclusion, vous pouvez constater que nous sommes acquis à une nouvelle approche en matière de protection phytosanitaire, mais tributaires en même temps de l'ensemble des problèmes posés au niveau d'un culture.

Marc Baillod, Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, Nyon.
Philippe Antonin, Centre d'arboriculture et d'horticulture des Fougères, Conthey.

Harlem Desir

Réponse à Pierre Schäffer

Dans votre édition du 2 novembre, M. Pierre Schäffer écrit notamment:

«Quelle que soit sa dimension médiatique, Harlem Desir est un étranger, dont la participation à une réunion publique sur territoire suisse est soumise à autorisation préalable. Le maire de la commune belge des Fourons n'est-il pas interdit de parole en Suisse?»

Votre collaborateur se trompe. M. José Happart, maire des Fourons, n'a pas été interdit de parole. Il est vrai que le Gouvernement bernois avait fait pression dans ce sens auprès du Conseil fédéral, mais celui-ci n'a pas marché. Il ne voulait par perdre la face, sachant très bien que les Jurassiens auraient refusé de se plier à un tel ukase. Depuis quarante ans que dure leur combat pour l'indépendance, ils n'ont jamais requis nulle autorisation lorsque des personnalités d'autres pays sont venues s'exprimer à la Fête du peuple jurassien ou en d'autres circonstances. Ce n'est pas maintenant qu'ils vont commencer!

José Happart, député européen, a donc parlé au peuple, le 11 septembre dernier à Delémont. Sur le plan des principes, nous sommes d'avis qu'il faut laisser parler les gens. Quitte à leur apporter la contradiction! A l'heure des médias (voir Le Pen «interdit» à Genève apparaissant sur grand écran), la réglementation désuète qui permet de bâillonner les visiteurs est devenue carrément ridicule.

Je vous remercie de bien vouloir publier la présente mise au point dans votre tribune des lecteurs et vous prie d'agréer, cher confrère, mes salutations très cordiales.

R. Béguelin

Restructuration de l'école

Pourquoi? Vers quoi?

Tout est obligatoire dans le système scolaire actuel, donc stressant et pernicieux. Presque tous les plaisirs de la vie peuvent devenir des supplices lorsqu'ils sont imposés et obligatoires. Nos enfants et adolescents sont victimes du fléau du bien. L'école est devenue un enfer pavé de bonnes intentions. De la liberté de choix découle la responsabilisation, de l'imposition absolue du programme découlent souvent la soumission et l'abrutissement.

Ne plus savoir distinguer le travail des loisirs, l'important du futile, le nécessaire du superflu, l'essentiel de l'inutile est dangereux. L'acquisition des connaissances devrait être un moment privilégié de notre existence, une chance de la vie. Elle est devenue pour une grande partie des familles une période d'angoisses, de souffrances et de traumatismes.

Certains parents sont responsables du malaise. Ils attendent tout de l'école: qu'elle s'occupe non seulement de l'instruction de leurs enfants, mais également de leur éducation, loisirs, sports, santé, déplacements, repas, etc. Lorsque des mauvaises notes arrivent la responsabilité est souvent attribuée au programme surchargé, mal adapté, alors que beaucoup d'enfants suivent en plus de l'école obligatoire de nombreux cours privés. Peu de parents réalisent à quel point le travail, l'effort, l'application, la discipline et la volonté sont indispensables pour obtenir de bonnes notes.

Il est grand temps de redéfinir les tâches et les responsabilités de chacun.

L'école devrait se restructurer, s'assouplir; les connaissances essentielles à toute formation futures redéfinies et les cours organisés différemment dans l'année afin de permettre aux parents de mieux assumer leurs responsabilités. L'école est encore structurellement le vestige remodelé d'une société essentiellement paysanne et artisanale qui a disparu. Elle ne satisfait ni les parents qui travaillent tous les deux hors du foyer ni les autres. Elle a besoin de plus de mobilité et d'efficacité.

Un comité composé de professeurs, pédiatres, psychanalystes et parents devrait déterminer le meilleur rythme d'assimilation des connaissances dans la journée et dans l'année.

L'école ne peut pas et ne doit pas tout faire. Qu'elle donne à nos enfants le mode d'emploi de l'intelligence, du raisonnement, de la logique et de l'analyse; qu'elle leur apprenne à s'exprimer correctement, à résoudre les problèmes, à confronter les idées, qu'elle les aide à devenir des adultes responsables. Et que les parents assument leurs responsabilités d'éducateurs.

Parallèlement à l'école publique, obligatoire, gratuite et passablement écourtée, devraient se développer de nombreuses écoles (clubs-instituts) privées, libres et subventionnées qui proposeraient aux parents une gamme variée d'activités répondant aux besoins culturels, spirituels, physiques et autres de nos enfants. Seule une partie des enseignants actuels resterait des fonctionnaires. Les autres s'organiseraient pour créer, animer et gérer les cours où ils excellent. Leur salaire dépendrait de leur capacité d'imagination, du sens de l'organisation de la qualité du travail fourni au même titre que n'importe qu'elle autre profession.

Cette solution permettrait aux couples d'organiser leurs travail, loisirs et vacances en y associant leurs enfants. Finies les interminables queues d'août, Noël et carnaval imposées par le système scolaire actuel.

Le système scolaire devra bien un jour se développer en symbiose avec la société civile. A ce moment-là, les couples auront peut-être davantage envie d'avoir des enfants.

A.G.

10% d'étrangers: un seuil critique

Pas d'accord!

Dans son édition du 2 novembre, le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» affirmait, sous la plume de M. Pierre Schäffer, qui consacrait un article à la venue à Genève de M. Harlem Desir, que tous les sociologues jugent «critique» un seuil de 10% d'étrangers dans une population donnée. Cette affirmation est totalement erronée: aucun sociologue – je ne parle pas ici des idéologues qui se prennent ou se font passer pour tels – ne peut soutenir un tel jugement.

Ce serpent de mer d'un seuil critique de population étrangère dans une population nationale – que l'on fixe allégrement à 8, 10 ou 12% suivant l'inspiration du moment – est une ineptie du point de vue sociologique. On peut aisément remarquer, en effet, que des réactions racistes se manifestent dans des régions où la proportion d'étrangers est faible, et ce avec une virulence plus importante que dans des régions où elle y est plus forte (cf. les résultats électoraux du Front National lors des nombreuses et récentes élections en France, ou encore le vote sur les initiatives racistes de l'Action National, en Suisse, dans les années septante); on peut remarquer également que de telles réactions peuvent se déchaîner à l'encontre d'une partie de la population nationale – qui, de par le fait même, n'est pas étrangère – (cas des juifs dans l'Allemagne nazie ou des Beurs dans la France métropolitaine d'aujourd'hui). On peut aussi remarquer que ces réactions sont considérablement atténuées face à des populations spécifiques, excédant pourtant le 10% pseudo fatidique (cas des touristes, dans de nombreuses parties du monde), ou exagérées face à d'autres populations spécifiques, proportionnellement inférieures à 10% (cas des demandeurs d'asile dans la Suisse contemporaine). Autant d'exemples simples qui impliquent que le ratio d'étrangers n'est qu'un facteur mineur dans le développement du racisme.

Ce que le sociologue sérieux sait, c'est que le racisme est un phénomène idéologique, qui se développe lorsque des appareils et des agents particuliers réussissent à diffuser dans la population l'idée que la présence de l'étranger la met en danger; il ne se développe donc pas conséquemment à une réalité, mais en fonction de représentations fantasmatiques encouragées et développées par ces appareils et agents, dont le Front National français est un exemple aussi probant que le Parti national-socialiste allemand d'avant-guerre. Il est quand même choquant de devoir rappeler, quarante-trois ans après que le monde eût pris pleinement conscience des conséquences extrêmes des discours de telles formations, que ce sont les nazis qui ont tué les juifs et non pas les juifs qui ont engendré le nazisme.

D'avance je vous remercie et vous présente, Monsieur le rédacteur en chef, mes meilleures salutations.

Régis Volluz
sociologue

Humeur: nuance!

Oh non, monsieur François Dayer, je ne prends pas les Valaisans pour des «imbéciles heureux», comme vous m'accusez de le faire dans votre billet d'humeur (mauvaise) du jeudi 3 novembre dernier! Dieu me garde de jamais succomber à pareille tentation!

Les habitants de ce beau pays qui est le nôtre sont tout aussi intelligents que ceux des provinces ou des cantons avoisinants. C'est du moins mon opinion à moi, et je tiens à ce que vos lecteurs habituels la connaissent, voici pourquoi.

Quand on se mêle de parler d'un livre, la première chose à faire pour être un tant soit peu crédible, c'est de le lire. Or il est manifeste que vous n'avez pas lu «Le Mulot». Vous sauriez que nulle part je n'y fais des Valaisans ces «imbéciles heureux» que vous dites.

Apportez-moi la preuve du contraire, si vous pouvez; je vous en mets au défi.

Ce que j'ai dit, par contre, au cours de mon entretien avec Jacques Bofford, et cela je le maintiens, c'est qu'un journal qui ressemble fort au vôtre a une fâcheuse tendance à les prendre pour tels, nos Valaisans. Ce n'est pas la même chose, me semble-t-il; pas du tout!

A vous donc la paternité de ces peu avantageuses épithètes pour nos compatriotes. Elles vous reviennent de droit, avec la monnaie de votre pièce.

Pour le reste, tous ceux qui me lisent et qui ont un brin d'esprit savent assez que, dans notre beau Valais, rien n'est tout à fait semblable à ce qui se passe dans cet Arvèche farfelu que j'ai donné pour cadre aux exploits de mon mulot.

Je reconnais volontiers avec vous que l'air de nos montagnes est plus pur que celui d'ailleurs, plus sain. Et pour apporter à ce poncif la caution d'un auteur célèbre, j'ajouterai que tout y va «pour le mieux du monde dans le meilleur des mondes possibles».

Mais lisez quand même «Le Mulot».

Germain Clavien

Les Sédunois ont enfin le droit de connaître...

... quels sont les résultats de l'étude d'impact menée dans le cadre de la construction du nouveau parking souterrain du Scex que nos autorités désirent créer au pied de la colline de Valère.

En effet, dans les dix jours à partir du 29 juillet 1988 toute personne intéressée peut aller consulter les plans et études de ce projet au bureau des services techniques communaux, rue de Lausanne à Sion.

Les conseillers généraux sédunois ont approuvé, en date du 26 mai 1987, le crédit d'engagement de 17,8 millions de francs sans avoir lu et consulté l'étude en question. Une façon bien aveugle de dire amen au Conseil communal!

Différents points sont abordés comme la pollution atmosphérique, la fluidité du trafic, le bruit et diverses mesures techniques en relation avec la construction elle-même.

On y apprend, par exemple, que la rue du Scex est l'une des artères les plus chargées de notre ville et où l'accroissement du trafic a été le plus important depuis 1980! On lit aussi, au sujet de la pollution de l'air «... que, selon l'OPAIR et indépendamment du projet de garage souterrain, la situation actuelle nécessite un assainissement sur le plan de la qualité de l'air...»

Selon le règlement communal de construction le projet immobilier entourant la place et structurant le plan de quartier engendrera 442 places de parc obligatoires au maximum. L'offre supplémentaire se monte à 278 places. On peut même amener ce chiffre à plus de 350 si l'on tient compte des 200 places très largement prévues (RCC) pour la future salle de congrès! Le flux de véhicules dû au parking est évalué à environ 3500-4000 par jour.

L'étude d'impact mentionne encore: «... selon «le rapport sur le stationnement au centre ville de février 1986» il manquerait 900 à 1200 places de parc. Ce rapport exprime une tendance. L'augmentation quantitative de l'offre en stationnement au centre ville correspond à une politique des transports essentiellement tournée vers la voiture, sans restriction quant à l'accessibilité du centre ville. La création d'un garage souterrain de près de 700 places à proximité du centre ville va donc certainement satisfaire bon nombre d'usagers. Dès lors la disparition d'une des principales contraintes à l'utilisation du véhicule privé va conforter ceux-ci dans leur choix du moyen de transport individuel. Tout accroissement des besoins en matière de déplacement se traduira donc ces prochaines années par une augmentation proportionnelle des charges de trafic. Une telle politique va donc intensifier les problèmes de circulation en ville de Sion à moyen et long terme. Par ailleurs, elle constitue l'antithèse d'un éventuel développement des transports publics urbains et régionaux à court et moyen terme...

... L'amélioration de la capacité des carrefours est problématique...»

La mise en garde est donc sérieuse. L'étude poursuit ainsi: «... Le projet de garage souterrain du Scex doit viser à assainir une situation et non à favoriser l'expansion du trafic privé. Dans cette optique une augmentation massive de l'offre en places de parc n'est pas souhaitable. Dès lors une restructuration de l'offre de stationnement en surface est nécessaire dans le secteur, parallèlement à la mise en service du projet...»

Il faut aussi préciser qu'une zone verte disparaîtra. Celle qui se trouve actuellement vers l'entrée du parking Coop City. C'est là que seront construites une partie des rampes d'accès au nouveau parking!

Lorsque l'on entend nos autorités prétendre qu'il faut créer des places de parc supplémentaires au centre ville pour faire face à la demande de plus en plus pressante des pendulaires, on peut sérieusement se demander où nous mènera une telle politique! Et les projets communaux en la matière ne sont, de loin, pas épuisés: le jardin public (zone de verdure) des Mayennets va subir le même sort à plus ou moins courte échéance.

En résumé, si l'on continue à augmenter les capacités de stationnement dans notre ville on s'achemine vers de nouvelles atteintes aux conditions de vie des citoyens. Comment donc nos autorités peuvent prétendre vouloir résoudre les problèmes de circulations dans notre ville en voulant soit-disant développer les transports publics et donner parallèlement aux automobilistes des places de parc au centre ville? Si les mentalités doivent changer n'est-ce pas avant tout celles des politiciens dans leur approche du problème?

Didier Reichenbach

A NOS CORRESPONDANTS

Une page, s'il vous plaît!

Notre journal accueille volontiers les articles de tribune libre émis par les lecteurs du «Nouvelliste» sur les sujets les plus divers.

Les règles du jeu sont simples et connues:

- **les textes doivent être correctement rédigés et si possible tapés à la machine;**
- **ils ne doivent pas comporter d'insultes, de propos calomnieux ou d'atteintes à l'honneur;**
- **ils doivent dans la règle être signés du nom de leur auteur. Nous garantissons l'anonymat de celui-ci dans le cas où cela est expressément demandé, à condition de disposer, à la rédaction, du nom et de l'adresse exacte du correspondant.**

Le succès de cette page de tribune libre est tel que nous sommes obligés de prendre des dispositions quant au volume des textes, pour éviter que certains attendent trop longtemps d'être publiés.

Dorénavant, nous ne garantirons plus la parution des textes dépassant une page A4. **Ce qui se conçoit bien... La concision est la meilleure garantie d'être lu. Qu'on se le dise!**

NF

Chemin du Lac-de-Montorge à Sion

Danger pour les promeneurs

Le chemin du Lac-de-Montorge, ce sentier assez raide qui permet de rejoindre le lac en venant du côté de l'hôpital de Gravelone, à travers le vignoble, n'est bétonné et pourvu de marches que dans sa partie supérieure. Des tuyaux d'écoulement de l'eau du lac passent sous le chemin (raviné par endroits) et sont parfois apparents. Il y a plusieurs trous «bouches d'égout», parfois en plein milieu du sentier, et couverts de pierres plates naturelles. Celles-ci bougent facilement et régulièrement on les trouve à moitié enfoncés dans le trou, en équilibre instable, ou bien ils ne couvrent plus que partiellement l'ouverture.

Le chemin du Lac-de-Montorge est souvent utilisé par ceux qui font le parcours Vita, en particulier des écoliers qui parfois le descendent à pas de course. Les trous présentent donc un danger latent et il est étonnant que des accidents assez graves (fracture de jambe ou de cheville) ne se soient pas encore produits (à ma connaissance).

Ne serait-il pas possible de bétonner ou goudronner entièrement ce chemin et de poser un couvercle en fonte solidement fixé sur les «bouches d'égout»? On supprimerait ainsi les risques qu'encourent actuellement les écoliers et autres promeneurs.

Achille Vanhees

Merci monsieur Bornet!

En septembre passé à Evionnaz, M. Bernard Bornet, conseiller d'Etat valaisan, parle à une assemblée de responsables locaux.

Tombant à bras raccourcis sur le WWF – cet ignoble défenseur de notre milieu vital (vallon de Réchy, par exemple) – M. Bornet, supportant mal que l'on ne soit pas de son avis, s'insurge et s'emporte! «Pas d'écologie imbécile, primaire!»

Mais dites-nous, cher monsieur, qu'est-ce qu'une écologie imbécile sinon une écologie menée par des imbéciles? Quelle grossièreté dans la bouche d'un gouvernant!

Je vous remercie au nom de tous ceux et de toutes celles qui sont écologistes!

Préserver un milieu vital pour nous et les générations futures, lutter pour que les pollueurs soient les payeurs, que les industries respectent l'environnement, sauver le paysage pour sauver le tourisme, demander que l'air, l'eau, la terre ne soient plus empoisonnés, dire halte au bétonnage, à la surconsommation... en effet, quelle imbécilité, monsieur, quelle conduite irresponsable et peu chrétienne, quel manque de réflexion!

Savez-vous ce qu'est l'écologie, monsieur? Je ne le pense pas, et je suggère que vous retourniez à l'école, il n'y a pas de honte à ça...

France Dubas,
Parti écologiste valaisan

N 9 - Jonction de Riddes

Nouvelle étape en attendant le jour J

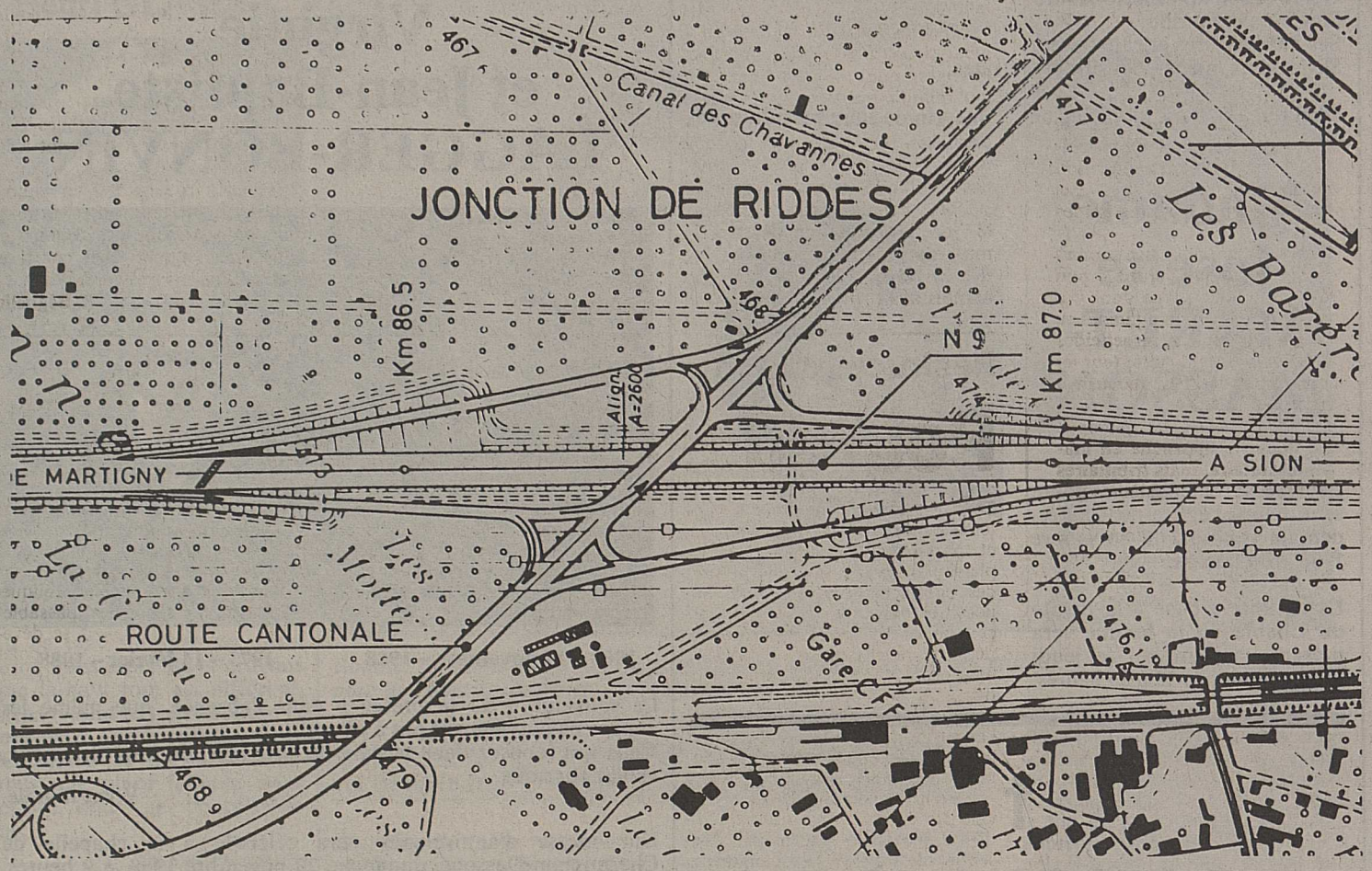

Le Département des travaux publics, Service des ponts et chaussées, procède actuellement aux travaux pour l'adaptation de la jonction de Riddes à son état définitif. Dans le cadre de ces travaux, une étape provisoire a été mise en service hier, selon le schéma de circulation ci-dessus. Afin d'assurer un maximum de sécurité, la signalisation sera modifiée en conséquence (stop, etc.). Des feux seront mis en place. Cette jonction sera fortement chargée en trafic jusqu'à l'ouverture prochaine de la N 9 Riddes-Sion. C'est pourquoi les usagers sont invités à adapter leur conduite à ces conditions particulières et à faire preuve de compréhension et de prudence, afin que la circulation soit réglée le mieux possible dans cette phase intermédiaire due aux travaux.

Dès le 13 décembre, la situation deviendra définitive avec une jonction de Riddes fonctionnant dans son intégralité.

Grand Conseil

Blocage-financement

Bon pour un an

Le projet de décret relatif à l'action de blocage-financement des vins valaisans du millésime 1988 a passé aisément, hier, la rampe du Parlement. Justifiant la nécessité de reconduire cette opération pour un montant de 65 millions de francs, cautionné par l'Etat, le Gouvernement valaisan se déclarait tout de même résolu, à l'avenir, à n'intervenir que si la situation le justifiait.

Parvenu à échéance, le décret du 26 juin 1987 concernant les millésimes 1983 à 1987 se devait d'être soumis, à nouveau, aux députés. Pour appuyer cette requête, le président de la commission, M. Emmanuel Chevrier, évoquait la situation actuelle des stocks. «Nous ne sommes pas sortis de l'auberge. Les disponibilités en vins se montent encore à vingt-six mois de consommation.» Autre son de cloche dans le camp du groupement libéral-indépendant, où M. Gérard Dussex se livrait à des remarques qualifiées de «pertinentes» par le conseiller d'Etat Raymond Deferr. Selon M. Dussex, la situation s'améliore et l'aide perd peu à peu de son acuité. En lieu et place d'un décret de blocage-financement, l'intervenant posait la question au Conseil d'Etat de l'opportunité d'un fonds de compensation, utilisé en cas de surcharge sur le marché. Et M. Dussex d'évoquer l'avenir, notamment l'incertitude face à l'échéance de 1992.

«Constituer un fonds serait une erreur», répondit le chef du Département de l'économie publique, visiblement inquiet d'une mesure incitant les viticulteurs à trop produire.

La votation proposée ne rencontra pas de réticences. Et c'est d'un seul jet que les députés se levèrent. Ainsi acceptaient-il le décret destiné à faciliter l'obtention de crédits bancaires sur les vins valaisans, à des taux préférentiels. Cette aide doit servir à payer la vendange et à financer la vinification et le stockage. Garanti par l'Etat, le prêt jusqu'à concurrence de 65 millions, consenti aux entreprises nécessiteuses, devra être remboursé d'ici au 31 décembre 1991. Une interruption brutale de cette action, expliquait M. Deferr, risquerait de déstabiliser certains négoces. La commission cantonale estimait, quant à elle, que le Valais devait être placé sur un pied d'égalité avec les autres cantons romands, soit Vaud, Genève et Neuchâtel qui reconduiront, certainement, le blocage-financement.

Le détournement d'un principe

Le blocage-financement, malgré le désir masqué du Conseil d'Etat de «repenser» les modalités de cette action, a donc été reconduit. Nul ne s'en étonnera! Qui aurait osé, en période électorale, aborder un tel problème? En fait, le décret voté hier détourne le principe premier d'une telle mesure. Cette action, prévue pour éviter en période de crise une chute des prix, risque indirectement de déclencher une spirale spéculative. Même si «la situation n'est pas aussi brillante que cela», les prix se sont raffermis. Mieux, ils sont déjà engagés sur le chemin de la hausse.

Si on peut comprendre la décision prise par le Grand Conseil, il est permis d'espérer que le Valais, à l'instar des autres cantons cités par la commission cantonale, s'engage moins à fond à l'avenir, et réduise notamment le temps prévu (trois ans) pour l'extinction de la dette. Genève l'a bien compris. Une convention stipule que le prêt consenti doit être remboursé au plus tard après douze mois. L'Etat voit sa garantie devenir dégressive et s'éteindre totalement au terme du délai imparti. En cas de non-paiement, les banques sont responsables du recouvrement.

Dans le canton de Vaud, l'Etat conserve son aval, mais oblige l'encaveur à s'acquitter de son dû par tranches successives fixées sur un an maximum. Ainsi espère-t-on aider et ne pas assister! **Ariane Alter**

Cinq décrets et un regret

Hier, les députés ont dû manifester de la virtuosité d'esprit, de l'improvisation dans le vote, de la souplesse dans l'imagination, car ils ont dû débattre d'une multitude de problèmes aussi proches les uns des autres que ces années-lumière qui distanceraient la Terre de certaines constellations stellaires.

Ils ont cependant accepté cinq décrets sans trop discuter de leur contenu: le décret «concernant la demande d'un crédit complémentaire pour la construction de la route Varone - Loèche», le décret concernant «l'octroi d'une subvention à la commune de Dorénaz pour la construction de collecteurs d'eaux usées, d'une station de relevage et d'un bassin de décantation des eaux pluviales», le projet de décret «concernant l'octroi d'une subvention à la société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée du Rhône (SATOM), pour la construction des installations d'épuration des rejets gazeux et l'amélioration des installations existantes»; le décret «concernant l'agrandissement de la cave du domaine de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf et la création de bureaux pour les besoins du service de l'agriculture», enfin ils ont accepté le décret «concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Troistorrents pour la construction d'une station d'épuration».

C'est à ce propos que le député Germain Varone, et le président de la commission, M. Gérald Jordan, formulent un regret face à l'attitude de la commune de Val d'Illiez.

En effet, à l'origine de cette initiative, de ces subventions, le décret prévoyait une station d'épuration intercommunale pour les communes de Val d'Illiez et de Troistorrents.

Mais, selon les termes du message, «pour diverses raisons, et en particulier pour une question de réalisation des ouvrages, les deux communes ont décidé de construire chacune leur propre station d'épuration».

Toutefois, ce projet de décret, et «face à l'attitude exemplaire» de la commune de Troistorrents (pour citer M. Gérald Jordan), est accepté à l'unanimité, muni de surcroît de la clause d'urgence. **rg**

Incendie à Vétroz

Hier, à 14 heures, on a constaté que le feu avait détruit l'abri de la protection civile de la commune de Vétroz. Une exposition d'objets de fabrication artisanale se trouvait dans le local précité et une bougie mal éteinte est à l'origine de l'incendie. Les dommages se montent à 10 000 francs environ.

Soirée avec Jean-Marc Sierro

SION. – Jean-Marc Sierro a passé deux ans en République Centrafricaine avant de rentrer pour être ordonné prêtre en août dernier. Il va repartir en mission chez les spiritains à la fin novembre. Son expérience vécue, ses projets, ses espoirs éclaireront les auditeurs qui viendront l'écouter ce soir à 20 heures à la salle paroissiale de la cathédrale de Sion.

qu'est-ce qu'on dit?

1940: instantanés d'une défaite

11 novembre. – Chaque année cette date commémorative de l'armistice de 1918 fait ressurgir le souvenir de la guerre à la mémoire de ceux qui y participèrent.

Pour ma génération, il s'agit de la guerre 1939-1945 bien sûr. Il n'est pas dans mon propos d'évoquer pour vous l'exode de juin 1940, les bombardements des Stuka, la débandade de l'armée française, la fuite de toute une population civile. La presse, la radio, la télévision, le livre, le cinéma s'en sont chargés.

Plus simplement, je voudrais vous faire partager la vision de ce qui, chaque année à la même date, revient m'obséder et qui, dans la grande débâcle de 1940, risque de vous apparaître de peu d'intérêt.

Nous sommes donc en 1940. – 14 juin: l'unité d'infanterie à laquelle j'appartenais «se replie». Un observateur impartial dirait que nous fuyons car, devant cette force mécanique qui nous est tombée sur le dos et ce feu qui nous vient du ciel, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Nous ne sommes pourtant pas encore un troupeau, mais une troupe qui, pour son propre compte, bat en retraite sans s'occuper du reste.

Nous traversons des campagnes vidées de leurs paysans. Soudain, au détour d'une ferme, des vaches accourent vers nous en beuglant longuement. Elles s'arrêtent à deux pas et continuent leur plainte. Nous sommes un régiment de paysans. Il est rare que les fantassins, dans notre pays, soient autre chose que des paysans.

Nous regardons les vaches et, tout de suite, nous comprenons: les pis horriblement gonflés, elles n'ont plus été traites depuis plusieurs jours et souffrent. Elles prient, à leur façon, qu'on les traye.

Nous n'avons pas le temps, et quelqu'un dit: «Ça va les empoisonner, elles vont crever. Mais avant elles vont en baver.» Alors les plus courageux arment leur fusil, mettent le canon dans l'oreille des bêtes immobiles, et les tuent.

Nous poursuivons notre route. Derrière nous, des rires. Juché sur un vélo, pédalant avec les talons comme seuls les Noirs savent le faire, un grand diable de tirailleur sénégalais, chéchia sur le nez, nous double avec un large sourire. Pendues à son guidon, deux poules piaillent et, sur son porte-bagages des casseroles brinquebalent.

Le lendemain soir, du côté de Chambord, une unité du génie nous stoppe. Nous allons les aider à dégager le pont sur la Loire, qu'ils ont mission de faire sauter.

Nous prenons position, et pendant que les artificiers s'affairent, surgit, je ne sais d'où, une batterie attelée de cinq canons de 75. Un aspirant la commande. Il s'informe. Il nous annonce fièrement qu'il appartient à une famille d'officiers de carrière et que ça ne va pas se passer comme ça: lui, il va défendre le pont.

Il prend position, installe sa soute à obus et pointe un de ses 75 en direction de l'autre berge du fleuve.

Il n'aura pas longtemps à attendre: du côté opposé, deux chars allemands en éclaireurs pointent leur mufle. Notre aspirant ouvre le feu. Les chars se mettent prudemment à l'abri. L'un d'eux fait virer sa tourelle et ajuste son tir. Au troisième coup, il atteint de plein fouet les obus soigneusement empilés par les hommes de l'aspirant et déclenche une série d'explosions: après quoi il ne reste plus, hommes et chevaux, qu'une bouillie de corps écrabouillés.

Deux jours plus tard, c'est une section de mitrailleuses qui nous rejoint, à la tombée du jour. Les armes sont fixées sur des bâts portés par des mulets. Les bêtes sont épuisées, leurs oreilles sont couchées sur l'encolure et leurs lèvres se retroussent sur les gencives, laissant pendre une langue d'où coule une bave épaisse.

«Il faudrait les débâter, dit le maréchal des logis. – Ils ont ça sur le dos depuis sept jours. Je ne sais pas si on va pouvoir.»

Avec précaution, les hommes essaient sur un premier mulet. Au contact des mains sur son dos, celui-ci plie comme si son échine allait se rompre.

Ses yeux s'affolent et une longue plainte, comme je n'en ai jamais entendu, sort de sa gorge. Le maréchal des logis tente d'explorer doucement le dos. Il retire une main ensanglantée.

«Le bât leur est entré profondément dans les chairs, dit-il. On ne pourra pas l'enlever. Il faut les tuer.» Les conducteurs se regardent. Ce sont des paysans, et ces mulets sont devenus leurs mulets. Le maréchal des logis comprend. «Passe-moi ton mousqueton», dit-il à l'un de ses hommes. Et, l'un après l'autre, en détournant la tête, il abat les mulets d'une balle dans l'oreille.

Ceux d'entre nous qui ont une couverture l'enroulent autour d'eux pour la nuit. Demain sera un autre jour.

Jean Méningaud ■

France: les dividendes occultes de M. Barre...

Le gouvernement Rocard affronte, demain, une nouvelle échéance, après celle du référendum sur la Nouvelle-Calédonie: le vote du budget de 1989. Il y a trois hypothèses pour ce scrutin: une majorité favorable, ce qui est exclu. Une majorité par défaut grâce à l'abstention des communistes ou des centristes; un vote négatif et la question de confiance, suivis du vote d'une motion de censure, ce qui est aussi improbable...

L'heure est, en effet, à la négociation, même si, pressés de tous côtés par leurs alliés théoriques du RPR et du PR, les centristes ont fait savoir mardi qu'ils voteraient contre ce budget.

Mais il en faut plus pour décourager Michel Rocard, qui négocie aujourd'hui dans la coulisse avec le PC, son abstention. Le prix à payer, ce sont quelques grandes villes tenues aujourd'hui par les communistes et qui arithmétiquement devraient revenir aux socialistes en mars. Pour le prix de l'abstention communiste sur le budget, ils y renonceront: Amiens restera communiste, Le Mans aussi...

D'ailleurs, le gouvernement Rocard n'a pas à s'inquiéter outre mesure: les centristes, qui goûtent à l'ivresse de l'autonomie retrouvée, ont déjà fait savoir que, s'ils refusaient le budget de 1989, ils ne voteraient pas une motion de censure.

Ambiguïtés

La clarification est ainsi loin d'être acquise, tant dans la majorité que dans l'opposition. Le gouvernement Rocard, comme l'âne de Buridan, négocie tantôt avec les communistes, tantôt avec les centristes. Ces derniers voteront demain contre le budget après en avoir accepté la première partie car, tonne leur président, M. Méhaignerie, «ce gouvernement est paralysé» et le PS n'a pas tranché «ses contradictions internes».

Que veulent les centristes en soutenant un jour le gouvernement pour le censurer le lendemain. Eviter une radicalisation socialiste, qui ferait le jeu du PC? Conserver cette position d'arbitre en un gouvernement sans majorité et une opposition trop faible pour provoquer sa chute? Les centristes ne sont pourtant pas des enfants de chœur et ils savent bien que, s'ils s'en tiennent à ce non-engagement et à la présentation d'une liste autonome aux élections européennes de juin prochain, ils paieront le prix fort aux municipales de mars. «A bon entendeur», leur ont fait savoir François Léotard et Alain Juppé...

Etat impartial?

Mais le champion du brouillard reste Raymond Barre, qui n'est pas totalement perdant dans l'opération. Lui et ses amis centristes bénéficient d'abord et sans trop le dire, de la grande compréhension des ministres dans leurs interventions.

Et Dieu sait que les députés français en vivent lorsqu'ils sont élus au scrutin majoritaire d'arrondissement. Les électeurs écrivent à leur député et malheur à celui qui n'obtient rien. Et les députés centristes obtiennent beaucoup, aujourd'hui, du gouvernement socialiste... Ils ne le clament pas mais c'est un secret de Polichinelle.

Raymond Barre, abandonné par ses amis politiques, y compris son directeur de campagne Philippe Mestre, en avril-mai derniers, obtient beaucoup plus: ses collaborateurs à Matignon lorsqu'il y était premier ministre, en 1976-1981, recasés à partir de mars 1986 grâce au gouvernement Chirac, sont tous aujourd'hui en fonctions, alors que la chasse aux sorcières suit son cours tranquille pour les hauts fonctionnaires proches du RPR et du PR.

L'«Etat impartial» du candidat Barre est une agréable plaisanterie à usage des parlementaires barristes. Pour les autres, peu ou pas de salut: Jean Dromer à l'UAP, Philippe Rouvillois à la SNCF, Patrick Borvo à RMC. La charrette se remplit sous l'œil impavide du député de Lyon, qui encaisse les dividendes de sa non-belligérance. C'est la partie immergée de l'iceberg Barre, la moins glorieuse! **Pierre Schäffer**

†

Madame Juliette KNUPFER

née QUENNOZ

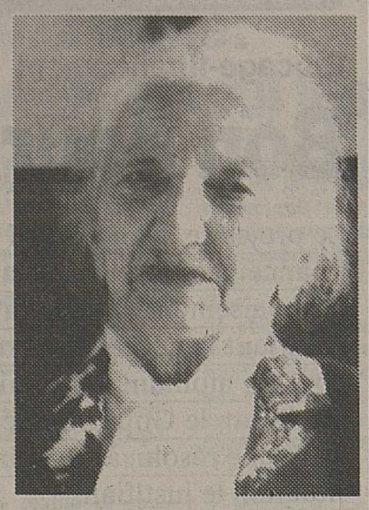

nous a quittés le 16 novembre 1988, dans sa 91e année, réconfortée par la prière de sa famille et de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Ses enfants:
Michel et Georgette KNUPFER, à Sion;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Anne-Lise et François VEUTHEY et leurs enfants Nicolas, Anne et Mathilde, à Genève;
Claire-Dominique KNUPFER, à Genève;
Philippe KNUPFER, à Sion;
Sophie KNUPFER, à Sion;

Sa sœur:
Charlotte QUENNOZ, à Conthey;

Ses belles-sœurs:
Julie QUENNOZ, ses enfants et petits-enfants, aux Etats-Unis;
Odette KNUPFER, ses enfants et petits-enfants, à Conthey, à Sion et au Canada;

Ses neveux et nièces:
Les familles KNUPFER, ADT, COPPEY, MANZINI, BIANCO, KERNEN et KOLLY;

Ses connaissances et amis.

La messe d'ensevelissement sera célébrée vendredi 18 novembre 1988, à l'église Saint-Guérin, à Sion.

La défunte repose au centre funéraire de Platta où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 17 novembre, de 19 à 20 heures.

En lieu et place de fleurs, pensez à l'œuvre qui lui tenait le plus à cœur, Terre des Hommes Valais.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Josiane DÉLY et ses enfants Fabrice et Marceline;
Hervé et Brigitte DÉLY et leurs enfants Pierre-Alain, Pascal, Richard, Magali, Nadia et Frédérique;
La famille de feu Antoine DÉLY;
La famille de feu Séraphin BRUN;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert DÉLY

leur très cher papa, frère, beau-frère, oncle et ami.

Les honneurs seront rendus à la crypte Saint-Michel, à Martigny-Bourg, le vendredi 18 novembre 1988, à 14 heures.

Le défunt repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où sa famille sera présente aujourd'hui jeudi 17 novembre, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

On ne voit bien qu'avec le cœur
L'essentiel est invisible pour les yeux.
«Le Petit Prince», A. de Saint-Exupéry.

Madame Janine EIGENHEER-PAHUD, à Bienne;
Monsieur et Madame Georges EIGENHEER-FITZSIMMONS et leurs enfants, à Dundalk (Eire);
Monsieur et Madame David EIGENHEER-BOURQUIN et leurs enfants, à Bevaix;

ainsi que les familles parentes et amies en Suisse, en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ont la grande tristesse d'annoncer le décès survenu le 15 novembre 1988, à l'âge de 77 ans, de

Monsieur Walter EIGENHEER

Le culte aura lieu au crématoire de Bienne-Madretsch le vendredi 18 novembre 1988, à 15 heures.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à ATD, quart monde, 1733 Treyvaux, c.c.p. 17-546-2 ou à la Fondation de recherche cardio-vasculaire, c.c.p. 19-6-1 SBS, 1950 Sion.

†

Georges-Hubert, son époux;
Doris et son mari Richard;
Georgy et son amie Joëlle;
Helda et son ami Pierre-André;
Son frère et famille;
Ses beaux-frères et belles-sœurs;
Ses neveux, nièces, cousins et cousines;

ainsi que ses amis et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Josette MARET-MASSON

1935

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église du Châble, demain vendredi 18 novembre 1988, à 10 heures.

La défunte repose à la crypte du Châble où la famille sera présente aujourd'hui le jeudi 17 novembre, de 19 à 20 heures.

†

La boucherie Bruchez Frères et le centre commercial Villa des Dames à Villette

ont le regret de faire part du décès de

Madame Josette MARET

mère de leur fidèle employé Georgy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Alphonse RION-EPINEY, à Sierre;
Monsieur Henri RION et sa compagne Anna EMMENEGGER, à Sierre;
Mademoiselle Céline RION, à Sierre;
Madame et Monsieur Anne-Françoise et Yvon CRETTAZ-RION et leur fille Bernadette, à Sierre;
Famille Cyprien RION-ANTILLE, à Noës;
Madame Julienne RION, à Sierre;
Famille Rémy RION-MONNET, à Sierre;
La famille de feu Gilbert MONNET-RION, à Noës;
Famille André ROSSIER-RION, à Sion;
Madame Crésence BONNARD-RION, à Noës, ses enfants et petits-enfants;
Famille Adérald MASSY-RION, à Sierre;
Famille Laurent RION-VIANIN, à Sierre;
Famille Jules GENOLET-ZUFFEREY, à Monthey;
Monsieur André JEANNERET, à Sierre;
Madame et Monsieur Georgette et Michel ANTILLE-JEANNERET et leurs enfants, à Sierre;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Symphorien RION

leur bien cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parrain, survenu à Sierre dans sa 81e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église Sainte-Croix à Sierre aujourd'hui jeudi 17 novembre 1988, à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h 20.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'administration communale de Chamoson

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel DENIS-LUGON

frère de M. Gérard Moulin, secrétaire communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

En souvenir de nos chers parents

Virginie et Jean-Baptiste LAGGER-BONVIN

1968 – 17 novembre – 1988 **1973 – 14 février – 1988**

Le souvenir, c'est la présence dans l'absence, que même les années ne parviennent pas à effacer.
Vous qui reposez dans la paix du Seigneur, du haut des cieux, veillez sur nous.

Votre famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de Chermignon-Dessous, dimanche 20 novembre 1988, à 9 heures.

†

La classe 1935 de Bagnes

a le regret de faire part du décès de sa contemporaine

Madame Josette MARET

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Dionys ROH

1987 – 17 novembre – 1988

Chaque jour une pensée s'envole vers toi...

Myriam.

†

EN SOUVENIR DE

Dionys ROH

17 novembre 1987
17 novembre 1988

Une année passée pour te pleurer et t'aimer.
Toi qui aimais ta famille et tes copains, en ce matin du 17 novembre, tu nous as quittés pour toujours.
Mais là-haut où tu es, dans ce grand jardin de fleurs, tu nous garderas une place auprès de toi.

Tes parents, frères et sœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle d'Aven, le 19 novembre 1988, à 18 h 15.

†

La Fraternité chrétienne des malades et handicapés de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

Madame Josette MARET

membre et amie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La société de tir La Cible de Salvan

a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Fernand LUGON

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Souvenez-vous dans vos prières de

Monsieur Albert JORDAN

17 novembre 1987
17 novembre 1988

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle des Saint-Cœurs-de-Jésus-et-Marie, à Riddes, aujourd'hui jeudi 17 novembre 1988, à 19 h 30.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Henri GLASSEY

19 novembre 1987
19 novembre 1988

Voilà une année que tu nous as quittés pour un monde meilleur.
Tu as tant souffert sur cette terre, nous espérons et croyons que là-haut tout est différent. Tu as rejoint ta chère épouse et tous ceux que tu aimais. Cher beau-frère et oncle prépare-nous une place là-haut, nous ici-bas nous ne t'oublierons pas.

Tes belles-sœurs,
neveux et nièces.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Basse-Nendaz, le vendredi 18 novembre 1988, à 19 h 30.

†

EN SOUVENIR DE

Anton RITZ

1978 – 17 novembre – 1988

Dix ans déjà que tu nous as quittés.
Ton souvenir reste toujours vivant dans nos cœurs.

Ton épouse, tes enfants
et petits-enfants.

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église Saint-Théodule, à Sion, le 19 novembre 1988, à 17 h 30.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Ferdinand DUMOULIN

21 novembre 1983
21 novembre 1988

Les années n'effaceront pas ton souvenir.

Ta famille.

Une messe d'anniversaire aura lieu à l'église de Saint-Germain, le vendredi 18 novembre 1988, à 19 heures.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Alfred CARROZ

vigneron

prie toutes les personnes, qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Chailly, Clarens et Epalinges, novembre 1988.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Isaïe ROSSIER

sa famille vous remercie très sincèrement d'avoir partagé sa peine.

Troistorrents, novembre 1988.

Trois mois pour eux

Un gamin au service du cœur!

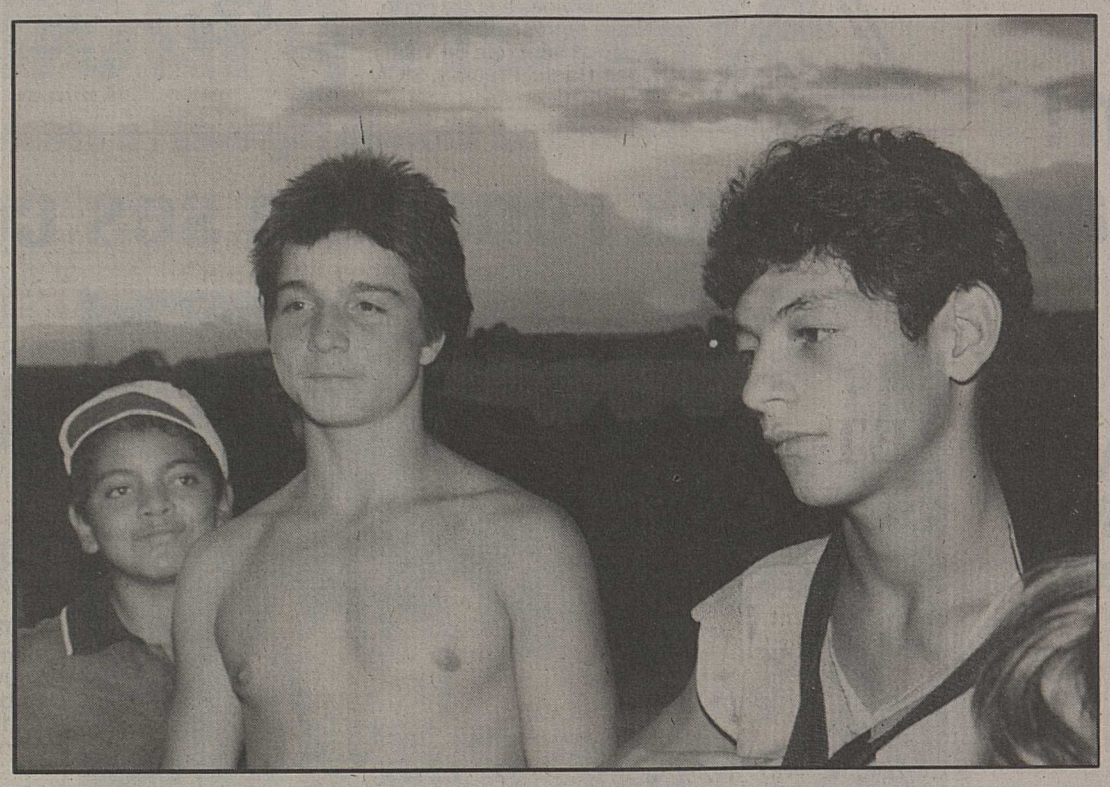

Boucle. Le blond John, dit «el gobernador», vient de la rue (au milieu). Quand il y retourne, c'est pour aider ses petits frères. Coup de cœur. Bussien

Il était de la rue. Il était dans la rue. Il est du foyer. Il est dans le foyer. Il était une fois un conte de faits...

Nouvelles du front. Négatives et positives. Là-bas à Segovia, dans le nord de la Colombie, trente-neuf personnes ont été massacrées par la guérilla. Ça s'est passé dimanche. Les journaux d'ici n'en parlent même pas, tant l'événement n'en est pas un à force d'être quotidien. Noire violence qui dure depuis... quarante ans!

Là-bas à Pereira, là-bas sur un plateau de la cordillère centrale des Andes, une maison grandit. Comme un enfant. Au foyer «Esta es mi casa», les briques s'empilent. Bientôt, douze «gaminès», douze gamins de la rue pourront y trouver refuge et amitié. Amour aussi. Grâce à vous. Rose tendresse qui dure depuis quelques mois.

Au début, voici huit ans, Jair, le responsable du projet, notre homme de confiance, l'éducateur par passion, était seul. Seul face à ces enfants bourrés de révolte, de haine, de drogue. Seul face à un monde hostile, seul face au destin sans issue de ces rejetés de la société. Voici quinze mois, Jair, le saint, le papa des sans-famille, était moins seul. Une ou deux aides extérieures lui tendaient leur soutien pour affronter, jour après jour, la reconquête de la dignité humaine. Voici quatre mois, Jair, le fou de Dieu, n'était plus seul. Suprême récompense de ses premières années de dévouement, un ancien «gamin» revint dans la maison pour seconder son sauveur. John Faber, 19 ans, avait passé plusieurs années dans ce foyer naissant. A 17 ans, il était parti accomplir son service militaire près de Carthagène. Vingt-quatre mois sous les drapeaux. En refermant la porte de la caserne, il ouvrit celle de son cœur. Et se consacre désormais à ses petits frères. Là-bas à Pereira, gamin parmi les gamins, John le gouverneur passe ses jours et ses nuits à aimer son prochain. Ici en Valais, on aimerait l'aider. On aimerait l'aimer. A construire la vie. «Trois mois pour eux», c'est bientôt fini! Dans quinze jours, amen! Il reste donc une quinzaine. La quinzaine du cœur?

Ch. Michellod

A vot' bon compte!

Anonyme, Martigny, 20.–; en souvenir de Marius Mouther, Martigny, 100.–; M. et E., Grône, 100.–; Josiane Berrut, Collombey, 20.–; anonyme, Erde, 20.–; anonyme, Champéry, 100.–; Jean-Baptiste et consorts, Sion, 52,75; anonyme, Basse-Nendaz, 100.–; M. Chanteurs, Sion, 50.–; anonyme, Grône, 100.–; anonyme, Saint-Léonard, 100.–; anonyme, Sion, 50.–; Stadler, Les Collons, 10.–; anonyme, Basse-Nendaz, 50.–; Antoine Roduit, Leytron, 50.–; anonyme, Beuson, 60.–; Michel François, Bramois, 100.–; anonyme, Sion, 100.–; anonyme, Martigny, 20.–; anonyme, Conthey, 50.–; anonyme, Troistorrents, 50.–; Bétrisey, Martigny, 50.–; anonyme, Bramois, 20.–; en souvenir d'Antoine Chevrier, Grimisuat, 200.–; Stéphane et Frédéric Ançay, Fully, 145.–; anonyme, Saxon, 30.–; Grete Thomas, Saxon, 100.–; Marius Cordonier, Montana-Village, 15.–; M. Comby, Sion, 100.–; Raymond Pernet, Bramois, 200.–; R. Crettaz, Vissoie, 50.–; anonyme, Niouc, 100.–; séjour «collège de Bagnes» à Zuchwil, 72.–; anonyme, Morgins, 100.–, anonyme, Sion, 10.–; S. Grandjean, Montana, 20.–; Max Buro, Sierre, 50.–; Marc Borgeat, Vernayaz, 50.–; anonyme, Saint-Léonard, 50.–; anonyme, Savièse, 40.–.

Total de la semaine: 2704 fr. 75
Total de la souscription: 46 441 fr. 55

Adresse: «Moi pour toit», c.c.p. 19-720-6, 1920 Martigny.

«Manifs»

Il y en a deux:
– l'exposition des photographies d'Armand Bussien à la galerie Phôtos de Chippis du mardi au samedi de 17 à 20 heures et le dimanche de 14 à 18 heures. Dernier jour: le 27 novembre.
– le «Journal romand» de la TSR, demain vendredi 18, à 19 heures.

Les arts à travers le monde

Le nouvel art verrier du Danemark

Le Centre international du vitrail, rue du Cardinal-Pie 5 à Chartres, expose jusqu'au 27 novembre prochain, dans le cadre de l'année culturelle France-Danemark, les œuvres de vingt artistes contemporains danois, exécutées en verre et vitrail par l'atelier Per Steen Hebsgaard, à Copenhague. Cet atelier a acquis sa célébrité par son travail en collaboration avec les plus grands artistes danois, et aussi par l'impulsion qu'il a donnée aux techniques du verre et du vitrail dans les arts plastiques, domaine fort dépourvu en cette matière au Danemark. En effet, le patrimoine architectural danois, qui comporte le nombre considérable de 1644 églises romanes, ne compte plus un seul vitrail, les constructions successives et les réformes religieuses ayant fait disparaître très tôt les baies colorées installées à la période médiévale dans ces prestigieux édifices. Le renouvellement de l'art du vitrail au Danemark est donc le fruit de l'absence d'une longue tradition, et la fièvre de recherche de Per Steen Hebsgaard traduit une totale liberté à l'égard des artistes, le peintre verrier, chez lui, étant au service du créateur, apportant sa connaissance du matériau, des techniques, mais laissant entière la liberté de recherche et d'invention. L'exposition présente quarante œuvres, caractéristiques des tendances les plus contemporaines danoises. Ce style danois, proche des autres pays scandinaves se traduit par un émerveillement, une joie des couleurs pures et vives que l'artiste transmet au public, sensibilité qui nous parvient directement des époques vikings, avec une prédilection pour la décoration chatoyante, le verre multicolore et le foisonnement du style ornemental. Précisons que cette exposition très intéressante sera, après Chartres, présentée à Copenhague d'abord et à la Maison de la musique, à Arhus, ensuite.

Donatella Micault

Personnel hospitalier valaisan

Quel statut social et salarial?

Les syndicats chrétiens communiquent:

Depuis de nombreux mois, les employés des établissements hospitaliers valaisans, membres des syndicats chrétiens, ont réalisé un important travail de consultation auprès de l'ensemble du personnel. Ce travail a permis à une commission paritaire, composée de représentants des employeurs et du syndicat, de faire le constat qu'une réadaptation de l'échelle des salaires s'imposait sans retard.

Au-delà de l'échelle des salaires – qui doit absolument être revue, spécialement pour le personnel des soins et le personnel administratif – les syndicats chrétiens, avec leurs délégués, entendent obtenir satisfaction sur les revendications prioritaires déposées en 1987 et confirmées en 1988.

Il s'agit, en particulier, d'une augmentation réelle des salaires de 4%, du 13e salaire, de la réduction de la durée du travail par étapes, de la cinquième semaine de vacances généralisée et d'une adaptation des indemnités du dimanche, de nuit, de garde et de piquet.

La convention collective est, en quelque sorte, la loi sociale du métier qui va lier les travailleurs et les syndicats pour une période de deux, trois ou quatre ans.

Pour qu'elle puisse être signée par les syndicats, la convention doit tenir compte de la situation générale du moment et des prévisions réalisables. Lors des négociations, les syndicats n'acceptent pas de diviser les revendications par secteur. Il s'agit d'un ensemble acceptable ou à rejeter car, par exemple, la généralisation de la cinquième semaine de vacances justifiera un report de la réduction hebdomadaire du travail ou la réalisation immédiate du 13e salaire permettra peut-être de répartir l'augmentation réelle des salaires sur deux ou trois ans.

A quelques jours de la nouvelle séance de négociations, qui ont eu pas mal de peine à démarrer avec le GEHVAL, il est agréable de constater que le conseil d'administration de l'hôpital de Viège a analysé avec beaucoup de sérieux les revendications des syndicats chrétiens qui dénoncent depuis plusieurs années les différences de salaires et conditions sociales entre le personnel des hôpitaux d'Etat et des cantons voisins et le personnel des hôpitaux membres du GEHVAL.

Les décisions de ce conseil d'administration – présidé par M. Peter Bloetzer, président de Viège – que nous saluons très positivement, garantissent, d'ores et déjà, au personnel de l'hôpital de Viège le 13e salaire en cette fin d'année 1988, une adaptation substantielle des salaires et des indemnités, les autres adaptations étant laissées à l'appréciation des partenaires sociaux GEHVAL et syndicats.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'aura pas fallu longtemps au nouveau président du conseil d'administration de l'hôpital de Viège pour faire comprendre à ses collègues que la dignité des travailleurs ne saurait se satisfaire d'éternelles promesses.

Le plancher d'un accord salarial en vue d'une nouvelle convention collective entre GEHVAL et syndicat chrétien est maintenant connu, merci d'avoir osé montrer le chemin du progrès social.

Syndicat chrétien, Sion

France

Grand écart socialiste

Il y avait une phrase clé dans le texte d'orientation publié à l'issue de la Convention nationale du PS au cours du dernier week-end. Il y était dit, dans la perspective des élections municipales et européennes de 1989, que l'objectif du parti restait de concilier rassemblement à gauche et majorité présidentielle, en clair, de réaliser une vaste synthèse de l'union de la gauche, qui avait permis à François Mitterrand d'entrer à l'Elysée en 1981, et de l'ouverture au centre, qui lui a valu un second septennat en mai dernier.

Voilà une ambition difficile à assouvir puisqu'elle repose sur une mystification, doublée d'une contradiction.

Communistes et centristes?

La mystification, qui conditionne l'élection présidentielle, tient à l'élargissement de l'électorat du candidat vainqueur. François Mitterrand l'emporte, en 1981, sans doute en raison des divisions de la droite mais aussi et surtout grâce à l'accord de gouvernement passé avec les communistes. En 1988, ces derniers pratiquent le soutien sans participation; François Mitterrand élargit donc sa majorité au centre. C'est le but de la «Lettre à tous les Français».

Georges Pompidou, en 1969, et Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, n'avaient pas agi différemment avec les centristes, même si l'écart n'était que de 90°.

Aujourd'hui, François Mitterrand charge un obscur secrétaire d'Etat, Michel Baylet, propriétaire de la «Dépêche du Midi», quotidien de Toulouse, et radical notoire, de jouer les sirènes auprès des centristes. Le président des radicaux de gauche leur donne ainsi rendez-vous pour les élections municipales de mars et, plus encore, pour les européennes de juin...

Dans le même temps, Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, se déguise en joueur de flûte pour appeler les communistes à la bonne vieille tactique de l'union de la gauche, sauf à les faire passer pour des diviseurs.

Ici, les contradictions sont de taille. Le PS doit, d'abord, surmonter ses propres divisions, à Marseille, par exemple, où il y aura, en mars prochain, deux têtes de liste socialistes. Il doit, plus encore, assurer la réélection des ministres d'ouverture, c'est-à-dire ralliés à François Mitterrand, en mobilisant l'électorat socialiste pour faire réélire Jean-Marie Rausch à Metz, Michel Durafour à Saint-Etienne, Jean-Pierre Soisson à Auxerre, toutes personnalités combattues pendant des années par les socialistes.

Non content de mobiliser ses propres électeurs pour des candidats élus jusqu'à ce jour par la droite, le PS entend aujourd'hui, sans le dire, revenir dans certaines villes, aux listes de centre-gauche, c'est-à-dire comportant des personnalités centristes, expulsées de la majorité socialiste en 1977 pour cause de programme commun de la gauche.

Coalition des extrêmes?

Cette démarche en crabe se heurte à deux obstacles de taille. A droite, c'est le PR de François Léotard, qui vient de sommer les centristes d'adopter une position claire au Parlement et de constituer une liste d'union aux élections européennes, en juin, sauf, pour eux, à se présenter sous leurs propres couleurs aux municipales de mars, le barriste Durieux à Lille, par exemple. Les gaullistes du RPR adhèrent totalement à cette démarche de clarification.

Mais le cactus incontournable, pour le PS, ce sont les communistes, qui n'entendent pas jouer les éternels porteurs d'eau. Leur position, à la veille des municipales, tient en trois propositions: pas d'accord national avec le PS; des accords au cas par cas et négociés localement; pas de soutien aux ministres d'ouverture. En clair, les communistes, qui ont avalé toutes les couleuvres depuis dix ans, regimbent.

Pour la droite, c'est une chance. Pour la démocratie, c'est la clé de l'alternance car le tiers-parti, dont rêve François Mitterrand, n'a d'autre objectif que de la paralyser.

Pierre Schäffer

Avviso

La Famiglia Siciliana di Sion ha il piacere di invitare la collettività italiana e gli amici stranieri all'inaugurazione dei suoi nuovi locali siti a Sion in rue de l'Industrie 15 (bat. Nichini), che avrà luogo sabato 19 novembre 1988 dalle ore 17.30 in poi. **Il Comitato**

CAPTAIN COOK

restorex cuisines professionnelles

Agencement de la cuisine et fourniture du matériel de cuisson et de service
1958 **UVRIER-SION**
(027) 33 11 61

Helvétia Incendie Saint-Gall
Nos services à votre porte
Notre représentant près de vous
Agence générale du Valais
Jean-Daniel Pralong, SION
Tél. 22 91 21

P. Constantin
Isolations industrielles
Thermiques & phoniques
Plafonds suspendus
Rue des Cèdres 15
1950 Sion
Tél. 027/22 48 81

Enfin! Le Captain Cook renaît de ses cendres!

Réouverture le jeudi 17 novembre

Studio-Photo Bonnardot

INVITATION:
Marcel Florey et ses collaborateurs vous invitent à partager le verre de l'amitié cet après-midi de 17 à 19 heures

Willy Bühler S.A.
Entreprise électrique
Rue Chanoine-Berchtold 9
1950 Sion Tél. (027) 22 65 82

Entreprise de plâtre - peinture - papiers peints
Alexis Coudray & Fils
Maîtrises fédérales
VÉTROZ
Tél. (027) 36 13 45 - 36 24 68

Arnold Grand
Technicien diplômé fédéral
radio télévision vidéo
Vente - Réparation
Installation - Surveillance TV
Spécialiste Vidéo-Recorder
Production vidéo-films
3960 SIERRE
Rue de Sion 6 ✆ 027/55 16 79

BORNET
Damien et Jean-Jacques
Ventilation - Sanitaire
Couverture - Etanchéité
Ferblanterie
1961 APROZ

michel
Fabrique de stores
SION - Tél. (027) 22 55 05
Fourniture - Pose - Réparations

Ferd. Lietti SA
Maison fondée en 1926
SION - MONTHEY

FERBLANTERIE COUVERTURE INSTALLATIONS SANITAIRES
Velatta Frères sa sion
GRAND-CHAMPSEC 12 - 1950 SION - 027/31 45 25

DECORA SION
MICHELOUD VOUARDOUX
TAPISSIER - DECORATEUR
1950 SION
Rue de la Meunière 17 - Tél. 027/31 32 14 int. 15

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

CAVALLO
MENUISERIE
3964 **VEYRAS** - Tél. (027) 55 64 57

BÜHLMANN CHAUFFAGE S.A.
Chemin de la poudrière
1950 SION
Tél. 027 / 22 33 15

HERVÉ MICHELOUD & VOUARDOUX
Spécialiste en nettoyage d'ameublement - Service sinistre - Intervention rapide
Tél. (027) 31 32 14 - 1950 SION
Maître teintutier
Service à domicile
Aspiration des eaux ou suie - Séchage des locaux - Location de déshumidificateurs - Débarras du mobilier - Mise en état du mobilier et sols- Réaménagement

PUB

Avenue de France 6 - Sion

ouverture : de 10 à 24 h.

MARIAGES

Portugais,
33 ans, 177 cm, bonne présentation, depuis sept ans en Suisse romande, cultivé, souhaiterait rencontrer
jeune Portugaise
24-30 ans, **célibataire,** afin d'établir une relation d'amitié durable ou plus si entente.
Ecrivez ou téléphonez à AMI S.A., Jordils 4, 1000 Lausanne 6, tél. (021) 26 40 45.
036-834333

Amitiés - Rencontres

Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite.
Tél. (021) 634 07 47.
22-551143

Amitiés-mariages
ou vacances à deux
(inscription gratuite).
Tél. (039) 51 24 26
entre 12 et 20 heures.
036-831513

Demoiselle cherche
monsieur aisé
60 ans.
Ecrire sous chiffre P 36-401263, Publicitas, 1920 Martigny.
036-401263

PUBLICITAS
✆ 027/21 21 11

Ancien

A vendre:
magnifique **table de ferme** avec rallonges et **huit chaises.**
Armoire Louis XIV, noyer, 2 portes.
Armoire Louis XV, cerisier, 2 portes.
Vaisselier, buffets et armoire appenzelloise (sapin naturel, tiroirs placés en hauteur).
Uniques et très décoratifs.
Tél. (021) 907 70 20.
22-546325

A vendre
violoncelle
Giuseppe Pedrazzini Milano 1935 avec certificat.
Ecrire sous chiffre P 44-418537 à Publicitas, Postfach, 8021 Zurich.

Hotelplan
Votre spécialiste pour le vacances de neige
Les stations de sports d'hiver les plus renommées en Suisse, en Autriche et au Liechtenstein. Des hôtels, chalets et appartements de vacances pour tous les goûts. Demandez notre catalogue «Vacances de neige». Tél. 027-22 93 27.

Dancing LA SOUTE
à Villeneuve
Tous les soirs de 22 à 4 heures.
Ambiance garantie avec **orchestre.**
Tél. (021) 960 14 45

innovation

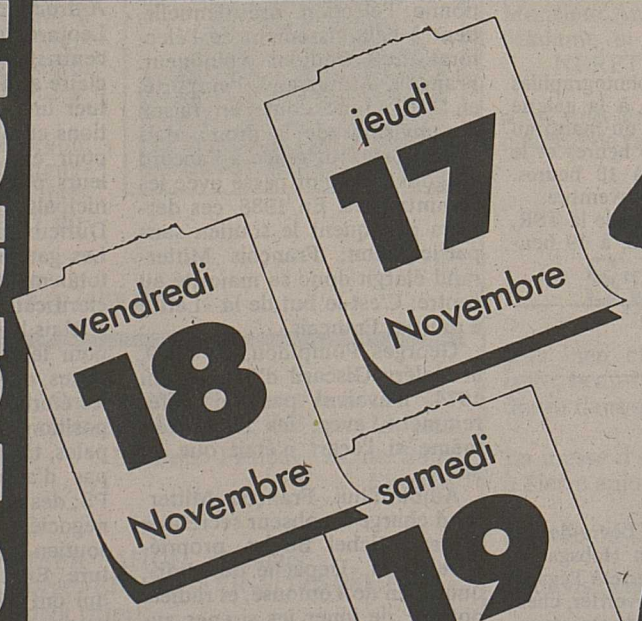

10%
sur toute l'alimentation et les vins
(sauf tabacs et spiritueux)

Livraisons à domicile

021/20 19 11
Téléphonez avant 11 heures, votre commande est livrée dans la journée!

Guerre des camions

Strasbourg riposte

Les poids lourds suisses à l'étranger devront se serrer la ceinture

STRASBOURG (ATS). – Le Parlement européen s'est prononcé, hier à Strasbourg, en faveur de mesures de rétorsion contre la Suisse, à la suite de l'interdiction de transit imposée par Berne aux camions communautaires de plus de 28 tonnes. Réagissant à chaud, le conseiller fédéral René Felber, présent à Strasbourg pour le comité des ministres du Conseil de l'Europe, a déclaré à l'ATS que «le fait de faire miroiter des mesures de rétorsion avant même le début des pourparlers (avec la CEE) était de nature à porter préjudice à la qualité de la négociation».

Les députés des Douze ont adopté à une très large majorité – 260 oui, sept non et six abstentions – une résolution présentée par le socialiste ouest-allemand Günter Topman, demandant notamment que par «réciprocité» avec les mesures suisses, les poids lourds helvétiques soient limités à 28 tonnes sur le territoire de la Communauté au cas où Berne n'accepterait pas d'ouvrir un couloir routier nord-sud pour les 40 tonnes communautaires.

Lors du débat qui a précédé le vote, plusieurs députés avaient vigoureusement dénoncé le fait que des camions suisses pesant jusqu'à 44 tonnes puissent circuler librement sur les routes de la CEE. Une forte majorité de centre-droite a empêché l'adoption d'un amendement modérateur, proposé par le groupe socialiste auquel s'était rallié le rapporteur, et soutenu par les verts visant à supprimer la demande de sanctions contre la Suisse.

Sombre pronostic

La résolution du Parlement européen n'a pas de valeur contraignante pour la commission de Bruxelles, qui devrait ouvrir une négociation globale avec les trois pays de transit non communautaires (la Suisse, l'Autriche et la Yougoslavie) en janvier prochain. La date exacte du début des pourparlers devrait être décidée le 9 décembre par le Conseil des ministres de la CEE.

Mais les observateurs estiment probable que le «gouvernement» de la CEE suive les indications des parlementaires après les déclarations faites à Strasbourg lundi par le commissaire Clinton Davis. Selon ce dernier, la CEE abordera la négociation avec Berne, Vienne et Belgrade avec quatre préoccupations prioritaires: «La réciprocité, un transit qui assure le meilleur écoulement entre le nord et le sud de la CEE par l'itinéraire le plus rapide, le développement des transports combinés et la protection de l'environnement.»

Incohérence helvétique

Interrogé par l'ATS, le ministre italien pour les Affaires européennes, Antonio La Pergola, également présent à Strasbourg pour les travaux du Conseil de l'Europe, n'a pas exclu, de son côté, de possibles sanctions contre Berne. «Nous souhaitons qu'une solution politique puisse être atteinte lors de la négociation avant que l'on passe à des sanctions», a-t-il indiqué. «Mais nous pensons aussi que les pays tiers de transit, et surtout ceux qui souhaitent, au sein de l'AELE, réaliser avec la CEE un «espace intégré commun», devraient faire preuve de compréhension vis-à-vis de nos problèmes de transports», a ajouté M. La Pergola.

Adolf Ogi: inébranlable

BERNE (ATS). – La décision de principe du Parlement européen concernant le poids des camions n'a pas surpris le conseiller fédéral Adolf Ogi. En raison de son attitude ferme, la Suisse devait s'attendre à l'annonce de mesures de rétorsion, a-t-il dit à l'Agence télégraphique suisse. Il ne s'agit toutefois que d'une recommandation du Parlement à la commission de la CE.

Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie souhaite toutefois attendre le rapport de son observateur à Strasbourg avant de faire un commentaire plus détaillé. Reste que la menace de représailles ne va pas modifier la politique suisse en matière de trafic de transit. «Nous avons maintenant la confirmation que nous devons proposer le plus vite possible des solutions transitoires par le rail.»

M. Adolf Ogi pense que plusieurs gouvernements vont se montrer plus compréhensifs que le Parlement européen, et il rappelle que plusieurs ministres de l'Environnement sont favorables au maintien de la limite de 28 tonnes. Le catalogue des mesures prévu par le commissaire aux transports de la CE pour le trafic de transit mentionne d'ailleurs la composante écologique dans les pays de transit.

L'ASTAG optimiste

BERNE (ATS). – Le vote du Parlement européen a été accueilli «sans surprise», hier, par l'Association suisse des transporteurs routiers (ASTAG).

Un porte-parole de l'ASTAG a indiqué à l'ATS que ce vote n'avait rien de surprenant, tous les pays du Marché commun ayant toujours demandé au minimum un corridor de transit pour leurs camions de 40 tonnes.

Les camionneurs suisses restent par ailleurs optimistes pour l'avenir. Selon l'ASTAG, l'ambassadeur Jakob Kellenberger dispose de quelques «munitions» pour négocier au début de l'année prochaine à Bruxelles un accord permettant aux poids lourds helvétiques de 40 tonnes de continuer à circuler chez les Douze après 1992.

Les possibilités offertes par le ferroutage et la suppression de la taxe de 20 francs imposée aux poids lourds étrangers traversant la Suisse figurent notamment parmi ces «munitions» dont dispose la Suisse, selon le porte-parole de l'ASTAG.

Peugeot 205 et Citroën BX

Alerte à la batterie rose

GENÈVE (AP). – La Fédération romande des consommatrices (FRC) lance un appel à tous les propriétaires de voitures de marque Peugeot 205 et Citroën BX fabriquées en 1984 afin qu'ils contrôlent si ces dernières sont équipées d'une batterie STECO de couleur rose. Selon le Bureau européen des unions de consommateurs à Bruxelles, ces batteries présentent un risque d'explosion, notamment lorsqu'elles sont rechargées ou pontées. L'explosion peut entraîner une dangereuse projection d'acide et de morceaux de plastique.

En France, des accidents graves ont déjà été signalés par des médecins, a indiqué la FRC dans un communiqué diffusé hier à Genève.

Les automobilistes concernés doivent amener d'urgence leur véhicule dans une agence officielle des deux marques citées pour faire changer ladite batterie. Cet échange doit être gratuit étant donné qu'il s'agit d'un défaut de fabrication dont le consommateur n'a pas à subir les conséquences, qu'elles soient physiques ou matérielles, souligne la FRC.

Après Bâle et Coire: Lucerne

Encore un médecin-chef suspendu

Le responsable du service gynécologique s'adonnerait à la boisson

SURSEE (LU) (ATS). – Le médecin-chef de la section de gynécologie de l'Hôpital cantonal de Sursee, Hans Knüsel, a été suspendu avec effet immédiat de ses fonctions par le Gouvernement lucernois. Une enquête disciplinaire a également été ouverte. Les faits reprochés au médecin-chef sont graves, a indiqué hier à Lucerne le chef du Département cantonal des affaires sanitaires Klaus Fellmann lors d'une conférence de presse.

Le chef de la section de gynécologie est avant tout soupçonné de s'adonner à la boisson. Les langues ont commencé à se délier après un accident survenu en mars 1988. Une jeune femme, qui avait accouché sans problème, se trouve toujours dans le coma en raison d'une fièvre puerpérale mal soignée (état fébrile dû à une infection de l'utérus qui peut affecter la mère les jours suivant l'accouchement). Le cas posait, dans un premier temps, le problème de la responsabilité civile.

Au début du mois de novembre, le «Tages-Anzeiger» avait révélé que deux expertises étaient en cours sur Hans Knüsel. L'une, rendue le 12 novembre, s'attache à un examen de sa personnalité, tandis que la seconde, qui n'est pas encore terminée, est consacrée à ses compétences. Elles avaient été confiées à deux médecins résidant hors du canton, suite à des recommandations de la commission médicale de contrôle. Elle avait certes constaté à la fin août que le médecin incriminé était soupçonné de trop boire, mais ne pouvait pas le prouver par des faits.

Des témoignages accablants

Ces derniers jours, le directeur des Affaires sanitaires du canton Klaus Fellmann a reçu divers témoignages accablants d'anciennes patientes de l'hôpital, a-t-il déclaré. Plusieurs collaborateurs du médecin-chef lui ont également reproché des erreurs de comportement aussi bien au niveau personnel que professionnel. Pour le conseiller d'Etat, le médecin-chef ne jouit plus de la confiance d'une grande partie de la population.

Hans Knüsel, 54 ans, dirige la section de gynécologie de l'Hôpital de Sursee depuis 1976. Au début novembre, il avait déclaré que sa section, qui a enregistré depuis son entrée en fonctions environ 15000 naissances sans qu'une accouchée soit décédée, était dans la bonne moyenne. Knüsel était dans le passé un bon médecin, a-t-il été souligné à la conférence de presse. Il avait contribué au bon renom de l'Hôpital de Sursee.

Drôle d'épidémie

En moins d'un mois, c'est la troisième fois qu'un médecin est suspendu de ses fonctions en Suisse. Il s'agit à Bâle du chef de la clinique gynécologique, le professeur Hans Ludwig, à qui sont reprochés de graves manquements dans sa manière de diriger la clinique. A Coire, le chef de la section de neuro-chirurgie de l'hôpital régional, le professeur Soo-Young Oh, a subi le même sort la semaine dernière, en raison d'une mauvaise collaboration interdisciplinaire. Dans les trois cas, l'enquête n'est pas encore terminée ou des recours sont pendants.

Pouf de la Trans-K-B

Hans W. Kopp reste impliqué

ZURICH (ATS). – L'enquête pénale sur la faillite en 1982 de la société Trans-K-B n'est pas encore terminée. La question de savoir si Hans W. Kopp, alors président du conseil d'administration, a enfreint la loi reste ainsi ouverte. Selon le procureur de district de Zurich Andreas Ochsenbein, l'enquête devrait pouvoir être close au cours des six premiers mois de l'année prochaine. Des pertes estimées à plusieurs dizaines de millions de francs ont été enregistrées à la suite de la faillite.

L'enquête porte sur des délits d'escroquerie, faux dans les titres et obtention frauduleuse d'une fausse constatation, selon un communiqué publié hier par la section des délits économiques du canton de Zurich sur mandat du procureur de district. Elles se concentre sur trois questions complexes: comptes falsifiés, libération incomplète d'actions lors d'augmentation de capital et préjudice aux investisseurs en raison de la dissimulation de certains risques.

On peut supposer que de nombreux bilans du groupe, dont ceux de la société Trans-K-B, étaient faux, est-il écrit dans le communiqué. Plusieurs membres du conseil d'administration de la Trans-K-B, mais pas la totalité d'entre eux, ainsi que d'autres personnes sont impliquées dans l'enquête, précise encore le communiqué.

La Trans-K-B, elle-même un groupe de sociétés suisses et étrangères, comprenait des entreprises actives et des sociétés boîtes aux lettres. Fondée en 1979, elle visait à combiner de manière optimale sécurité, gains et perspectives d'avenir, selon le communiqué: une filiale suisse devait garantir la sécurité, une entreprise d'ordinateurs était chargée des gains et des participations risquées devaient assurer l'avenir.

En 1982, la Trans-K-B se trouvait en liquidation. Les prétentions civiles envers les membres du conseil d'administration sont classées depuis mars 1986. Suite à un arrangement, les anciens administrateurs, dont Hans W. Kopp, s'étaient engagés à verser un montant global de 4,5 millions de francs aux créanciers.

Préservatifs défectueux

La liberté de commerce capote

BERNE (ATS). – La Suisse n'a pas, comme la France, de dispositif juridique permettant d'interdire la vente de préservatifs qui ne répondent pas à la norme de qualité, et c'est dommage, a regretté hier un spécialiste en matière de lutte contre le sida, M. Michael Häusermann, coordinateur pour la Suisse romande de l'Aide suisse contre le sida (ASS). Il y a plus préoccupant pour les consommateurs: un «bon» préservatif peut ne pas garantir la sécurité s'il n'est pas utilisé correctement, a précisé M. Häusermann.

En France, l'Institut national de la consommation a réalisé un test sur 41 modèles de préservatifs. Vingt-trois d'entre eux se sont révélés franchement mauvais. Dans une première mesure, les autorités françaises ont décidé mardi de retirer du marché cinq marques en raison de leur inefficacité ou des dangers qu'elles font courir aux usagers.

En Suisse, une telle démarche paraît impossible. C'est la raison pour laquelle l'ASS est favorable à une limitation dans ce domaine de la liberté de commerce, c'est-à-dire à une interdiction à la vente de préservatifs qui n'auraient pas obtenu la norme de qualité.

Une telle norme existe: le Laboratorie d'essai des matériaux (EMPA) a réalisé en juin dernier des tests sur six marques parmi les plus vendues en Suisse. Toutes remplissaient les conditions requises. Ces produits sont autorisés à faire figurer le sigle EMPA sur leurs emballages et il est recommandé de ne choisir que ceux-là.

● BERNE (ATS). – Deux organisations bernoises se sont déclarées favorables hier à la nouvelle transversale ferroviaire alpine, tout particulièrement à la variante Lötschberg-Simplon. Alors que la Chambre de commerce y est favorable avant tout pour des raisons politiques, les socialistes souhaitent que les nouvelles constructions de lignes soient aussi limitées que possible. Ils demandent donc l'examen d'une nouvelle variante avec deux passages distincts à travers les Alpes.

● OESINGEN (ATS). – Une femme de 46 ans, Annemarie Grünig, d'Oesingen (SO), a été happée par un train en gare d'Oesingen et est morte des suites de ses blessures.

● GENÈVE (AP). – Nouveau prix international pour Temps présent, le magazine d'information de la Télévision suisse romande: il a été couronné par le jury du concours d'émissions francophones réuni à Bruxelles pour le reportage «Les milliards blanchis de la drogue», réalisé par Pierre Demont et Gérald Mury. C'est le cinquième fois que Temps présent est primé cette année.

Exportation illégale de matériel stratégique vers l'Est

Relative clémence

NEUCHÂTEL (ATS). – Le tribunal correctionnel de Neuchâtel chargé de juger l'ex-employé de Favag accusé notamment d'avoir frauduleusement exporté du matériel stratégique vers des pays de l'Est l'a condamné hier à dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans ainsi qu'à 25000 francs d'amende.

Le tribunal a en outre considérablement diminué l'amende infligée par les douanes à l'accusé en la faisant passer de 470000 francs à 270000 francs. Par ailleurs, les infractions à la législation fédérale sur le commerce extérieur ont été pénalisées par une amende de 1000 francs. Les frais de justice s'élevant à 7101 francs ont été mis à la charge de l'ex-employé de Favag. Cette dernière entreprise n'a pas reçu de frais de dépens comme elle le demandait.

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel n'a pas retenu l'escroquerie comme le plaidait l'avocat de Favag, partie plaignante. Il a estimé que tant dans les commandes de 3 PDP 11/70, des appareils de technique de pointe ayant une importance stratégique, que dans une commande de 23 appareils moins performants, affaire qui lui était liée, «pratiquement toute l'entreprise était concernée». L'ex-employé n'était pas seul à agir a estimé le tribunal. Pour les 3 PDP, l'ex-directeur de Favag a signé la commande a relevé le président du tribunal.

En revanche, le tribunal correctionnel a retenu la gestion déloyale. Il a en effet estimé que l'ex-employé de Favag savait qu'en exportant à l'Est, par le biais de la société Eler créée par un ingénieur français et lui-même, de la technique de pointe, il risquait de créer un grave préjudice à Favag. D'ailleurs, a déclaré le président du tribunal, à la suite de cette affaire, la Suisse toute entière a failli faire l'objet d'un embargo des Etats-Unis.

Pour rendre son jugement, le tribunal a également tenu compte de la situation actuelle de l'accusé qui va se marier et ne présente pas de risques de récidive. Il a également considéré le temps «relativement long» qui s'est écoulé depuis le début de cette affaire, soit près de sept ans. La gestion déloyale, a précisé le tribunal, a été considerée comme «relativement grave» et le trafic prohibé comme «très grave».

Il appartiendra maintenant au tribunal de police de Neuchâtel de se prononcer sur les amendes infligées par les douanes à d'ex-responsables de l'entreprise Favag ainsi qu'à une administratrice de la société Eler. En 1983, les douanes avaient infligé une amende globale de 1,6 million de francs. Celle-ci avait été contestée.

Vins romands

Prix reconduits

LAUSANNE (ATS). – Les prix indicatifs des vins de Suisse romande ont été reconduits, pour la cinquième année consécutive, à l'exception des provenances Chablais vaudois et Lavaux, où une hausse a été admise. Telle est la décision arrêtée par la commission paritaire pour l'accord sur la formation du prix des vins indigènes, lors d'une séance tenue hier à Lausanne; une décision qui doit «contribuer à la stabilisation du marché».

Bien que la quantité et la qualité des vendanges 1988 permettent à l'économie vinicole romande de se rapprocher d'une normalisation, les partenaires à l'accord (Fédération romande des vignerons, Société des encaveurs de vins suisses, Fédération suisse des négociants en vins) entendent, par leur décision, «renouveler leur contribution au rétablissement d'un marché viti-vinicole sain».

Ils relèvent cependant que l'assainissement du marché aura pour incidence que, d'une façon générale, les prix indicatifs de l'accord seront intégralement atteints sur ce marché. Cela ne fut pas le cas ces dernières années, où tant les vignerons que les maisons d'encavage n'ont pas pu couvrir les augmentations des coûts auxquelles ils ont dû faire face. Ainsi, en pratique, les prix feront l'objet de hausses à titre de rattrapage de 5 à 15%.

Révolte en Estonie!

TALLINN (ATS/AFP/Reuter). – Le Parlement de la République soviétique balte d'Estonie a rejeté hier à l'unanimité les projets de modifications constitutionnelles du Kremlin, qui, selon les députés, limiteraient les droits individuels des républiques soviétiques.

Marquant nettement son indépendance vis-à-vis de Moscou, la Chambre s'est également prononcée pour un amendement de la Constitution estonienne, en se réservant le droit de refuser d'appliquer la législation soviétique au sein de la république.

Les parlementaires de la République d'Estonie discutaient hier, pour la première fois dans l'histoire de l'URSS, de l'adoption de textes affirmant la souveraineté républicaine et la «parité» devant régir les relations entre républiques soviétiques.

Les débats transmis à la télévision locale ont été suivis avec passion par les habitants.

Les changements proposés étaient souhaités par les Estoniens, qui forment 60% de la population et 65% des députés au Parlement.

Les dispositions adoptées par le Parlement prévoient notamment que les lois de l'Estonie prévalent sur celles de l'URSS jusqu'à la conclusion d'un traité de l'Union. Par ailleurs, l'appartenance de l'Estonie à l'URSS doit être définie par un traité de l'Union «bâti sur le principe de la parité».

Interrogé sur les réactions prévisibles du Kremlin, la dirigeante du Front populaire Marju Lauristin a déclaré que le Parti communiste estonien avait des raisons d'espérer que le point de vue de la république sera accepté «au moins comme base de dialogue avec Moscou».

Cinq policiers tués à Ravenne

Un acte de folie

RAVENNE (ATS/AFP). – Quatre des cinq carabiniers tués à coups de mitraillette hier dans leur caserne à Bagnara di Romagna, près de Ravenne, pourraient avoir été victimes d'un acte désespéré de l'un d'entre eux, a-t-on appris de sources policières.

Selon les premières hypothèses avancées par les enquêteurs, l'une des victimes, le carabinier Antonio Mantella, agé de 27 ans, aurait tué son commandant et trois membres de son unité en tirant plusieurs rafales avant de se suicider. Cette hypothèse serait notamment justifiée par le fait que le carabinier Mantella a été retrouvé mort, frappé d'une seule balle à la tempe.

La tuerie a eu lieu en fin de matinée. L'alerte a été donnée par le facteur du bourg, qui passait devant la caserne et a été surpris par les coups de feu. Une balle perdue a même fait voler en éclats le pare-brise du préposé au courrier.

Des témoins ont assuré n'avoir vu personne entrer ou sortir de la caserne avant et après la fusillade. Le procureur de Ravenne a indiqué qu'en l'état actuel de l'enquête, la possibilité d'une action terroriste ou d'un acte de banditisme était écartée.

Les Pakistanais ont voté hier

ISLAMABAD (AP). – Les Pakistanais qui avaient à choisir mardi entre la flèche, le turban, la bicyclette ou le pousse-pousse ne se trouvaient pas dans un marché mais dans l'isoloir.

Ces premières élections libres depuis plus de dix ans devaient dire si Benazir Bhutto sera la première femme à diriger un pays musulman. Pour les millions d'analphabètes inscrits sur les listes électorales, les bulletins de vote étaient illustrés d'emblèmes facilement identifiables à tel ou tel candidat. En fait, la course était entre la flèche et le vélo, symboles des deux principales formations politiques en lice.

Selon les statistiques officielles, sept adultes sur dix sont analphabètes. C'est dire que la plupart des 48 millions d'électeurs inscrits auraient du mal à se déterminer au simple vu des noms des candidats et de leur parti.

Le Parti populaire du Pakistan (gauche) de Benazir Buhtto est une flèche, plus rapide à voler vers la victoire mais moins confortable que la bicyclette de l'Alliance démocratique islamique qui regroupe neuf formations conservatrices.

La richesse du monde politique pakistanais est telle que le Gouvernement a proposé une liste de 82 symboles. Outre les précités, ont été attribués entre autres des objets qui peuvent résumer tout un programme: la lanterne, l'échelle, la hache, le livre, le parapluie, la fleur, le vase, la radio, le scooter, l'épée, l'autocar ou l'encrier.

Malgré l'étendue du choix, les premières indications laissaient prévoir une participation modeste.

Mme Bhutto en costume traditionnel rouge imprimé et châle blanc a voté dans sa ville d'origine, Nau Dhero dans la province sud du Sind. (Notre photo AP.)

La proclamation de l'«Etat» palestinien tombe dans une mare tiède...

BERNE (ATS/AFP/Reuter). – La journée d'hier n'a pas donné lieu à une reconnaissance unanime de l'Etat palestinien proclamé la veille à Alger, mais n'a pas non plus débouché sur des réactions de rejet notoires, mis à part ceux d'Israël et des Etats-Unis qui étaient attendus.

Vingt-trois Etats, en majorité arabes, avaient officiellement reconnu la proclamation de l'Etat palestinien hier soir, tandis qu'une dizaine d'autres lui réservaient un accueil favorable.

Par ailleurs, la nouvelle de la proclamation a été accueillie dans la liesse dans les territoires occupés, mais n'a pas soulevé l'enthousiasme des Palestiniens réfugiés dans des camps au Liban ou en Syrie.

Quatorze Etats arabes ont ainsi déjà reconnu la décision du Conseil national palestinien (CNP) d'Alger: Algérie, Arabie saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweit, Libye, Mauritanie, Qatar, Tunisie, Maroc, République démocratique du Yémen, République arabe du Yémen. La Syrie, où vivent près de 40000 Palestiniens réfugiés depuis 1948, a jusqu'à présent gardé le silence sur cette proclamation. Neuf autres Etats non arabes ont également annoncé qu'ils reconnaissent l'Etat palestinien: Bangladesh, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Nicaragua, Pakistan, Turquie, Yougoslavie.

En outre, la proclamation de l'Etat palestinien a été accueillie favorablement, sans toutefois être suivie d'une reconnaissance, par l'Autriche, la Chine, l'Egypte, la Grèce, l'Irak, le Maroc, le Pakistan et l'Union soviétique. La plupart des pays occidentaux, dont la Suisse, ont rappelé de leur côté les trois conditions préalables à toute reconnaissance d'un Etat: un gouvernement, un peuple, un territoire. Dans cette optique, le Ministère ouest-allemand des affaires étrangères a jugé hier «prématurée» la reconnaissance de l'Etat palestinien.

Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas a également déclaré hier devant l'Assemblée nationale française que «la reconnaissance par la France d'un Etat palestinien ne soulève aucune difficulté de principe (...), mais qu'il était contraire à la jurisprudence de la France de reconnaître un Etat qui ne dispose par d'un territoire défini».

«Une large partie du peuple palestinien vit et travaille sur une terre où n'existe pas de souveraineté reconnue, alors que les droits historiques de ces populations ne sont pas niables», a-t-il ajouté.

Reconnaissez Israël «explicitement»...

WASHINGTON (ats/afp). – Les décisions prises à Alger par le Conseil national palestinien (CNP) ne répondent pas au nécessités du processus de paix ni aux conditions d'un dialogue avec les Etats-Unis, a déclaré hier le Département d'Etat américain.

Le porte-parole du département, M. Charles Redman, a estimé qu'à l'examen des résultats de la réunion d'Alger il y avait «des signes que certains Palestiniens essayaient de pousser l'OLP» à adopter une attitude constructive. «C'est encourageant et cela devrait continuer», a-t-il déclaré.

«Mais les nécessités du processus de négociations imposent d'en faire d'avantage sur les questions clés. A l'aune des positions que l'OLP doit adopter pour que les Etats-Unis dialoguent avec elle, les résultats de la session du CNP ne répondent pas à ces conditions», a ajouté M. Redman.

Le porte-parole a notamment estimé que les références aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité étaient «ambiguës». «Une possible référence implicite ou indirecte au droit d'Israël à l'existence est insuffisante. La reconnaissance (d'Israël) doit être claire et sans ambiguïté», a-t-il souligné.

Quant à la déclaration sur la renonciation au terrorisme, elle n'est qu'une «répétition de positions antérieures. Ce sont toujours les actes qui comptent», a déclaré M. Redman.

Mme Thatcher à Washington

WASHINGTON (AP). – Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a été accueillie par 19 coups de canon hier à la Maison-Blanche où elle devait avoir son dernier tête-à-tête avec Ronald Regan qui quitte ses fonctions le 20 janvier prochain.

Mme Thatcher devait ensuite rencontrer en séance plénière M. Reagan et le président élu George Bush.

Dans son discours d'accueil, M. Reagan a remercié Mme Thatcher de l'avoir soutenu de l'autre côté de l'Atlantique au cours de ses huit années passées à la tête des Etats-Unis: «Il est profondément rassurant pour moi (...) que vous continuiiez à partager avec l'Amérique votre vision et votre fermeté (...) à une période de transition dans notre gouvernement.»

«C'est un grand honneur que d'être votre dernier invité officiel après les huit années historiques de votre présidence, l'une des plus grandes de l'histoire de l'Amérique», lui a répondu Mme Thatcher. «Par-dessus tout, Monsieur le président, vous avez rétabli la foi dans le rêve américain», a conclu le premier ministre.

Ukraine

Un mal mystérieux

MOSCOU (ATS/AFP). – Les autorités soviétiques ont fait évacuer la plupart des enfants de la ville ukrainienne de Tchernovsty, où 127 cas d'une mystérieuse maladie ont été enregistrés.

Selon le journal «Literatournaya Gazeta», toute circulation a été interdite dans le centre de la ville et 12 usines ont été fermées afin d'empêcher la propagation d'un métal rare, le thallium, tenu pour responsable de l'épidémie qui frappe les enfants et se manifeste par une perte des cheveux, des troubles nerveux, une grande irritabilité et des hallucinations.

Selon l'hebdomadaire, la plus jeune victime de la maladie est un bébé de cinq mois, la plus âgée un enfant de 14 ans.

La plupart des enfants de la ville de 125000 habitants ont été évacués jusqu'à la fin du mois, date à laquelle la cause exacte de la maladie devrait être connue, précise le journal. La «Literatournaya Gazeta» publie une photographie d'une classe vide dans une école de 1242 élèves où ne restent que 31 écoliers.

Le vice-ministre de la Santé, M. Alexandre Baranov, a déclaré que la maladie pourrait être provoquée par des émanations toxiques provenant d'une usine chimique située en Roumanie, de l'autre côté de la frontière, à environ 70 km de Tchernovsty. Une autre cause de la maladie pourrait être l'usage fait par la population locale d'un liquide contenant du thallium qui, mélangé à l'essence ordinaire, permet d'obtenir du super-carburant.

Les hypothèses de pluies acides et d'irradiations consécutives à la catastrophe de Tchernobyl ont été écartées par les autorités soviétiques.

En bref

● CARACAS (ATS/AFP). – L'espion Juan Pujol, de son nom de guerre «Garbo», qui travailla pour les services secrets britanniques pendant la Deuxième Guerre mondiale, est décédé à Caracas le 10 octobre dernier à l'âge de 76 ans, a annoncé son fils Carlos Pujol dans la capitale vénézuélienne. «Garbo», né à Barcelone, avait notamment joué un rôle clé dans le débarquement allié en Normandie, en 1944, après s'être fait recruter comme agent par les Allemands sous le nom de Arabel et avoir gagné la confiance de Hitler à qui il donnait de fausses informations prétendument fournies par un réseau d'espions qu'il avait inventé de toutes pièces.

● FÉCAMP (AP). – L'incendie qui a ravagé hier peu avant 5 heures du matin, à Fécamp (Seine-Maritime), le Foyer des Marronniers, un centre spécialisé chargé de l'éducation de cas sociaux chez les adolescents, a finalement fait trois victimes âgées de 15, 16 et 17 ans. Deux d'entre elles sont mortes asphyxiées pendant leur sommeil, la troisième est décédée lors de son transfert à l'hôpital. Le sinistre a également fait 14 blessés. Trois des sept jeunes transportés à l'hôpital du Havre ont été placés en caisson hyperbar mais leurs jours ne sont pas en danger.

● CÔME (ATS). – Les douanes italiennes ont saisi 10000 fausses montres, importées illégalement, dans un appartement de San Fermo della Battaglia, près de Côme, a-t-on appris hier. Les contrebandiers sont soupçonnés d'avoir précédemment écoulé 40000 autres montres en Italie. Une plainte a été déposée contre trois personnes, dont un ressortissant suisse. Les montres saisies – des copies de «Swatch» et de marques chères – proviennent apparemment de Hong Kong.

● LONDRES (AP). – Une commission gouvernementale britannique enquête sur la fuite en Grande-Bretagne après la Deuxième Guerre mondiale de 250 personnes soupçonnées de crimes de guerre nazis. L'absence de contrôles d'identité efficaces au lendemain de la guerre a permis à des milliers de SS de se réfugier en Grande-Bretagne, où la reconstruction nécessitait alors un accroissement de la main-d'œuvre, selon un rapport de la commission parlementaire chargé des crimes de guerre rendu public mardi.

● MONTEVIDEO (ATS/AFP). – La police uruguayenne a arrêté huit personnes accusées d'être impliquées dans la vente de plusieurs bébés, dont certains ont été remis à des familles vivant à l'étranger.

Les temps sont durs...

LONDRES (ATS/AFP). – La cathédrale de Hereford (ouest de l'Angleterre), criblée de dettes, a décidé de mettre aux enchères en juin prochain chez le marchand d'art londonien Sotheby's sa «Mappa Mundi», une carte du monde datant du XIIIe siècle, considérée comme l'un des joyaux médiévaux du pays, a annoncé hier un porte-parole de la cathédrale.

Le doyen de la cathédrale, le révérend Peter Haynes, souhaite vendre cette carte, estimée à plus de 2,5 millions de livres (5,4 millions de francs) afin de sauver le bâtiment de la faillite, a indiqué le porte-parole.

Selon les spécialistes, la «Mappa Mundi», exposée dans l'une des ailes de la cathédrale depuis plusieurs siècles, est, du point de vue historique et artistique, l'une des cartes du monde les plus importantes jamais dessinées.

Sur une feuille de parchemin, mesurant près de 2 mètres de long sur 1 m 20 de large, elle dépeint la topographie du monde ainsi que des événements historiques et bibliques, la faune et la flore de l'univers et 420 vignettes des grandes cités. Conformément à la représentation théologique du monde médiéval, Jérusalem est au centre de la carte. L'Angleterre, de forme allongée, le pays de Galles et l'Irlande sont représentés «au bord» du monde.

Les responsables de la cathédrale ont désespérément besoin de récolter 7 millions de livres pour régler un passif de 150000 livres, payer les réparations et les travaux de réhabilitation des cloîtres, entretenir le bâtiment et financer sa chorale (80000 livres par an).

Mickey, la souris qui a accouché d'une montagne

ORLANDO (ATS/AFP). – Le 18 novembre 1928, le «Vapeur Willie» était le premier dessin animé «Mickey» à être présenté au public de New York. Le succès immédiat transforma son héros en un personnage universel mais aussi en un symbole américain.

C'est dans un train qu'un auteur de dessins animés nommé Walt Disney conçut en 1928 une petite souris. Responsable à 20 ans d'un studio d'animation, il revenait d'un voyage à New York où il avait demandé sans succès à ses commanditaires de lui faire encore crédit. Il n'avait pu que leur abandonner les droits de son personnage favori, le lapin Oswald.

«Ainsi je me retrouvais sans rien. Je ne pouvais pas le leur dire (aux employés du studio) sans avoir quelque chose à la place. J'ai trouvé cette souris dans un coin de mon crâne, parce qu'une souris est sympathique, même si tout le monde en a peur, y compris moi-même», devait raconter Walt Disney.

Il l'habilla tout de suite d'un pantalon de velours en pensant l'appeler Mortimer. Sa femme Lillian, qui l'accompagnait, trouva ce prénom trop pompeux et proposa Mickey. Disney se mit ensuite au travail, qui aboutit à deux dessins animés muets: «L'avion fou» et «Le gaucho galopant». Il ne put les vendre car l'ère du son venait d'arriver sur les écrans.

Nullement découragée, la petite équipe de Disney retourne à ses crayons et sort «Le vapeur Willie», une petite merveille sonore, où les objets débridés se conduisent comme des humains. Le mousse Mickey fait monter Minnie dans son bateau avec une grue, qui manifeste sa confusion d'avoir à la prendre par la culotte. Un concert, dans lequel Mickey joue d'ustensiles ménagers et d'animaux domestiques, constitue un autre temps fort de ce dessin.

Après le succès initial, les Mickey constituèrent une telle attraction qu'ils étaient présentés par les propriétaires des salles avec autant d'emphase que les long-métrages. La production s'accéléra et 87 des 119 dessins animés de Mickey sortirent dans les années trente.

Les bandes dessinées suivirent avec un succès mondial (traduites dans 21 langues), tout comme une ribambelle d'objets à l'effigie de la souris. Les clubs Mickey se multiplièrent: un million de membres en 1932, date à laquelle Walt Disney reçut un oscar. Mais le long-métrage de Mickey «Fantasia» (1940) fut au début un échec contrastant avec le succès fabuleux de «Blanche-Neige et les sept nains» (1937), avant d'être plus tard encensé.

Avec la gloire, Mickey devint le symbole d'une Amérique gentille et un peu naïve, à tel point que le mot de passe du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie fut «Mickey Mouse». Mais il devenait paradoxalement plus difficile de le mettre en situation dans d'autres dessins animés, ses fans ayant quelquefois des réactions outragées. Walt Disney (mort en 1966) dirigea son dernier dessin aimé en 1953 et depuis un seul autre est sorti, en 1983.

Mickey est depuis devenu l'hôte officiel des parcs à thème: Disneyland de Californie, Disneyworld d'Orlando et Disneyland de Tokyo.

A Orlando, son 60e anniversaire est fêté chaque jour depuis plusieurs mois par des parades et revues musicales, qui devaient culminer le 18 novembre. Au milieu du «royaume magique», un territoire lui est maintenant consacré, auquel on accède grâce à un train de 1928.

Parallèlement, la société Walt Disney a relancé sur son réseau de télévision par câble le «club de Mickey», qui avait obtenu un énorme succès de 1955 à 1959. Il est animé par un groupe d'enfants, sélectionnés parmi des milliers de candidats.

Walt Disney est maintenant un immense empire évalué à 10 milliards de dollars. «J'espère seulement qu'on ne perdra jamais de vue que tout cela a commencé par une souris», déclarait son créateur.